NAZIONALE
BIBLIOTECA
B. Prov.
IV
311
VITTORIO EM. III
NAPOLI

PROVINCIALE

Armadio XXII

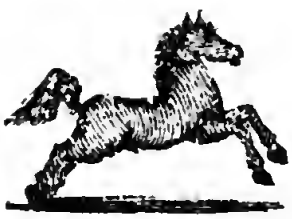

Palchetto

Num.° d' ordine 48-a-24

129
X
9f

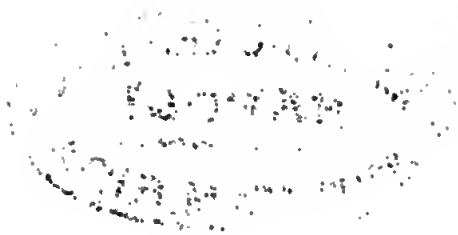

13. Prac.
II
311

HISTOIRE

D'ANGLETERRE.

TOME NEUVIÉME.

R. ISTITUTO ORIENTALE
NAPOLI
BIBLIOTECA M. RIPA

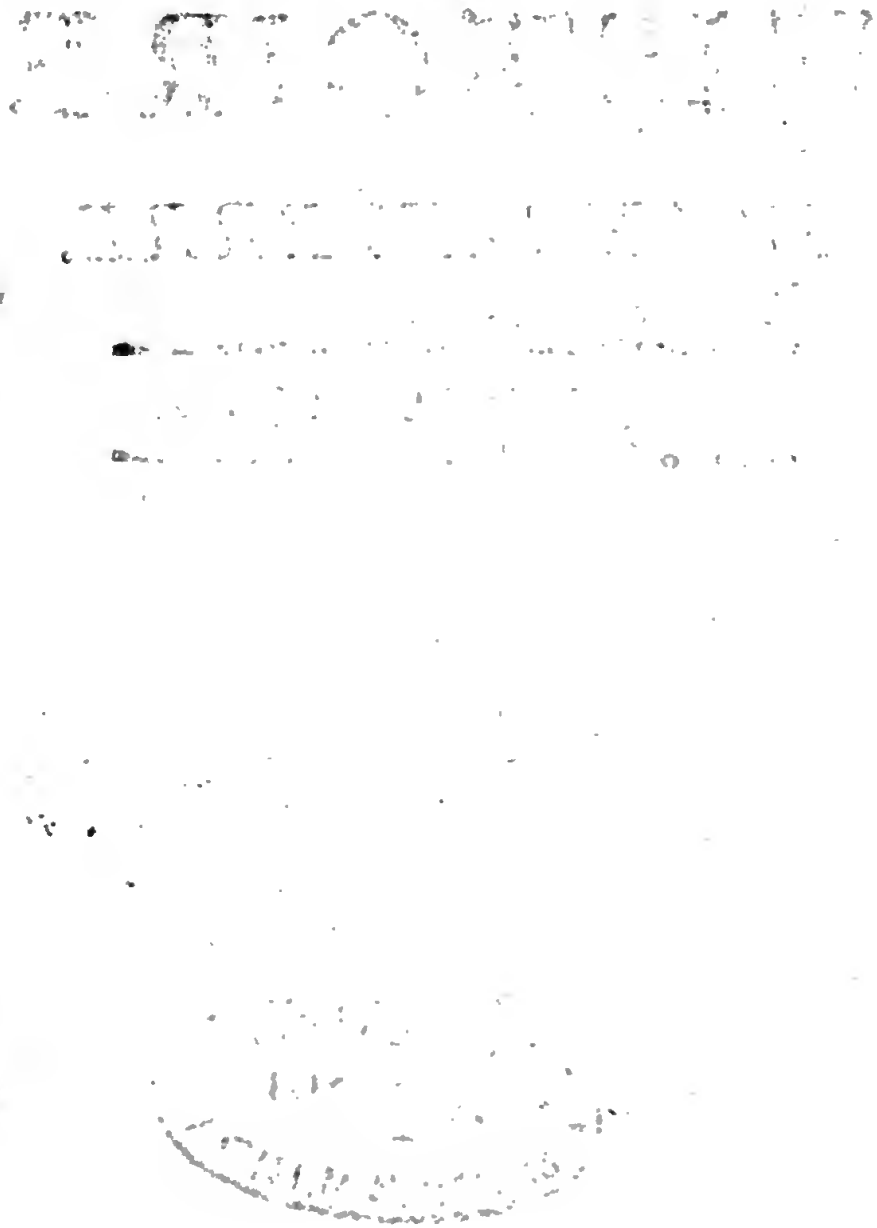

3751

HISTOIRE D'ANGLETERRE,

DEPUIS LA DESCENTE DE JULES-CESAR,

JUSQU'AU Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748.

Par M. T. SMOLETT, M. D.

Traduite de l'Anglois par M. TARGE, *Correſpondant de l'Académie Royale de Marine, & Profeſſeur de Mathématiques à l'Ecole Royale-Militaire.*

TOME NEUVIEME.

A ORLEANS,

Chez J. ROUZEAU-MONTAUT, Imprimeur du Roi, de S. A. S. Monſeigneur le Duc d'Orleans, & de la Ville.

M. DCC. LXIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

LIVRE QUATRIEME.

CHAPITRE VII.

§. I. *Edouard V. eſt proclamé Roi.* §. II. *Le Duc de Gloceſter conſulte ſes amis à Northampton.* §. III. *Il écrit une lettre de condoléance à la Reine.* §. IV. *Il fait arrêter le Comte de Rivers, Sir Richard Gray & Sir Thomas Vaughan.* §. V. *La Reine ſe retire dans l'azile de Weſtminſter.* §. VI. *Richard Duc de Gloceſter eſt déclaré protecteur du Roi & du Royaume.* §. VII. *Le jeune Edouard & ſon frère le Duc d'York ſont renfermés dans la tour de Londres.* §. VIII. *Rivers, Grey & Vau-*

gham ſont décapités à Pontrefract. §. IX. *Bruits répandus par les émiſſaires de Richard.* §. X. *Il partage ſon conſeil.* §. XI. *Il fait arrêter Haſtings, & lui fait trancher la tête ſans aucune forme de procès.* §. XII. *Jeanne Shore fait pénitence publique.* §. XIII. *Sermon du Docteur Shaw à la louange de Richard.* §. XIV. *Le Duc de Buckingham harangue les Londonois dans Guildhall.* §. XV. *Richard eſt proclamé Roi.* §. XVI. *Il eſt couronné à Weſtminſter.* §. XVII. *Il envoye des Ambaſſadeurs en différents endroits du continent.* § XVIII. *Mort des jeunes Princes dans la tour.* §. XIX. *Le fils de Richard eſt créé Prince de Galles.* §. XX. *Le Duc de Buckingham & Morton Evêque d'Ely, forment un complot en faveur du Comte de Richemond.* §. XXI. *Il eſt approuvé de la Reine Douairière.* §. XXII. *Le Duc de Buckingham lève ſecrettement des troupes.* §. XXIII. *Le Duc de Bretagne promet de ſoutenir le Comte de Richemond.* §. XXIV. *Rupture ouverte entre le Roi & le Duc de Buckingham.* §. XXV. *Le Duc eſt abandonné, trahi, & mis à mort.* §.

XXVI. *Le Comte de Richemond eſſaye de faire une deſcente en Angleterre.* §. XXVII. *Affaires du Parlement.* §. XXVIII. *Richard conclut un traité avec Pierre de Landais, Miniſtre du Duc de Bretagne.* §. XXIX. *Mort du Prince de Galles.* §. XXX. *Le Comte de Richemond ſe ſauve en France.* XXXI. *Richard fait des avances à la Reine douairière.* §. XXXII. *Elle ſe laiſſe perſuader de quitter ſon azile. Mort de la Reine Anne.* §. XXXIII. *Richard fait la cour à ſa nièce Eliſabeth.* §. XXXIV. *Henri Comte de Richemond, ſe prépare à paſſer en Angleterre.* §. XXXV. *Il deſcend à Milford dans le pays de Galles.* §. XXXVI. *Il rencontre le Roi Richard à Boſworth.* §. XXXVII. *Le Comte de Richemond remporte une victoire complette. Mort de Richard.* §. XXXVIII. *Son portrait.*

AUSSI-tôt après la mort d'Edouard IV, ſon fils fut proclamé Roi d'Angleterre ſous le nom d'Edouard V; mais ce jeune Prince alors âgé de douze ans ne fut

Edouard V. An. 1483.

I. Edouard V. eſt proclamé Roi.

Edouard V. An. 1483.

jamais couronné, & ne fit aucun exercice des fonctions Royales ; l'intervale qui s'écoula entre la mort de ſon père & l'uſurpation de ſon oncle, doit être regardé comme une eſpéce d'interrègne pendant lequel le Duc de Gloceſter prit ſes meſures pour dépouiller ſon neveu de la couronne. Le jeune Edouard tint ſa Cour au château de Ludlow dans le Comté de Shrop, ſous la conduite de ſon oncle Antoine, Comte de Rivers, qui avoit été nommé ſon Gouverneur. Sir Richard Grey frère utérin du Comte occupoit auſſi une grande place auprès du jeune Roi ; Sir Thomas Waughan étoit ſon Chambellan & toutes les autres places de ſa maiſon étoient remplies par des créatures de la Reine. Malgré l'aſcendant qu'elle avoit pris ſur l'eſprit du dernier Roi, elle n'avoit jamais pu l'engager à exclure de ſon Conſeil quelques anciens Officiers & domeſtiques qui lui étoient reſté attachés dans toutes les viciſſitudes de ſa fortune. Ils étoient bien informés de tous les efforts qu'elle avoit faits contre eux, & jugeant que leur ſureté dépendoit de leur union, ils avoient formé un par-

ti pour leur défenſe mutuelle & pour leur ſoutien, ainſi que pour s'oppoſer aux meſures d'Eliſabeth & de ſa famille. A la tête de ce parti étoient Henri Stafford, Duc de Buckingham; Guillaume, Lord Haſtings, & Thomas, Lord Stanley. Le premier qui deſcendoit d'une fille de Thomas de Wodeſtoke, Duc de Gloceſter, & fils d'Edouard III. occupoit la place de Lord Grand Conétable, le Lord Haſtings Chambellan, avoit été particulièrement aimé d'Edouard IV, à cauſe de ſon attachement inviolable & de ſa fidélité, & le Lord Stanley étoit le repréſentant d'une ancienne famille, Seigneur rempli de vertu & de courage & dévoué aux intérêts de ſon maître. Ces trois Seigneurs étoient regardés comme les chefs de l'ancienne Nobleſſe, par oppoſition à ceux qui avoient été annoblis par le crédit de la Reine: & quoique leur influence dans le Conſeil ne fut pas égale à celle des Widevilles & des Greys, ils s'étoient toujours diſtingués avec grand courage dans l'oppoſition, & le Roi avoit ſouvent été obligé d'interpoſer ſon autorité dans leurs diſputes. Ces

Edouard V. An. 1483.

Edouard V. An. 1483.

deux partis auroient cauſé beaucoup d'embarras au Duc de Gloceſter s'il avoit eu moins de ſagacité & de diſſimulation, mais voulant toujours être bien auprès du Roi, il s'étoit attaché à gagner les bonnes graces de ſa belle-ſœur. Cependant il ſavoit qu'en ſe conduiſant reſpectueuſement avec elle, il riſquoit de déſobliger l'ancienne Nobleſſe, qui lui étoit particulièrement néceſſaire pour accomplir ſes projets, c'eſt pourquoi il taiſoit en public ſa Cour à la Reine, & en même temps entretenoit des liaiſons particulières avec le Duc de Buckingham & ceux de ſon parti. Edouard, au lit de la mort avoit fortement recommandé l'union & la bonne intelligence entre les deux factions, leur avoit propoſé une réconciliation, à laquelle ils avoient conſenti volontiers, & la cérémonie en avoit été faite en ſa préſence. La Reine répondit du Comte de Rivers alors abſent, & ſon fils aîné le Marquis de Dorſet embraſſa le Duc de Buckingham & le Lord Haſtings avec toutes les marques extérieures de cordialité. Le Duc de Gloceſter qui étoit alors à York pour les affai-

res de Sa Majeſté ne put empêcher cet accomodement, qui auroit été très préjudiciable à ſes intérêts, ſi les Parties euſſent agi ſincérement : mais leurs ſentiments en étoient bien éloignés. Edouard V. An. 1483.

II. Le Duc de Gloceſter conſulte ſes amis à Northampton.

Auſſi-tôt que les yeux d'Edouard furent fermés, ils oublièrent leurs proteſtations mutuelles, & chacune des deux factions employa tous ſes efforts pour gagner de l'avantage ſur l'autre, en s'aſſurant de la perſonne du jeune Roi, afin de pouvoir gouverner le Royaume ſous ſon nom. La Reine, auſſi-tôt après la mort de ſon mari envoya un Courier à ſon frère, le Comte de Rivers, pour lui faire part de cet évènement; lui écrivit qu'elle lui conſeilloit de lever un corps de troupes dans le pays de Galles, & de conduire le jeune Prince à Londres pour le faire couronner immédiatement. D'un autre côté le Duc de Buckingham & le Lord Haſtings, informèrent le Duc de Gloceſter de la mort du Roi & des meſures que prenoit la Reine. Le protectorat du Royaume lui appartenoit de droit pendant la minorité du jeune Prince, & ils l'exhortèrent à re-

Edouard V. An. 1483.

clamer ce privilége, offrant de lui fournir un corps de mille hommes bien armés qui ſeroit prêt à marcher lorſqu'il l'ordonneroit. Richard les engagea à le venir joindre à Northampton, où ils aſſemblèrent un grand nombre de leurs amis, & dans une harangue étudiée il s'étendit ſur le danger auquel ils étoient expoſés, ſi la Reine demeuroit à la tête de l'adminiſtration. Il leur dit que ſon droit autant que ſon propre intérêt étoit de conduire les rênes du gouvernement pendant la minorité de ſon neveu : que perſonne n'ignoroit l'attachement qu'il avoit toujours eu pour ſon frère : que ſa tendre affection pour les enfants d'Edouard ne lui permettroit pas de les abandonner à des gens qui n'avoient d'autres vues que de s'aggrandir aux dépens de leur Souverain : qu'il étoit réſolu de faire tous ſes efforts pour le bien de la nation & l'avantage du jeune Roi, auquel il vouloit donner une éducation qui le mit en état de ſuivre les traces de ſes glorieux Ancêtres ; mais que ce projet ne pouvant être éxécuté ſans le ſecours des vrais Anglois, il les avoit aſſemblés pour

consulter sur les mesures qu'il y avoit à prendre dans cette conjoncture, leur déclarant qu'il vouloit se conduire uniquement par leurs avis. Lorsqu'il eut ainsi préparé les esprits à l'éxécution de son projet, ils consultèrent murement sur les moyens de se rendre maîtres de la personne du Roi, & convinrent qu'il falloit agir par stratagême pour tromper la Reine. Ils résolurent de paroître très zélés pour les intérêts de leur nouveau Souverain, afin que cette Princesse n'eut point de prétexte pour assembler ou entretenir une armée, convinrent que le Duc de Glocester l'engageroit à congédier les troupes déja levées, & que s'il y réussissoit, il feroit ses efforts pour s'assurer de la personne du Roi, avant qu'il arrivât à Londres : mais que si la Reine ne se rendoit pas à ses remontrances, il falloit qu'il l'amusât par des négociations, jusqu'à ce qu'il fût en état de s'opposer à ses desseins par des moyens plus efficaces.

Edouard V. An. 1483.

Sir T. More.

Ce plan étant ainsi formé, Hastings retourna à Londres, où il étoit très aimé du peuple ; & le Duc de Glocester écrivit à la Reine une let-

III. Il écrit une lettre de condoléance a la Reine.

Edouard V. An. 1483.

tre de condoléance, dans laquelle, après avoir fait les proteſtations les plus fortes d'amitié, d'attention & de fidélité, tant à elle qu'à ſon jeune Souverain, il l'exhortoit à faire tous ſes efforts pour détruire la jalouſe animoſité qui ſubſiſtoit entre la Nobleſſe, & pour confirmer la réconciliation procurée depuis peu ſi heureuſement. Il lui fit obſerver qu'en levant des troupes pour la défenſe du Roi dans un temps où toute la nation paroiſſoit ne reſpirer que le même eſprit de fidélité & d'affection, elle couroit riſque de reveiller la jalouſie & les ſoupçons des Seigneurs qui avoient été réconciliés avec ſa famille : que leur crainte les porteroit naturellement à prendre des meſures pour leur propre conſervation, & qu'une méſintelligence pouvoit être ſuivie d'une autre qui par la ſuite plongeroit tout le Royaume dans la guerre civile & la confuſion. Pour prévenir ces malheurs il la preſſoit inſtamment de congédier ſes troupes, afin que toute la Nobleſſe du Royaume put venir rendre ſes reſpects au Souverain ſans crainte & ſans ſoupçon, & contribuer de tout

Hiſt. Croiland

leur pouvoir au maintien de la tranquillité publique. La Reine n'avoit aucun ſujet de douter de la ſincérité de Gloceſter, qui avoit toujours marqué la plus grande déférence pour elle, & le plus grand zéle pour les intérêts de ſes enfants. Elle crut que cette lettre etoit dictée par la fidélité & l'expérience de ce Prince, qui n'avoit encore rien fait paroître du deſſein qu'il avoit de reclamer l'adminiſtration. Elle ſuivit ſon avis qu'elle regarda comme le conſeil ſalutaire d'un ami, & envoya des ordres au Comte de Rivers pour qu'il congédiât ſes troupes, afin qu'elles ne cauſaſſent aucun ombrage à la nation. Edouard V. An. 1483.

IV. Il fait arrêter le Comte de Rivers, Sir Richard Grey & Sir Thomas Vaughan.

Le Comte obéit ſans héſiter, & partit auſſi-tôt après avec le Roi pour Londres ſans autre ſuite que les domeſtiques ordinaires. Les Ducs de Gloceſter & de Buckingham joignirent le jeune Edouard auprès de Northampton où ils avoient eu ſoin de faire raſſembler neuf cents hommes, & ils s'approchèrent de lui avec les plus grands égards & les marques du plus profond reſpect. Gloceſter leur dit que la ville de

Edouard V. An. 1483.

Northampton étant remplie d'étrangers, Sa Majeſté ſeroit plus à ſon aiſe à Stony-Stratford, environ douze mille plus loin ſur la route de Londres où ils le rejoindroient le lendemain, & que cependant ils paſſeroient la nuit à Northampton. Cette propoſition fut approuvée, & ils invitèrent le Comte de Rivers à paſſer la ſoirée avec eux dans leur maiſon, ce qu'il accepta avec joie, ſatisfait de trouver cette occaſion pour cimenter leur reconciliation par une complaiſance ſans réſerve. Ils paſſèrent une partie de la nuit dans une union apparente & avec des proteſtations mutuelles d'amitié; mais le lendemain ils donnèrent ordre de l'arrêter, & partirent pour Stony-Stratford, où ils trouvèrent le Roi prêt à continuer ſon voyage. Avant de quitter ce lieu ils firent une querelle à Sir Richard Grey ſon frère utérin, qu'ils accusèrent d'avoir conjointement avec le Comte & avec le Marquis de Dorſet formé le deſſein de ſe rendre maîtres de la perſonne du Roi; aſſurant de plus que le Marquis s'étoit emparé des tréſors du dernier Monarque, dont on lui avoit

onfié la garde. Edouard entra dans ette diſpute, & dit qu'il ne préten- oit pas juſtifier la conduite de Dor- et dont il n'avoit pas de connoiſſan- e, mais qu'il répondoit de ſon oncle ivers, & de ſon frère Richard qui e l'avoient pas quitté depuis la mort e ſon père Le Duc de Buckingham it à Sa Majeſté qu'ils étoient trop ar- ificieux pour lui faire connoître leurs rojets, & ordonna auſſi-tôt à ceux ui le ſuivoient de ſe ſaiſir de Ri- hard Grey & de Sir Thomas Vau- ham pour les conduire en priſon. e Roi fut ramené à Northampton, & le lendemain on envoya les pri- onniers au château de Pontefract, nalgré les inſtances & les pleurs l'Edouard qui verſa beaucoup de armes, quoiqu'ils le traitaſſent avec outes les marques extérieures de la oumiſſion la plus reſpectueuſe.

Edouard V. An. 1483.

V. La Reine retire dans weſtminſter pour aſile.

Auſſi-tôt que la Reine fut inſtruite le cet événement, elle reconnut tout e projet du Duc de Gloceſter, re- arda ſon frère & ſes fils comme erdus, & prit la fuite à Weſtmin- er, où elle ſe retira comme dans n lieu d'aſyle avec le Duc d'York, gé d'environ neuf ans, le Marquis

Edouard V. An. 1483.

de Dorſet & ſes autres enfants. Le Lord Haſtings informé de ce qui s'étoit paſſé à Northampton ſe rendit ſans perdre de temps à la maiſon de l'Archevêque d'York & lui communiqua ces nouvelles, en l'aſſurant qu'il n'y avoit aucun danger pour le Roi, comme il le croyoit réellement lui étant ſincérement attaché, & ne ſoupçonnant pas les vrais deſſeins de Gloceſter. L'Archevêque ſe leva auſſi-tôt de ſon lit, & quoiqu'il fût alors minuit il ſe rendit auprès de la Reine, qu'il trouva aſſiſe ſur le plancher, agitée des plus vives douleurs & déplorant le ſort de ſes enfants. Le Prélat fit ſes efforts pour la conſoler, ſur les aſſurances que lui avoit données Haſtings; mais tout ce qui venoit de ce côté n'étoit pas capable de la ſoulager. Le Prélat lui proteſta que ſi ſes ennemis étoient aſſez perfides pour ôter la vie au Roi, il couronneroit auſſi-tôt le Duc d'York, & pour gage de ſa ſincérité lui remit le grand ſceau entre les mains. Cependant faiſant enſuite réfléxion qu'il n'auroit pas du ſe déſaiſir de cette marque de la confiance du dernier Roi, il la pria de le

ui renvoyer, ce qu'elle fit ſans diffi- Edouard V.
ulté. Les nouvelles de Northampton An. 1483.
emplirent toute la ville de Londres
e tumulte & de conſternation, &
n grand nombre de citoyens prirent
s armes, quoiqu'ils ignoraſſent quel-
s ſeroient les ſuites de cette con-
uite de Gloceſter. Leurs craintes fu-
ent diſſipées par le Lord Haſtings,
ui les aſſura que le Roi ne couroit
ucun danger, ajoutant que Rivers
Grey avoient été arrêtés pour *Stowe.*
ne conſpiration contre les vies des
ucs de Gloceſter & de Buckin-
nam, mais qu'ils ſeroient jugés éxac-
ment ſuivant les Loix du pays.

Peu de jours après ces troubles, VI.
Roi fut amené à Londres, où il Richard, Duc de Glo-
ntra au milieu des acclamations du ceſter eſt dé-
euple, accompagné du Duc de Glo- claré protec-
eſter à cheval, tête nue derrière teur du Ro-
a Majeſté, & d'un grand nombre yaume.
e Seigneurs qui paroiſſoient fort zé-
s dans leur attachement pour le
une Monarque. Il fut conduit au
alais de l'Evêque, comme en un
eu de ſureté ſous la protection des
toyens, & cette marque de con-
ance, jointe aux reſpects qu'on ren-
oit à la perſonne du Roi diſſipa en-

Edouard V. An. 1483.

tièrement les ſoupçons que l'affaire de Northampton avoit formés. Auſſitôt après les réjouiſſances qui ſuivirent l'arrivée du Roi, le Duc de Gloceſter convoqua un grand Conſeil de la Nobleſſe, pour régler l'adminiſtration; il étoit compoſé principalement de ſes amis, ou de ceux qui haiſſoient la famille de la Reine, & le Duc y fut déclaré protecteur du Roi & du Royaume, le Conſeil uſurpant en cette occaſion une prérogative qui n'appartenoit qu'au Parlement. Auſſi-tôt que Richard fut revêtu de cette éminente dignité, il ôta le grand ſceau à l'Archevêque d'York pour le donner à l'Evêque de Lincoln, & remplit de ſes créatures toutes les places qui avoient été occupées par des partiſans de la Reine; il propoſa enſuite au Conſeil d'envoyer une députation à cette Princeſſe, pour demander qu'elle permit au Duc d'York de venir joindre ſon frère & d'être préſent à ſon couronnement. Il obſerva que la retraite d'Eliſabeth dans cet aſyle marquoit une méfiance capable de rallumer les jalouſies & de faire revivre les factions; que ſi le Duc d'York

eſtoit dans le même aſyle pendant que ſon frère recevroit la couronne, e ſeroit faire tort au gouvernement lans l'eſprit des autres Potentats. Il jouta que ſuivant toute apparence e deſſein de la Reine étoit de ſe re- irer dans ce lieu, pour allumer le feu le la diviſion dans le Royaume, ſous prétexte de défendre ſon ſecond fils ontre la violence. Son ſentiment fut lonc que l'Archevêque de Cantor- éry feroit ſes efforts pour perſuader la Reine d'envoyer le Duc d'York, & que ſi elle refuſoit d'avoir cette omplaiſance, ſuivant le déſir du Conſeil, il faudroit ſéparer d'elle e jeune Prince par force. L'Arche- êque entreprit de la porter à accor- er ce qu'on lui demandoit ; mais il 'oppoſa vivement à la violation d'un ſyle, regardé depuis ſi long-temps omme ſacré. Le Duc de Buckin- ham au contraire déclama contre abus des aſyles, & ſoutint l'opinion u Protecteur, qui fut ſuivie de tout reſte du Conſeil, à l'exception des cléſiaſtiques.

Edouard V. An. 1483.

Fabian.

VII. Le jeune Edouard & ſon frère le

Le Cardinal Archevêque, envoyé n qualité de député du Conſeil à la eine, employa inutilement toute

Edouard V. An. 1483.

Duc d'York, ſont renfermés dans la tour de Londres.

ſon éloquence à lui perſuader d'envoyer le Duc d'York, & la trouvant inflexible, il lui dit ouvertement que la réſolution étoit priſe de l'enlever par force de l'aſyle. Cette infortunée mère effrayée de cette déclaration fit part au Cardinal des ſoupçons qu'elle avoit contre Gloceſter, qu'elle accuſa d'avoir formé un deſſein contre la couronne, qu'il ne pouvoit accomplir que lorſqu'il auroit ſes deux fils en ſon pouvoir. L'Archevêque qui n'avoit aucun doute ſur l'ambition de Richard prit ombrage du diſcours de la Reine, & lui dit avec grande vivacité que ſes ſoupçons étoient une injure atroce ſur le caractère d'un Prince uniquement occupé des intérêts de ſon Souverain, ajoutant qu'elle attaquoit auſſi l'honneur de la Nobleſſe & des Prélats du Conſeil, qui ne ſeroient jamais aſſez perfides pour concourir à un auſſi déteſtable projet. Il lui dit encore que ſans leur concours le Protecteur ne pouvoit eſpérer d'y réuſſir, mais qu'il étoit pleinement perſuadé qu'une telle penſée n'étoit jamais entrée dans l'eſprit du Duc de Gloceſter. Le bon Prélat étoit réelle-

nent convaincu de la droiture du
'rotecteur, ce qui rendoit ſon diſ-
ours d'autant plus perſuaſif, & lui
onnoit plus de force ſur Eliſabeth
ont les craintes commencèrent à di-
ıinuer. Cependant elles ne furent
as totalement diſſipées, & en ſe
éparant de ce cher fils elle verſa un
ɔrrent de larmes, & ſouffrit les plus
iolentes agitations que peut occa-
onner la frayeur. Enfin après l'avoir
mbraſſé avec toute la tendreſſe de
affection maternelle, animée par la
:ainte de le perdre pour toujours, elle
: remit entre les mains de l'Arche-
êque, qui le conduiſit au Protec-
:ur. Richard le reçut avec les mar-
ues de la plus ſincère affection, di-
nt qu'il devoit le regarder comme
ɔn tuteur & ſon père. Les deux jeu-
:s Princes parurent très ſatisfaits
: cette entrevue, & commencèrent
croire que leur oncle étoit ſincère
ıns les proteſtations d'amitié & de
délité qu'il leur faiſoit : mais ce
ɔnheur ne fut pas de longue durée.
:u de jours après on les tranſporta
ı palais de l'Évêque à la tour, d'où
ɜ Rois d'Angleterre avoient cou-
me de partir à cheval pour ſe ren-

Edouard V. An. 1483.

Edouard V. An. 1483.

dre par les rues de Londres à Weſtminſter, lors de leur couronnement : uſage qui ſervit alors de prétexte à Gloceſter pour renfermer ſes neveux dans cette tour.

VIII. Rivers, Grey & Vaughan ſont décapités à Pontefract.

On prétend que ce fut alors que Richard communiqua ſon projet au Duc de Buckingham, homme ſans principes, qui ſe prêta aiſément aux deſſeins du Protecteur. Il lui promit de recompenſer ſes ſervices par le don de pluſieurs terres dans le Comté d'Héreford, jointes à la garderobe du dernier Roi, & à une patente pour rendre la place de Conétable héréditaire dans ſa famille. Lorſque Richard eut mis Buckingham dans ſes intérêts, il réſolut de ſe délivrer des priſonniers de Pontefract, dont ſa mort priveroit la famille royale de ſon principal ſoutien. Dans cette vue il tint conſeil avec ſes amis & trouva Haſtings très ſatisfait du deſſein de ſe défaire de Rivers & de Grey, qui lui avoient rendu pluſieurs mauvais offices ſous le dernier règne. Le Lord Howard y conſentit auſſi par la même raiſon, & Sir Thomas Radcliffe, Gouverneur de Pontefract reçut des ordres pour l'éxécution de

e projet. Il avoit déja raſſemblé nq mille hommes pour le ſervice e Richard, enſorte que n'ayant en à craindre du reſſentiment du euple du voiſinage, il fit trancher tête au Comte de Rivers, à Sir Riard Grey & à Sir Thomas Wauam, ſans aucune forme de procès.

Edouard V An. 1483.

Sir T. More.

Cependant le Duc de Gloceſter iſoit tous ſes efforts pour engager ans ſes intérêts un grand nombre e ſcélérats dont la fortune étoit nverſée, gens ſans remords, ſans onſcience, & ſans aucun autre prinpe de leurs actions que leur propre ntérêt, toujours prêts à éxécuter ſes rdres quelques cruels qu'ils puſſent re. Pendant qu'il engageoit ſecretement cette troupe de déſeſpérés, continuoit toujours à diſſimuler aux eux du public, & affectoit de faire s préparatifs pour le couronnement e ſon neveu. Il fit ſommer tous les entilshommes qui poſſédoient quaante livres de rente à s'y trouver our accompagner le Monarque & ecevoir les honneurs de la Chevalee. Ses vues ſe tournèrent enſuite à hercher un prétexte pour exclure du ône les enfants d'Edouard, ainſi

IX. Bruits répandus par les Emiſſaires de Richard.

Edouard V. An. 1483.

que ceux de Clarence qui ſe trouvoient entre lui & la couronne dont il faiſoit l'objet de ſes vœux. Lorſqu'il eut formé ce projet, il inventa aiſément des raiſons pour le faire réuſſir. Ses émiſſaires commencèrent à préparer le public à ſon uſurpation en répandant des bruits contre la réputation de ſa propre mère. Ils publioient que la vieille Ducheſſe d'York avoit été infidéle à ſon mari, & que ni Edouard ni Clarence n'étoient point les fils de celui qui avoit paſſé pour leur père, au lieu que Richard en étoit l'image vivante, tant par les traits de ſon viſage que par le caractère & l'eſprit. Non contents de noircir une Princeſſe dont la conduite avoit toujours été ſans reproche, ils ajoutoient que les enfants d'Edouard étoient bâtards à cauſe du prétendu mariage qu'il avoit, diſoient-ils, contracté avec Elizabeth Lucy. Ils diſoient encore que les enfants de Clarence étoient devenus inhabiles à ſuccéder au trône par l'attainder porté contre leur père, & parloient de Richard non-ſeulement comme du légitime héritier de la couronne, mais encore comme d'un

ince éminemment pourvu de tou- Edouard V. An. 1483.
s les qualités qui pouvoient faire
rnement du trône.

Ces bruits étoient répandus avec
nt d'artifice qu'ils gagnèrent crédit X.
r les eſprits de la populace, au lieu Il partage son conſeil.
l'ils donnèrent de l'ombrage aux
igneurs attachés à la famille du
rnier Roi, particulièrement au
ord Haſtings, qui ignoroit toujours
s véritables projets de Richard. Le *Hiſt. Croyland*
otecteur étoit bien inſtruit de ſes
ntiments, mais il avoit juſqu'alors
ntretenu avec lui des liaiſons d'a-
itié, à cauſe du grand crédit que
Seigneur avoit dans la ville de
ondres, & parce qu'il ne perdoit
s totalement l'eſpérance de l'attirer
ns ſes intérêts. Il cultivoit de mê-
e une amitié apparente avec les
eux Archevêques, l'Evêque d'Ely
le Lord Stanley, qui étoient atta-
és aux deux jeunes Princes, parce
u'il jugeoit que cette liaiſon lui
oit très utile, & qu'il avoit réſolu
e ne lever le maſque que lorſqu'il
auroit plus beſoin de leurs ſecours.
our continuer à les tromper, il fixa
jour du couronnement d'Edouard,
partagea ſon Conſeil, ſous pré-

Edouard V. An. 1483.

texte de travailler avec plus de diligence aux préparatifs de cette ſolemnité. Ses créatures tinrent leurs ſéances à Weſtminſter, où aſſiſtoit Edmond Shaw, Lord Maire de Londres, dévoué aux intérêts du Protecteur. Les Seigneurs qui favoriſoient la cauſe d'Edouard formèrent un committé ſéparé dans la tour, où ils s'aſſembloient tous les jours pour veiller à ces préparatifs. Ils reconnurent bien-tôt qu'on formoit adroitement des obſtacles pour empêcher l'éxécution de leurs ordres; que très peu de perſonnes étoient admiſes auprès du Roi, qui étoit accompagné ſeulement d'un petit nombre de domeſtiques, au lieu que ſon oncle étoit continuellement environné d'une foule de courtiſans, qu'il careſſoit avec une affabilité qui ſembloit peu conforme à ſon caractère. Ces circonſtances, jointes au retard du couronnement, allarmèrent le Lord Stanley, qui commença à ſoupçonner que le Duc de Gloceſter avoit quelque deſſein ſiniſtre. Il communiqua librement ſes ſoupçons à ſes collégues, & comme les réſolutions de l'autre conſeil étoient dérobées avec

ſoin

oin à leur connoiſſance, il leur pro- Edouard V. An. 1483.
oſa de prendre ſans perdre de temps es meſures convenables pour la ſu- eté de leur Souverain. Le Lord Haſ- ngs, pleinement convaincu que .nique deſſein du protecteur étoit e détruire la faction de la Reine, iſſipa leurs juſtes ſoupçons en leur roteſtant qu'ils n'avoient rien à raindre de l'autre Conſeil, les aſſu- nt ſur ſa tête que s'il s'y tramoit ielque projet au préjudice du Roi du Royaume, il en ſeroit infor- é par un des membres totalement voué à ſes intérêts. Il vouloit par- r de ſon ami & de ſon confident atesby, ne ſoupçonnant pas que t homme le trahiſſoit & que c'é- it à ce prix qu'il avoit acquis la nfiance du Protecteur. Le Lord anley & ſes collégues ſe laiſſèrent nvaincre par les aſſurances d'Haſ- gs, ſe confiant plus en ſes lumiè- ; qu'en leurs propres obſervations, ils négligèrent alors une occaſion 'ils ne purent jamais retrouver.

Cependant Richard jugea qu'il oit temps de faire entrer Haſtings ns ſes vues, ou de travailler à le dre, & chargea Catesby de ſon- XI. Il fait arrêter Haſtings, & lui fait trancher la tête ſans aucune forme de procès.

Edouard V. An. 1483.

der les ſentiments de ce Seigneur ſur les droits du Protecteur, qui faiſoient alors le ſujet de toutes les converſations. Haſtings non-ſeulement réfuta tout ce qu'on avançoit ſur la batardiſe d'Edouard & de ſes enfants; mais de plus il aſſura Catesby qu'il employeroit tout ſon crédit & juſqu'à la dernière goute de ſon ſang pour ſoutenir les jeunes Princes contre tous leurs ennemis. Cette déclaration fut auſſi-tôt rapportée au Protecteur, qui déſiroit ardemment d'engager Haſtings dans ſes intérêts, & il envoya encore Catesby pour eſſayer de le gagner, même en lui découvrant le projet formé pour l'excluſion de ſes neveux. Catesby dans cette ſeconde converſation le trouva plus que jamais déterminé à s'oppoſer à toutes les entrepriſes qu'on pouvoit former contre les enfants de ſon maître, ce qui décida Richard à le faire mettre à mort ſans perdre de temps. Il ſe rendit le matin au Conſeil aſſemblé dans la tour, marqua une grande affabilité pour tous les membres, & après y avoir reſté quelque temps, il ſe retira, les priant de continuer leurs délibérations & de donner les der-

Fabian.

iers ordres pour la cérémonie du ouronnement, trop long temps dif- érée. Environ une heure après il entra dans l'aſſemblée, fronçant les ourcils, ſe mordant les lèvres, & vec toutes les marques de la plus iolente agitation intérieure. Après tre reſté quelque temps ſans parler, « Milords (dit-il) quelle punition « méritent ceux qui ont conſpiré « contre ma vie? » Tout le Conſeil ut interdit à cette queſtion, & le ord Haſtings répondant au nom de ous lui dit, que quiconque étoit oupable de ce crime méritoit, tel u'il fût, d'être puni comme traitre; ce n'eſt point une autre (s'écria Richard) que ma ſorcière de belle-ſœur & ſes complices. » Avant ue les Seigneurs euſſent eu le temps e ſe remettre de la crainte & de l'é- onnement que ce prélude leur cauſa, découvrit ſon bras gauche qui étoit eſſéché & le montrant au Conſeil, voilà (dit-il) ce que cette Magicienne & la méchante Shore ont fait par le pouvoir de leurs enchantements! ils ont réduit mon bras dans l'état où vous le voyez, & le reſte de mon corps auroit ſouffert

Edouard V. An. 1483.

Edouard V. An. 1483.

» le même accident, ſi leurs infa-
» mes pratiques n'avoient été décou-
» vertes par une ſingulière protection
» du Ciel. » Ces paroles redoublèrent d'autant plus leur ſurpriſe & leur terreur qu'ils ſavoient que ſon bras avoit toujours été tel qu'ils le voyoient, & qu'ils étoient pleinement convaincus que ſi la Reine avoit formé un pareil deſſein, elle ne l'auroit jamais communiqué à Jeanne Shore, qui avoit été Concubine de ſon mari, & l'étoit alors du Lord Haſtings, reconnu pour ennemi déclaré de la Reine. Ce Seigneur ne put s'empêcher d'exprimer ſes doutes ſur la vérité de ce fait, en diſant que ſi elles étoient coupables elles méritoient d'être punies. » Comment! (s'écria
» le Protecteur avec grande émo-
» tion) dois-tu me répondre par un
» ſi, comme ſi j'avois inventé cette
» accuſation? je te dis qu'elles ont
» formé un complot contre ma vie,
» & que tu es toi-même un de leurs
» complices. » Il frappa en même temps deux coups ſur la table, & auſſi-tôt toute la ſalle fut remplie de gens armés; alors ſe tournant vers Haſtings » je t'arrête (lui cria-t-il)

pour crime de trahiſon ? « Qui, moi, Milord ! « répondit cet infortuné Seigneur : oui, toi, traitre ! repliqua le Protecteur, & il ordonna aux ſoldats de ſe ſaiſir d'Haſtings. Cette action occaſionna un grand tumulte dans la ſalle, & un des ſoldats eſſaya d'abbattre la tête du Lord Stanley, d'un coup de ſa hache d'armes, ſous prétexte d'appaiſer le trouble, mais il ne put y réuſſir, & Stanley ſauva ſa vie en paſſant ſous la table, quoiqu'il fût dangereuſement bleſſé : cependant il fut arrêté, ainſi que l'Archevêque d'York & l'Evêque d'Ely. Richard étoit ſi ardent à faire périr Haſtings, qu'il jura de ne point diner que ſa tête ne fût ſéparée de ſes épaules, enſorte qu'il n'eut que le temps de ſe confeſſer au premier Prêtre qu'on rencontra, & on la coupa ſur une piéce de charpente. Edouard V. An. 1483.

XII. Jeanne Shore fait pénitence publique.

Richard qui ſavoit combien les citoyens de Londres étoient affectionnés à Haſtings, jugea qu'il étoit néceſſaire de trouver quelque prétexte pour excuſer cette éxécution précitée, & envoya un meſſage au Lord Maire & aux Aldermans, pour qu'ils

Edouard V. An. 1483.

ſe rendiſſent auſſi-tôt auprès de lui. Cependant le Protecteur & Buckingham ſe revêtirent d'une vieille armure rouillée, & lorſque les Magiſtrats de Londres furent arrivés à la tour, pour obéir à ſes ordres, il leur dit que le Lord Haſtings & quelques autres avoient conſpiré contre ſa vie : qu'il n'avoit été inſtruit de leur deſſein qu'à dix heures du matin, & que les preuves avoient paru ſi évidentes que le Roi & ſon Conſeil avoient jugé néceſſaire de faire éxécuter Haſtings à l'inſtant même, parce qu'ils ſavoient qu'une partie du peuple étoit prête à prendre les armes en ſa faveur : que dans un danger auſſi preſſant, il avoit été obligé de ſe couvrir de la première armure qu'il avoit trouvée, pour la ſureté de ſa perſonne ; enfin qu'il les avoit mandés pour être témoin de la vérité des faits, afin qu'ils en fiſſent leur rapport au peuple, & prévinſſent ou appaiſaſſent le tumulte que les perſonnes mal intentionnées pourroient élever dans la ville. Le Maire & les Aldermans virent bien que le diſcours de Richard étoit peu ſincére, mais n'oſant déclarer leurs vrais ſentimens,

ils promirent d'obéir à ſes ordres & ſe retirèrent. Après cette conférence on publia une proclamation au nom du Roi, portant que le Lord Haſtings étant entré dans une conſpiration pour ſe ſaiſir de la perſonne de Sa Majeſté, & tuer le Protecteur ainſi que le Duc de Buckingham, afin de pouvoir enſuite gouverner le Royaume à ſa volonté; le Roi pour prévenir ce pernicieux deſſein l'avoit fait punir ſans délai, de l'avis de ſon Conſeil; que perſonne n'avoit plus mérité de périr de la mort des traîtres que Haſtings, qui avoit engagé le dernier Roi dans une infinité de démarches contraires à la liberté & aux priviléges du peuple: qu'il avoit été le conducteur & le compagnon des débauches d'Edouard, & qu'il avoit paſſé la dernière nuit avec Jeanne Shore, complice de tous ces crimes, particulièrement de celui pour lequel il avoit été mis à mort. Cette proclamation contenoit encore pluſieurs autres Chefs, propres à diminuer l'affection que le peuple avoit toujours marquée pour ce Seigneur, & à prévenir ſa compaſſion; cependant elle ne produiſit pas l'effet qu'en

Edouard V. An. 1483. *Sir Th. More.*

Edouard V. An. 1483.

attendoit le Protecteur. Jeanne Shore fut arrêtée & conduite devant le Conſeil, où Richard l'accuſa de magie, & d'être entrée dans la conſpiration d'Haſtings contre ſa vie : mais elle prouva ſi clairement ſon innocence, qu'on ne put la condamner ſur cette accuſation avec quelque apparence de juſtice. On l'attaqua enſuite ſur les déréglements de ſa conduite, dont elle ne put diſconvenir, & on la remit entre les mains de la juriſdiction eccléſiaſtique, où elle fut condamnée à faire pénitence publique dans l'Egliſe de Saint Paul, & à marcher en proceſſion devant la Croix, la moitié du corps & les pieds nuds, un cierge allumé entre ſes mains.

XIII. Sermon du Docteur Shaw à la louange de Richard.

Ces éxécutions ſans aucune forme de procès à Londres & à Pontefract, jointes à l'empriſonnement de l'Archevêque d'York, de l'Evêque d'Ely & du Lord Stanley ne laiſſèrent pas douter au peuple que le Protecteur n'eût des deſſeins ſur la couronne, ce qui remplit le Royaume de conſternation. Ce fut dans cette conjoncture qu'il réſolut de déclarer ſes intentions, & comme il déſiroit d'avoir l'approbation des Londonois, il

consulta avec son confident le Duc de Buckingham sur les moyens de se procurer cet avantage. Ils résolurent de faire agir de nouveaux ressorts pour persuader au peuple que les enfants d'Edouard étoient bâtards, se persuadant que ceux qui n'auroient pu être convaincus de ce fait par leurs émissaires n'oseroient cependant détromper les autres. Le Docteur Ralf Shaw, frère du Lord Maire prêcha un sermon à la Croix de Saint Paul où non seulement il insista sur le prétendu mariage d'Edouard avec Elisabeth Lucy, qui rendoit les autres enfants illégitimes, mais encore s'étendit sur la bâtardise d'Edouard même & de son frère le Duc de Clarence, assurant qu'ils avoient eu pour pères des personnes que la Duchesse d'York avoit admis dans son lit en l'absence de son mari. Il passa ensuite à ce qui concernoit le Duc de Gloceſter, dont il parla comme du vrai fils du Duc d'York auquel il ressembloit parfaitement tant par les traits extérieurs que par les vertus, & s'étendit à faire un extravagant panégyrique de ce Prince, dont le dessein étoit de se présenter alors au

Edouard V. An. 1483.

Edouard V. An. 1483.

peuple, dans l'espérance qu'ému par l'éloquence du Prédicateur, on le proclameroit aussi-tôt Roi. Cependant il n'arriva qu'après que le Docteur eut fini son éloge & eut commencé à entamer un autre sujet : mais voyant que le Protecteur approchoit, il le repéta avec les plus ridicules exagérations tandis que Richard traversoit la foule pour se rendre à sa place. Au lieu d'entendre, comme il l'avoit espéré, les acclamations de « longue » vie au Roi Richard, » il remarqua que toute l'assemblée baissoit la tête gardant le plus profond silence, & détestant la vénalité du Docteur qui après avoir perdu sa popularité par cet abus honteux de ses talents, se confina dans une retraite où il mourut peu de temps après de chagrin & de remords.

XIV. Le Duc de Buckingham harangue les Londonois dans Guildhall.

Quoique le sermon du Docteur Shaw eut été si mal reçu, le Duc de Buckingham fameux par son éloquence, entreprit de haranguer le peuple le jeudi suivant à Guildhall. Les Aldermans & le commun conseil ayant été assemblés par le Lord Maire, le Duc répéta les mêmes raisons dont le Docteur s'étoit déja servi avec si

peu de ſuccès. Il dit que les Lords aſſemblés en conſeil, & les Communes du Royaume avoient déclaré qu'aucun bâtard ne pourroit monter ſur le trône d'Angleterre, & il inſiſta pour que la couronne fut décernée au Duc de Gloceſter, ſeul fils du dernier Duc d'york. Il ajouta qu'il y avoit lieu de craindre que ce Prince magnanime n'en rejettât l'offre, mais qu'il eſpéroit que ſi tout le peuple, particulièrement les citoyens de Londres, uniſſoient leurs ſollicitations, Richard pourroit être perſuadé de ſe charger du peſant fardeau du gouvernement, qui étoit trop accablant pour être porté par un enfant. Il leur demanda donc tant en ſon propre nom qu'au nom de tout le conſeil qu'ils déclaraſſent leurs ſentiments, après quoi il s'arrêta, dans l'attente qu'ils alloient crier: » Le Roi Richard! Le Roi Richard! » Mais à ſon grand étonnement il ſe fit un ſilence univerſel. Il répéta ſa harangue avec quelques changements, & ils demeurèrent toujours dans le ſilence & la triſteſſe. Il en marqua ſa peine au Lord Maire, qui lui dit que le peuple n'étoit ordinairement

Edouard V. An. 1483.

Edouard V. An. 1483.

harangué que par le Greffier, qui étoit l'Orateur de la ville. Cet officier eut ordre de parler, fit une récapitulation de tout ce que le Duc avoit dit, & conclut en leur demandant qu'ils répondiſſent poſitivement s'ils vouloient ou non avoir le Duc de Gloceſter pour Roi. Il s'éleva un bruit confus dans la multitude, & quelques-uns des domeſtiques du Duc s'étant gliſſés dans la foule, crièrent » Vive le Roi Richard! » Un petit nombre de Bourgeois qu'on avoit gagnés, ſe joignirent à cette acclamation, & les apprentifs & la populace qui étoient à la porte, jettèrent leurs chapeaux en l'air en l'honneur du Duc de Gloceſter. Buckingham ayant fait faire ſilence, leur dit, qu'il voyoit avec joie que ſa propoſition avoit été univerſellement approuvée, & leur demanda qu'ils ſe trouvaſſent le lendemain à la même heure, dans le même lieu pour qu'ils puſſent tous enſemble aller préſenter leur très humble requête à ſa Grandeur, la ſupplier de monter ſur le trône, & de gouverner le peuple en qualité de ſes propres ſujets.

XV. Richard eſt proclamé Roi.

On congédia les citoyens pour ce

jour ; mais le lendemain matin le Duc de Buckingham, le Lord Maire, les Aldermans & une multitude des partisans du protecteur se rendirent au château Barnard où il résidoit, pour lui présenter au nom des trois Etats une adresse, dans laquelle on exposoit l'illégitimité des enfants d'Edouard, & on le supplioit d'accepter la couronne qui lui appartenoit par droit de succession. Richard parut effrayé de ce grand concours de peuple, feignant de croire qu'ils venoient avec quelque dessein sinistre contre sa personne, & lorsque Buckingham eut enfin réussi à obtenir qu'il leur donnât audience, il se présenta avec toutes les marques de terreur & d'étonnement. Il affecta une extrême surprise lorsqu'il entendit la proposition qu'on lui faisoit, refusa de l'accepter, disant qu'il chérissoit les enfants de son frère plus que toutes les couronnes de l'Univers ; que cependant il regardoit la requête du peuple comme une preuve de son affection qui ne lui sortiroit jamais de la mémoire. Il les exhorta à vivre en paix sous le Souverain à qui ils devoient obéissance, & leur promit

Edouard V. An. 1483. *Rot. Parl.*

Edouard V. An. 1483.

qu'il feroit tout ce qui ſeroit en ſon pouvoir pour porter ſon neveu à gouverner de façon à rendre ſon Royaume floriſſant, & à faire le bonheur de ſes ſujets. Le Duc de Buckingham marqua un grand mécontentement de cette réponſe, & lui déclara que le peuple avoit pris une réſolution unanime de ne laiſſer monter aucun des enfants d'Edouard ſur le trône; & que s'il ne vouloit pas accepter la couronne, ils ſeroient obligés de la donner à quelque autre. Cette déclaration gagna enfin le protecteur. Il leur dit: que puiſqu'ils étoient déterminés à rejetter les enfants d'Edouard, il acceptoit la couronne qui lui appartenoit inconteſtablement par droit d'héritage, mais qu'il la recevoit avec d'autant plus de ſatisfaction, qu'il la regardoit comme un don fait librement par un peuple libre. Cette complaiſance de Richard fut applaudie par de longues acclamations. Le lendemain il ſe rendit à la ſalle de Weſtminſter, ſe plaça dans le trône Royal, fit une harangue à l'aſſemblée, & recommanda fortement aux Magiſtrats de rendre la juſtice avec la plus grande exactitude;

Richard III. An. 1483.

Cette comédie ayant réuſſi avec tout le ſuccès imaginable, le Duc de Gloceſter fut proclamé Roi d'Angleterre & de France, ſous le nom de Richard III. le vingt-deux Juin, & il fixa le ſix Juillet pour la cérémonie de ſon couronnement. Il le diffèra juſqu'à ce temps pour attendre cinq mille hommes de renfort qui venoient du nord, & ſur l'attachement deſquels il comptoit plus que ſur celui des Londonois. Pendant cet intervale il confèra la place de Chancellier à l'Evêque de Lincoln, qui étoit un de ſes favoris. Il donna celle de Maréchal au Lord Jean Howard, avec le titre de Duc de Norfolk, & le lendemain il le nomma Grand-Conétable pour ſon couronnement. Son fils, Thomas Howard fut créé Comte de Surrey : Guillaume Berkeley fut nommé Comte de Nottingham, & le Lord Lovel, un des principaux confidents de Richard, fut honoré du titre de Vicomte. Thomas Rotheram, Archevêque d'York, ſortit de priſon, & le Lord Stanley non-ſeulement fut mis en liberté, mais il le nomma même Chambellan ou Steward de ſa chambre. Ce-

Richard III. An. 1483.

XVI. Il eſt couronné à Weſtminſter.

Richard III. An. 1483.

n'étoit pas que Richard eut réellement aucune amitié pour ce Seigneur, mais ſon indulgence étoit l'effet de ſa crainte. Le Lord Strange, fils de Stanley, avoit commencé à lever des troupes dans le Comté de Lincoln, & Richard prit le parti qu'il jugea le plus avantageux pour prévenir une révolte. L'Univerſité d'Oxford préſenta une pétition en faveur de Morton Evêque d'Ely, & quoique le Roi eut une haine envenimée contre ce Prélat, il ne voulut pas au commencement de ſon règne déſobliger ce corps vénérable par un refus. Cependant étant réſolu à ne pas accorder la liberté à l'Evêque, il en trouva le moyen en le remettant à la charge du Duc de Buckingham, qui l'envoya dans ſon château de Brecknock au pays de Galles. Le ſix Juillet l'uſurpateur & ſa femme Anne, fille de Richard Comte de Warwick, furent couronnés avec grande pompe a Weſtminſter. Toute la Nobleſſe du Royaume aſſiſta à cette cérémonie, chacun craignant que ſon abſence ne cauſât quelque ſoupçon au nouveau Roi, dont le caractère étoit ſi formidable. La ſuite

Sir Th. More.

de la Reine fut conduite par Marguerite, Comteſſe de Richemond, femme du Lord Stanley, & mère du Comte de Richemond retiré en Bretagne. Richard III. An. 1483.

Richard paroiſſoit n'avoir plus à craindre aucune oppoſition. Tous les Seigneurs qui auroient eu aſſez de crédit dans le Royaume pour y exciter quelques troubles, étoient totalement dévoués à ſes intérêts. La Reine douairière, ſes cinq filles, & le Marquis de Dorſet ſon frère, demeuroient toujours dans leur aſile. Sir Richard Wideville étoit caché : Edouard V. & ſon frère le Duc d'York reſtoient en priſon dans la tour, dont le gouvernement avoit été confié à Sir Richard Brackenbury, en la fidélité duquel Richard avoit une grande confiance. Cependant pour aſſurer ſon pouvoir par des alliances étrangères, & empêcher que ſes ennemis ne reçuſſent des ſecours du continent, il envoya Bernard de la Force en qualité d'Ambaſſadeur en Caſtille, afin de renouveller l'ancienne alliance avec Ferdinand & Iſabelle. Il nomma des Commiſſaires pour traiter avec la

XVII. Il envoye des Ambaſſadeurs en différents endroits du continent.

Richard III. An. 1483.

France, au ſujet de quelques infractions de la trève, la confirmer & la renouveller; donna de pleins pouvoirs à Thomas Hutton, pour prolonger celle qu'on avoit faite avec François II. Duc de Bretagne, & cet Ambaſſadeur reçut des inſtructions pour faire un nouveau traité avec ce Prince, & en obtenir qu'il lui livrât le Comte de Richemond.

Rymer.

XVIII. Mort des jeunes Princes dans la tour.

Après avoir pris toutes ces meſures, on prétend que Richard réſolut de faire mettre à mort ſes deux neveux dans la tour, & que pour éviter le ſoupçon d'avoir part à cette action, il fit un voyage en différents Comtés, ſous prétexte de réformer les abus qui s'étoient introduits dans l'adminiſtration de la juſtice. Il demeura quelque temps à Gloceſter, & affecta de favoriſer particulièrement cette place qui lui avoit donné ſon titre. Il étoit accompagné du Duc de Buckingham, qui jugeant que ſes ſervices n'avoient pas été ſuffiſamment récompenſés devint ſi arrogant, que le Roi crut néceſſaire d'humilier ſon orgueil. Lorſque des réſolutions de cette nature ſont une fois priſes, les occaſions ne

manquent jamais. Richard affecta de le traiter avec hauteur, & même de lui refuſer de légères faveurs qu'il eut occaſion de lui demander. A l'égard de ſes terres d'Héreford, que quelques Hiſtoriens prétendent avoir été l'objet de leur différent, il paroît par une conceſſion de Richard, rapportée dans Dugdale, que le Duc avoit alors reçu toutes les terres qu'il pouvoit raiſonnablement reclamer, comme appartenant à la famille dont il étoit deſcendu. Il eſt donc plus probable qu'il prit ombrage ſur quelque autre refus, ou quelque mépris mortifiant; demanda la permiſſion d'aller régler quelques affaires domeſtiques, & ſe retira mécontent dans ſon château de Brecknock. Après ſon départ, le Roi ſongea à l'éxécution du projet qu'il avoit formé, de faire périr ſes neveux dans la tour. Il avoit ſondé le Gouverneur Brakenbury à ce ſujet, mais il le trouva trop conſciencieux pour ſe charger d'un meurtre auſſi abominable, & il y employa Sir Jacques Tyrrel. Ce Gentilhomme avoit fait l'office d'aſſaſſin-général ſous le règne d'Edouard IV. avec le titre de Vice-

Richard III. An. 1483.

Richard III. An. 1483.

Conétable, en vertu d'une commiſſion qui lui donnoit pouvoir de prendre connoiſſance de tous les cas de trahiſon, & ſur la ſimple inſpection du fait, prononcer & faire éxécuter immédiatement ſes ſentences, ſans bruit, forme de procès, ni appel. Cette commiſſion meurtrière fut renouvellée par Richard, & Tyrrel après avoir reçu ſes inſtructions, s'introduiſit dans la tour, où l'on dit qu'il fit ôter la vie aux jeunes Princes, par le miniſtère de deux ſcélérats qui les étouffèrent dans leurs lits, & enterrèrent leurs corps ſous un eſcalier. Tel eſt le récit de Thomas Morus; mais on doit lire cet Hiſtorien avec précaution, parce qu'il compoſa ſon Ouvrage ſous le règne ſuivant, où tous les écrivains s'éforçoient de s'inſinuer dans la faveur de Henri, en noirciſſant le caractère de ſon prédéceſſeur. On rapporte à la vérité que Tyrrel confeſſa ce crime lorſqu'il fut arrêté pour trahiſon contre Henri, mais on ſait qu'il y a peu de foi à ajouter à des confeſſions extorquées. Il eſt certain que vers le même temps les jeunes Princes diſparurent, & ſous le règne

de Charles II. les ouvriers employés à réparer cette partie de la tour, trouvèrent les os d'un petit ſquelette humain, qui furent enterrés dans l'Abbaye de Weſtminſter, comme étant des reſtes de ces Princes infortunés. S'ils furent mis à mort dans ce temps, Richard le fit par un acte de pure barbarie, d'autant qu'il paroiſſoit ſolidement établi ſur le trône, que tout le Royaume étoit tranquille, que tous les partiſans des enfants d'Edouard avoient péri ou étoient hors d'état de lui nuire, & que ces enfants eux-mêmes avoient été déclarés illégitimes. Peut-être que le jeune Edouard qui étoit d'un tempéramment foible, mourut de chagrin & de la frayeur dont il parut exceſſivement frappé depuis le moment de ſa dépoſition, & que ſon frère le Duc d'York fut tranſporté au-delà de la mer, où il vêcut dans l'obſcurité, juſqu'au temps où il parut en qualité de Prétendant à la couronne d'Angleterre. Cependant cette conjecture eſt ſujette à de très fortes objections. Si Edouard étoit mort naturellement, Richard auroit trouvé ſon avantage à le faire connoître à

Richard III. An. 1483.

Richard III. An. 1483.

tout le Royaume, & auroit honoré ſon corps de magnifiques funérailles. Si le Duc d'York avoit été ſauvé en Flandres, ſa tante la Ducheſſe de Bourgogne l'auroit certainement reconnu pour ce qu'il étoit dès le commencement, afin qu'il n'y eût aucun doute ſur ſa naiſſance & ſa qualité par la ſuite, lorſqu'il ſe ſeroit préſenté quelque occaſion de faire valoir ſes droits. Enfin ſi nous faiſons attention au caractère ſanguinaire de Richard, & à la diſparition myſtérieuſe des jeunes Princes, nous ne pouvons le juſtifier de l'imputation dont ſa mémoire a été flétrie, malgré toutes les peines que s'eſt donné l'Auteur Buck pour rétablir ſa réputation. Cet Ecrivain, qu'on peut mettre à tous égards au rang de l'un des plus mépriſables Hiſtoriens, ſemble avoir entrepris le panégyrique de Richard, uniquement parce qu'un de ſes ancêtres étoit au ſervice de ce cruel tyran. Thomas Morus nous apprend que l'uſurpateur marqua la plus grande joye lorſque Tyrrel lui fit ſavoir que ſes ordres étoient éxécutés ſur les deux Princes, mais qu'il fut enſuite agité de toutes les furies

du remords : Qu'il lui arrivoit ſouvent de ſauter hors de ſon lit dans le plus grand trouble d'eſprit : Qu'il tournoit les yeux, ſe mordoit les lévres, mettoit la main ſur ſon épée, & faiſoit paroître dans toute ſa contenance & ſes actions les plus grande marques de terreur & de méfiance. Richard III. An. 1483.

XIX. Le fils de Richard eſt créé Prince de Galles.

On doit cependant convenir que le Roi dans ſon voyage adminiſtra la juſtice avec la plus grande impartialité, & que par une attention infatigable aux intérêts de la nation, il ſembloit vouloir expier le ſang qu'il avoit répandu pour ſe faire une route juſqu'au trône. De Gloceſter il paſſa à York, où il eut la ſatisfaction de recevoir Géoffroi de Saſiola, Ambaſſadeur d'Eſpagne, que Ferdinand & Iſabelle avoient envoyé pour renouveller l'ancienne alliance entre la Caſtille & l'Angleterre. Il eut tant de joye de ſe voir reconnu par cette Princeſſe, deſcendue de la Maiſon de Lancaſter, qu'il donna les plus grandes marques de diſtinction à l'Ambaſſadeur ; l'arma Chevalier ; écrivit des lettres remplies d'égards & d'affection à leurs Majeſtés Catho-

Richard III. An. 1483.

liques, & même à leurs Miniſtres. Pendant que Richard réſidoit à York, il fut couronné une ſeconde fois dans la Cathédrale de cette Ville, & ſon fils âgé ſeulement de dix ans, fut créé Prince de Galles avec les ſolemnités ordinaires. Ce fut alors que Richard apprit la mort de Louis XI. Roi de France, qui eut pour ſucceſſeur ſon fils unique Charles VIII. encore mineur, & ſous la tutelle de ſa ſœur Anne, femme de Pierre de Bourbon, Seigneur de Beaujeu; mais le Duc d'Orleans lui diſputa la régence en qualité de premier Prince du ſang, & cette conteſtation occaſionna tant de troubles à la Cour de France qu'on ne put renouveller ou confirmer la trève avec l'Angleterre, que Richard ſollicitoit vivement.

XX. Le Duc de Buckingham & Morton, Evêque d'Ely forment un complot en faveur du Comte de Richemond.

Pendant que le Roi jouiſſoit de cette ſatisfaction à York, le Duc de Buckingham élevoit contre lui une tempête, qui le menaçoit des plus grands revers. Ce Seigneur naturellement fier, impérieux & indiſcret, eut à peine été quelques jours à Brecknock, que ſon mécontentement & ſa haine contre Richard furent apperçus de ſon priſonnier, Morton

Morton Evêque d'Ely, Prélat d'une pénétration & d'une adreſſe ſingulières. Il avoit d'abord été zelé partiſan de la Maiſon de Lancaſter; mais cédant au torrent lors de l'acceſſion d'Edouard, ce Monarque l'avoit trouvé ſi profond dans les affaires, qu'il l'avoit nommé membre de ſon Conſeil. Cependant il avoit toujours conſervé une forte inclination pour le parti de Lancaſter; & lorſqu'il eut reconnu le reſſentiment de Buckingham, il s'inſinua dans ſa confiance, par le mépris qu'il marqua de Richard. Il le déteſtoit comme un tyran & un ſcélérat, qui, non content d'avoir verſé le meilleur ſang de la Nobleſſe & uſurpé le trône, avoit couronné tous ſes forfaits par le meurtre de deux Princes innocents. Buckingham dans les tranſports de ſa colère ne reſpiroit que vengeance contre ce monſtre de cruauté & d'ingratitude, & l'on dit que Morton lui conſeilla de reclamer la couronne en ſon propre nom, comme deſcendant d'Anne, fille de Thomas de Wodeſtoke, Comte de Gloceſter, & troiſième fils d'Edouard III. Le Duc prévoyant que s'il formoit cette en-

Richard III. An. 1483.

Richard III. An. 1483.

trepriſe, les amis de Henri, Comte de Richemond, ſe joindroient contre lui à la Maiſon d'York, ne voulut point ſuivre cet avis de l'Evêque, & préféra de ſe déclarer en faveur de ce Seigneur, qui étoit le véritable héritier de la Maiſon de Lancaſter. Son projet fut que Henri épouſeroit Eliſabeth, fille aînée d'Edouard IV. alliance qui réuniroit les deux Maiſons en ſa faveur. L'Evêque approuva cet expédient qu'il jugea conforme à la juſtice & propre à éteindre le feu des guerres civiles dont le Royaume avoit été ſi long-temps tourmenté, & qui avoient fait périr une grande quantité de ſujets. Henri, Comte de Richemond, étoit fils d'un Gallois, * ainſi que nous l'avons déja remarqué; mais ſa mère Marguerite étoit fille de Jean de Beaufort, Duc de Somerſet, ce qui le rendoit petit-fils

* On remarque à ce ſujet qu'il n'eſt pas même prouvé que ce Prince, qui devint Roi d'Angleterre deux ans après, fut d'extraction noble: C'eſt un des grands inconvénients des ſucceſſions par les femmes, qui font paſſer les titres & les biens des plus grandes familles à des enfants dont les pères peuvent être de la plus baſſe naiſſance.

de Jean de Gand, Duc de Lancaſter. Le père de Marguerite étoit mort ſans enfants mâles, & ſon jeune frère Edmond avoit ſuccedé à ſon titre; mais lui & ſa poſtérité avoient péri dans les guerres civiles. Marguerite & ſon fils étoient reſtés ſeuls de toutes les branchesde cette famille, & par conſéquent étoient les ſeuls héritiers de la Maiſon de Lancaſter. Cependant leur titre étoit ſujet à une objection très forte. Ils deſcendoient de Catherine Rouet, qui avoit été concubine de Jean de Gand, & quoique leurs enfants euſſent été déclarés légitimes par acte du Parlement, & habiles à hériter de leurs titres & biens, ils n'avoient pas le droit de prendre le nom de Plantagenet, & cet acte de légitimation n'avoit pas aſſez d'étendue pour les rendre capables de ſuccéder au trône. En ſuppoſant même que leur droit pût s'étendre auſſi loin, il leur auroit été difficile de ſoutenir la compétition avec les deſcendants du Duc de Lancaſter par ſon mariage légitimé, qui étoient au nombre de dix ou douze différents Princes & Princeſſes d'Eſpagne, de Portugal & d'Allemagne. Quoiqu'il en ſoit, ces der-

Richard III. An. 1483.

Richard III. An. 1483.

niers paroiſſoient exclus de la couronne dans l'opinion des Anglois, au lieu que le droit du Comte de Richemond avoit été tacitement reconnu par les efforts répétés d'Edouard IV. & de Richard pour ſe rendre maîtres de ſa perſonne. Si ce Seigneur n'avoit pas eu un auſſi grand crédit, & que ſes prétentions n'euſſent pas été appuyées par tous les amis de la Maiſon de Lancaſter, un homme auſſi ambitieux que l'étoit Buckingham auroit ſans doute agi plutôt pour ſoi-même. Il y a tout lieu de croire qu'il ſe conduiſit uniquement par des motifs de vengeance contre Richard, qu'il colora du prétexte le plus plauſible, & nous pouvons juger ſans hazarder de nous tromper qu'avec un caractère tel que le ſien, il ne ſe ſeroit pas engagé dans un projet auſſi dangereux, s'il n'avoit été guidé que par les principes d'une louable équité.

XXI. Il eſt approuvé de la Reine douairière.

Le Duc & le Prélat, après pluſieurs conférences, convinrent que toute l'eſpérance du ſuccès de cette entrepriſe dépendoit du mariage de Henri avec Eliſabeth, & qu'il falloit commencer par s'aſſurer de cette al-

liance, comme d'un préliminaire néceſſaire avant toutes autres meſures. Dans cette intention, ils réſolurent de communiquer leur projet à la vieille Comteſſe de Richemond, pour qu'elle fît ſavoir leur deſſein par la première occaſion à ſon fils, & qu'elle fît ſes efforts pour obtenir le conſentement de la Reine Douairière. L'Evêque étoit lié intimement avec Réginald Bray, l'un des domeſtiques de la Comteſſe, qu'il fit venir à Brecknock, où il lui fit part de leur ſecret, & cet homme entreprit d'engager ſa maîtreſſe dans leur projet. Auſſi-tôt qu'il fut parti pour ſe rendre auprès d'elle dans cette vue, l'Evêque demanda au Duc qu'il lui permît de retourner dans ſon Diocèſe; mais Buckingham ne voulut pas conſentir à lui accorder cette permiſſion, qui auroit pu donner des ſoupçons à Richard. Le Prélat trouva moyen de s'échaper & de paſſer en Flandres, d'où il écrivit au Duc pour s'excuſer, & l'encourager à pourſuivre ſon entrepriſe, l'aſſurant qu'il ſerviroit bien plus efficacement la cauſe commune au Continent qu'en Angleterre. Morton connoiſſoit la

Richard III. An. 1483.

Richard III. An. 1483.

chaleur & la précipitation de Buckingham, & craignoit de ſe trouver enveloppé dans quelques meſures inconſidérées qui auroient pu lui couter la vie avant que leur deſſein fut parvenu à un état de maturité, ce qui lui fit prendre le parti de la retraite. La Comteſſe de Richemond, informée de leur plan, envoya au Duc pour lui marquer ſon approbation & ſa reconnoiſſance, & l'aſſurer qu'elle ne perdroit point de temps à faire tous ſes efforts pour obtenir que la Reine Douairière conſentit au mariage projetté. Elle ne devoit pas douter de la réuſſite de cette négociation, d'autant que la Reine, toujours renfermée dans l'aſyle de Weſtminſter, pleuroit continuellement la mort prématurée de ſes deux fils, & ſe déchaînoit en imprécations contre leur cruel meurtrier. La Comteſſe employa ſon médecin nommé Louis, pour viſiter Eliſabeth, ſous prétexte de ſa profeſſion, & ce fut lui qui l'inſtruiſit du deſſein formé en faveur de ſes enfants contre le barbare uſurpateur, ce qu'elle apprit avec des tranſports de joye. Elle les aſſura que tous les amis de ſon mari ſe join-

droient au Comte de Richemond ; mais en même temps elle insista à demander que ce Seigneur s'engageât par serment à épouser sa fille Elisabeth, ou sa cadette Cécile, dans le cas où la première mourroit avant la consommation du mariage. Richard III. Ann. 1483.

XXII. Le Duc de Buckingham lève secrettement des troupes.

La bonne intelligence étant ainsi établie entre la Reine Douairière, la Comtesse de Richemond & le Duc de Buckingham, chacun d'eux en particulier songea à se former un nombre de partisans, & ils réussirent au-delà de leur attente. Par ses cruautés, Richard s'étoit rendu odieux à la Nation en général, & presque tous les partisans de la Maison d'York étoient irrités contre lui par rapport au meurtre des deux Princes. Tous ceux de la faction de Lancaster embrassèrent avec joye un projet qui tendoit à rétablir un Prince de cette Maison sur le trône d'Angleterre, & les gens modérés qui n'avoient en vue que le bien de leur pays, favorisoient un dessein dont le succès devoit mettre fin aux guerres civiles qui avoient si long-temps affligé le Royaume. Le Duc de Buckingham, comme chef de l'entreprise, employa

Richard III. An. 1483.

ſes amis dans le pays de Galles à engager ſécrettement des troupes pour être en état d'aſſembler tout à coup une armée, lorſqu'ils jugeroient qu'il ſeroit à propos de déclarer leur intention. En même temps il forma des liaiſons avec les Gentilshommes des Comtés de Dorſet, Devon & Cornouaille, qui promirent de lever des troupes, & de joindre le Comte de Richemond lorſqu'il feroit ſa deſcente. Le Duc avoit le même deſſein pendant que d'autres de ſes partiſans devoient exciter des révoltes en différents endroits du Royaume, pour obliger Richard à partager ſes forces, & l'empêcher de tourner toute ſon attention ſur le Comte. Le Marquis de Dorſet, qui avoit depuis peu quitté l'aſyle, ſon frère, Sir Richard Wideville, l'Evêque d'Exeter, ſon frère Sir Edouard Courtenay & pluſieurs autres perſonnes diſtinguées s'engagèrent dans cette aſſociation. La Comteſſe de Richemond envoya deux meſſages à ſon fils en Bretagne par différentes routes pour l'informer de la réſolution priſe en ſa faveur, & des conditions ſous leſquelles on l'invitoit à paſſer en Angleterre. Il réſidoit

alors à Vannes où il étoit reſté ſept ans dans une eſpèce de priſon honorable, ſuivant les conventions du Duc & d'Edouard IV. Richard III. An. 1483.

Si le Comte eut ſujet d'être ſatisfait des meſures que ſes amis d'Angleterre prenoient en ſa faveur, il étoit d'un autre côté aſſez embarraſſé à trouver les moyens de retourner convenablement dans ſon pays natal. Il n'ignoroit pas le traité fait entre Edouard IV. & le Duc de Bretagne pour le tenir priſonnier, & il ſavoit que Richard avoit déja fait des démarches auprès de ce Prince pour le même ſujet. Cependant il ne voulut point profiter de ce que la fortune lui offroit, ſans le concours du Duc, auquel il communiqua avec franchiſe toutes les circonſtances du projet, en lui demandant ſon amitié & ſon ſecours. Il le trouva très favorablement diſpoſé en faveur de cette entrepriſe, n'étant engagé par aucun traité avec Richard, dont il déteſtoit la tyrannie & le caractère barbare. De plus, il avoit quelques prétentions ſur le Comté de Richemond en Angleterre, que ſes ancêtres avoient poſſédé, & il eſpéroit le recouvrer ſi le Comte

XXIII. Le Duc de Bretagne promet de ſoutenir le Comte de Richemond.

Richard III. An. 1483.

montoit par ſon ſecours ſur le trône. On prétend que ce fut le premier article du traité qu'ils firent, en conſéquence duquel le Duc s'engagea à le ſoutenir de troupes & de vaiſſeaux. Henri s'étant ainſi aſſuré du Duc de Bretagne écrivit par un meſſage particulier à ſa mère & au Duc de Buckingham, pour les informer des progrès qu'il avoit faits auprès du Prince, & les avertir qu'ils ſe diſpoſaſſent à le recevoir au commencement d'Octobre. Ces nouvelles mirent les conſpirateurs en mouvement, & chacun ſe rendit au poſte qui lui étoit aſſigné, tant pour lever des troupes que pour exciter des ſoulèvements.

Hollingshed.

XXIV. Rupture ouverte entre le Roi & le Duc de Buckingham.

Malgré toutes leurs précautions, les meſures qu'ils prenoient ne purent être aſſez ſecrettes pour échaper à la vigilance de Richard, qui découvrit qu'il ſe formoit quelque complot contre lui, mais ſans pouvoir connoître de quel côté venoit l'orage. Il ſe rendit d'York au centre du Royaume, & donna des ordres de toutes parts afin que ſes troupes fuſſent prêtes à marcher au premier commandement. Ses ſoupçons tournèrent bientôt ſur le Duc de Buckingham qu'il

jugea auteur de ces mouvements, tant parce qu'il s'étoit retiré mécontent de la Cour, que parce qu'il étoit le seul Seigneur d'Angleterre qui eût assez de génie, de richesses & de crédit pour former & éxécuter une entreprise importante, & que de plus l'évasion de l'Evêque d'Ely portoit toutes les marques d'intelligence avec ce Seigneur. Alarmé par ses soupçons il manda au Duc de se rendre à la Cour, pour le consulter sur quelques affaires importantes, & Buckingham s'en excusa sous prétexte d'indisposition. Ce refus confirma le Roi de plus en plus dans ses conjonctures, & il insista pour qu'il vînt auprès de lui, par un ordre des plus pressants, où il lui déclaroit qu'il ne recevoit pas son excuse. Le Duc répondit alors ouvertement qu'il ne confieroit pas sa personne à son plus cruel ennemi, en qui il ne pouvoit ni ne vouloit mettre aucune confiance à l'avenir. Après cette déclaration il jugea bien qu'il n'avoit plus aucunes mesures à garder : assembla aussi-tôt ses troupes, & se mit en marche vers les provinces occidentales où le Comte de Richemond de-

Richard III. An. 1483.

Richard III. An. 1483.

voit deſcendre, dans l'eſpérance d'y être joint par le reſte des confédérés.

XXV. Le Duc eſt abandonné, trahi & mis à mort.

Quoique Richard fut très ſurpris de trouver le Duc ſi bien préparé, il avoit pris toutes ſes précautions avec tant de prudence, qu'il ſe trouva en état de mettre une armée ſur pied ſans perdre de temps. Il indiqua le rendez-vous à Leiceſter, réſolu d'aller au devant de l'ennemi, & de le combattre avant qu'il eût eu le temps de recevoir des ſecours. Il lui auroit été cependant difficile d'empêcher la jonction des confédérés, s'ils n'avoient été forcés de reſter ſéparés par un accident imprévu. Le Duc de Buckingham s'étoit avancé à grandes journées juſqu'aux bords de la Severne, dans l'intention de ſe joindre à ſes partiſans des Comtés de Devon & de Dorſet: mais il trouva la rivière tellement débordée que tout le pays voiſin en étoit inondé: enſorte que pendant ſix jours il ne put ni la traverſer, ni trouver de ſubſiſtance dans l'endroit où il étoit campé. Les Gallois qui l'accompagnoient, découragés par le manque de proviſions, l'abondance des pluies & les fatigues exceſſives auxquelles ils étoient ex-

poſés, ainſi que par l'inondation qu'ils regardoient comme un fâcheux préſage, ſe retirèrent dans leurs montagnes, malgré toutes ſes remontrances & les inſtances qu'il leur fit, & la déſertion fut ſi générale, qu'il ne lui demeura qu'un ſeul domeſtique. Dans cette facheuſe ſituation il ne lui reſtoit d'autre reſſource que celle de demeurer caché, juſqu'à ce qu'il fût en état de prendre de nouvelles meſures. Il ſe retira dans la maiſon d'un nommé Baniſter qui avoit été à ſon ſervice & devoit toute ſa fortune aux bontés du Duc & de ſon père. Richard informé de la diſperſion de ſes ennemis, fit publier auſſitôt une proclamation par laquelle il promettoit mille livres pour le prix de la tête de Buckingham. Baniſter fut aſſez ingrat & aſſez perfide pour trahir ſon maître & ſon bienfaiteur dans la vue de gagner cette ſomme. Il le découvrit au Shériff du Comté de Shrop, qui, avec une troupe de gens armés entoura la maiſon, & s'empara de l'infortuné Duc, déguiſé en payſan. Il fut conduit à Shrewsbury & demanda avec de vives inſtances de pouvoir parler au Roi;

Richard III, An. 1483.

Aſh. p. 6.

Richard III. An. 1483.

mais cette faveur lui fut refuſée, & Richard donna ordre de lui trancher la tête, ſans aucune forme de procès. * Ses amis qui attendoient ſon paſſage de la Severne, informés de la déſertion des troupes Galloiſes, ſe diſperſèrent auſſi-tôt. Quelques-uns ſe cachèrent dans les maiſons de leurs parents, d'autres ſe retirèrent dans des aſyles, mais la plus grande partie s'embarqua pour la Bretagne, & le Marquis de Dorſet fut de ce nombre.

XXVI. Le Comte de Richemond eſſaye de faire une deſcente en Angleterre.

Pendant que le Duc de Buckingham marchoit à ſa perte, Henri, Comte de Richemond qui croyoit ſes affaires d'Angleterre toujours favorables, mit à la voile de Saint-Malo à la fin d'Octobre, avec cinq mille

* On voit par cet éxemple, ainſi que par un grand nombre d'autres, la vérité de ce que dit M. de Monteſquieu dans l'Eſprit des Loix, *liv. II. chap. IV.* » Que les Anglois ont bien raiſon de conſerver leur » liberté, & que s'ils venoient à la perdre » ils ſeroient un des peuples les plus eſclaves de la terre. » Nouvelle preuve du défaut d'un Gouvernement qui ne péut tenir un juſte milieu entre les inconvénients inſéparables des Républiques, & les horreurs attachées au deſpotiſme.

hommes, embarqués dans quarante vaiſſeaux. Ils lui avoient été fournis par le Duc de Bretagne, mais une tempête diſperſa cette flotte, en jetta pluſieurs ſur les côtes de France & força les autres de relâcher dans le port d'où ils étoient partis. Celui qui portoit le Comte, après avoir échapé à la tempête arriva à Pool, dans le Comté de Dorſet, où il vit tout le rivage bordé d'hommes armés. Richemond ne voulut pas riſquer de deſcendre, & il envoya un meſſage pour connoître s'ils étoient amis ou ennemis. Le Commandant des troupes Angloiſes dit aux députés, qu'ils apartenoient au Duc de Buckingham, & qu'il les avoit envoyés pour recevoir le Comte de Richemond. Soit que Henri les reconnut pour la milice du pays, aſſemblée par les Officiers de Richard, ſoit qu'il eut pris le parti de ne deſcendre qu'avec les troupes qu'il avoit embarquées pour cette expédition, il demeura quelques jours à ranger la côte dans l'eſpérance d'être joint par ſa flotte. Ne voyant arriver aucun de ſes vaiſſeaux, il remit à la voile pour la Normandie, où il apprit le

Richard III. An. 1483.

Richard III. An. 1483.

malheur du Duc de Buckingham. Il retourna auſſi-tôt en Bretagne, & y trouva le Marquis de Dorſet & les autres réfugiés, qui le conſolèrent en quelque ſorte de ce contretemps, en l'aſſurant que Richard étoit haï univerſellement de ſes Sujets, & qu'ils ſe revolteroient contre lui à la première occaſion. Henri conçut un heureux préſage de ce rapport, & réſolut de faire une nouvelle entrepriſe avec la plus grande diligence, ſur les promeſſes que lui fit le Duc de Bretagne de lui continuer ſes ſecours. Cependant il jura ſolemnellement le jour de Noel dans la Cathédrale de Rennes d'épouſer la Princeſſe Eliſabeth, ou ſa ſœur Cecile, ſi l'ainée venoit à mourir, & auſſi-tôt qu'il eut fait ce ſerment, tous les Anglois qui étoient préſents, lui jurèrent fidélité, en qualité de Roi d'Angleterre.

XXVII. Affaires du Parlement.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient en Bretagne, Richard ſacrifioit un grand nombre de victimes à ſa vengeance, entre autres Sir Thomas de S. Leger, qui avoit épouſé Anne, propre ſœur du Roi & veuve du Duc d'Exéter. Pour que ces éxécutions ſe fiſſent avec plus de promptitude, & pour

éviter l'ennuyeuſe formalité des Loix, il revêtit Sir Ralph Ashton d'une commiſſion, pour remplir la place de Vice-Conétable, avec les mêmes prérogatives meurtrières dont Tyrrel avoit été précédemment pourvû. Cet Officier fit un voyage dans les Comtés ſeptentrionaux, qu'il remplit de ſang & de lamentations. Toutes les oppoſitions étant ainſi appaiſées, le Roi convoqua un Parlement, qui s'aſſembla au mois de Janvier, aucun des membres n'oſant contredire ſes volontés, on paſſa un acte qui déclaroit les enfants d'Edouard illégitimes, & confirmoit le prétendu droit, ainſi que l'élection irrégulière de Richard. Ils portèrent enſuite un bill d'attainder contre le Comte de Richemond, & tous ſes adhérents, dans leſquels on comprit tous ceux qui avoient eu part à la conſpiration de Buckingham, excepté la Comteſſe de Richemond contre laquelle on ne fit aucune information. Cependant Richard ordonna à ſon mari, le Lord Stanley de veiller éxactement ſur ſa conduite, & pour attacher encore plus fortement ce Seigneur à ſes intérêts, il le créa grand Conétable

Richard III. An. 1483.

Rymer. An. 1484.

Richard III. An. 1484.

d'Angleterre; avec autorité ſur Ashton, qui avoit alors rempli le ſervice dont il avoit été chargé.

XXVIII. Richard conclut un traité avec Pierre Landois, Miniſtre du Duc de Bretagne.

Richard croyoit avoir totalement diſſipé la conjuration par ces éxécutions, lorſque Hatton qu'il avoit envoyé en ambaſſade à la Cour de Bretagne lui apprit à ſon retour en Angleterre que le projet d'une invaſion ſubſiſtoit toujours: que le Duc avoit promis de continuer à ſoutenir le Comte. de Richemond, & que Henri & les réfugiés Anglois tenoient de fréquentes aſſemblées pour concerter ſur les meſures qu'il y avoit à prendre pour l'éxécution de ce projet. Quoique Richard ſe crut aſſez bien affermi en Angleterre, pour que perſonne n'oſât prendre les armes contre ſon gouvernement, il réſolut de ſe fortifier encore par des alliances étrangères. Il avoit déja renouvellé les traités avec l'Eſpagne & le Portugal, & il envoya alors des ambaſſadeurs à l'Archiduc Maximilien Gouverneur des Pays-bas pour ſon fils Philippe, qui par ſa mère deſcendoit, ainſi que les Rois de Caſtille & de Portugal de la maiſon de Lancaſter. L'ambaſſade avoit pour prétexte de

renouveller la trève de commerce entre la Flandre & l'Angleterre ; mais les Ambaſſadeurs avoient des inſtructions particulières, pour s'informer ſi cette Cour avoit ou non quelques deſſeins ſur la couronne d'Angleterre, ou ſi elle étoit engagée dans une alliance avec le prétendant. En même temps, Richard envoya des députés à la Cour de France pour confirmer & prolonger la trève avec ce Royaume. Voyant que le Duc de Bretagne ſoutenoit les intérêts du Comte de Richemond, il réſolut de faire les plus grands efforts pour le détacher de la cauſe de ce Seigneur, & il en trouva alors l'occaſion la plus favorable. Le Duc, vieux & infirme, étoit totalement gouverné par ſon tréſorier Pierre Landais, fils d'un tailleur, qui uſoit de ſon crédit avec tant d'inſolence, qu'il s'étoit attiré la haine de tous les Bretons. Dans le cours de la même année, la Nobleſſe avoit formé une aſſociation contre lui, & même entrepris de ſe ſaiſir de ſa perſonne dans le Palais du Duc ; mais leur complot manqua & le favori irrité les fit déclarer traitres & rebelles. Landais ſe voyant l'ob-

Richard III. An. 1484.

Act. pub.

Richard III. An. 1484.

jet de la haine univerſelle dans ſon propre pays, jugea qu'il lui étoit important de ſe fortifier par des ſecours étrangers, & dans cette vue il envoya des ambaſſadeurs à Richard, qui conſentit avec joye à ſes propoſitions. On conclut une trève entre l'Angleterre & la Bretagne; mais par un traité particulier, le Roi s'obligea de fournir au Duc mille archers pour la défenſe de ſon miniſtre, qui vraiſemblablement promit de livrer le Comte de Richemond entre les mains de Richard, ou au moins aſſura que le Duc ſon maître ne lui fourniroit plus aucun ſecours.

XXIX. Mort du Prince de Galles.

Cette affaire ayant été terminée à la ſatisfaction du Roi, il tourna ſon attention du côté de Jacques IV. Roi d'Ecoſſe qu'il croyoit favorable à Richemond, parce qu'il deſcendoit de la maiſon de Somerſet. Il fit une trève d'un an avec ce Prince, & un traité de mariage entre ſa niéce Anne, fille du Duc de Suffolk, & le Duc de Rothſay fils ainé du Monarque Ecoſſois. Le Prince de Galles, fils de Richard mourut vers le même temps, & il déclara héritier préſomptif de la couronne, le Comte

Rymer.

de Lincoln, frère de la jeune Anne, avec deſſein de faire ratifier cette déclaration par le Parlement. Outre ces précautions il envoya une ambaſſade d'obéiſſance au Pape Innocent VIII. qui venoit de ſuccéder à Sixte IV. dans la chaire Pontificale. Peu de temps après ces meſures prudentes, Charles VIII. fit demander un ſauf-conduit pour les Ambaſſadeurs qu'il vouloit envoyer à la Cour de Londres. Richard III. An. 1484.

XXX. Le Comte de Richemond ſe ſauve en France.

Pierre Landais, miniſtre du Duc de Bretagne, n'ayant pas beſoin des Archers qui lui avoient été promis par le traité, Richard reconnut qu'il n'en devoit rien attendre, à moins qu'il ne lui fit quelques autres avantages. Sous prétexte de prolonger la trève il entra dans une nouvelle négociation avec le Duc & ſon favori, & l'on rapporte qu'il fit des offres très conſidérables pour qu'on lui livrât Henri, ne pouvant avoir l'eſprit tranquille tant que ce Prince ſeroit vivant. Cependant le Duc dont l'âge étoit extrêmement avancé ne jouiſſoit plus de toute ſa raiſon, & Landais étoit pour ainſi dire le véritable Souverain en Bretagne, c'eſt pourquoi Richard

Richard III. An. 1484.

mettoit tous ſes ſoins à le gagner. On dit que le Roi d'Angleterre avoit accordé des lettres patentes pour retablir François II. Duc de Bretagne, dans le Comté de Richemond & dans toutes ſes dépendances : mais quant à ce qui concerne Landais, leurs conventions ne ſont pas venues à notre connoiſſance. Il eſt certain que Richard étoit fort libéral en promeſſes, mais le Miniſtre inſiſtoit pour obtenir plus de réalité. Avant la concluſion de leur traité, le Comte de Richemond fut informé de la négociation par Morton Evêque d'Ely, qui avoit appris par ſes eſpions à la Cour d'Angleterre que le Roi avoit fréquemment des conférences ſecrettes avec l'Evêque de Léon, Ambaſſadeur du Duc de Bretagne. Henri, allarmé de cette nouvelle, réſolut de ſe retirer en France, & dans cette vue obtint ſecrettement un paſſeport du Roi Charles. Il ne doutoit pas que Landais n'employât ſes émiſſaires à veiller ſur ſes actions, & il trouvoit par cette raiſon beaucoup de difficultés à éxécuter ſon deſſein. Le Duc de Bretagne étoit depuis peu revenu d'une léthargie pendant laquelle,

Argentré.

ſon Miniſtre avoit négocié avec Richard, & le Comte de Richemond envoya tous ſes amis Anglois & ceux de ſa ſuite pour faire compliment en ſon nom à ce Prince, ſur le rétabliſſement de ſa ſanté. Il jugea avec raiſon qu'on ne le ſoupçonneroit pas de ſonger à ſe retirer pendant qu'il avoit un ſi grand nombre d'ôtages à la Cour de Bretagne. Ce projet réuſſit ſuivant ſes deſirs : étant demeuré preſque ſeul à Vannes, il trouva le moyen de s'échapper déguiſé, accompagné de cinq perſonnes, quitta auſſi-tôt la grande route & traverſant tout le pays au travers des hayes & des ſentiers les moins pratiqués, il marcha ſans s'arrêter juſqu'à ce qu'il fût arrivé à Angers, Capitale de l'Anjou. Il auroit ſurement été arrêté, s'il n'avoit pas fait autant de diligence, car auſſi-tôt qu'on s'apperçut de ſon évaſion de Vannes, ceux qui étoient chargés de veiller ſur ſa conduite le pourſuivirent ſi vivement que lorſqu'ils arrivèrent ſur les frontières, il n'y avoit pas une heure qu'il étoit hors de la Bretagne. Le Duc informé que la crainte d'être trahi par Landais avoit occaſionné

Richard III. An. 1484.

Richard III. An. 1484.

ſa retraite, fut très irrité contre ſon favori, & permit à tous les Anglois qui étoient dans ſes Etats de joindre le Comte, auquel il fit faire des offres de ſervice. D'Angers, Henri paſſa à Langeais, où il fut reçu très favorablement à la Cour de Charles, quoiqu'elle fut alors partagée en différentes factions. Le Comte d'Oxford qui avoit été empriſonné dans le château de Ham en Picardie par les ordres d'Edouard IV. l'y joignit. Ce Seigneur, informé que le Comte de Richemond reclamoit la couronne d'Angleterre engagea le Gouverneur de cette fortereſſe à ſe déclarer pour lui, & ils allèrent le joindre enſemble à la Cour de France. L'acceſſion du Comte d'Oxford au parti de Henri lui étoit très avantageuſe, & pluſieurs autres Seigneurs d'Angleterre lui firent donner ſecrettement des aſſurances qu'il pouvoit compter ſur leurs ſervices, auſſi-tôt qu'ils trouveroient une occaſion favorable de ſe déclarer contre Richard. De ce nombre fut le Lord Stanley, qui avoit épouſé la mère du Comte, ce qui le rendoit tellement ſuſpect au Roi, qu'il ne put en obtenir la permiſſion

de

de ſe retirer à ſa maiſon de campagne, qu'en laiſſant à la Cour ſon fils par forme d'ôtage. Richard III. An. 1484.

XXXI. Richard fait des avances à la Reine douairière.

Richard fit des recherches ſi éxactes pour découvrir le plan du projet formé contre lui par ſes ennemis, qu'il en apprit enfin les principales circonſtances, qui étoit l'union de la Reine avec les partiſans de la maiſon de Lancaſter, au moyen du mariage de Henri & d'Eliſabeth. Frappé de cette nouvelle, il réſolut de prévenir une alliance qui renverſoit totalement ſon Gouvernement, & ne trouva pas de moyen plus efficace, que celui d'épouſer lui-même cette Princeſſe. Cette expédient auroit paru impratiquable à tout autre qu'à Richard, puiſqu'il y avoit trois obſtacles qui ſembloient inſurmontables, avant que ce mariage pût avoir ſon effet. Il falloit renvoyer ſa femme actuelle, obtenir le conſentement de la Reine Douairière dont il avoit fait tuer les frères & les fils, & porter le Pape à accorder une diſpenſe pour le mariage inceſtueux d'un oncle avec ſa nièce. Pour commencer à travailler à faire réuſſir cet étrange projet, il

Richard III. An. 1484.

envoya pluſieurs meſſages très gracieux à la Reine douairiére, pour lui faire connoître le déſir ardent qu'il avoit de vivre en bonne intelligence avec elle, juſqu'à ce qu'il put avoir occaſion de lui donner des preuves convaincantes de ſon amitié. Il reconnoiſſoit qu'elle avoit ſouffert un cruel traitement, & pour l'expier, il promettoit de lui aſſigner une penſion conſidérable pour ſa ſubſiſtance, de donner de trés grandes places à ſes deux frères, & de procurer des mariages avantageux à ſes filles. Il ne doutoit pas que ſes avances ne fuſſent ſuſpectes à la Reine, & il chargea ſes émiſſaires de lui faire entendre qu'elles étoient l'effet des troubles de ſa conſcience, agitée par le ſouvenir des maux qu'il avoit cauſés à ſa famille. Ils lui déclarèrent que ſon intention étoit d'élever Eliſabeth au trône, puiſque la mort l'avoit privé de ſon propre fils, & qu'il avoit deſſein de revoquer la déclaration qu'il avoit faite en faveur du Comte de Lincoln. L'autre partie de ſa promeſſe, touchant la ſureté de la Reine & de ſa famille, ainſi que de la pen-

sion qu'il lui vouloit assigner, il la confirma par un serment solemnel, dans une assemblée des Seigneurs spirituels & temporels. Richard III. An. 1484.

XXXII. Elle se laisse persuader de quitter son asile. Mort de la Reine Anne.

Ces promesses & ces protestations firent impression sur l'esprit de la Reine, très ennuyée de se voir enfermée dans cet asyle, & mal pourvue des besoins de la vie. Cette Princesse avoit la plus tendre affection pour ses frères, & elle prévoyoit qu'elle & ses filles ne pouvoient attendre que leur malheur & leur perte si elle irritoit le Roi en rejettant ses offres. Entraînée par ces réflexions, non seulement elle se rendit avec ces cinq filles à la Cour, où elle fut reçue très gracieusement, mais de plus elle écrivit à son frere, le Marquis de Dorset d'abandonner le Comte de Richemond, & de repasser en Angleterre, où il pouvoit compter sur la générosité de Richard. Le Marquis également foible & ambitieux, fut si agréablement flatté de l'espérance d'obtenir la faveur du Roi, qu'il se retira secrettement de Paris, dans le dessein de retourner en Angleterre; mais il fut poursuivi & ramené par les partisans de Henri, qui lui per-

Richard III. An. 1484.

ſuadèrent de demeurer en France & de s'attacher à ſa fortune. Richard ayant ainſi éxécuté la partie la plus difficile de ſon projet, commença à chercher les moyens de ſe délivrer de ſa femme, pour épouſer ſa nièce Eliſabeth : on ignore quels furent ceux dont il ſe ſervit, mais il eſt certain qu'elle ne ſurvécut que très peu au Prince de Galles. Si nous nous en rapportons à Buck, le chagrin que lui cauſa la perte de ce jeune Prince la conduiſit au tombeau, mais tous les autres Hiſtoriens prétendent que Richard la fit périr ou de mauvais traitemens ou de poiſon. Par ſa mort elle reçut le châtiment qu'elle avoit en quelque ſorte merité lorſqu'elle s'étoit jettée dans les bras du barbare qui avoit été le meurtrier de ſon premier mari, le Prince de Galles, fils de Henri VI. à Tewkesbury.

XXXIII. Richard veut gagner ſa niece Eliſabeth.

Le Roi marqua la plus grande affliction à la mort de la Reine Anne, qui fut enterrée avec grande pompe, mais malgré ſa douleur, elle étoit à peine dans le tombeau, qu'il fit des propoſitions de mariage à ſa niéce Eliſabeth. Elle reçut ſes avances avec horreur & le pria de ne ja-

mais lui parler de cette alliance. Il ne doutoit pas qu'il ne réuſſit à vaincre ſa repugnance, mais il remit l'éxécution de ce projet à un temps plus favorable, jugeant qu'il ſeroit contre la politique de forcer ſon inclination. Ce fut vers le même temps qu'il apprit la révolte du Gouverneur de Ham, & il donna ordre au Commandant de Calais de reduire cette place ſous ſon obéiſſance, ce qui fut ſi promptement éxécuté, que le Comte d'Oxford qui mareha à ſon ſecours, ne put arriver aſſez promptement pour l'empêcher de ſe rendre par capitulation, & la Garniſon joignit le Comte de Richemond. Le Roi d'Angleterre avoit fait équiper une eſcadre pour s'oppoſer à la deſcente de Henri, mais ayant renouvellé la trève avec la Bretagne pour ſept ans, & voyant que la France marquoit peu d'ardeur à ſoutenir ſon ennemi, il jugea que cette dépenſe étoit abſolument inutile, & ordonna de la déſarmer au commencement de l'hiver.

Richard III. An. 1484.

Hall.

Hollingshed.

An. 1485.

XXXIV. Henri Comte de Richemond ſe diſ-

Le Comte de Richemond qui déſiroit ardemment de profiter de cette occaſion, ſollicita auprès du Miniſtre

Richard III. An. 1484.

François pour avoir du ſecours, avec de ſi preſſantes inſtances, qu'on réſolut de lui accorder ſa demande. Ce n'eſt pas que les François eſpéraſſent que ſon entrepriſe fut ſuivie du ſuccès; mais ils jugèrent que l'intérêt de leur pays demandoit qu'ils favoriſaſſent les troubles en Angleterre. En conſéquence ils s'engagèrent à lui fournir un ſecours de douze mille hommes, avec des vaiſſeaux pour les tranſporter, & même à lui avancer une ſomme d'argent; ils demandèrent qu'il laiſſât des ôtages en France, pour ſureté qu'il rempliroit les conditions auſquelles il s'étoit engagé. Le Comte qui avoit très peu de confiance au Marquis de Dorſet, ſaiſit avec joye cette occaſion de le laiſſer à Paris, & ſans perdre de temps il ſe rendit à Rouen, où les troupes avoient ordre de s'aſſembler. Il y apprit les fâcheuſes nouvelles de la mort de la Reine, que Richard vouloit épouſer ſa niéce Eliſabeth, & donner Cécile à un de ſes favoris. Il aſſembla un conſeil de ſes amis, pour délibérer ſur ce qu'il devoit faire, & ils lui conſeillèrent de prendre pour femme la ſœur de Sir Tho-

poſe à paſſer en Angleterre.

Phil. de Com.

mas Herbert, Chevalier très puiſſant dans le pays de Galles, dont le crédit ſeroit d'un très grand avantage à ſon parti. Henri gouta cet avis & fit partir un député pour aller faire cette propoſition à Herbert, mais les paſſages étoient ſi bien gardés, qu'il ne put éxécuter ſa commiſſion. Ce contretemps fut très heureux pour le Comte de Richemond qui, par cette alliance, auroit vraiſemblablement perdu l'appui de toute la famille d'Edouard & de leurs partiſans, qui ſoutenoient ſa cauſe uniquement dans l'eſpérance de réunir les maiſons d'York & de Lancaſter par ſon mariage avec la Princeſſe Eliſabeth. Henri, peu de jours après ſon arrivée à Rouen, reçut des lettres d'Angleterre, par leſquelles on l'invitoit à deſcendre dans le pays de Galles, où le peuple étoit prêt à prendre les armes en ſa faveur, & où il trouveroit de très groſſes ſommes d'argent raſſemblées pour ſon ſervice. On l'aſſuroit en même temps que tout le Royaume étoit mécontent de la conduite & du caractère de Richard, & que le temps étoit d'autant plus favorable pour une deſcente, que le Tyran

Richard III. An. 1485.

Richard III. An. 1485.

n'avoit fait aucuns préparatifs pour s'y oppoſer.

XXXV. Il deſcend à Milford dans le pays de Galles.

Encouragé par ces avis, le Comte preſſa ſon départ ; s'embarqua avec ſes troupes à Harfleur le dernier jour de Juillet, & arriva le ſix Août au port de Milford, dans le pays de Galles. Le lendemain il ſe rendit à Haverford, où il fut reçu au milieu des acclamations des habitants, & envoya auſſi-tôt un exprès à ſa mère pour lui apprendre ſon arrivée & le deſſein qu'il avoit de marcher à Londres. Enſuite il fit avertir ſes amis de le joindre ſur la route, & partit pour Shrewsbury, où il avoit intention de paſſer la Séverne. Richard informé de ſa deſcente ordonna à Sir Thomas Herbert de raſſembler les milices du pays de Galles, & d'arrêter les progrès du Comte, juſqu'à ce qu'il fût lui-même en état de marcher contre lui ; mais Herbert déja gagné par les amis de Henri, le laiſſa paſſer ſans aucune oppoſition. Il fut joint en route par Sir Rees-ap-Thomas, le plus puiſſant particulier du pays de Galles, & par un grand nombre de Gentilshommes de la Province : enſorte que ſon armée augmentant con-

tinuellement, il arriva en peu de jours à Shrewsbury, où il entra ſans trouver aucune réſiſtance. Cependant le Lord Stanley, & ſon frère Sir William avoient levé un corps de cinq mille hommes, ſous prétexte de ſervir Richard, & s'étoient avancés juſqu'à Litchfield, comme ſi leur deſſein eut été de s'oppoſer à Henri; mais Sir William dans une entrevue ſecrete avec ce Prince l'aſſura du ſecours de ſon frère, auſſi tôt qu'il pourroit ſe déclarer ſans danger pour ſon fils le Lord Strange, que le Tyran avoit retenu pour ôtage. Richard III. An. 1485. *Hollingshed.*

XXXVI. Il rencontre le Roi Richard à Boſworth.

Cependant Richard avoit aſſemblé ſes troupes à Nottingham, & informé du deſſein que le Comte avoit de marcher à Londres, il réſolut de lui livrer bataille en route, & dans cette vue il fit camper ſon armée entre Leiceſter & Coventry. Henri s'étoit avancé juſqu'à Litchfield dont le Lord Stanley s'étoit retiré à ſon approche pour prendre poſte à Atherſtone. Le Comte de concert avec les deux frères continua de marcher vers Leiceſter où il ſe propoſoit de hazarder une bataille déciſive. Etant près de Tamworth, il demeura derrière ſon

Richard III. An. 1485.

armée, & plongé dans ſes reflexions il perdit ſa route, enſorte qu'il fut obligé de paſſer la nuit dans un village ſans oſer demander le chemin, crainte d'être découvert & de tomber entre les mains de ſes ennemis. Il réjoignit le matin ſon armée à Tamworth, où trouvant ſes amis exceſſivement allarmés de ſon abſence, il leur dit qu'il étoit reſté pour conférer avec quelques Seigneurs qui avoient des raiſons pour ne pas encore ſe déclarer ouvertement en ſa faveur. Le même jour il viſita ſecrettement le Lord Stanley à Atherſtone, & le lendemain étant informé que Richard avoit décampé de Leiceſter pour lui livrer bataille, il réſolut de lui épargner la moitié du chemin. Le vingt-deux Août, les deux armées ſe trouvèrent en préſence à Boſworth qui eſt devenu fameux dans l'hiſtoire par le combat qui termina la diſpute entre les maiſons d'York & de Lancaſter. L'armée de Richard étoit compoſée de douze mille hommes bien équippés: il avoit donné le commandement de l'avant-garde au Duc de Norfolk, & s'étoit placé lui-même au centre, la couronne en tête, ſoit com-

me une marque de diſtinction, ſoit pour défier ſon adverſaire. Le Comte de Richemond rangea ſes troupes au nombre de cinq mille hommes, mal armés, ſur deux lignes : donna le commandement de la première au Comte d'Oxford, & prit celui de la ſeconde. Le Lord Stanley, qui avoit quitté Atherſtone ſe forma dans un terrein qui faiſoit face à l'eſpace qui étoit entre les deux armées, & ſon frère, à la tête de deux mille hommes prit poſte de l'autre côté vis-à-vis de lui. Richard ſoupçonnant le deſſein de Stanley lui ordonna de joindre ſon armée, & ſur la réponſe équivoque que fit ce Seigneur, il auroit fait mettre ſon fils à mort, s'il n'en avoit été détourné par les repréſentations de ſes Généraux, qui lui firent remarquer que cette action, ſans être d'aucun avantage pour ſa cauſe porteroit infailliblement le Lord Stanley & ſon frère à ſe joindre à ſes ennemis, au lieu que leur intention pouvoit être de demeurer neutres & de ſe déclarer pour le vainqueur. Ces remontrances gagnèrent Richard, mais il fit une faute irréparable en laiſſant aux deux fréres la liberté d'agir com-

Richard III. An. 1485.

More.

Buck.

Richard III. An. 1485.

me ils le jugeroient à propos. Son armée étoit égale en nombre à celles de Henri & de Stanley jointes enſemble, & il auroit du placer deux corps de troupes pour les oppoſer aux deux frères, avec ordre de les attaquer s'ils eſſayoient de ſe joindre à l'ennemi, pendant que lui-même à la tête du reſte de ſon armée engageroit le combat contre Henri.

XXXVII. Le Comte de Richemond remporte une victoire complette.

Lorſque les deux chefs eurent harangué leurs ſoldats, le Comte de Richemond fit un mouvement vers la gauche, pour éviter un marais qui ſéparoit les deux armées, & cette démarche faite à propos, non-ſeulement mit ſon aîle droite en ſureté, mais elle lui donna encore un autre avantage, en ce qu'elle mit le Soleil derrière lui, au lieu qu'il donnoit dans les yeux de l'armée ennemie. Richard le voyant approcher, fit ſonner les trompettes, & le combat commença par une décharge générale de flêches, après quoi l'armée du Roi marcha à la charge. Le Lord Stanley qui remarqua que le Duc de Norfolk étendoit ſa ligne ſur la gauche pour envelopper l'ennemi, ſe joignit auſſi-tôt à l'aîle droite du

Comte de Richemond, afin de soutenir son attaque, & Norfolk les voyant joints, fit halte pour serrer ses files trop ouvertes par rapport à l'étendue de la ligne. Les forces étant alors à peu près égales, le combat se renouvella, mais non avec autant d'ardeur d'un côté que de l'autre. Les troupes du Roi sembloient n'agir qu'avec répugnance, & furent vraisemblablement découragées par la conduite des deux Stanley, craignant toujours que d'autres ne suivissent leur exemple dans la chaleur du combat. En même temps le Comte d'Oxford les chargea avec tant d'impétuosité, que leur courage en fut encore plus abattu, & que leurs cœurs refusèrent de les soutenir. Richard pour les animer de sa présence & de son exemple, s'avança au front de la bataille, & voyant son compétiteur qui avoit quitté la seconde ligne dans le même dessein, il mit sa lance en arrêt, & piquant son cheval, courut sur lui avec tant de fureur, qu'il tua son Porte-étendard Sir Guillaume Brandon, père de Charles Brandon, depuis Duc de Suffolk, & renversa Sir Jean

Richard III. An. 1485.

Richard III. An. 1485.

Chesney, Officier distingué par sa force & par son courage. Henri, quoiqu'il ne parut pas fort satisfait de combattre homme à homme contre un semblable antagoniste, marcha cependant à sa rencontre & le reçut l'épée à la main, jusqu'à ce qu'ils fussent séparés par les soldats qui se jettèrent entre deux. Pendant que Richard faisoit des efforts prodigieux contre la personne de son adversaire, Sir Guillaume Stanley se déclara pour Richemond, attaqua les Royalistes en flanc, & poussa leur aîle droite sur le centre que ce choc mit dans un tel désordre, qu'ils commencèrent à prendre précipitamment la fuite, pendant que le Comte de Northumberland qui commandoit un corps séparé demeura dans l'inaction, & refusa d'agir contre l'ennemi. Richard voyant que tous les efforts qu'il faisoit pour rallier ses troupes étoient inutiles, & qu'elles étoient dans la plus grande confusion ; soit qu'il ne voulut pas survivre à sa défaite, soit qu'il craignit de tomber vivant entre les mains des ennemis, s'élança dans le plus épais de la bataille où il combattit en desespéré,

Enfin il fut accablé par le nombre, & tomba mort au milieu de ceux qu'il avoit tués. Quoique l'action eut duré environ deux heures, en y comprenant le temps de la pourſuite, il n'y eut pas du côté des Royaliſtes plus de mille hommes tués, d'autant que la plus grande partie prirent la fuite ſans combattre. Le Comte ne perdit qu'environ cent hommes, dont Sir Guillaume Brandon fut le plus diſtingué. Du côté des vaincus, outre Richard, le Duc de Norfolk (*a*) perdit la vie, ainſi que le Lord Ferrers de Chartley, Sir Richard Radcliffe, & Sir Robert Brackenbury. Le Comte de Surrey, fils du Duc de Norfolk, fut fait priſonnier & conduit à la tour de Londres; mais il fut remis peu de temps après en liberté. Le Comte de Northumberland, ainſi que pluſieurs partiſans de Richard furent reçus en grace, & d'autres eurent le bonheur d'échaper; mais Catesby, cet infâme mi-

Richard III. An. 1485.

(*a*) On mit le Diſtique ſuivant ſur la porte de la maiſon où logeoit le Duc de Norfolk à Leiceſter. Ceſſe petit Norfolk d'être ſi haut & ſi fier; car de par tous les Di..... ton maître eſt vendu & le prix en eſt payé.

Richard III. An. 1485.

niſtre & confident du tyran, qui avoit trahi Haſtings avec tant de perfidie, tomba entre les mains du vainqueur, & fut éxécuté deux jours après à Leiceſter, ainſi que quelques autres ſcélérats qui s'étoient dévoués au ſervice de Richard. Le combat fini, le Comte de Richemond ſe jetta à genoux ſur le champ de bataille, pour rendre graces au Tout-puiſſant de la bénédiction qu'il avoit accordée à ſes armes, après quoi il monta ſur une éminence: marqua à ſes ſoldats combien il étoit ſatisfait de leur conduite courageuſe, & promit de les récompenſer chacun ſuivant ce qu'il avoit mérité. La couronne de Richard fut trouvée entre les dépouilles ſur le champ de bataille, & le Lord Stanley la plaça ſur la tête de Henri, qui fut proclamé Roi par toute l'armée, & de ce moment il en prit le titre. Le corps de Richard fut trouvé dépouillé, couvert de bleſſures, de pouſſière & de ſang: on le mit ſur un cheval, les bras pendans d'un côté & les jambes de l'autre, & on le conduiſit à Leiceſter, où après avoir reſté expoſé deux jours, & avoir été traité avec les

Hollingshed. Hall. Buck.

dernières indignités, il fut enterré sans pompe dans l'Eglise Abbatiale; cependant Henri, par respect pour sa famille, lui fit élever une tombe. Richard III. An. 1485.

XXXVIII. Son portrait.

Ainsi périt Richard III. le plus cruel & le plus inflexible tyran qui eut encore monté sur le trône d'Angleterre. Il paroît n'avoir jamais ressenti les douces émotions naturelles au cœur humain, & avoir été entièrement dépourvû de tout sentiment social. Sa passion dominante étoit l'ambition, & pour la satisfaire il fouloit aux pieds toutes les Loix divines & humaines; mais cette ardeur de dominer n'étoit accompagnée d'aucune marque de générosité, ni d'aucun desir de se rendre agréable à ses compatriotes. Cette ambition étoit celle d'un sauvage & non d'un Prince. (*b*) Il fut un être soli-

(*b*) On le nommoit souvent le Sanglier: & l'on comprit dans un couplet de chanson satirique, fréquemment répété pendant qu'il vivoit, ce Prince & ses trois favoris, Catesby, Radcliffe, & Louvel.

Le Chat, le Rat, & Louvel le chien
Gouvernent toute l'Angleterre sous le Sanglier.

Richard ne laissa qu'un fils naturel très-jeune, qu'il avoit nommé Gouverneur de

Richard III. An. 1485.

taire, totalement ſéparé du reſte de l'Univers, & incapable de gouter cette ſatisfaction qui naît de l'amitié particulière & d'une ſocieté déſintéreſſée. On ne peut cependant diſconvenir que depuis ſon acceſſion au trône, ſon adminiſtration ne fut conduite en général ſuivant les règles de la juſtice : Qu'il ne fit des loix avantageuſes, & de ſages règlements, enſorte que ſi ſon règne avoit duré il auroit pû être un excellent Roi pour la nation Angloiſe. Il poſſédoit une ſolidité de jugement peu commune, un grand fond d'éloquence naturelle, la pénétration la plus perçante, & un courage qu'aucun danger ne pouvoit ébranler. Silentieux & réſervé, il ſavoit diſſimuler ſi parfaitement qu'il étoit abſolument impoſſible de le pénétrer lorſqu'il vouloit cacher ſes deſſeins. Sa taille étoit petite, ſon aſpect ſombre, ſévère & menaçant : un de ſes bras étoit deſſéché, & il avoit une épaule plus haute l'une que l'autre ; difformité qui lui fit donner l'épithète de boſſu.

Calais, de Guiſnes, & de toutes les frontières de Picardie appartenantes à la couronne d'Angleterre.

Richard III. fut le dernier de la race d'Anjou, ſurnommée Plantagenet, qui avoit poſſédé la couronne d'Angleterre trois cents trente ans : mais il n'étoit pas le dernier mâle de cette famille en Angleterre, puiſque le Comte de Warwick, fils de ſon frère Clarence vivoit encore, unique branche de cette nombreuſe poſtérité d'Edouard III qui avoit été preſque totalement anéantie dans la guerre civile : guerre qui avoit ravagé l'Angleterre pendant trente ans, & qui fut terminée par la bataille de Boſworth, après avoir couté la vie à plus de cent mille Anglois, du nombre deſquels furent un grand nombre de Princes des maiſons d'York & de Lancaſter.

Richard III. An. 1485.

ETAT DE L'EGLISE,

Depuis la mort D'EDOUARD III. juſqu'à l'union des deux Maiſons d'York & de Lancaſter.

CHAPITRE VIII.

§. I. *Wiclef eſt ſommé de comparoître devant un Concile.* §. II. *Guillaume Courteney ſuccède à l'Archevêché de Cantorbéry.* §. III. *Propoſitions de Wiclef condamnées comme hérétiques. Ses partiſans ſont pourſuivis.* §. IV. *Meſures priſes par le Gouvernement contre les entrepriſes de la puiſſance Papale.* §. V. *L'Archevêque de Cantorbéry eſt accuſé par les Communes.* §. VI. *Adreſſe des Lollards au Parlement.* §. VII. *Diſpute entre l'Archevêque Arundel & l'Univerſité d'Oxford.* §. VIII. *Le Pape fait quelques tranſlations d'Evêques Anglois.* §. IX. *Projet d'un Concile général.* §. X. *Pourſuites contre les Lollards.* §. XI. *L'Archevêque Arundel s'oppoſe aux progrès de la doc-*

trine de Wiclef. §. XII. *Concile de Piſe. Benoît & Grégoire ſont condamnés comme ſchiſmatiques.* §. XIII. *Diſputes ſur la viſite entre l'Archevêque Arundel & l'Univerſité d'Oxford.* §. XIV. *Procès de Sir Jean Oldcaſtle.* §. XV. *Le Concile de Conſtance déclare le Siège de Rome vacant.* §. XVI. *On procède contre Jean Hus & Jérôme de Prague. Martin V. eſt élu Pape.* §. XVII. *Pourſuites en Angleterre contre les hérétiques.* §. XVIII. *Conſtitutions de l'Archevêque Chicheley.* §. XIX. *Luxe des Bénédictins.* §. XX. *Chicheley s'oppoſe aux entrepriſes du Pape qui le perſécute.* §. XXI *Convocation du Concile de Baſle.* §. XXII. *Différent entre le Concile & le Pape Eugène.* §. XXIII. *La convocation en Angleterre préſente une pétition au Roi contre le ſtatut de* Præmunire. §. XXIV. *Le Duc de Savoye eſt élu Pape par le Concile de Baſle.* §. XXV. *Le ſchiſme eſt terminé par un accommodement.* §. XXVI. *Réſolution du Clergé Anglois contre les entrepriſes du Pape.* §. XXVII. *Hiſtoire de Peacock Evêque de Chicheſter.* §. XXVIII. *Le Pape*

érige les Evêchés de Saint-André & de Glaſgow en Archevêchés. §. XXIX. *Coup d'œil ſur quelques perſonnes remarquables.*

ETAT de l'Egliſe.

WICLEF avoit fait un ſi grand nombre de Proſélytes, que l'Egliſe, quoiqu'alarmée des progrès de ſa doctrine, ne put cependant pouſſer les choſes à l'extrémité avec l'Auteur. Non-ſeulement il avoit acquis une très grande popularité, mais il étoit encore particulièrement protegé du Duc de Lancaſter & du Lord Piercy, qui étoient alors à la tête de toute l'adminiſtration. Le Pape Grégoire XI. envoya une bulle à l'Univerſité d'Oxford, par laquelle il ſe plaignoit de ce que ce corps favoriſoit la doctrine de Wiclef, & une autre aux Evêques, pour leur ordonner d'éxaminer & de condamner les opinions de cet hérétique. En conſéquence il fut ſommé de comparoître dans un Concile à Lambeth, où il expliqua aſſez mal trois de ſes principales propoſitions qui offenſoient grièvement le Clergé. Elles portoient, que le pouvoir de dominer leur avoit été accordé par grace; que la puiſſance

I. Wiclef eſt ſommé de comparoître dans un Concile.

An. 1377.

temporelle pouvoit saisir le patrimoine de l'Eglise; & que les ecclésiastiques ne devoient point être revêtus des pouvoirs coërcitifs. Pendant que le Concile étoit occupé de ses délibérations, Louis Clifford, homme de distinction, entra dans l'assemblée & leur défendit avec hauteur de procéder à aucune censure contre Wiclef. Il étoit suivi d'un grand nombre de partisans de la réforme, ensorte que les Evêques crurent devoir se conduire avec modération, & renvoyèrent l'accusé, après lui avoir enjoint de garder le silence. Il n'eut aucun égard à cette injonction, & sa doctrine continua à s'étendre sous la protection de Jean, Duc de Lancaster. *Walsingham*

ETAT de l'Eglise.

A la mort de Grégoire XI. il y eut une compétition pour la Papauté entre Urbain VI. & Clément VII. qui avoient été élus par différentes factions de Cardinaux, ce qui forma un schisme dans l'Eglise. Le Roi de France se déclara pour Clément, & le Clergé d'Angleterre reconnut Urbain. Dans le Parlement qui précéda ce schisme, on fit un statut en faveur des membres du Clergé, pour leur donner pouvoir de poursuivre par

II. Guillaume Courtney succède à l'Archevêché de Cantorbéry.

ETAT de l'Egliſe.

l'action de délit les pourvoyeurs qui leur cauſeroient quelque trouble, & de ſe faire adjuger le triple du dommage à eux cauſé; les éxempter d'accuſations & d'empriſonnement pour toutes les cauſes qu'ils auroient jugées dans les cours ſpirituelles, & aſſujettir tant à la priſon, qu'au payement des dommages tout Miniſtre du Roi, ou autre perſonne qui arrêteroit ou interromproit quelque eccléſiaſtique dans l'exercice de ſes fonctions. Nous avons rapporté dans l'hiſtoire civile le ſtatut paſſé par le Parlement à Weſtminſter contre les proviſions du Pape, & on y joignit une clauſe pour défendre à tout Anglois d'affermer le bénéfice d'un étranger ſans une permiſſion particulière du Roi. Vers le même temps, Guillaume Courtenay ſuccéda à l'Archevêché de Cantorbéry, & célébra le mariage du Roi, ſans avoir reçu le Pallium de Rome, qu'il regardoit uniquement comme un cérémonial qui ne devoit point influer ſur les droits attachés à ſes fonctions de Métropolitain.

III. Propoſitions de Wiclef condam-

Dans le cours de la même année on produiſit de nouveaux griefs contre Wiclef & ſes adhérents, particulièrement

lièrement contre Nicolas Repyngdon, dont les ouvrages furent censurés par un Concile, ainsi que quelques propositions de Wiclef. Leur doctrine fut aussi embrassée par Philippe Repyngdon, Docteur en Théologie, & Jean Ashton, l'un & l'autre de l'Université d'Oxford. On donnoit indifféremment le nom de Lollards à tous les partisans de Wiclef, aux prosélytes d'un ouvrier nommé Smith, & à ceux d'un Prêtre nommé Guillaume de Swindurby, quoique ces deux derniers eussent des opinions particulières, sans paroître avoir aucune correspondance avec Wiclef. Guillaume de Berton, Chancelier de l'Université avoit déja censuré quelques-unes de ces propositions comme erronées, contraires aux décisions de l'Eglise & à la foi Catholique; mais Guillaume Courtney, Archevêque de Cantorbéry, assembla alors sept Prélats ses suffragants, quatorze Docteurs en Droit Civil & en Droit Canon, avec dix-sept Docteurs & six Bacheliers en Théologie, & ils condamnèrent comme hérétiques les propositions suivantes. La substance du pain & du vin demeure dans le Sacrement après

ETAT de l'Eglise.

nées comme hérétiques. Ses partisans sont poursuivis.

An. 1382.

ETAT de l'Egliſe.

Khnygton.

la conſécration : Les accidents ne demeurent pas ſans leur ſujet après la conſécration dans le Sacrement : Le Chriſt n'eſt pas identicalement & corporellement préſent dans le Sacrement de l'autel : Un Evêque ou un Prêtre en péché mortel ne peut ni ordonner, ni conſacrer, ni baptiſer : On ne trouve dans l'Evangile aucun fondement qui nous porte à croire que le Chriſt ait inſtitué la Meſſe. Dieu eſt obligé d'obéir au Diable : Si le Pape eſt de mauvaiſes mœurs, il eſt un membre du Diable, il n'a aucune autorité ſur les fidéles, ni aucune autre commiſſion que celle de l'Empereur. Depuis la mort d'Urbain VI. perſonne ne doit être tenu pour Pape ; mais les Chrétiens doivent vivre dans l'indépendance, ainſi que l'Egliſe Grecque. Les Eccléſiaſtiques ne doivent point avoir de poſſeſſions temporelles : enfin la confeſſion auriculaire eſt inutile & ſuperſtitieuſe. Héreford, Répyngdon & Ashton, partiſans de Wiclef furent obligés de rétracter ces propoſitions, & l'Archevêque ordonna à tous ſes Suffragants d'empêcher qu'elles ne fuſſent enſeignées dans leurs diocèſes reſpectifs. Le treize

Juillet le Roi envoya un Writ au Chancellier & aux procteurs de l'Univerſité d'Oxford, pour qu'ils chaſſaſſent tous les gradués ſuſpects de favoriſer ces opinions, à moins qu'ils ne ſe juſtifiaſſent pardevant l'Archevêque de Cantorbéry. Il fut auſſi ordonné de faire une recherche de tous les livres compoſés par Wiclef & Héreford & de les remettre ſans aucune altération à l'Archevêque. Cet ordre fut éxécuté par le Docteur Rigge, qui étoit alors Chancellier, quoiqu'il fut lui-même ſoupçonné de favoriſer Wiclef. Cependant on ne fit aucune violence à la perſonne de ce réformateur, qui vivoit tranquillement dans ſon bénéfice de Lutterworth, au Comté de Leiceſter, où il mourut quelque temps après de paraliſie. Les Lollards furent très peu troublés dans la ſuite de ce règne, excepté qu'on publia quelques Writs pour ſaiſir leurs livres, diſperſer leurs conventicules, & empriſonner leurs Prédicants.

ETAT de l'Egliſe.

Rymer.

IV. Meſures priſes par le Gouvernement contre

Le gouvernement paroiſſoit alors porter la plus grande attention à s'oppoſer aux entrepriſes de la Cour de Rome, car le Roi obligea le Col-

ETAT de l'Egliſe.

les entrepriſes de la puiſſance Papale.

An. 1388.

lecteur du Pape de prêter ſerment qu'il ſeroit fidelle au Roi & à la couronne : qu'il ne feroit rien de contraire à la prérogative royale, ni aux Loix du Royaume ; qu'il ne publieroit aucunes lettres du Pape ſans la permiſſion du Conſeil de Sa Majeſté : qu'il ne tranſporteroit ni argent monnoyé ni autre hors du Royaume, & n'y introduiroit aucunes nouvelles coutumes ſans la connoiſſance & une permiſſion particulière du Roi. Dans le même temps, le Monarque adreſſa un Writ à l'Archevêque de Cantorbéry, dans lequel il lui repréſentoit ſon devoir pour prévenir toutes les impoſitions illégales ſur les Sujets, l'informoit des éxactions de Rome, & de la réſolution priſe par les Communes de traiter en coupables de trahiſon, tous ceux qui aporteroient des Bulles du Pape ou leveroient des impoſitions à ſon profit. On envoya des Writs pareils aux autres Prélats pour leur défendre de permettre la levée du dixième que le Pape avoit impoſé ſur le Clergé, & l'on défendit ſous peine de la vie ou de mutilation de membres à Darden, Nonce du Pape de le faire payer.

Malgré ces précautions, un grand nombre d'Eccléſiaſtiques oſèrent mépriſer les injonctions du Roi, & paſſèrent à Rome, où ils perſuadèrent au Pape Boniface IX. qui avoit ſuccédé à Urbain, de ſe déclarer contre les Statuts des Proviſeurs, *quare impedit & præmunire*, mais bien loin que le gouvernement fut diſpoſé à annuller ces Loix ; elles furent confirmées par le Parlement, qui ordonna en même temps que toute perſonne demeurant dans l'intérieur du Royaume qui porteroit ou publieroit des citations, cenſures ou ſentences d'excommunication contre qui que ce fut pour avoir ſoutenu ou mis à éxécution le ſuſdit ſtatut de Proviſeurs, ſeroit arrêté, mis en priſon, dépouillé de toutes ſes terres, fermes, biens, meubles & immmeubles, & encourroit la peine de la vie ou de la mutilation des membres, & que tout Prélat qui mettroit à éxécution de telles citations, cenſures ou ſentences d'excommunication, ſeroit privé de ſon temporel & demeureroit en la main du Roi pour en faire due reforme & correction.

ETAT de l'Egliſe.

V. L'Arche-

Les Archevêques, leurs Suffragants

ETAT de l'Egliſe.

& le Clergé proteſtèrent en termes généraux contre ce Bill, & cette proteſtation occaſionna une accuſation que portèrent les Communes contre l'Archevêque de Cantorbéry, pour avoir obéi au Pape, en publiant des cenſures tendantes au mépris ouvert de la couronne, au renverſement de la prérogative royale, ainſi que des Loix portées par le Roi & tout le Royaume, & pour avoir aidé & ſoutenu ſa Sainteté dans le projet de transférer les Prélats Anglois à des ſièges étrangers, au préjudice du Roi, à la ruine de la nation, & contre les ſtatuts du Royaume. L'Archevêque ſe juſtifia pleinement dans ſes défenſes : proteſta qu'il ſeroit toujours fidellement attaché au Roi, & feroit tous ſes efforts, comme il y étoit engagé par ſon devoir pour ſoutenir Sa Majeſté, tant ſur ces articles que ſur tous ceux où les droits de la couronne pourroient ſe trouver compromis. Ses réponſes furent très agréables aux Communes, & le Parlement fit un nouveau ſtatut de *præmunire* plus étendu que le premier, en ce qu'il regardoit non ſeulement ceux qui auroient procuré, ſoutenu

vêque de Cantorbéry eſt accuſé par les Communes.

ou conſeillé les uſurpations Papales, mais même ceux qui les auroient favoriſées, enſorte que toute application à une Juſtice étrangère, ſoit en Cour de Rome, ſoit autre part au préjudice des droits de la couronne & de la Royauté, ſeroit ſujette aux peines prononcées par ce ſtatut.

ETAT de l'Egliſe.

Coke. inſt.

Pendant que Richard fut en Irlande, les Lollards encouragés par ſon abſence, préſentèrent au Parlement une remontrance extravagante, dans laquelle ils avançoient : que la foi, l'eſpérance & la charité avoient abandonné l'Egliſe d'Angleterre auſſitôt qu'elle avoit commencé à poſſéder des biens temporels : que la Prêtriſe en Angleterre ne tiroit pas ſon origine de Jeſus-Chriſt, mais du Pape : que le célibat du Clergé étoit une ſource d'impuretés ſcandaleuſes : que la doctrine de la Tranſubſtantiation avoit infecté d'idolâtrie le Chriſtianiſme : que tous les éxorciſmes & les bénédictions, ainſi que la tromperie de conſacrer les Egliſes, les Autels & les vêtements, favoriſoient la magie & le ſortilége plus que la Religion : que l'union de la puiſſance Eccléſiaſtique & civile en une même perſon-

VI. Adreſſe des Lollards au Parlement.

An. 1393.

ETAT de l'Egliſe.

ne, étoit le renverſement de tout ordre & de tout bon gouvernement : que dans la prière pour les morts, une perſonne étoit préférée à une autre : que les pélèrinages, les prières & les offrandes à des images ou à des Croix, étoient abſurdes & idolâtres : que la Confeſſion donnoit aux Prêtres l'occaſion de débaucher leurs Pénitents : que priver quelqu'un de la vie, ſoit en guerre, ſoit par ordre de Juſtice, étoit une pratique contraire à la doctrine du nouveau Teſtament : que le vœu fait par une femme de vivre dans la ſolitude occaſionnoit d'infames correſpondances, des avortements & des meurtres : que St. Paul ayant commandé de ſe contenter de la nourriture & du vêtement, c'étoit un précepte donné aux hommes de modérer leurs déſirs, & que les Orfévres, les Fourbiſſeurs & pluſieurs autres eſpéces d'ouvriers devoient être abolis, comme des inſtruments du luxe & de l'homicide. Cette ſingulière adreſſe terminée par des ſtances en vers latins, allarma tellement le Clergé, que l'Archevêque d'York & l'Evêque de Londres écrivirent à Richard pour

ſe plaindre amérement de l'inſolence des Lollards. Le Roi de retour en Angleterre marqua ſon indignation contre cette ſecte turbulente d'hérétiques : la puiſſance ſéculière ordonna un ſerment de ſoumiſſion en forme de Teſt contre le Lollardiſme, & Richard commanda au Chancellier d'Oxford de chaſſer tous les étudiants ou gradués ſuſpects de tenir leurs opinions.

ETAT de l'Egliſe.

An. 1395.

Rymer.

Courtney, Archevêque de Cantorbéry, mourut vers le même temps, & eut pour ſucceſſeur Arundel, Archevêque d'York, qui tint une aſſemblée Synodale à Londres, dans laquelle furent condamnés dix-huit articles extraits du Trialogue de Wiclef. Ils avoient été dénoncés par les Canoniſtes & les membres du droit civil d'Oxford, qui repréſentèrent en même temps que la Bulle du Pape, par laquelle ils étoient éxempts de toute viſite Archiépiſcopale, les expoſoit à la tyrannie du Chancellier, & ſupplièrent inſtamment le Métropolitain de rentrer dans ſes anciens droits. L'Archevêque conſentit à leur demande, & réſolut de faire la viſite de l'univerſité ; mais informé qu'il

VII. Diſpute entre l'Archevêque Arundel & l'Univerſité d'Oxford.

An. 1396.

ETAT de l'Eglise.

trouveroit ſurement de l'oppoſition de la part du Chancellier & des Procteurs, il s'adreſſa au Roi, qui donna un Writ adreſſé au Chancellier & aux Etudiants, pour qu'ils euſſent à recevoir la viſite de l'Archevêque, ou de l'ordinaire. Ils voulurent ſoutenir leurs éxemptions, mais enfin la diſpute fut compromiſe & ils conſentirent à cette viſite, prétendant cependant qu'ils s'y ſoumettoient en la regardant comme venant de la couronne & non de l'Archevêque.

VIII. Le Pape fait quelques tranſlations d'Evêques Anglois.

Ce Prélat ayant été par la ſuite éxilé pour haute trahiſon ſe retira à Rome, où il fut reçu favorablement par Boniface IX. qui le nomma à l'Archevêché de St. André en Ecoſſe, & vouloit lui donner pluſieurs benéfices en Angleterre. Richard informé de ce deſſein écrivit une lettre ſi forte au Pape, que ſa Sainteté crut devoir abandonner Arundel, & à la recommandation du Roi il nomma pour le Siége de Cantorbéry Roger Walden, Tréſorier d'Angleterre. Le Pape penſa que cette complaiſance lui devoit ſervir à étendre ſes droits avec Richard, & il ne négligea pas cette occaſion de les faire valoir. Il transféra

l'Evêque de Lincoln au siège de Chichester & donna l'Evêché de Lincoln au fameux Henri Beaufort, depuis Cardinal d'Angleterre. Cette entreprise fit ombrage au Roi, qui assembla le Clergé pour lui demander si le Pape avoit ou n'avoit pas l'autorité de nommer des Evêques en Angleterre, & de les transférer d'un Siège à un autre. Ils ne lui firent point de réponse positive, mais ils lui conseillèrent de faire des représentations au Pape, pour qu'il n'entreprît point à l'avenir d'exercer une telle autorité. Pierre de Bosco fut ensuite envoyé en Angleterre avec le titre de Nonce du Pape, pour solliciter l'affaire des provisions en faveur de Sa Sainteté, mais il trouva le Roi inflexible; quoiqu'il le reçut très honorablement, & qu'il lui fit des présents considérables.

ETAT de l'Eglise.

Le schisme continuoit dans l'Eglise entre Boniface IX. & Benoît XIII. & le Roi de France demanda le secours de Richard pour rétablir l'unité si nécessaire aux intérêts du Christianisme. Le Monarque Anglois assembla les meilleurs Théologiens à Oxford, pour délibérer sur les mesures qui

IX. Projet d'un Concile général.

ETAT de l'Egliſe.

pouvoient conduire à ce but déſirable. Le réſultat de leur conſultation fut qu'un Concile général étoit le moyen le plus prompt & le plus efficace pour réunir la Chrétienté, & ils promirent de préſenter à cette grande aſſemblée deux propoſitions en peu de mots qui mettroient fin au ſchiſme. Douze Théologiens Anglois paſſèrent en France, pour convenir de quelques préliminaires avec les Docteurs de Paris, & les François approuvèrent le projet du Concile général; mais ils inſiſtèrent à la ceſſation de tout pouvoir de la part des deux Papes, tant que l'affaire reſteroit indéciſe.

X. Pourſuites contre les Lollards.

An. 1401.

Lorſque Henri IV. monta ſur le trône, le Pape chaſſa Walden du Siège de Cantorbéry, qui fut rendu à Arundel, & ce fut alors que commença la perſécution contre les Lollards. Le Parlement fit des Loix ſanguinaires, & revêtit le Clergé du pouvoir de faire ôter la vie à leurs confrères pour de ſimples matières d'opinion. La première victime de cette ſanglante inquiſition fut Guillaume Sautre Recteur de la Paroiſſe de St. Oſyth, qui avant l'aſſemblée avoit

été examiné sur quelques dogmes du Lollardisme qu'il jugea devoir retracter : mais il retomba ensuite dans sa première doctrine, & après avoir été entendu une seconde fois, il fut déclaré hérétique relaps. On le dépouilla de sa patente, du Calice & de la chasuble : on lui ôta la tonsure ecclésiastique, il fut formellement dégradé par l'Archevêque, après quoi on le livra en habit laïque au bras séculier : & en vertu d'un Writ *de heretico comburendo*, il fut le premier qui souffrit la mort pour hérésie en Angleterre. Cette éxécution ne servit qu'à enflammer le zéle & étendre la doctrine des Lollards, qui s'écartoient de plus en plus de celle de l'Eglise établie. Ils soutenoient que les sept Sacrements étoient autant de signes de mort absolument inutiles : que le célibat étoit contraire à la première Loi de Dieu, & servoit à diminuer le nombre des habitants de la nouvelle Jerusalem : que l'intention & non la forme constituoit le mariage ; que dans l'état actuel de la Religion, l'Eglise n'étoit autre chose que la Synagogue de Satan : que le Sacrement de l'Autel étoit seulement un morceau

ETAT de l'Eglise.

ETAT de l'Egliſe.

de pain mort : qu'ils ne devoient point apporter leurs enfants aux Egliſes pour y être baptiſés, parce que les Prêtres étant méchants & impurs communiqueroient leur impureté aux enfants qu'ils baptiſeroient : qu'on ne devoit faire aucune diſtinction de jours : que le Purgatoire étoit une pure chimère : enfin que la Pénitence étoit une rigueur abſolument ſuperflue, pour un pécheur dont la repentance étoit ſincère.

XI. L'Archevêque Arundel s'oppoſe aux progrès de la doctrine de Wiclef.

Innocent VII. ſuccéda au Pape Boniface, & l'année ſuivante l'Archevêque Arundel fit une viſite dans l'Univerſité de Cambridge conformément au droit de ſon Siège, & reforma pluſieurs abus. Dans le Parlement aſſemblé à Weſtminſter, on fit deux nouveaux ſtatuts contre les entrepriſes de la Cour de Rome, portant que perſonne, ſous prétexte de Bulles d'éxemption obtenues du Pape, n'apporteroit de troubles aux Chanoines, adminiſtrateurs d'Hôpitaux ni Vicaires, pour la jouiſſance des dîmes qui leur appartenoient, chacun dans ſon bénéfice, & qu'aucune licence accordée par proviſion ſur un bénéfice qui ne ſeroit pas encore

vacant, ne pourroit être valable, ni profitable. Dans le cours de la même année un Ecclésiastique nommé Thorp fut envoyé en prison par l'Archevêque de Cantorbéry pour quelques articles touchant la foi, qui furent déclarés hérétiques. Il refusoit de jurer par la Bible, parce qu'elle étoit une créature, & n'avoit par conséquent point de droit à l'adoration. Il se croyoit inspiré par le même esprit qui avoit guidé les Apôtres, & publia un ouvrage intitulé le testament de Thorp, dans lequel il se déchaînoit en invectives contre la Hiérarchie, assurant que les Evêques & les Prêtres devoient tirer leur subsistance du travail de leurs mains, & que s'il ne leur suffisoit pas, ils devoient vivre de charités. Pour empêcher ce fanatisme de s'étendre & pour s'opposer aux progrès de la doctrine de Wiclef, l'Archevêque Arundel assembla les Evêques de sa Province à Oxford, & après quelques délibérations il dressa un corps d'Ordonnances, portant : qu'aucun Prêtre ne pourroit prêcher le peuple sans y être autorisé par les Loix Ecclésiastiques, & sans être approuvé par le

ETAT de l'Eglise.

ETAT de l'Egliſe.

Diocèſain : que tous les endroits où l'on auroit tenu des conventicules demeureroient ſous l'interdit Eccléſiaſtique, juſqu'à ce que les perſonnes qui auroient admis les Prédicants, euſſent fait ſatisfaction : qu'aucun Prédicateur ne pourroit enſeigner d'autre doctrine que celle qui avoit été déterminée par la Mère Egliſe, ni mettre en queſtion aucune propoſition qu'elle ne l'eut approuvée, le tout ſous peine d'excommunication, dont on ne pourroit être abſous qu'après en avoir fait pénitence & une rétractation publique: que les perſonnes qui inſtruiſoient la jeuneſſe n'enſeigneroient point de dogmes Théologiques contraires aux déciſions de l'Egliſe, & qu'ils ne ſouffriroient pas que les écoliers diſputaſſent ſoit en public, ſoit en particulier, ſur les matières de foi, ſous peine d'être punis comme fauteurs d'héréſie : qu'aucun ouvrage de Théologie, compoſé par Jean Wiclef ou par tout autre depuis ſon temps ne ſeroit lu dans les écoles avant que d'avoir été examiné, approuvé & permis par l'une des deux Univerſités : que perſonne n'entreprendroit de traduire les ſain-

tes Ecritures, s'il n'y étoit duement autorisé par l'Evêque du Diocèse ou par un Concile provincial : qu'aucun Ecclésiastique n'avanceroit de doctrine pernicieuse & ne souffriroit point qu'il en fut avancé sous peine de l'excommunication Majeure : que tous les decrets, décrétales & constitutions concernant le culte de la Croix & des images, ainsi que toutes les autres cérémonies extérieures seroient éxactement observés, sous peine aux contrevenants d'être punis comme hérétiques relaps : qu'aucun Clerc ou Chapelain ne pourroit officier hors de la Province où il auroit été ordonné, sans être muni de lettres de recommandation de son Diocèsain: enfin pour empêcher le poison de l'héréſie de se répandre dans l'Université, il fut encore ordonné que tous Gardiens, Maîtres ou Principaux de Colléges ou de salles d'études s'informeroient tous les mois des opinions & des principes des Etudiants, les reprendroient de leurs erreurs, & les chasseroient en cas d'opiniâtreté, faute de quoi lesdits Gardiens perdroient leurs rétributions, & seroient excommuniés. *Knyghton.*

ETAT de l'Eglise.

ETAT de l'Egliſe.

XII. Concile de Piſe Benoît & Grégoire ſont condamnés comme ſchiſmatiques

Le Concile général fut indiqué à Piſe, pour prendre les meſures convenables à l'extinction du ſchiſme de l'Egliſe : Henri Chicheley, Evêque de Saint David, Robert Allen, Evêque de Salisbury & le Prieur de Cantorbéry furent choiſis dans une aſſemblée pour aſſiſter en qualité de députés au Concile, & le Roi y envoya pour Ambaſſadeurs Sir Jean Colvil, & Nicolas Bickſton. Le vingt-cinq Mars on ouvrit cette grande aſſemblée, compoſée de vingt-deux Cardinaux, quatre Patriarches, douze Archevêques préſents, quatorze repréſentés par Procureurs, quatre-vingt Evêques, non compris les fondés de procurations, quatre-vingt-ſept Abbés & les Ambaſſadeurs de toutes les têtes couronnées, Princes indépendants & Etats de l'Europe. Les deux Papes furent ſommés de comparoître & de ſe ſoumettre à la déciſion du Concile ; mais n'ayant point obéi aux citations, l'aſſemblée après avoir employé treize ſeſſions en diſcuſſions préliminaires, déclara enfin les deux prétendants à la Papauté, Benoît XIII. & Gregoire XII. incorrigibles Schiſmatiques, & héré-

An. 1409.

tiques parjures. Ils furent privés de tout titre & autorité, tous leurs actes furent déclarés nuls & de nul effet, & le Siège Apoſtolique fut déclaré vacant. On envoya des copies de cette déciſion à toutes les puiſſances de l'Europe, & les Cardinaux ſuivant le déſir du Concile procédérent à l'élection d'un nouveau Pape. Leur choix tomba ſur Pierre de Candie, Cardinal de Milan, qui prit le nom d'Aléxandre V.

ETAT de l'Egliſe.

Baronius.

L'Année ſuivante, les opinions de Wiclef furent de nouveau condamnées, dans une congrégation générale tenue à Oxford par ordre du Chancellier. L'Univerſité cenſura deux cents propoſitions & pluſieurs livres furent brûlés. Cependant cette rigueur n'empêchoit pas que le Lollardiſme ne fit du progrès dans l'Univerſité même, que l'Archevêque viſita avec grande pompe, accompagné de ſon neveu, le Comte d'Arundel. A quelque diſtance de la ville, il trouva les principaux membres des Colléges, & le Chancellier Richard Courtney à leur tête, qui portant la parole au Métropolitain lui dit : que c'étoit une gloire pour eux de rece-

XIII. Diſpute ſur la viſite entre l'Archevêque Arundel & l'Univerſité d'Oxford.

ETAT de l'Egliſe.

voir ſa grace * dont ils ſe flattoient que le deſſein n'étoit autre que de voir l'Univerſité, d'autant qu'ils étoient éxempts par une Bulle du Pape de toute viſite Archiépiſcopale. Arundel très offenſé de ce compliment, en porta ſes plaintes au Roi, qui en fit de vives reprimandes à l'Univerſité, ce qui fut ſuivi d'une diſpute opiniâtre. Enfin les deux Parties convinrent de s'en rapporter au jugement de Sa Majeſté, qui décida en faveur de l'Archevêque. Cette ſentence ayant enſuite été confirmée par le Parlement, Arundel envoya des délégués à Oxford pour faire des informations ſur les progrès du Lollardiſme, & les membres de l'Univerſité nommèrent douze éxaminateurs pour y concourir avec eux. Un grand nombre de propoſitions furent cenſurées, & tous ceux qu'on ſoupçonna de favoriſer ces opinions furent empriſonnés, ou remis entre les mains de l'Archevêque. Il demanda au Pape une Bulle pour confirmer les cenſures que lui-même

* *Vouv Grace.* Votre grace eſt une formule de reſpect en Angleterre, de même que (votre Grandeur) en France.

avoit approuvées & une autre pour lui donner pouvoir d'exhumer les os de Wiclef. La première lui fut auſſitôt accordée, mais on remit la ſeconde à un autre temps. Dans le Parlement qui ſe tint le trois Novembre à Weſtminſter, Sir Jean Tiptoft orateur de la Chambre des Communes parla avec grande chaleur contre les Lollards, qu'il dit être une ſecte très dangereuſe, & la Chambre des Seigneurs préſenta une adreſſe au Roi, portant qu'ils faiſoient leurs efforts pour exciter le peuple à enlever les biens temporels aux Evêques, & publioient que Richard dernier Roi d'Angleterre vivoit encore. Ils demandèrent donc qu'il fut fait un ſtatut pour ordonner que quiconque prêcheroit, publieroit ou ſoutiendroit quelque doctrine, qui put exciter le peuple à enlever les poſſeſſions temporelles des Prélats, ou qui repandroit quelque bruit que Richard étoit vivant, ſeroit arrêté, empriſonné & obligé de donner caution ſuffiſante de ſe préſenter devant le Chancellier d'Angleterre. Le Roi accorda la requête des Lords & ce fut le dernier acte de perſécution contre les Lollards qui ſe paſſa ſous ſon règne.

ETAT de l'Egliſe.

Walſingham

ETAT de l'Egliſe.

XIV. Procès de Sir Jean Oldcaſtle.

Lorſque Henri V. monta ſur le trône, les Lollards en eſpéroient plus d'indulgence, d'autant que ce Prince paroiſſoit aſſez tolérant dans ſes principes religieux, & étoit uni par les liens de l'amitié avec Sir Jean Oldcaſtle leur principal ſoutien. Ils furent extrêmement trompés dans leur attente ; non ſeulement Henri s'attacha fortement à la religion dans laquelle il avoit été élevé, mais de plus il réſolut de vivre en bonne intelligence avec le Clergé, dont il prévoyoit que le ſecours lui ſeroit néceſſaire pour l'éxécution du grand projet qu'il avoit formé contre la France. Guidé par ces motifs il le laiſſa jouir de ſa juriſdiction dans toute ſon étendue, & l'un des premiers contre qui ce corps éxerça ſon autorité, fut Jean Oldcaſtle, qui avoit embraſſé les opinions de Wiclef, tel-
An. 1413. les que nous les avons rapportées. Il fut cité pardevant la Cour eccléſiaſtique, & n'ayant point comparu après pluſieurs ſommations, il fut arrêté & conduit devant l'Archevêque, qui lui déclara qu'il étoit prêt de l'abſoudre s'il vouloit rétracter ſes erreurs, & en demander le pardon. Pour répon-

ſe Sir Jean tira un papier de ſon ſein, & le remit entre les mains du Prélat, qui après l'avoir lu, lui dit que tous ſes principes généraux étoient bons, mais qu'il devoit s'expliquer plus amplement ſur la tranſubſtantiation & ſur la Confeſſion auriculaire. Le Chevalier refuſa de faire aucune autre déclaration ſur ces articles, que ce qui étoit contenu dans ſon papier, & on le conduiſit à la tour. Le lendemain l'Archevêque lui fit remettre quelques queſtions pour connoître ſes ſentiments ſur le pain & le vin dans le Sacrement de l'Autel, la Confeſſion auriculaire, la puiſſance du Pape, les pélérinages, & le culte des images & des Reliques. Il lui fit dire d'éxaminer ces articles & de préparer ſes réponſes pour le vingt-ſept Septembre, où l'aſſemblée ſe tiendroit dans la maiſon des Jacobins. Il y fut conduit par Sir Robert Morley, Lieutenant de la tour, & ſe comporta avec toute l'indiſcretion d'un cerveau échauffé par l'enthouſiaſme. Lorſque l'Archevêque l'exhorta à demander la bénédiction de la Cour, il répondit *maledicam benedictionibus veſtris*, La malédiction ſoit ſur vos bénédic-

ETAT de l'Egliſe.

tions. Malgré cette indécente réponſe l'Archevêque lui dit que s'il vouloit l'abſolution dans la forme ordinaire, il étoit prêt de la lui donner. Oldcaſtle repliqua qu'il ne vouloit point demander d'abſolution, puiſqu'il n'avoit commis aucune faute, tomba en même temps ſur ſes genoux, & dans ſon fanatique enthouſiaſme, confeſſa tous ſes péchés à Dieu en préſence de l'aſſemblée. Interrogé ſur l'Euchariſtie, il répondit qu'après la conſécration le vrai corps du Chriſt étoit préſent ſous la forme de pain, le même corps individuel qui étoit né de la Vierge Marie. On lui demanda s'il croyoit ou ne croyoit pas que le pain matériel demeurât après la conſécration « Je crois (dit-» il, ſe tournant vers l'Archevêque) » que le corps du Chriſt eſt ſous la » forme du pain » ne croyez-vous pas la même choſe, Seigneur « (ajouta-t-il?) « oui certainement, je le crois » répondit l'Archevêque. Les Docteurs commencèrent à parler, & l'un d'eux lui demanda s'il croyoit qu'il reſtât quelque partie du pain après la conſécration, & il répondit qu'il y avoit le corps du Chriſt & le pain.

pain. Ce fut le roc ſur le quel il échoua, & quoiqu'il prétendit ſoutenir ſon opinion par des textes de l'Ecriture, ils déclarèrent ce ſentiment hérétique. Il les défia d'en prouver l'héréſie ; mais ils le renvoyèrent aux déciſions de la ſainte Egliſe. Sir Jean échauffé dans ſa défenſe traita les Docteurs avec mépris, & dit qu'il ne pouvoit reconnoître l'Egliſe pour ſainte depuis qu'elle avoit été infectée du poiſon des richeſſes mondaines. Le Docteur Walden, fameux Théologien de ce temps entreprit de réfuter Oldcaſtle par des arguments : & la diſpute devint très amére, mais de part & d'autre on ne dit preſque rien qui eut de rapport au ſujet : Sir Jean les compara à Anne & Caïphe qui s'étoient aſſis en jugement contre le Chriſt & enſuite contre ſes Apôtres. « Les Evêques de Rome » (dit-il) étoient au commencement » des pieux Martyrs, mais depuis » qu'ils ont été infectés des poſſeſ- » ſions du monde, ils ſe ſont dépo- » ſés, empoiſonnés, maudits & aſ- » ſaſſinés les uns les autres, & ont » rempli toute la terre de maux & » de cruautés. Le Chriſt étoit doux

ETAT de l'Egliſe.

ETAT de l'Egliſe.

Rymer. Walſingham Elmham.

» & miſéricordieux : le Pape eſt or-
» gueilleux & agit en Tyran. Le
» Chriſt étoit pauvre & compatiſ-
» ſant : le Pape eſt riche, arrogant
» & un barbare homicide. Rome eſt
» le vrai nid de l'Antechriſt d'où
» ſortent tous ſes diſciples. Les Pré-
» lats, les Prêtres & les Abbés en
» ſont le corps, & les Moines ton-
» ſurés en ſont la queue qui en-
» traîne avec elle toutes les ordures. »
Ce diſcours ne pouvoit manquer d'exciter contre lui l'indignation de l'aſſemblée, qui d'une commune voix le jugea coupable, & l'Archevêque prononça ſa condamnation. Il s'échappa quelque temps après de la tour, mais il fut repris enſuite, & fut pendu & brûlé à Tyburn comme traitre & hérétique.

XV. Le Concile de Conſtance déclare le Siège de Rome vacant.

Après la mort d'Aléxandre V, Balthaſar Coſſa fut choiſi pour ſon ſucceſſeur & prit le nom de Jean XXIII. Il convoqua un Concile général à Conſtance, du conſentement de l'Empereur Sigiſmond, dont le projet étoit non ſeulement de terminer le ſchiſme qui continuoit toujours dans l'Egliſe, mais encore de déraciner l'héréſie de Wiclef, qui avoit

fait de grands progrès en Bohême par les instructions & les prédications de Jean Hus & de Jerôme de Prague. Le Concile s'assembla le seize Novembre & les Officiers & servants furent également choisis des cinq Nations qui le composoient, c'est-à-dire Anglois, Italiens, François, Espagnols & Allemands. On convint de ranger tous les Pères du Concile sous ces cinq nations, & que la pluralité des voix décideroit toutes les matières proposées. Jean Hus arriva à Constance le vingt-huit Novembre, & quoiqu'il fut muni d'un sauf-conduit de l'Empereur, il fut arrêté par ordre du Pape, qui dit que ne lui ayant jamais accordé de sauf-conduit, il n'étoit pas lié par celui de Sigismond. * Le ving-trois Décembre, l'Empereur se rendit au Concile, où l'on commença à traiter des affaires. Après quelques débats, il fut jugé

ETAT de l'Eglise.

An. 1414.

* Comment seroit-il possible que Jean XXIII. eut dit ce que rapporte notre Auteur. 1°. Il n'avoit aucune autorité dans le Concile, puisque même il y fut dépose. 2°. Lorsque l'Empereur se plaignit à lui du peu d'égards qu'on avoit eu pour son sauf-conduit, il protesta qu'il n'avoit aucune part à l'empriſonnement. Pourquoi M. Smollett si

ETAT de l'Egliſe.

abſolument néceſſaire pour rétablir la paix & l'union dans l'Egliſe, non ſeulement de dépouiller de toute autorité, les Antipapes Grégoire & Benoît, mais encore que Jean XXIII. abdiquât la dignité Papale. Le Pontife coupable de pluſieurs énormités pour leſquelles il craignoit d'être pourſuivi, feignit de conſentir à cette propoſition. L'Empeteur fut tellement ſatisfait de ſa condeſcendance, qu'il ôta ſa couronne pour lui baiſer les pieds, & tous les membres du Concile lui promirent de le ſoutenir contre ſes rivaux, s'ils refuſoient de ſuivre ſon éxemple. Le conſentement de Jean n'étoit l'effet que de ſa diſſimulation. Sous prétexte de ſe rendre à Nice pour que lui & Benoît fiſſent enſemble leur renonciation, il vouloit s'échaper de Conſtance pour diſſoudre enſuite le Concile. Sigiſmond, qui ſoupçonna ſon deſſein fit garder ſoigneuſement les avenues de

juſte en tant d'occaſions, ne ſe donne-t-il pas la peine d'éxaminer quand il s'agit de parler contre un Pape? Je ne prétends pas être l'Apologiſte de Jean XXIII. mais quant à ce fait, il me paroît qu'on ne peut le lui imputer avec juſtice.

la ville, & envoya le Patriarche à Jean pour lui demander qu'il nommât des Procureurs qui fissent la renonciation en son nom. Le Pape ayant refusé d'accepter cette proposition, on lui présenta les décisions suivantes de l'assemblée. Que le Concile avoit été justement convoqué & légitimement assemblé : que quand même le Pape s'en retireroit, ou quelques autres Prélats, il continueroit dans sa force & autorité, jusqu'à ce que le schisme fut éteint, & qu'on eut fait une réformation générale pour la foi & pour les mœurs, tant dans le chef que dans les membres de l'Eglise : * que le Concile ne seroit point

ETAT de l'Eglise.

* Il y a beaucoup de varieté dans les différents éxemplaires des Actes de ce Concile. Ceux qui parlent avec le plus de force, portent : » Que ledit Concile de Constance lé-» gitimement assemblé au nom du Saint-Es-» prit, faisant un Concile Général qui repré-» sente l'Eglise Catholique militante, a reçu » immédiatement de Jesus-Christ une puis-» sance à laquelle toute personne de quelque » état & dignité qu'elle soit, même Papale, » est obligée d'obéir dans ce qui appartient à » la foi, à l'extirpation du présent schisme, » & à la réformation de l'Eglise dans son chef » & dans ses membres. » Je ne trouve nulle part qu'il y soit parlé de réforme dans la foi :

ETAT de l'Egliſe.

transféré en un autre endroit, & qu'aucuns Prélats ni autres ne s'en abſenteroient ſans en donner des raiſons ſuffiſantes : que le Pape ne quitteroit point l'aſſemblée, mais qu'il nommeroit un Procureur pour renoncer en ſon nom à tous les droits attachés à l'autorité Papale. Jean répondit à ces articles qu'il ſeroit plus convenable pour lui & pour le Concile qu'il ſe rendit à Nice, où le Roi d'Arragon & Benoît pourroient conférer avec l'Empereur, & qu'il étoit inutile de nommer un Procureur, parce qu'il entendoit faire ſa rénonciation en perſonne. Cette réponſe

c'eſt une circonſtance que Meſſieurs Rapin Thoyras & Lenfant n'auroient certainement pas oubliée. Il paroît que notre Auteur l'a priſe dans quelque Ecrivain paſſionné contre l'Egliſe Romaine. J'aurois beaucoup d'autres traits à relever dans ce Chapitre ; mais comme cet Ouvrage n'eſt point une Hiſtoire Eccléſiaſtique, il me ſuffit de répéter qu'on doit être toujours en garde ſur ce qui concerne la Religion Catholique. M. Smollett n'a certainement pas deſſein d'en impoſer : mais il eſt très difficile de ne pas voir avec les yeux de ſon parti, & de ne pas ajouter foi à ſes Ecrivains. Au ſurplus ceci eſt fort peu important pour le fond de l'Hiſtoire d'Angleterre.

prouvoit évidemment l'intention du Pape, & malgré toutes les précautions de l'Empereur, il reuſſit à s'échapper aidé du Duc d'Autriche & de l'Electeur de Mayence à Schaffouſe, d'où il envoya quatre Cardinaux pour diſſoudre le Concile. Cette conduite fut l'occaſion du fameux décret par lequel il fut décidé, que le Concile repréſentant l'Egliſe Catholique militante, avoit reçu immédiatement de Jeſus-Chriſt une puiſſance à laquelle toutes perſonnes, de quelque condition qu'elles fuſſent, & les Papes eux-mêmes étoient obligés d'obéir, en ce qui concernoit la foi, l'extirpation du ſchiſme & la réformation de l'Egliſe. Jean proteſta contre leurs démarches, & ils lui envoyèrent des Ambaſſadeurs pour l'inviter à retourner, mais il demanda des conditions ſi exceſſives qu'ils changèrent de conduite à ſon égard, & le firent ſommer de comparoître dans neuf jours, faute de quoi il ſeroit procédé contre lui, comme fugitif & délinquant. L'Empereur, voyant qu'il s'appuyoit entièremeut ſur la protection du Duc d'Autriche, entra dans ce Duché avec une nom-

ETAT de l'Egliſe.

ETAT de l'Egliſe.

breuſe armée, ce qui épouvanta tellement ce Prince qu'il s'humilia devant Sigiſmond, & achetta la paix en envoyant le Pape priſonnier à Fribourg. Le Concile condamna la doctrine de Wiclef, anathématiſa lui & ſa mémoire, & ordonna que ſes os ſeroient déterrés & diſſipés avec infamie. Ils nommèrent enſuite des Commiſſaires pour l'inſtruction du procès contre le Pape, accuſé d'avoir obtenu par ſimonie la dignité de Cardinal: d'avoir vendu les bénéfices eccléſiaſtiques, & eſſayé d'empoiſonner ſon prédéceſſeur; d'avoir vendu les indulgences & les reliques, aliéné les biens & poſſeſſions des Egliſes & monaſtères, nié la réſurrection & la vie à venir, mené une vie diſſolue, & abandonnée à toutes ſortes de vices; d'avoir négligé les devoirs de la Religion, débauché des Religieuſes, & vécu dans un commerce criminel & inceſtueux avec la femme de ſon frère. Ayant été déclaré convaincu de ces différents chefs, le Concile le déclara ſuſpens de tout éxercice de la puiſſance Papale, tant ſpirituelle que temporelle, & on lui députa des Cardinaux pour l'infor-

mer de cette ſentence. Il marqua la réſignation la plus parfaite aux décrets du Concile, dit qu'il eſpéroit qu'on auroit quelques égards pour l'état dans lequel il avoit vécu juſqu'alors, & écrivit en même temps une lettre très ſoumiſe à Sigiſmond, pour lui demander ſa faveur & ſa protection. Malgré ſa ſoumiſſion & ſes inſtances le Concile prononça la ſentence de dépoſition, & défendit qu'aucun des trois compétiteurs eut part à la prochaine Election.

ETAT de l'Egliſe.

XVI. On procéde contre Jean Hus & Jérôme de Prague. Martin V. eſt élu Pape.

Lorſque le ſiège de Rome eut été déclaré vacant, on commença le procès de Jean Hus, le fameux réformateur de Bohème, qui fut convaincu d'héréſie, & livré aux flammes, par une violation évidente du ſauf-conduit que lui avoit donné Sigiſmond : manque de foi qui ſera une tache éternelle à la mémoire de cet Empereur. Jerôme de Prague, ami & compagnon de Hus, eut le même ſort, & ils ſe conduiſirent l'un & l'autre avec le courage, la ſimplicité & la charité chrétienne des premiers Martyrs ; on les avoit accuſés d'avoir ſoutenu des opinions impies, horribles & damnables. Ils furent con-

ETAT de l'Egliſe.

damnés comme ſéditieux, opiniâtres, & incorrigibles diſciples & défenſeurs de Wiclef, ruſés, endurcis, malicieux & hérétiques. Malgré d'auſſi fortes qualifications, il eſt certain que Jean Hus n'avoit adopté aucune partie de la doctrine de Wiclef, excepté celle qui concernoit la Hiérarchie de l'Egliſe & la conduite du Clergé. Il croyoit la tranſubſtantiation & l'utilité du culte des images, mais il ſoutenoit que la Hiérarchie de l'Egliſe n'étoit point fondée ſur l'Ecriture : que l'exceſſive autorité des Papes, Cardinaux & Evêques étoit une véritable uſurpation : que le Clergé en général étoit corrompu dans ſes mœurs, & qu'on faiſoit un abus honteux des biens donnés à l'Egliſe. Le Concile employa tout ſon art pour tirer de lui quelque marque de doute ou de déni de la tranſubſtantiation, & comme il ne voulut point convenir d'avoir ſoutenu ce principe il en fut convaincu par les dépoſitions de témoins. Cet article fut inſéré dans la ſentence, uniquement pour ſervir de prétexte, mais tous ceux qui n'étoient point éblouis par les préjugés reconnurent & avouè-

rent que lui & ſon compagnon étoient ſacrifiés aux intérêts temporels du Clergé. Ce n'étoit pas la foi, mais l'autorité de l'Egliſe qu'ils jugeoient en danger, & le même principe parut dans la condamnation qu'ils firent de l'adminiſtration de la Communion ſous les deux eſpéces. Ils ne la condamnèrent pas comme mauvaiſe en elle-même, au contraire ils reconnurent qu'elle avoit éte pratiquée dans la primitive Egliſe : mais ils prononcèrent anathême contre ceux qui ſoutiendroient que l'Egliſe n'avoit pas le pouvoir d'abolir cette pratique. A l'égard de quelques autres doctrines particulières qui leur furent dénoncées, comme elles n'affectoient en rien la puiſſance du Clergé, le Concile y procéda avec une indifférence ſurprenante. Jean Petit, Juriſconſulte des Etats du Duc de Bourgogne avoit avancé que tout Particulier pouvoit tuer un Tyran, même en trahiſon, & cette propoſition ayant été préſentée au Concile, l'aſſemblée après un grand nombre de ſollicitations la déclara erronée, ſans punir, ni même nommer l'auteur. * La ſecte des fla-

ETAT de l'Egliſe.

* Il eſt étonnant que M. Smollett qui eſt

ETAT de l'Egliſe.

gellants enſeignoit pluſieurs erreurs capitales qui furent diſcutées dans le Concile, & l'on réſolut de chercher à les ramener dans le ſein de l'Egliſe par les voyes de la douceur. Ils marquèrent la même froideur dans l'ouvrage de la réformation qui étoit ſi néceſſaire. Il eſt vrai qu'on dreſſa une liſte des abus, & que l'on convint d'un modéle de réforme, mais par l'artifice & les intrigues des Cardinaux, & de quelques autres l'éxécution de ce plan fut différée, & enſuite totalement abandonnée. Le Concile réſolut alors de procéder à l'Election d'un nouveau Pape, &

ſi bien inſtruit dans l'Hiſtoire, n'ait pas remarqué que Charles VI. ayant le plus grand intérêt de ménager le Duc de Bourgogne, en faveur duquel Jean Petit avoit avancé ſes Propoſitions, fut très circonſpect dans ſes inſtructions à ſes Ambaſſadeurs pour les faire condamner. On ne pouvoit nommer l'Auteur ſans offenſer grièvement le Duc: de plus l'Auteur étoit mort très repentant quatre ans avant cette condamnation, & la prudence du Concile ne marque aucune négligence, puiſque l'affaire y fut très diſcutée, & que la Doctrine abominable de Jean Petit fut déclarée hérétique, ſcandaleuſe, ſéditieuſe, tendante à autoriſer les fourberies, les menſonges, les trahiſons & les parjures.

dans cette vue on choisit six Prélats de chacune des cinq Nations, qui furent joints en qualité d'assesseurs aux Cardinaux à qui appartenoit anciennement le droit d'élire. Il fut réglé qu'aucun Sujet ne pourroit être reconnu pour légitimement élu, s'il n'avoit en sa faveur les deux tiers des Cardinaux & de leurs assesseurs, & qu'on disposeroit la principale maison de cette ville pour y tenir le conclave, qui seroit gardé par les Empereurs & les Magistrats. En conséquence ils entrèrent dans leurs cellules, & après qu'elles eurent été fermées, ils élevèrent sur la Chaire Pontificale Othon Colonne, Cardinal Diacre, du titre de St. George, noble Romain, qui prit le nom de Martin V. Jean qui avoit été dépose fut remis à la garde de l'Evêque de Wincheſter, mais il trouva le moyen de s'échapper. Le nouveau Pape congédia le Concile le vingt-deux Avril après qu'il eut été assemblé pendant quatre années.

ETAT de l'Eglise.

Baronius. Æn. Sylv. Poggius. Rapin.

An. 1418.

Cependant la persécution contre les Lollards faisoit de grands ravages en Angleterre, où l'on brûla dans Smithfield Jean Cleyden, citoyen de

XVII. Poursuites en Angleterre contre les hérétiques.

ETAT de l'Egliſe.

Londres, & Richard Turming, boulanger. L'Archevêque dans une aſſemblée Synodale publia une conſtitution, adreſſée à ſes Suffragants, pour leur enjoindre de faire d'éxactes recherches & perquiſitions deux fois par an, contre les perſonnes ſuſpectes d'héréſie, pour qu'on put procéder contre eux ſuivant les Loix & les mettre en priſon, ou les livrer aux flammes, ainſi que l'éxigeroit la nature de leurs crimes. Le même Archevêque de Cantorbéry, dans un Concile aſſemblé à Londres accorda deux dixiémes pour la guerre de France, & le Duc de Bedfort leur notifia l'élection du Pape Martin V. dont l'élévation fut célébrée par des réjouiſſances, des *Te Deum* & d'autres actes de dévotion. L'aſſemblée fit enſuite un décret pour régler les dégrés dans les deux Univerſités, & il ſouffrit de grandes difficultés tant à Oxford qu'à Cambridge; cependant il fut à la fin reçu par l'interpoſition du Roi Henri V. qui étoit lui-même protecteur des ſciences. Le Pape Martin commença à faire des entrepriſes ſur les libertés de l'Egliſe d'Angleterre, avec le même deſpo-

tiſme dont ſes prédéceſſeurs avoient uſé : il diſpoſoit des Evêchés par voye de proviſions, & annulloit les élections des Chapitres. Henri, pour arrêter ces uſurpations, & réformer en même temps un grand nombre d'abus, qui s'étoient introduits dans le Clergé envoya Jean Ketterick, Evêque de Coventry & Litchfield, pour demander au Pape un concordat en forme, ce qui fut accordé par Sa Sainteté. Dans une aſſemblée tenue vers le même temps à Londres, un Prêtre de Worceſter, nommé Richard Walker, fut atteint & convaincu de magie, y renonça ſolemnellement & en fit pénitence publique. Pluſieurs perſonnes abjurèrent le Lollardiſme, & cette aſſemblée accorda un ſubſide conſidérable au Roi, qui ſupprima les monaſtères François en Angleterre, & donna leurs terres à d'autres colléges de ſavants. Apres le mariage du Roi, on tint encore une aſſemblée à Londres où il fut accordé un dixième au Monarque, ſous la condition que ſes pourvoyeurs ne prendroïent rien des biens des Eccléſiaſtiques, & qu'aucun d'eux ne pourroit être empriſonné,

ETAT de l'Egliſe.

Godwin.

excepté pour vol ou pour meurtre.

ETAT de l'Egliſe.

XVIII. Conſtitutions de l'Archevêque Chicheley.

Le Pape Martin convoqua un nouveau Concile à Pavie, & l'Archevêque de Cantorbéry fit une aſſemblée pour élire des députés, dont on donna les noms au Roi, afin qu'il choiſit ceux qui devoient repréſenter l'Egliſe d'Angleterre, & on leur adjugea une ſomme pour ſubvenir aux frais de leur voyage : un Prêtre, nommé Guillaume White fut cenſuré pour héréſie & ſe retracta : Henri Webb, de Worceſter fut dépouillé & fuſtigé publiquement dans les Cathédrales de St. Paul de Londres, de Worceſter & de Bath : Guillaume Taylor, maître ès arts, fut pourſuivi pour héréſie, ſe rétracta, retomba, & fut livré au bras ſeculier. Dans une autre aſſemblée on fit un décret pour la collation des bénéfices aux Ecoliers d'Oxford & de Cambridge, & il fut confirmé par acte du Parlement. On dreſſa quelques canons pour modérer les taxes des inſtitutions & inductions, ainſi que pour la publication & l'éxécution de la conſtitution provinciale de l'Archevêque Sudbury contre les honoraires exceſſifs des Curés & autres Prêtres. L'Ar-

An. 1421.

chevêque Chicheley eſt fameux par le grand nombre de conſtitutions qu'il publia, pour enjoindre la célébration des Fêtes, régler la vérification des teſtaments par adminiſtration : inſtituer une eſpéce d'inquiſition contre le Lollardiſme : prohiber les faux poids : faire revivre la conſtitution de Jean Peckham, Archevêque de Cantorbéry, qui ordonnoit que dans les cas & articles où la ſentence d'excommunication majeure ſeroit encourue, on la déclareroit publiquement dans chaque Egliſe Paroiſſiale, afin d'en informer le peuple : enfin pour augmenter les honoraires des Vicaires auxquels on permit de demander cette augmentation *in forma pauperum*.

ETAT de l'Egliſe.

An. 1429.

XIX. Luxe des Bénédictins.

Vers la fin du règne de Henri V. Les Moines Bénédictins étoient devenus tellement diſſolus & avoient donné dans un luxe ſi exceſſif que le Roi inſiſta ſur une réformation. On tint à ce ſujet un Chapitre Provincial dans la Chartreuſe à Weſtminſter, où il fut ordonné : que les Abbés donneroient leur attention au ſoin des ames : que l'extravagance de leurs équipages ſeroit retranchée, enſorte

ETAT de l'Egliſe.

qu'ils ne pourroient être accompagnés de plus de vingt chevaux ſous de ſévéres peines temporelles : qu'ils ne pourroient faire de don des effets du Couvent, au-delà de la valeur de quarante shellings : que la couleur & la façon de leurs habits ſeroient uniformes : que ce qui étoit néceſſaire à leurs beſoins leur ſeroit donné en nature & non en argent : qu'ils n'auroient point de cellules particulières où ils puſſent recevoir des femmes : enfin qu'il leur ſeroit défendu de ſe trouver dans les villes aux feſtins & aux parties de plaiſir. Par des Writs dattés du 10 Juillet 1422, le Roi ordonna aux deux Archevêques d'aſſembler leur Clergé en convocation, afin qu'ils lui accordaſſent un ſubſide pour le ſoutenir dans la guerre de France, mais le bas Clergé alléguа que leurs conſtituants ne les avoient pas munis de pouvoirs ſuffiſants pour donner de l'argent, enſorte que l'aſſemblée fut diſſoute ſans avoir pris aucune réſolution en faveur du Roi. Dans cette ſeſſion, deux Prêtres nommés Robert Kake & Thomas Drayton furent accuſés d'héréſie, pour avoir refuſé de fléchir les genoux de-

vant un Crucifix, avoir gardé des livres faits contre la doctrine de la tranſubſtantiation, & invectivé contte la Confeſſion auriculaire qu'ils avoient traitée d'invention du diable. Quoique ces accuſations ne fuſſentpas prouvées, on les obligea de condamner tous ces articles à la Croix de St. Paul, & un nommé Ruſſel Minorite, eut ordre de faire ſa rétractation, pour avoir ſoutenu que les dîmes n'étoient pas éxigibles de droit divin.

ETAT de l'Egliſe.

XX. Chicheley s'oppoſe aux entrepriſes du Pape qui le perſécute.

L'Archevêque Chicheley étoit certainement grand ennemi du Lollardiſme, mais il faut convenir en même temps qu'il fut zélé défenſeur de l'Egliſe d'Angleterre contre les entrepriſes des Papes. Dans la première aſſemblée qu'il tint il propoſa d'annuller les éxemptions Papales, s'oppoſa au pouvoir exceſſif dont Sa Sainteté avoit revêtu le Cardinal d'Angleterre, & préſenta au Roi un mémoire détaillé ſur la nature, l'étendue & les conſéquences pernicieuſes des pouvoirs du Légat. Le Cardinal avoit obtenu la faculté de pouvoir tenir l'Evêché de Wincheſter en commande, & Chicheley fit ſes remontrances ſur cet uſage entiérement

ETAT de l'Egliſe.

oppoſé à l'ancienne coutume du Royaume ; repréſenta que l'Egliſe d'Angleterre n'avoit pas beſoin d'être ſoutenue par des Légats *à latere*, que cet office y avoit toujours été très dangereux lors même qu'il étoit limité à une année, & que les inconvénients de la commiſſion du Cardinal l'étoient encore plus puiſqu'elle étoit à vie. Henri V. protégea l'Archevêque contre la vengeance du Pape, qui fut très irrité contre le Prélat pour cette oppoſition aux entrepriſes de Rome, & encore plus pour ſon attachement au ſtatut de *præmunire*. Les yeux du Roi étoient à peine fermés que le Pontife fit éclater ſon indignation dans une lettre qu'il écrivit à Chicheley, où il l'accuſoit d'avoir négligé le ſoin paſtoral, & de ne s'être appliqué qu'aux moyens d'amaſſer des richeſſes. Il diſoit que l'Archevêque ſouffroit que ſon troupeau ſe nourrit d'herbes empoiſonnées, & que dans le temps où les Loups venoient pour le dévorer, il reſtoit comme un chien muet, ſans faire entendre ſa voix contre eux. Le Pape s'élevoit enſuite contre le ſtatut de *præmunire*, qu'il regardoit com-

Walſingham

me un acte qui détruiſoit les Loix de Dieu & celles de l'Egliſe, & renverſoit les anciens uſages du Royaume. Il ſe plaignoit de ce que les Juifs, les Turcs & tous les autres infidèles avoient la permiſſion de venir en Angleterre, au lieu que tous ceux qui avoient des Commiſſions du Saint Siège y étoient traités en ennemis ; enfin il concluoit, en ordonnant à l'Archevêque de ſe rendre au Conſeil, & d'employer tout ſon crédit tant dans ce tribunal que dans le Parlement pour faire caſſer le ſtatut, autrement qu'il encoureroit la peine d'excommunication. Chicheley envoya à Rome l'apologie de ſa conduite, malgré laquelle il reçut une ſévère réprimande, & il fut déclaré ſuſpens du pouvoir légatorial. Il appella de cette ſentence au futur Concile, & s'il ne s'en tenoit point au jugement de Dieu. Martin écrivit auſſi des lettres Monitoriales à tout le Clergé d'Angleterre, où il prétendoit que les actes des Proviſeurs & de *Premunire* étoient contraires aux loix. Dans une autre lettre aux deux Archevêques, il annulloit ces ſtatuts, & défendoit au Métropolitain de

ETAT de l'Egliſe.

ETAT de l'Egliſe.

régler ſa conduite ſur de telles loix, ſous peine d'excommunication, & en même temps adreſſa une lettre Monitoriale à tout le peuple d'Angleterre, qu'il chargea l'Archevêque de publier, & faire afficher dans toutes les places publiques. L'Archevêque d'York & les Evêques de Londres, Durham & Lincoln écrivirent à Sa Sainteté en faveur de Chicheley. Leur éxemple fut ſuivi par l'Univerſité d'Oxford, qui rendit le plus grand témoignage au caractère & à l'honneur de l'Archevêque, le nommant le Chandelier d'or de l'Egliſe d'Angleterre. Ces recommandations furent accompagnées d'une lettre très ſoumiſe ſouſcrite par tous les Prélats; mais toutes ces démarches furent inutiles; Martin demeura implacable, & cita Chicheley à Rome, comme ennemi du Pape en Angleterre. Sa Sainteté avoit d'autant plus lieu d'être irritée, que le Nonce, porteur de ſes Lettres & Bulles avoit été empriſonné par ordre du Gouvernement. Cet outrage porta le Pape à écrire au Roi, au Duc de Bedford & au Parlement, pour ſe plaindre d'un traitement auſſi barbare, &

les exhorta à s'unir pour annuller les ſtatuts. Lorſque le Parlement fut aſſemblé, l'Archevêque de Cantorbéry, accompagné de celui d'York, & des Evêques de Londres, Saint David, Ely & Norwich, ainſi que des Abbés de Weſtminſter & de Reading, ſe rendirent à la chambre des Communes, où dans une harangue étudiée ils les exhortèrent à annuller les ſtatuts qui offençoient ſi grièvement le Pape; mais les membres regardèrent cette demande comme l'effet de la violence, n'eurent aucun égard à la remontrance, & préſentèrent une adreſſe au Roi, où ils ſupplièrent Sa Majeſté d'écrire au Pape pour la juſtification de l'Archevêque. Lorſque la croiſade contre les Bohëmiens fut prêchée, & que le Cardinal de Wincheſter fut déclaré Général de cette entrepriſe, le Pape ordonna à ce Prélat de lever un Dixième ſur le Clergé d'Angleterre pour les frais de cette expédition. Tout ce que la convocation voulut accorder fut un don de huit ſols par marc, même ſous la condition que ce don ne porteroit aucune atteinte à la prérogative Royale & aux loix du Royau-

ETAT de l'Egliſe.

ETAT de l'Egliſe.

me. Le Nonce jugeant que ce ſecours n'étoit pas ſuffiſant, oſa lever de l'argent ſans y être autoriſé, & fut empriſonné pour cette préſomption.

XXI. Convocation d'un Concile à Baſle.

Lorſque le Concile général eut été convoqué à Baſle, l'Archevêque de Cantorbéry tint une aſſemblée à Londres, où l'on choiſit des Députés pour y repréſenter l'Egliſe d'Angleterre, & on leur attribua deux ſols par livre pour ſubvenir à leur dépenſe. Thomas, Evêque de Worceſter, Guillaume, Prieur de Norwich, Thomas Brown, Doyen de Salisbury; Pierre Patrick, Chancellier de Lincoln; Robert Barton, Grand-Chantre (precentor) de Lincoln; Jean Salisbury, Docteur en Théologie; & Jean-Simon Desborough, Bachelier en Droit, furent nommés pour ſe rendre au Concile. On leur donna des inſtructions pour qu'ils s'oppoſaſſent aux diſpenſes du Pape, & à d'autres abus qui s'étoient introduits à la Cour de Rome, particulièrement celui de donner des bénéfices à des ſujets incapables de les poſſéder. Le Pape Martin auroit certainement évité de convoquer le Concile s'il en eut été le maître; mais étant vivement

ETAT de l'Egliſe. An. 1431.

vivement preſſé par l'Empereur & les autres Puiſſances de la Chrétienté, il ordonna au Cardinal Julien d'en faire l'ouverture & d'y préſider. Depuis le Concile de Conſtance, les Huſſites de Bohème avoient été traités avec une rigueur qui n'avoit ſervi qu'à les confirmer dans leurs opinions, & ils avoient réſolu de les ſoutenir malgré les decrets du Concile. Le principal article ſur lequel ils inſiſtoient, étoit celui de la Communion ſous les deux eſpèces; mais le Pape & les Catholiques s'y oppoſoient avec tant de vivacité que toute la Bohème étoit remplie de guerres civiles & de confuſion. A la mort de leur Roi Wenceſlas, ſon frère l'Empereur Sigiſmond reclama la ſucceſſion, mais il fut rejetté par les Huſſites comme perſécuteur de leur ſecte, & comme ayant manqué évidemment à la foi donnée. Martin V. avoit embraſſé la cauſe de Sigiſmond, & il publia une croiſade contre les Huſſites, ce qui les obligea de prendre les armes pour leur propre défenſe. Ils choiſirent pour Général un nommé Ziſca, qui défit l'Empereur dans pluſieurs actions. Cette guerre con-

ETAT de l'Egliſe.

tinua juſqu'au temps du Concile de Baſle, qui voyant le peu de ſuccès de Sigiſmond, réſolut de faire la paix avec les Huſſites. Dans cette vûe ils furent invités par les Pères à envoyer des députés au Concile, & lorſqu'ils furent arrivés ils préſentèrent quatre articles, offrant de ſe réunir à l'Egliſe ſi le Concile les agréoit. Ils demandoient que la Communion fut adminiſtrée ſous les deux eſpèces aux Laïques de Bohème : Que les pécheurs fuſſent corrigés ſuivant la loi de Dieu par ceux à qui cette correction appartenoit de droit : Que la parole de Dieu fut prêchée par des Paſteurs convenables, & que le Clergé n'eut aucune juriſdiction ſur le temporel. Les Pères du Concile épuiſèrent tous leur art & leur éloquence à perſuader aux Bohèmiens de ſe ſoumettre à diſcrétion à l'Egliſe; mais les trouvant infléxibles, ils réſolurent de leur accorder leur demande, à condition qu'elles ſeroient proviſoirement bien expliquées, afin d'éviter de nouvelles diſputes. En conſéquence ils les expoſèrent dans les termes les plus précis, & l'on forma un accord à la ſatisfaction des deux

partis. Cette affaire terminée, l'Empereur fut reconnu Roi de Bohème, après avoir approuvé l'accommodement & souscrit quelques autres conditions ; mais aussi-tôt qu'il fut monté sur le trône il manqua à sa promesse, & le Pape refusa de signer l'accommodement. Les troubles de Bohème se renouvellèrent, & fomentés par la Cour de Rome, ils continuèrent jusqu'à l'entière destruction des Hussites. *

ETAT de l'Eglise.

Le Pape Martin V. qui avoit convoqué le Concile de Basle, mourut avant qu'il fut terminé, & son successeur Eugène IV. désaprouva l'invitation faite aux Hussites, prétendant qu'ils étoient des hérétiques déclarés déja condamnés au Concile de Constance, & ne méritoient aucune indulgence : ce qui lui servit de prétexte pour dissoudre le Con-

XXII. Différent entre le Concile & le Pape Eugène.

* Dans cet accommodement, on permit à la vérité la Communion sous les deux espèces, aux Bohèmiens qui la demanderoient après avoir atteint l'âge de discrétion, observant qu'elle n'étoit pas nécessaire A l'égard des trois autres articles, ils ne furent admis qu'avec des modifications qui prévenoient tout l'abus qu'on en auroit pû faire. *Voyez Cochlée.*

ETAT de l'Egliſe.

cile par une Bulle. Les Pères, bien loin de ſe ſoumettre à cet ordre, réſolurent, à la pluralité des voix, de continuer leurs ſeſſions, & cette diſpute produiſit un nouveau ſchiſme, les uns reconnoiſſant le Concile, & d'autres étant attachés au Pape. On fit pluſieurs decrets pour élever l'autorité du Concile au deſſus de celle du Pape: mais à meſure qu'on les publioit Sa Sainteté les caſſoit & annulloit, ſoutenant que les membres ne pouvoient agir ſans la participation du chef. L'Empereur, le Roi de France, & tous les autres Princes de l'Europe ſe déclarèrent pour le Concile, ce qui obligea Eugène de ſe rendre & d'en permettre la continuation. Il envoya de nouveaux Légats pour préſider en ſon nom; mais on refuſa de les recevoir en cette qualité, ce qui occaſionna de nouvelles diſputes. Le Pape menaça de nouveau de diſſoudre le Concile, & le Concile menaça Sa Sainteté d'une ſentence de ſuſpenſe: Enfin Eugène voyant l'impoſſibilité d'avoir le deſſus ne fit plus d'oppoſition, & confirma l'aſſemblée. Cette conduite ſatisfit les Pères qui reçurent ſes Lé-

gats; mais l'Empereur Sigiſmond étant mort peu de temps après, & les Grecs s'étant déclarés pour Eugène, il changea de ſentiment, & transfèra le Concile à Fèrare. Les Pères de Baſle exceſſivement irrités de cette démarche, remplirent toute l'Europe de remontrances ſur l'infidélité du Pontife: proteſtèrent contre l'aſſemblée de Fèrare: firent ſommer tous les Prélats de venir à Baſle dans trente jours, & dénoncèrent l'excommunication contre ceux qui les empêcheroient de s'y rendre. Le Concile étoit ſoutenu par les Allemands, les Eſpagnols & la plus grande partie des Italiens. Charles VII. Roi de France fit aſſembler ſes Prélats, qui décidèrent que le Royaume reconnoîtroit l'autorité du Concile de Baſle, & cependant rendroit obéiſſance au Pape Eugène. Les Anglois favoriſoient ce Pontife, parce que le Concile avoit refuſé de ratifier le traité de Troyes, par lequel Charles VII. étoit exclus de la ſucceſſion; & le Roi Henri promit d'envoyer des Députés au Concile de Fèrare. Le Cardinal Julien qui préſidoit au Concile de Baſle, & tous les autres Car-

ETAT de l'Egliſe.

Sponde. Æn. Sylv. Naucler.

ETAT de l'Egliſe.

dinaux, à l'exception d'un ſeul, abandonnèrent cette ville, & emmenèrent avec eux un grand nombre d'Evêques au Concile du Pape. Sa réputation & ſon autorité augmentèrent conſidérablement par l'arrivée de l'Empereur des Grecs, qui ſe rendit à Fèrare avec une ſuite nombreuſe de ſes Prélats. L'année ſuivante Eugène transfèra encore le Concile à Florence, où il forma une eſpèce de réunion entre l'Egliſe Grecque & l'Egliſe Latine, mais elle ne fut pas de longue durée.

XXIII. La convocation d'Angleterre préſente une Pétition au Roi contre le ſtatut de *Præmunire*.

Pendant tous ces événements, l'Archevêque Chicheley mourut, & eut pour ſucceſſeur dans le ſiège de Cantorbéry, Jean Strafford, Evêque de Bath & Wells, fils du Comte de Strafford, & grand Tréſorier d'Angleterre. Auſſi-tôt après ſon élévation au Siège Métropolitain, le Clergé aſſemblé ſe plaignit que par la chicane des Juriſconſultes l'acte de *Præmunire* étoit devenu un inſtrument d'oppreſſion qui les aſſujettiſſoit à des procès ſujets à beaucoup de vexations. Il fut propoſé de s'adreſſer au Parlement, ſoit pour la caſſation des Statuts des Proviſeurs & de *Præmu-*

ETAT de l'Egliſe.

nire, ſoit pour qu'on en déterminât le vrai ſens & la véritable ſignification, afin que le Clergé ne fût plus expoſé aux chicanes des Praticiens: mais la plus grande partie jugea que la diſcuſſion de ces points étoit trop délicate, & ce projet fut alors abandonné. Cependant leurs griefs devenant de plus en plus intolérables, les Evêques reprirent cette affaire en conſidération, & après pluſieurs débats, les deux Chambres de la Convocation réſolurent de préſenter une adreſſe à Sa Majeſté pour lui demander que la Clauſe, *Ou ailleurs*, inſérée dans le Statut de *Præmunire* fut retranchée. Il étoit dit dans ce Statut, » que ſi quelque affaire, pour» ſuite ou cauſe, étoit portée ou pour» ſuivie en Cour de Rome, *Ou ail*» *leurs*, les tranſlations, procès, ſen» tences d'excommunication, bulles, » actes & autres qui pourroient af» fecter les droits du Roi, &c. » ſur quoi les Juriſconſultes diſpoſés à troubler le Clergé, étoient dans l'uſage de ſe ſervir de ces mots, *Ou ailleurs*, pour revendiquer le Statut, même lorſqu'on pourſuivoit quelque affaire de Droit Canon pardevant les Cours

ETAT de l'Egliſe.

ecclésiaſtiques du Royaume. Le Clergé dans ſa remontrance obſerva que ces mots, *Ou ailleurs*, ſe rapportoient ſeulement aux endroits où le Pape pouvoit préſider, & demandèrent qu'il fût apporté quelque réméde aux abus qu'on en faiſoit : mais le temps n'étoit pas alors aſſez favorable pour qu'ils duſſent attendre la ſatisfaction qu'ils déſiroient.

XXIV. Le Duc de Savoye eſt élu Pape par le Concile de Baſle.

Cependant le Concile de Baſle continuoit à procéder contre le Pape Eugène, qui fut enfin dépoſé, & ils élurent en ſa place Amedée, Duc de Savoye, qui avoit renoncé à l'adminiſtration de ſes Etats, & vivoit dans la ſolitude à Ripaille. Ce nouveau Pontife prit le nom de Félix V. & il ſe forma un double ſchiſme dans l'Egliſe, où il y avoit deux Conciles généraux & deux Papes qui s'excommunioient mutuellement, ainſi que tous leurs adhérents reſpectifs. Les Princes & les Prélats d'Allemagne tinrent une aſſemblée pour chercher les moyens de terminer ce ſcandale, & ils n'en trouvèrent point d'autre que la convocation d'un nouveau Concile en attendant lequel ils demeureroient neutres. Cette pro-

An. 1441.

position fut confirmée par la diette de Francfort, & le Concile de Basle y consentit, quoique ce fût avec repugnance. Le Pape Félix, mécontent de la conduite des Pères de Basle, qu'il trouvoit agir avec trop de hauteur, se retira à Lausanne sous prétexte que l'air de cette ville étoit plus sain que celui de Basle; & Eugène transféra son Concile de Florence à Rome, où il tint ses séances dans l'Eglise de S. Jean de Latran.

ETAT de l'Eglise.

An. 1442.

XXV. Le schisme est terminé par un accommodement.

Enfin les Princes Allemands assemblés à Francfort convinrent unanimement que si Eugène refusoit de leur donner satisfaction sur quelques griefs dont ils se plaignoient, ils reconnoîtroient l'élection & l'autorité de Félix. Eugène eut dans le commencement de la peine à consentir à leurs demandes; mais l'Empereur lui ayant déclaré que par ce défaut de complaisance, il perdroit infailliblement toute l'Allemagne, il accorda tout ce que les Allemands désiroient, & l'on fit un accommodement en conséquence. Ce coup fut terrible pour le Concile de Basle, qui déja n'étoit plus reconnu de l'Italie, de l'Arragon & de plusieurs autres pays, outre la France.

ETAT de l'Égliſe.

& l'Angleterre. Cependant la mort du Pape Eugène ſon antagoniſte lui donna de nouvelles eſpérances ; mais on élut Nicolas V. pour lui ſuccéder, & le Concile ne retira aucun avantage de ce changement ; au contraire, ſon autorité diminuoit tous les jours, & Félix n'avoit plus qu'un très petit nombre de partiſans. Le Roi de France aſſembla un Concile national à Lyon, pour chercher les moyens de terminer le ſchiſme : Félix y envoya ſes légats, & conſentit de réſigner la Papauté ſous certaines conditions. Cette offre fut ſuivie d'une négociation avec Nicolas, qui accorda preſque toutes les demandes de ſon compétiteur, & Félix renonça alors à la dignité pontificale avec l'approbation de ſon Concile. Il avoit été transféré à Lauſanne, & dans ſes derniers décrets il approuva la ceſſion de Félix ; le créa Cardinal & Légat à Latere pour la Savoye & la Tarentaize, avec permiſſion de porter toute ſa vie l'habit Pontifical. Nicolas conſirma ſes décrets comme il s'y étoit engagé, & ainſi finit la diſpute qui avoit occaſionné une complication de trois ſchiſmes : Le premier

Trithemius. Avantinus. Matius.

entre Eugène & le Concile de Baſle ; le ſecond entre les deux Conciles généraux ; & le troiſième entre les deux Papes.

ETAT de l'Egliſe.

Le zèle que le Clergé Anglois avoit marqué pour ſoutenir le Pape contre le Concile encouragea Nicolas à renouveller les entrepriſes de la Cour de Rome en Angleterre. Il écrivit au Roi en ſtile pompeux ; lui envoya une roſe d'or, & lui demanda en même temps un dixième ſur le Clergé. Il fut trompé dans ſes eſpérances ; ſa requête fut miſe au néant, & l'Archevêque de Cantorbéry défendit d'exécuter la bulle du Pape, & de ſouffrir la levée d'aucune ſomme d'argent. Dans une autre convocation tenue à Londres, l'Agent de Sa Sainteté ſollicita un ſecours pour ſon maître. Il s'étendit ſur les difficultés que le Pape avoit eues à éviter les attentats énormes d'Etienne Porchard, ſe déchaîna en invectives contre la dépravation du peuple Romain, & déclara que ſi les Anglois vouloient accorder au Pape un ſecours convenable, il quitteroit Rome & l'Italie, pour établir ſa réſidence en quelque endroit plus proche de l'Angleterre.

XXVI. Réſolution du Clergé Anglois contre les entrepriſes du Pape.

An. 1432.

ETAT de l'Egliſe.

Tout ce que le Clergé accorda ſur cette remontrance, fut une formule de prières pour la ſureté perſonnelle de Sa Sainteté. Vers le même temps mourut Strafford Archevêque de Cantorbéry, & il eut pour ſucceſſeur Jean Kemp, Cardinal, Archevêque d'York, qui avoit été Doyen des Arches, * Vicaire Général de l'Archevêque Chicheley, & Gouverneur de Normandie. Depuis, on l'avoit nommé Evêque de Rocheſter, d'où il avoit été transféré à Chicheſter; enſuite à Londres, & enfin à York. Ce Prélat mourut l'année même de ſa promotion au Siège Métropolitain, & eut pour ſucceſſeur Thomas Bourchier, frère du Comte d'Eſſex, & Cardinal, Evêque d'Ely. Il fit une viſite dans la Province de Kent, & compoſa un corps d'articles de réformation pour cette Province.

XXVII. Peacock Evêque de Chicheſter.

Le Prélat le plus remarquable qui vêcut alors en Angleterre étoit Peacock, Evêque de Chicheſter, dont la ſcience & la réputation étoient fort étendues; mais il ſoutenoit publiquement que les Pères Latins, S. Jérôme,

* Chambre ou cour Eccléſiaſtique, qui dépend de l'Archevêque de Cantorbéry.

S. Ambroiſe, S. Auguſtin & S. Grégoire n'avoient d'autorité qu'autant que le méritoient la force de leurs raiſonnements & le mérite de leur doctrine : Que les matières de foi devoient être jugées par la raiſon ſeule, à laquelle il falloit rapporter toutes les controverſes : Que les Apôtres n'étoient pas les Auteurs du ſymbole qu'on leur attribuoit : Que le ſens des ſaintes écritures devoit auſſi être déterminé par la ſeule raiſon : Que le Chriſt n'étoit jamais deſcendu aux enfers : Enfin, que les Chrétiens n'étoient obligés d'obſerver les Canons qu'autant qu'ils leur paroiſſoient d'accord avec la raiſon & le bon ſens. Il invectivoit contre l'oſtentation & la magnificence des Eccléſiaſtiques ; leur reprochoit qu'ils négligeoient leurs devoirs de Paſteurs : diſoit qu'ils étoient eux-mêmes les originaux des vices qu'ils vouloient corriger, & qu'ils recommandoient des vertus dont ils étoient dépourvus. Ses ſatyres contre l'orgueil & le luxe des Prélats animèrent le peuple à un tel dégré qu'il s'éleva de violents mouvements en différentes parties du Royaume. Les Evêques de Chicheſter & de Salisbury furent tués, & on pilla leurs effets. Ceux

ETAT de l'Egliſe.

ETAT de l'Egliſe.

de Litchfield & de Norwich furent chaſſés de leurs maiſons, & pluſieurs autres Eccléſiaſtiques perdirent la vie. Peacock étoit ſoutenu par le Duc de Suffolk; mais à la mort de ce Seigneur, les livres de l'Evêque furent éxaminés dans un Concile à Lambeth, & il fut obligé de retracter ſa doctrine. On l'envoya à Cantorbéry pour faire pénitence, & il recommença à y répandre les mêmes principes, ſoutenant publiquement, Que l'épreuve de l'Ecriture étoit la raiſon: Que l'uſage d'obtenir des bénéfices du Pape ne pouvoit être juſtifié: Que perſonne n'étoit tenu d'obéir aux déciſions de l'Egliſe Romaine: Que la croyance de la préſence du Chriſt dans l'Euchariſtie n'étoit pas néceſſaire au Salut, & que l'Egliſe pouvoit errer dans des points de foi. Auſſi-tôt que cette rechute fut connue, on le fit conduire de Cantorbéry à Londres, pour y être jugé; mais il évita ſa ſentence par une ſeconde retractation. Sa ſoumiſſion lui ſauva la vie; cependant il perdit ſon Siège, & mourut dans l'obſcurité à Maidſtone.

Bayle.

Goodwin.

XXVIII. Le Pape érige les Evêchés de Saint

Edouard IV. jugea que l'amitié du Clergé lui étoit ſi néceſſaire qu'il leur accorda une chartre pour les éxemp-

ter de la juriſdiction laïque dans les cauſes criminelles qu'il attribua toutes au jugement des Ordinaires. Ces faveurs, qui ſervirent à établir Edouard ſur le trône, éxcitèrent en même temps l'orgueil du Clergé & l'envie de ſes ſujets laïques, ce qui contribua à préparer le chemin à la réformation. Sous ſon règne, le Pape Sixte IV. à la ſollicitation de Graham, élu Evêque de S. André, érigea ce Siège & celui de Glasgow en Archevêchés, indépendants du Diocèſe d'York, qui prétendoit avoir droit de juriſdiction ſur l'Egliſe d'Ecoſſe. Cependant voulant dédommager l'Egliſe d'Angleterre d'avoir ainſi démembré ſa domination eccléſiaſtique, il accorda pluſieurs bulles pour mettre le Clergé à couvert des entrepriſes des laïques, ainſi que pour confirmer, renouveller & augmenter les privilèges de l'Univerſité d'Oxford.

ETAT de l'Egliſe.

André & de Glaſgow en Archevêchés.

Les perſonnages les plus remarquables qui fleurirent en Angleterre pendant le temps dont nous venons de donner une eſquiſſe ſur l'Hiſtoire eccléſiaſtique furent en général des Prêtres ou Religieux qui avoient fait quelque progrès dans la Théologie

XXIX. Perſonnes remarquables de ce temps.

ETAT de l'Egliſe.

& dans les ſciences; mais qui n'étoient ſavants que par rapport au ſiècle où ils vivoient. Il y eut cependant quelques laïques, quoiqu'en très petit nombre, qui ſe diſtinguèrent par leur génie & leurs connoiſſances. Géoffroi Chaucer, né d'une famille honnête fut chéri pour ſon talent poëtique par le Roi Edouard III. qui lui faiſoit donner tous les jours une cruche de vin de ſon cellier. Richard II. fixa cette gratification à un muid par an avec une ſomme de vingt livres priſe ſur ſon Echiquier. Henri continua le même don, & l'on prétend que c'eſt l'origine de la penſion qui ſe paye toujours au Poëte Laureat. Chaucer avoit un fond admirable de bonne plaiſanterie; peignoit les mœurs avec une grande force de coloris, & contribua beaucoup à étendre & purifier la Langue Angloiſe. Son ami Jean Gower fut auſſi un Poëte & Hiſtorien célèbre, & il écrivit avec réputation en Anglois, en François & en Latin. Entre les autres perſonnages de ce ſiècle renommés pour leur ſcience, les principaux furent Etienne Packington Carme, qui fut nommé Evêque de S. David par Henri V.

Bayle.

ETAT de l'Egliſe.

Il écrivit contre les Wiclefites ; traduiſit les Fables d'Eſope, & compoſa pluſieurs traités ſur la Théologie du temps. Jean Purvey, Maître-ès-arts d'Oxford, diſciple & ſucceſſeur de Wiclef. Guillaume Holmes, médécin, qui compoſa un ouvrage Latin ſur les médicaments ſimples. Thomas Rondborne, célèbre Mathématicien & Théologien, Chancelier de l'Univerſité d'Oxford, Préſident du Collège de Merton, Archidiacre de Sudbury & Evêque de S. David, écrivit une chronique qu'on dit conſervée dans le Collège de Bennet à Cambrigde, avec un volume de mêlanges. Alleyn de Linn, Religieux Carme & Prieur du Couvent, fit les Tables de cinquante Auteurs différents, & tourna en allégories la partie hiſtorique de la Bible. Jean Seguard, Poëte Latin, compoſa des ſatyres contre les Prêtres, ſous la protection de ſon patron Richard Courtney, l'Evêque Martial de Norwich. Jean Walter ſavant dans la Phyſique & les Mathématiques. Robert Roos, Prieur des Carmes de Norwick, ſubtil Logicien & habile Théologien. Jean Luck du Collège de

ETAT de l'Egliſe.

Merton à Oxford, profond dans la Théologie. Richard Caiſtre, ſurnommé le Bon, également pieux & ſavant. Richard Snettisham Chancelier d'Oxford, excellent dans la diſpute & dans l'interprétation de l'Ecriture ſainte. Jean Berton, Prieur des Carmes de Lynn, fut regardé comme le plus grand Orateur de ſon temps : renommé dans la Philoſophie & la Théologie, il fut élu Député pour le Concile de Sienne, convoqué par Martin V. & qui ne fut point aſſemblé. Leland, habile Grammairien, enſeigna avec aplaudiſſement dans l'Univerſité d'Oxford. Jean Bate, Prieur des Carmes d'York, profond dans la connoiſſance de la langue Grecque, fit pluſieurs traités ſur la Religion. Richard Ullerſtone du Collège de la Reine à Oxford, Docteur en Théologie & Chanoine d'York, fut ardent perſécuteur de ceux qui avoient adopté la doctrine de Wiclef. Il publia un Livre ſur les articles de foi de l'Egliſe Catholique Romaine, & fit un Ouvrage Latin pour la réformation du Clergé. Pierre Clark, Maître-ès-Arts en l'Univerſité d'Oxford, fut un des partiſans de Wiclef, & diſputa ſur les

Moreri.

points controverſés avec Thomas Walden. Il étoit très zelé pour la cauſe du Lollardiſme, fut obligé de quitter ſon pays natal, ſe retira en Bohème, & y fut arrêté par ordre de l'Empereur. Thomas Walden ſe diſtingua entre tous ſes contemporains, en refutant la doctrine de Wiclef. Henri IV. l'envoya au Concile de Piſe, où il ſignala ſon zèle & ſes talents contre le ſchiſme des deux Antipapes. Il fut nommé Provincial des Carmes; & Henri V. qui le choiſit pour Confeſſeur, le députa au Concile de Conſtance, le regardant comme celui de toute l'Angleterre, qui étoit le plus en état de diſputer contre les Huſſites. Il fut enſuite employé à accommoder le différent entre le Roi de Pologne & le Grand-Maître de l'ordre Teutonique. Il convertit Wiltold, Duc de Lithuanie, à la Religion Chrétienne, & ſe trouva dans la chambre où mourut Henri V. Richard Flamand fut dans les commencements partiſan de la doctrine de Wiclef, mais il devint enſuite un ardent perſécuteur des Lollards, & fut choiſi pour l'un des douze Cenſeurs

ETAT de l'Egliſe.

Goodwin.

ETAT de l'Egliſe.

de leurs principes. Il fonda le Collège de Lincoln pour ſervir de Séminaire aux Antiwiclefites, fut Evêque de cette ville, & nommé enſuite pour le ſiège d'York : mais cette dernière nomination fut ſans effet. Dans le Concile de Sienne il fut le plus ardent défenſeur de la nation Angloiſe. Guillaume Lyndwood fut d'abord Docteur de Cambridge, & prit enſuite les degrés dans l'Univerſité d'Oxford. Il étoit auſſi profond dans le droit canon que ſavant dans la politique. Henri V. le fit Garde du ſceau privé, & l'employa dans pluſieurs négociations importantes. Henri VI. l'envoya au Concile de Baſle, & il fut enſuite nommé Evêque de Saint-David. Il compoſa un Livre intitulé : *Conſtitutiones Angliæ*, où l'on trouve les decrets Provinciaux des quarante Archevêques, mis en ordre, & éclaircis par des Notes ſavantes & étendues. Guillaume Caxton, citoyen & Mercier de Londres, homme aſſez éclairé, ayant été envoyé par Edouard IV. auprès du Duc de Bourgogne, introduiſit l'Imprimerie en Angleterre, & établit une preſſe à Weſtminſter,

Bayle.

An. 1474.

Les Monaſtères cultivèrent bien-tôt cette invention, & en peu d'années il y en eut d'établies à Oxford, Cambridge, Saint-Albans, & dans pluſieurs autres endroits.

ETAT de l'Egliſe.

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

LIVRE CINQUIEME.

Depuis l'union des deux Roſes, en la perſonne de HENRI *VII. juſqu'à la réunion des deux Couronnes.*

CHAPITRE I.

§. I. *Henri VII. fait ſon entrée dans Londres.* §. II. *Maladies contagieuſes. Promotions.* §. III. *Couronnement. Acte d'établiſſement, attainders & confiſcations.* §. IV. *Les Evêques d'Ely & d'Exeter faits Conſeil-*

lers privés. §. V. *Henri épouſe la Princeſſe Eliſabeth.* §. VI. *Révolte du Lord Lovel & des deux Staffords.* §. VII *Naiſſance du Prince Arthur.* §. VIII. *Lambert Simnel ſe fait paſſer pour le Comte de Warwick.* §. IX. *Il eſt couronné à Dublin.* §. X. *La Reine douairière eſt renfermée & ſes biens ſont confiſqués.* §. XI. *Le Comte de Lincoln & le Lord Lovel ſe déclarent pour Simnel.* §. XII. *Le Marquis de Dorſet eſt mis à la tour de Londres.* §. XIII. *Henri défait & prend Simnel à Stoke près Newark ſur la Trent.* §. XIV. *Il opprime les mécontents. Plan d'un traité avec l'Ecoſſe.* §. XV. *Couronnement de la Reine.* §. XVI. *Affaires de Bretagne.* §. XVII. *Charles de France envoye une Ambaſſade à Henri.* §. XVIII. *Henri offre ſa médiation pour accommoder les différents entre le Roi de France & le Duc de Bretagne.* §. XIX. *Le Duc offre ſa fille en mariage à Maximilien.* §. XX. *Affaires du Parlement.* §. XXI. *Le Duc de Bretagne eſt défait par le Roi de France à Saint Aubin.* §. XXII. *Soulèvement dans le Comté d'York.* §. XXIII. *Traité entre le Roi de France & le Duc de*

Bretagne. §. XXIV. *Mort du Duc. Henri ſe déclare protecteur de ſa fille.* §. XXV. *Jacques III. Roi d'Ecoſſe eſt tué par ſes propres ſujets.* §. XXVI. *Henri envoye un renfort à la Ducheſſe de Bretagne.* §. XXVII. *Traité entre Charles de France & la Ducheſſe.* §. XXVIII. *Maximilien épouſe la Ducheſſe par procureur.* §. XXIX. *Henri donne du ſecours à Maximilien, & intimide Charles par une ligue avec le Roi d'Eſpagne.* §. XXX. *Charles envoye une Ambaſſade en Angleterre pour ſolliciter la paix.* §. XXXI. *Il aſſiège la Ducheſſe de Bretagne à Rennes* §. XXXII. *Elle conſent à épouſer ce Monarque.* §. XXXIII. *Henri convoque un Parlement, & déclare ſa réſolution de porter la guerre en France.* §. XXXIV. *Il s'embarque avec ſon armée & deſcend à Calais.* §. XXXV. *Il inveſtit Boulogne.* §. XXXVI. *La paix eſt conclue à Eſtaples.* §. XXXVII. *Commencements de Perkin Warbeck.* §. XXXVIII. *Henri fait ſes efforts pour découvrir l'impoſture.* §. XXXIX. *Il envoye une ambaſſade pour demander que l'Archiduc Philippe lui livre Perkin.*

§. XL.

§. XL. *Pluſieurs perſonnes convaincues de conſpiration & éxécutées.* §. XLI. *Sir Edouard Poymings eſt envoyé en Irlande en qualité de Député Gouverneur.* §. XLII. *Avarice & concuſſions de Henri.* §. XLIII. *Le Lord Chambellan Stanley convaincu de trahiſon & décapité.* §. XLIV. *Perkin Warbeck fait une entrepriſe ſur les côtes de Kent.* §. XLV. *Affaires du Parlement.* §. XLVI. *Perkin Warbeck deſcend en Irlande, & paſſe en Ecoſſe, dont le Roi le reçoit favorablement.* §. XLVII. *Expédition du Roi de France dans le Royaume de Naples.* §. XLVIII. *Traité entre l'Angleterre & l'Archiduc Philippe.* §. XLIX. *Jacques IV. Roi d'Ecoſſe lève une armée & entre en Angleterre avec Perkin Warbeck.* §. L. *Soulèvement dans la Cornouaille.* §. LI. *Les révoltés ſont défaits à Blackheath.* §. LII. *Traité de paix entre Henri & le Roi d'Ecoſſe.* §. LIII. *Louis XII. Roi de France épouſe la veuve de ſon prédéceſſeur.* §. LIV. *Perkin Warbeck arrive en Angleterre & fait une entrepriſe ſur Exeter.* §. LV. *Il ſe retire dans un aſyle à la Forêt-Neuve.* §. LVI. *Il eſt mis à la*

Tour de Londres. §. LVII. *Renouvellement de la trève avec l'Ecoſſe.* §. LVIII. *Perkin Warbeck a des intelligences dans la Tour avec le Comte de Warvick.* §. LIX. *Ils ſont jugés & éxécutés.* LX. *Le Pape Aléxandre VI. propoſe une croiſade.* §. LXI. *Entrevue de Henri avec l'Archiduc Philippe à Calais.* §. LXII. *Il met en pratique différents moyens d'extorſions.* §. LXIII. *Le Comte de Suffolk ſe retire mécontent aux Pays-bas. Catherine d'Arragon épouſe Arthur, Prince de Galles.* §. LXIV. *Traité de mariage entre Jacques IV. Roi d'Ecoſſe, & Marguerite fille de Henri.* §. LXV. *Mort d'Arthur. Son frère Henri eſt nommé Prince de Galles.* §. LXVI. *Mort de la Reine Eliſabeth. Le Roi ſe ſert de Empſon & Dudley pour opprimer le peuple.* §. LXVII. *Le Comte de Suffolk fait une conſpiration contre le Roi. Ses complices ſont punis.* §. LXVIII. *Henri forme le projet d'un mariage entre le Prince de Galles & la veuve de ſon frère.* §. LXIX. *Complaiſance du Parlement.* §. LXX. *Différend entre Ferdinand & Philippe après la mort d'Iſabelle, Reine de Caſtille.*

§. LXXI. *Deſſein de Henri ſur la veuve de Ferdinand, Roi de Naples.* §. LXXII. *Philippe Roi de Caſtille eſt jetté à Weymouth par le fort temps : Il renouvelle le traité de commerce avec Henri.* §. LXXIII. *Le Roi d'Angleterre le preſſe de lui livrer le Comte de Suffolk.* §. LXXIV. *Philippe arrive en Caſtille. Sa mort.* §. LXXV. *Traité de mariage entre ſon fils Charles & Marie, fille de Henri.* §. LXXVI. *Mort & portrait de Henri VII. Roi d'Angleterre.*

HENRI VII. An. 1485.

HENRI-TUDOR, Comte de Richemond, après la victoire de Boſworth, fit chanter le *Te Deum* ſur le champ de bataille, & fut proclamé Roi d'Angleterre par toute l'armée. * Lorſqu'il avoit commencé ſes opérations pour parvenir à la couronne, il avoit cru néceſſaire de fortifier ſon droit par un mariage qui

I. Henri VII. fait ſon entrée dans Londres.

* Suivant Bacon il fut couronné ſur le champ de bataille, avec une couronne que portoit Richard par ornement. Rapin Thoyras, M. Marſollier, & M. Hume n'ont pas obmis cette circonſtance. Il eſt étonnant que M. Smollett ne l'ait pas rapportée.

HENRI VII. An. 1485.

l'unit à la maiſon d'York, & il venoit d'acquérir celui de conquête ; mais il ſavoit que les Anglois ne l'admettroient pas à ce titre. Il ne vouloit pas auſſi tenir la couronne d'une femme, deſcendue d'une famille pour laquelle il avoit une averſion inſurmontable. Il réſolut donc de s'attribuer la Souveraineté en qualité d'héritier de la maiſon de Lancaſter, & en même temps de prendre toutes les précautions qui pourroient le mettre en ſureté contre toute concurrence. Dans cette vûe, il envoya Sir Robert Willoughby avec un détachement de cavalerie pour transférer à la tour de Londres le Comte de Warwick, que Richard avoit fait renfermer dans le château de Sheriff-Hutton. Ce Seigneur, fils du Duc de Clarence, étoit regardé comme le ſeul mâle vivant de la maiſon d'York, & Henri ordonna de le reſſerrer étroitement dans la tour, & de lui ôter toute communication extérieure, ce qui dura juſqu'au temps où ce Prince infortuné périt par la main de l'éxécuteur. La Princeſſe Eliſabeth avoit auſſi été retenue dans le même châtau comme en une eſpèce de

priſon honorable par le dernier Roi, & Henri lui envoya un meſſage pour la prier de ſe rendre à Londres, & d'y demeurer avec ſa mère, juſqu'à la célébration de leur mariage qu'il vouloit différer, juſqu'à ce que ſon titre eut été reconnu par le Parlement. Il prit auſſi-tôt la route de la Capitale, & voulut y entrer un ſamedi, parce qu'il avoit remporté la victoire de Boſworth ce jour de la ſemaine, qu'il regarda toujours depuis comme fortuné pour lui. Le Lord Maire, & les Compagnies de Londres le reçurent à Shoreditch, d'où il fit ſon entrée publique, au milieu des acclamations du peuple, qui le nommoit ſon libérateur, & eſpéroit que ſon union avec Eliſabeth éteindroit toute animoſité entre les deux Roſes. Cependant la populace parut mécontente de ce qu'il traverſoit la ville dans un caroſſe fermé, où il ne pouvoit être vû, contre l'uſage de leurs Rois précédents qui avoient toujours fait leur entrée à cheval. Il ſe rendit en droiture à l'Egliſe de ſaint Paul, où il préſenta les étendards qu'il avoit gagnés, & après le *Te Deum*, il ſe retira au

HENRI VII. An. 1485.

HENRI VII. An. 1485.

palais Epiſcopal où il fit ſa réſidence.

II. Maladies contagieuſes. Promotion.

Peu de jours après ſon arrivée à Londres, il aſſembla un conſeil de toute la Nobleſſe, & de toutes les perſonnes de diſtinction qui ſe trouvèrent à ſa cour ou dans le voiſinage, & renouvella ſolemnellement le ſerment qu'il avoit déja fait d'épouſer la Princeſſe Eliſabeth. Il jugea cette précaution abſolument néceſſaire pour détruire un bruit répandu qu'il étoit engagé actuellement à épouſer Anne, fille & héritière du Duc de Bretagne. Il avoit toujours eu deſſein de remplir ſes premiers engagements; mais ſon intention étoit de différer ce mariage juſqu'à ce qu'il eut reçu la couronne, craignant qu'on ne pensât qu'il vouloit donner plus de force à ſes droits par cette union avec la maiſon d'York. Au mois de Septembre, la ville de Londres & quelques autres parties du Royaume, furent affligées d'une nouvelle maladie qu'on appella *Sweating Sickneſs*. (maladie de ſueur.) C'étoit une eſpèce de fièvre maligne qui fit de grands ravages, & dont ceux qui étoient attaqués mouroient ordinairement en vingt-quatre heures. Cependant cette

Bacon.

contagion ne fut pas de longue durée, & avant qu'elle disparut on trouva le moyen d'en guérir parfaitement les malades. Entre les premiers actes de souveraineté de Henri, il donna le gouvernement de la tour de Londres au Comte d'Oxford, qui avoit toujours été zèlé partisan de la maison de Lancastre. Il publia ensuite une proclamation, pour déclarer qu'il avoit conclu une trève d'un an avec le Roi de France, ce qui lui fut très avantageux en Angleterre, où l'on se trouva d'autant mieux disposé à se soumettre à son Gouvernement, qu'on vit ses droits reconnus par un Monarque tel que Charles VIII. avant même qu'ils le fussent par le Parlement de sa propre nation. Il s'occupa ensuite à recompenser ceux qui lui avoient rendu le plus de service. Son oncle Jasper, Comte de Pembroke, qui lui avoit servi de père dans sa jeunesse, & lui avoit plusieurs fois fait éviter les pièges de ses ennemis, fut créé Duc de Bedford. Le Comté de Derby fut donné à Thomas Lord Stanley, beau-père de Henri, auquel il devoit la victoire de Bosworth, & Edouard Courtney

HENRI VII. An. 1485.

Rymer.

HENRI VII. An. 1485.

fut honoré du titre de Comte de Devonshire.

III. Couronnement. Acte d'établiſſement, attainders & confiſcations.

La cérémonie du couronnement ſe fit le treize Octobre par le Cardinal Bourchier Archevêque de Cantorbéry, & le même jour Henri créa un corps de cinquante Archers, nommés Gardes à pied (Yeomen) ſous les ordres d'un Capitaine pour la garde de ſa perſonne, troupe que ſes ſucceſſeurs ont toujours conſervée. Le ſept Novembre, le Parlement aſſemblé à Weſtminſter adjugea la couronne à Henri, non par forme d'éxamen ni de règlements, mais par un acte d'établiſſement, portant, que la couronne lui ſeroit attribuée, lui reſteroit & demeureroit, tant à lui qu'à ſes deſcendants. Ce ſtatut fut enſuite confirmé par une Bulle du Pape, dans laquelle on fit entrer ſes droits d'héritage & de conquête. L'acte d'établiſſement & de ſucceſſion étant paſſé, il s'éleva une difficulté ſur la caſſation des ſentences d'Attainder, portées contre Henri & ſes adhérents. Beaucoup de membres de ce Parlement étoient de ce nombre, & quelques-uns obſervèrent qu'ils ne pouvoient avec équité être juges en

leur propre cauſe. Le Roi renvoya cette queſtion à la diſcrétion des Magiſtrats dont le ſentiment unanime fut que ces membres s'abſenteroient du Parlement juſqu'à ce que leur Attainder fut annullé par un nouveau ſtatut. Il ſe forma enſuite un autre débat au ſujet du Roi lui-même, qui avoit été déclaré traître & rèbelle par un acte authentique du Parlement. Ce point étoit plus embaraſſant que le premier, parce qu'il ne pouvoit ſe détacher du Parlement ſans qu'il fut diſſous, & qu'il n'étoit nullement diſpoſé à ſe ſoumettre à une information Parlementaire. Pour lever cette difficulté, les juges déclarèrent que la poſſeſſion du trône enlevoit toutes les taches & purgeoit le poſſeſſeur de toute ſentence, crime, ou attainder. Après la diſcuſſion de ces affaires, le Parlement paſſa un Bill d'attainder contre le dernier Roi, ſous le nom de Richard Duc de Gloceſter, ainſi que contre le Duc de Norfolk, le Comte de Surrey, les Lords Lovel, Ferrers & Zouche, Richard Ratcliffe, Guillaume Catesby & pluſieurs autres adhérents de Richard. Par ce moyen Henri ſatisfit en même temps

HENRI VII. An. 1485.

HENRI VII. An. 1485.

ſa veangeance & ſon avarice, & les confiſcations lui produiſirent de ſi groſſes ſommes qu'il y auroit eu de l'indécence à demander quelque ſubſide au Parlement. Après s'être ainſi vengé de ſes ennemis, & avoir rempli ſes coffres, il publia une amniſtie générale en faveur de tous ceux qui avoient pris les armes contre lui, pourvû qu'ils ſe ſoumiſſent dans un temps limité. Auſſi-tôt un grand nombre d'entr'eux ſortirent de leurs aſiles, & lui prêtèrent ſerment de fidélité. Avant que le Parlement fut ſéparé, le Lord de Chandos, natif de Bretagne, fut créé Comte de Bath, Sir Giles d'Aubeney fut promû au titre de Baron, & Sir Robert Willoughby fut nommé Lord Brooke. Le Roi rendit en même temps à Edouard Stafford le titre de Duc de Buckingham, qu'il avoit perdû par l'attainder porté contre ſon père, & il le rétablit en poſſeſſion des biens de ſa famille, qui avoient été confiſqués ſous le dernier règne.

Bacon.

IV. Les Evêques d'Ely & d'Exeter ſont faits Conſeillers privés.

La ſeſſion étant finie vers la fin de Novembre, Henri envoya en France Olivier King, Archidiacre d'Oxford, avec de l'argent pour

rembourſer le Roi Charles, des ſommes avancées pour l'armement des vaiſſeaux qui avoient tranſporté le Comte de Richemond en Angleterre: après quoi le Marquis de Dorſet & Sir Jean Bourchier, demeurés en ôtages, furent mis en liberté. On donna auſſi pouvoir à Olivier de prolonger la trève entre les deux couronnes, s'il y trouvoit Charles diſpoſé. Pour s'acquitter envers le Roi de France, Henri avoit voulu emprunter ſix mille marcs de la ville de Londres, mais elle ne conſentit qu'avec beaucoup de peine à lui en prêter ſeulement deux mille, qu'il reçut avec reconnoiſſance, & rembourſa très éxactement. Vers le même temps Jean Morton & Richard Fox, Evêque d'Ely & d'Exeter furent admis au conſeil privé. Après la mort de l'Archevêque Bourchier, le premier fut promû au ſiège de Cantorbéry, Fox fut fait Garde du Sceau privé, paſſa au ſiège de Bath, enſuite à Durham, & enfin à celui de Wincheſter. Ces deux Prélats & un Chapelain du Roi nommé Urſewick furent toujours employés dans les plus importantes commiſſions, les

HENRI VII. An. 1485.

HENRI VII. An. 1485.

ambaſſades & les négociations. Le Roi choiſiſſoit des Eccléſiaſtiques pour ſes Miniſtres, non-ſeulement parce qu'ils y étoient plus propres en général que les Laïques : mais encore parce qu'il recompenſoit leurs ſervices par des bénéfices, ce qui ne faiſoit aucunes dépenſes ſur ſes propres finances : conſidération très puiſſante pour un Prince dont la paſſion dominante étoit l'avarice.

V. Henri épouſe la Princeſſe Eliſabeth.

Henri haïſſoit la maiſon d'York dans ſon cœur, cependant il crut abſolument néceſſaire de remplir la promeſſe qu'il avoit faite d'épouſer la Princeſſe Eliſabeth : & le mariage fut célébré le dix-huit Janvier à la joye inexprimable de toute la nation. Les démonſtrations de la ſatisfaction publique furent ſi grandes en cette occaſion que le Roi en fut vivement affecté, d'autant qu'il les regardoit comme autant de marques d'affection pour la maiſon d'York, contre laquelle il avoit conçu une telle averſion qu'il traita toujours la Reine avec la plus grande froideur & une indifférence marquée. Il ne négligea aucune occaſion d'abaiſſer les partiſans de cette maiſon, & ſe conduiſit tou-

An. 1486.

jours envers elle plutôt comme un chef de parti, que comme un Souverain équitable. Les noces du Roi furent d'autant plus agréables au peuple qu'elles furent précédées de la nouvelle d'une trève de trois ans conclue avec Charles de France. Ce Monarque avoit formé un projet contre la Bretagne & consentit avec joye à cette trève qui devoit empêcher le Roi d'Angleterre de donner du secours au Duc, pendant que d'un autre côté Henri qui ignoroit les desseins de la France, jugeoit que l'amitié d'un tel Monarque le rendroit de plus en plus formidable à ses ennemis domestiques. HENRI VII. An. 1486. *Rymer.*

VI. Révolte du Lord Lovel & des deux Staffords.

Après son mariage, Henri fit un voyage dans les Comtés septentrionaux, qui avoient toujours été particulièrement attachés à la personne de Richard. Il passa les fêtes de Pâques à Lincoln, espérant que sa présence & quelques actes de faveur dissiperoient totalement tous les mécontentements qui auroient pu subsister dans ce pays. Pendant qu'il y résidoit, il fut informé que le Lord Lovel, avec Humphroi & Thomas Stafford étoient sortis secrettement de leur asyle de Colchester. Il fit peu d'atten-

HENRI VII. An. 1486.

tion à cette nouvelle, mais pendant qu'il ſe rendoit à York, il y apprit que Lovel étoit en marche vers cette place à la tête de trois ou quatre mille hommes, & que les deux Staffords avoient inveſti la ville de Worceſter. Henri en fut d'autant plus allarmé, qu'il ſe trouvoit au milieu des mécontents & jugeoit que les rebelles entretenoient correſpondance avec eux. Cependant il diſſimula ſes craintes & ſes ſoupçons & expédia auſſi-tôt une commiſſion pour lever des troupes dans le voiſinage d'York, ce que ſes Officiers firent avec tant de ſuccès qu'en peu de temps ils raſſemblèrent un corps de trois mille hommes, dont il donna le commandement à ſon oncle le Duc de Bedford. Il envoya ce Seigneur contre les révoltés, mais avec ordre exprès d'éviter la bataille, parce que ſes troupes étoient nouvelles, indiſciplinées, & aſſez peu attachées à ſa cauſe. Il lui dit ſeulement de marcher vers eux en bonne contenance, & de publier un pardon, au nom du Roi, à tous ceux qui mettroient bas les armes & ſe ſoumettroient. Cette conduite réuſſit conformément aux vues du Monarque. Auſſi-tôt qu'on

Hiſt. Croyland Cont.

eut proclamé le pardon, le Lord Lovel craignant d'être abandonné de ſes troupes ſe retira ſeul dans le Comté de Lancaſter, où il demeura quelque temps caché dans la maiſon de ſon ami, Sir Thomas Broughton, après quoi il paſſa la mer, & ſe retira à la Cour de la Ducheſſe douairière de Bourgogne. Les deux Staffords informés de ce qui s'étoit paſſé, levèrent le ſiège de Worceſter, & ſe trouvant abandonnés de ceux qui les avoient ſuivis, ils ſe retirèrent à Colnham, où ils eſpéroient demeurer dans un aſyle : mais la Cour du Banc-du Roi déclara que le privilége de ce lieu ne s'étendoit pas juſqu'aux traitres, & ils en furent arrachés par force. Le frère ainé Humphroi fut éxécuté à Tyburn, & le Roi pardonna à Thomas, tant en conſidération de ſa jeuneſſe, que parce qu'il le regarda comme ayant été ſéduit par ſon frère.

HENRI VII. An. 1486.

Le trois Juillet l'Angleterre conclut une trève avec Jacques Roi d'Ecoſſe, & dans le cours du même mois, Jean le Bouteiller, Seigneur de Maupertuis Ambaſſadeur de François II. Duc de Bretagne prolongea au nom de

VII. Naiſſance du Prince Arthur.

HENRI VII. An. 1486.

son maître celle de l'Angleterre & de ce Duché jusqu'à la mort de l'un de ces deux Princes contractants, & il fut de plus stipulé que le traité de commerce entre les deux nations continueroit jusqu'à la mort du dernier décédé. Le vingt Septembre, la Reine, qui étoit dans le huitième mois de sa grossesse accoucha d'un fils, qui fut baptisé sous le nom d'Arthur, en mémoire du fameux Breton de même nom dont le Roi affectoit de tirer son origine. Le peuple espéroit que la naissance de ce Prince changeroit l'indifférence du Roi en une affection réelle pour Elisabeth, mais lors qu'on remarqua qu'elle ne fit aucun effet sur son cœur, qu'il différoit toujours de la faire couronner, & saisissoit toutes les occasions d'accabler les amis de la maison d'York, généralement chérie dans tout le Royaume : que son caractère étoit enclin à l'avarice, & qu'il affectoit toujours un air froid & réservé ; on commença à le détester, & à dire même qu'on avoit fait un mauvais échange à la place du Tyran Richard. Les ennemis de Henri profitèrent de ces circonstances

pour publier qu'il vouloit faire mourir le Comte de Warwick dans la tour, & les émiſſaires de la maiſon d'York répandirent de tous côtés, que le Duc d'York avoit échappé à la cruauté de ſon oncle, & qu'il vivoit dans le continent.

HENRI VII. An. 1486.

VIII. Lambert Simnel ſe fait paſſer pour le Comte de Warwick.

La joye univerſelle que ce bruit cauſa dans toute l'Angleterre, encouragea un Prêtre d'Oxford nommé Richard Simon, à former un projet auſſi extravagant que hardi. Il avoit un écolier nommé Lambert Simnel, fils illègititime d'un Menuiſier, * jeune homme d'une vivacité étonnante & pourvu des plus grandes qualités perſonnelles. Il réſolut dabord de le faire paſſer pour Richard Duc d'York, ſecond fils d'Edouard IV : mais pendant qu'il préparoit ſon acteur à jouer ſon perſonnage ; le bruit ſe répandit qu'Edouard Plantagenet Comte de Warwick s'étoit échapé de la tour. Auſſi-tôt Simon changea de plan, & décida que ſon pupile paſſeroit pour ce Seigneur : projet encore plus extravagant que le premier, puiſque

* Tous les Auteurs diſent qu'il étoit fils d'un Boulanger. Peut-être eſt-ce une faute d'impreſſion dans M. Smollett.

HENRI VII. An. 1486.

Clarence après la mort de ſon père, avoit vécu honorablement juſqu'à l'âge de dix ans à la Cour d'Edouard, & que par conſéquent il étoit connu de beaucoup de monde. Malgré cet obſtacle Simon continua d'inſtruire ſon pupille à faire ce nouveau rolle, & lorſqu'il jugea l'impoſture aſſez bien préparée, il le conduiſit en Irlande, où il ſavoit qu'il courroit moins de riſque d'être découvert qu'en Angleterre. Il eſpéroit que le jeune homme y ſeroit puiſſamment ſoutenu, d'autant que ce Royaume révèroit la mémoire de Clarence, qui en avoit été Gouverneur; & que Henri n'en avoit pas encore changé les Officiers établis par Richard. Il eſt vrai que le Duc de Bedford en avoit été déclaré le Viceroi, mais il demeuroit toujours en Angleterre: Thomas Fitz-Gérald, Comte de Kildare gouvernoit en qualité de ſon Lieutenant; & le frère de Thomas rempliſſoit la place de Chancellier de ce Royaume. Ils étoient l'un & l'autre partiſans de la maiſon d'York, & il eſt probable que par leurs émiſſaires ils avoient concouru au projet de Simon, qu'on juge qui avoit auſſi

été encouragé par la Reine douairière, vivement irritée de la conduite de Henri envers sa fille. Le Roi informé qu'il se tramoit quelque intrigue en Irlande, au préjudice de son gouvernement donna ordre au Comte de Kildare de se rendre à la Cour de Londres, mais ce Seigneur avoit tant de crédit dans le Conseil, qu'ils écrivirent au Roi que la présence du Comte étoit absolument nécessaire en Irlande, & il fut dispensé sur cette lettre de passer en Angleterre.

HENRI VII. An. 1486.

IX. Il est couronné à Dublin.

Simnel arrivé à Dublin, s'adressa d'abord à Kildare, en qualité de Comte de Warwick, lui rapporta les moyens dont il disoit s'être servi pour échaper de la tour, & quoique le Lieutenant & son frère n'embrassassent pas sa cause à son arrivée, leur négligence à se saisir de lui marquoit évidemment qu'ils avoient part à cette imposture. Leur dessein étoit de voir l'effet qu'elle feroit dans le peuple, & elle y réussit au-delà de leur attente, chacun recevant Simnel avec les plus grands transports de joye, comme fils de leur cher Clarence. Le Comte de Kildare & son frère le Chancellier, après avoir con-

HENRI VII. An. 1486.

féré avec leurs confidents & leurs amis reçurent Simnel dans leurs maiſons, d'où il fut conduit avec pompe au château, & y fut traité en Prince. Il marqua tant de dignité dans ſa conduite, qu'il diſſipa les ſoupçons de quelques perſonnes, qui doutoient d'abord de la vérité de ce qu'il avançoit. Le peuple ſe porta pour lui avec tant d'ardeur qu'en peu de temps il fut proclamé Roi d'Angleterre, & Seigneur d'Irlande, ſous le nom d'Edouard VI. ſans qu'il y eut une ſeule épée tirée en faveur de Henri, ni que perſonne fit aucune réclamation pour lui.

X. La Reine douairière eſt renfermée, & ſes biens ſont confiſqués.

Cet évènement dut cauſer de vives allarmes au Roi, attaqué dans ſa plus foible partie, ſon titre à la couronne, & dans un pays totalement dévoué à ſon adverſaire, qu'il ne pouvoit eſpérer de ſoumettre ſans une dépenſe conſidérable. De plus il appréhendoit que le feu allumé en Irlande ne s'étendît bien-tôt dans tout le Royaume, par des correſpondances ſecrettes dont il ne pouvoit avoir de connoiſſance. Agité de toutes ſes craintes, il aſſembla ſon Conſeil privé, pour délibérer ſur les meſures

qu'il devoit prendre, & il leur communiqua vraiſemblablement ſes ſoupçons ſur ſa belle-mère, car elle fut auſſi-tôt conduite au monaſtère de Bermondſey, & dépouillée de tous ſes biens ſans aucune forme de procès. Toute la nation ſe recria contre cet acte de ſévérité qu'il eſſaya en-vain de pallier en publiant qu'il la puniſſoit d'avoir livré ſes filles entre les mains de Richard. Ce prétexte ne ſervit qu'à augmenter le reſſentiment du peuple, d'autant qu'il paroiſſoit fort extraordinaire de punir la Reine auſſi ſévérement pour une action qui devoit être regardée comme foibleſſe de la part d'une mère, plutôt que comme un crime prémédité. De plus on ne pouvoit comprendre que Henri eut tardé juſqu'alors à prendre connoiſſance de cette affaire, & l'on jugeoit que le mariage contracté avec la fille prouvoit qu'il avoit reconnu l'innocence de la mère, ou au moins qu'il marquoit un pardon tacite de cette faute. Perſonne n'ignoroit qu'elle étoit le principal inſtrument de l'élévation de Henri au trône, ce qui faiſoit déteſter l'ingratitude du Roi, qui par ce rigoureux

HENRI VII. An. 1486.

Bacon.

HENRI VII An. 1486.

traitement, marquoit un deſſein formé de ſaiſir toutes les occaſions d'achever la ruine de la maiſon d'York & de tous ſes partiſans. L'empriſonnement de la Reine couvroit quelque myſtère dont le public n'a jamais eu connoiſſance. Tous les Hiſtoriens conviennent que ſi elle avoit eu réellement part à l'affaire de Simnel, le Roi l'auroit probablement convaincue de la conſpiration ſuivant les formes juridiques, ou au moins auroit marqué de violents ſoupçons contre elle, ce qui auroit donné un prétexte plauſible aux meſures qu'il prenoit pour ſa propre ſureté. Il eſt vrai que cette accuſation auroit été ſuivie d'un éxamen qu'il ſembloit vouloir éviter. Peut-être auroit-on découvert alors que la Reine mère n'avoit eu la complaiſance d'envoyer ſes filles à la Cour de Richard que lorſqu'il avoit déja fait quelques démarches extraordinaires pour appaiſer ſes craintes : & que cette démarche pouvoit être d'avoir favoriſé l'évaſion de ſon neveu de la tour. Cette conjecture explique la confiance de la Reine en un Tyran qui avoit fait périr ſa famille ſur l'échaf-

faut, & juſtifie la conduite de Henri qui put découvrir qu'elle faiſoit paroître Simnel comme un phantôme, pour ſonder l'inclination du peuple, & préparer la route à ſon propre fils dont elle auroit enſuite voulu faire valoir les droits. Cette ſuppoſition éclaircit auſſi ce qui concerne Perkin Warbeck, & l'infléxibilité de Henri, qui ne voulut jamais conſentir à remettre la Reine en liberté, malgré toutes les clameurs du peuple, & qui la laiſſa en priſon juſqu'à ce que la mort la mit hors de ſon pouvoir. HENRI VII. An. 1486.

X

Le Comte de Lincoln & le Lord Lovel ſe déclarent pour Simnel.

Lorſque la Reine fut dans le monaſtère, Henri pour détromper le peuple qui commençoit à croire que le Comte de Warwick étoit réellement en Irlande, ordonna que le jeune Prince fut conduit publiquement dans les rues de Londres, à une proceſſion depuis la tour juſqu'à l'Egliſe de Saint-Paul, où le peuple courut en foule pour le voir. On lui permit de s'entretenir avec pluſieurs perſonnes, qui le connoiſſoient particulièrement & étoient attachés à ſa famille. On le remit enſuite à la tour, mais les Irlandois rejettèrent l'impoſ-

HENRI VII. An. 1486.

ture ſur Henri, prétendant que le jeune homme qu'il avoit produit étoit un faux Warwick, & que Simnel étoit le vrai Comte. Le Roi qui craignoit que la contagion ne s'étendît en Angleterre, fit publier une amniſtie générale pour tous ceux qui abandonneroient le parti des rebelles, avec promeſſe de récompenſer ceux qui lui découvriroient quelques particularités de la conſpiration. En même temps il donna des ordres pour garder ſoigneuſement les côtes & empêcher la communication entre les mécontents des deux Royaumes. Malgré toutes ſes précautions, le prétendant acquit de puiſſants amis en Angleterre, ou plutôt le Prêtre qui l'avoit inſtruit, avoit été encouragé par des perſonnes de la première qualité à produire cet impoſteur que vraiſemblablement il n'auroit oſé faire paroître, ſi on ne lui avoit promis qu'il ſeroit fortement ſoutenu. Auſſitôt qu'il étoit deſcendu en Irlande, Jean de Lincoln, nommé par ſon oncle Richard III. héritier préſomptif de la couronne, s'étoit ouvertement déclaré pour lui, & étoit paſſé en Flandre pour concerter avec ſa tante Marguerite

Marguerite, Ducheſſe douairière de Bourgogne ſur les meſures qui pourroient contribuer à faire réuſſir cette entrepriſe. Cette Princeſſe, irritée de la conduite que tenoit Henri envers ſa niéce, & de l'ardeur qu'il marquoit à perſécuter la maiſon d'York ſe porta volontiers à favoriſer le projet de Simnel, qui probablement avoit été formé de ſon conſentement & à ſa connoiſſance. Lorſqu'elle eut délibéré avec Lincoln & Lovel, elle promit de fournir deux mille hommes de vieilles troupes Allemandes commandées par Marin Swart, Officier de réputation qui eut ordre de les accompagner en Irlande & de ſe joindre aux troupes du nouveau Roi. Ils mirent à la voile au commencement de Mai, & débarquèrent à Dublin où Simnel fut couronné avec grande ſolemnité dans la Cathédrale par les Evêques d'Armagh, de Dublin, de Meath, & de Derry, en préſence du Comte de Kildare, du Chancellier, & de tous les autres Officiers d'Etat du Royaume. On prit pour cette cérémonie une couronne qui ornoit la tête d'une ſtatue de la Sainte Vierge, après quoi le nouveau Roi

HENRI VII. An. 1486.

An. 1487.

Rymer.

HENRI VII. An. 1487.

assembla une espéce de Parlement ; dans lequel le Clergé accorda un subside au Pape, dans l'espérance de rendre Sa Sainteté favorable à leur entrepriſe. Simnel tint enſuite un Conſeil, pour régler les meſures qu'il devoit prendre, & après quelques débats, on convint qu'il falloit porter la guerre en Angleterre, où ils ſe flattoient qu'ils ſeroient joints par tous les partiſans de la maiſon d'Yok, ce qui les mettroit en état de dépoſer l'uſurpateur ſans aucune difficulté.

XII. Le Marquis de Dorſet eſt mis à la tour de Londres.

Henri faiſoit des préparatifs pour ſe défendre contre la tempête qui le menaçoit. Auſſi-tôt qu'il fut informé de la retraite de Lincoln en Flandre, il jugea que la Ducheſſe de Bourgogne étoit entrée dans la conſpiration, & il en fut d'autant plus allarmé, qu'il connoiſſoit le caractère entreprenant de cette Princeſſe dont il avoit encouru la haine. Il leva ſansperdre de temps deux armées, dont il donna le commandement au Duc de Bedford & au Comte d'Oxford dans la vue de garentir les deux côtés de l'Iſle d'une invaſion, & pendant l'hiver il fit lui-même un voyage dans les Comtés de Suffolk & de Norfolk, où la deſcente

étoit le plus à craindre à cauſe de leur voiſinage des pays-bas. Arrivé à Saint-Edmondsbury il apprit que le Marquis de Dorſet venoit le joindre pour ſe juſtifier de quelques imputations malignes, & offrir ſes ſervices à Sa Majeſté. Henri, au lieu d'accepter ſes offres, envoya le Comte d'Oxford au devant de lui, pour le conduire priſonnier à la tour de Londres, le chargeant cependant d'aſſurer le Marquis, que lorſque la révolte ſeroit appaiſée, il l'entendroit avec plaiſir, & que cet arrêt n'étoit que pour ſa propre ſureté, & pour l'empêcher de ſe laiſſer ſéduire par de mauvais conſeils. De Saint-Edmondsbury, le Roi ſe rendit à Norwick, où il paſſa les Fêtes de Noel, fit enſuite un pélérinage à Notre-Dame de Walſingham, & ſe rendit après à Londres en paſſant par Cambridge. Il apprit à ſon retour dans la Capitale que le Comte de Lincoln avec ſes étrangers auxiliaires étoit deſcendu en Irlande, enſorte que n'ayant plus rien à craindre du côté de la Flandre, il aſſembla ſes troupes dans le voiſinage de Coventry, qui eſt au cœur du Royaume, & ſe rendit en perſonne dans

HENRI VII. An. 1487.

HENRI VII. AN. 1487.

cette ville, avec la réſolution d'y reſter, juſqu'à ce qu'il pût mieux connoître quels étoient les deſſeins de l'ennemi.

XIII. Henri défait & prend Simnel à Stoke, près Newark ſur a Trent.

Peu de temps après qu'il eut pris ce parti, il fut informé que Simnel & ſes amis étoient deſcendus dans le Comté de Lancaſter, où ils avoient été joints par Sir Thomas Broughton & par un petit nombre d'Anglois mécontents. Ils s'étoient mis en marche vers York avec l'eſpérance que leur nombre augmenteroit de jour en jour, & ils ne commirent aucuns actes d'hoſtilité dans le pays qu'ils traverſèrent, penſant que cette conduite intéreſſeroit le peuple en leur faveur : mais ils furent trompés dans leur attente. Soit que les habitants redoutaſſent la ſagacité & la fortune de Henri, ſoit qu'ils craigniſſent d'avoir un Roi introduit par les Irlandois & les Allemands, bien loin de prendre les armes en leur faveur, ils ne donnèrent aucune marque d'encouragement à cette entrepriſe. Le Comte de Lincoln craignant que ſon armée, compoſée de dix mille hommes ne diminuât plutôt que d'augmenter, réſolut de livrer bataille, avant

que le Roi eût reçu tous les renforts qu'il avoit mandés. Dans cette vue, il changea de route & marcha vers Newark, eſperant s'emparer de cette place avant l'arrivée du Monarque. Henri s'étoit avancé à Nottingham, à la tête de ſix mille hommes, & y fut joint par ſix mille autres ſous les ordres de Shrewsbury, & par le Lord Strange, outre un nombre conſidérable de Chevaliers & de Gentilshommes, avec leſquels il réſolut de l'avis de ſon conſeil de combattre les rébelles ſans perdre de temps. Soupçonnant le deſſein de Lincoln ſur la ville de Newark, il s'y rendit en grande diligence, & ſe plaça entre l'ennemi & la place, le Comte de Lincoln étant campé ſur le penchant d'une colline près le village de Stoke. Le ſix Juin, lendemain de ſon arrivée, Henri rangea ſon armée en bataille dans la plaine, qui étoit ſi étroite qu'il ne put étendre ſon front, ce qui l'obligea de former ſes troupes ſur trois lignes, mettant ſes meilleurs ſoldats au nombre de ſix mille à la première. L'ennemi n'évita pas le combat, au contraire il marcha en bon ordre, & attaqua les Royaliſtes avec intrépidité, dans l'eſ-

HENRI VII. An. 1487.

HENRI VII. An. 1487.

pérance que s'il pouvoit rompre la première ligne du Roi, il tomberoit enſuite ſur les deux autres, & mettroit bientôt toute l'armée en déſordre. Les Irlandois preſque nuds ſouffrirent horriblement des fléches Angloiſes ; cependant ils conſervèrent leur terrein ſans reculer d'un pas, & les troupes Allemandes parfaitement diſciplinées & endurcies à la guerre combattirent opiniâtrement pendant trois heures, juſqu'à ce que la plus grande partie fuſſent tués ainſi que leur chef Martin Swart. Les Comtes de Lincoln & de Kildare eurent le même ſort, & leur armée fut enfin totalement miſe en déroute avec perte de quatre mille hommes tués ſur le champ de bataille. Cette victoire couta cher au Roi, dont la moitié de la première ligne fut taillée en piéces. Lambert Simnel & ſon précepteur furent faits priſonniers, mais Henri marqua tant de mépris pour ce rival qu'il ne lui fit pas ôter la vie ; il le garda en qualité de marmiton dans ſa cuiſine, & par la ſuite il parvint à être Fauconier. Le Prêtre Simon fut mis en priſon & on ignore quelle fut ſa fin. On croit que le

Bacon.

Lord Lovel fut noyé dans la Trent, qu'il voulut traverſer après la bataille, d'autres qu'il fut tué dans l'action, & un troiſième ſentiment eſt qu'il paſſa le reſte de ſa vie dans un ſouterain ou caverne (c). HENRI VII. An. 1487.

XIV. Il opprime les mécontents. Plan d'un traité avec l'Ecoſſe.

Auſſi-tôt après cette bataille, le Roi marcha à Lincoln, d'où il s'avança à York. Il punit ſévérement dans ce voyage tous ceux qui avoient favoriſé les rébelles, ou qui furent convaincus d'avoir répandu le bruit que l'armée Royale avoit été défaite, ce qui avoit empêché pluſieurs puiſſants ſecours de joindre le Roi avant la bataille. Ces délinquants furent jugés partie par des Commiſſaires, partie par les Loix martiales, mais la punition ne tomba que ſur leurs biens, le Roi étant ſatisfait de remplir ſes coffres par les amendes & les confiſcations. Lorſqu'il eut ainſi châtié les mécontents il obtint une

(c) Ce dernier ſentiment eſt ſoutenu d'une découverte faite il y a environ ſoixante ans, dans une maiſon de ce Seigneur à Minſter-Lovel au Comté d'Oxford. Les Ouvriers qui travailloient aux réparations, trouvèrent dans une chambre ſouteraine la figure d'uu vénérable vieillard aſſis dans une grande chaiſe; mais lorſqu'ils y touchèrent, le corps tomba entièrement en pouſſière. *Carte.*

HENRI VII. An. 1487.

Bulle du Pape, pour donner pouvoir à l'Archevêque de Cantorbéry de les absoudre de l'excommunication qu'ils avoient encourue, conformément à la première Bulle d'établissement, comme s'il eut été fort en peine du salut de ceux qui avoient travaillé à sa ruine. En même temps Innocent VIII. lui envoya une autre Bulle pour restraindre les priviléges des asyles dans leurs justes limites. Elle portoit que les malfaicteurs qui auroient quitté l'asyle pour commettre de nouveaux crimes, & s'y seroient retirés ensuite, en seroient arrachés de force par les Officiers du Roi : qu'à l'égard des débiteurs qui se retiroient dans les asyles pour frauder leurs créanciers, le privilége ne seroit que pour leurs personnes uniquement & non pour leurs biens : enfin que le Roi pourroit mettre des gardes dans les asyles même pour empêcher l'évasion des traitres & des rébelles. Pendant que Henri résidoit à York, il y arriva des députés d'Ecosse pour terminer quelques différents concernant la pêche dans la rivière d'Esk. Le Roi prit cette occasion de commencer une négotiation avec Jacques Roi

Act. publ.

d'Ecoſſe, & envoya en qualité d'Ambaſſadeurs à ſa Cour, Fox, Evêque d'Exéter & Sir Richard Edgecomb, pour former une triple alliance. On fit le projet du traité & l'on convint des articles ſuivants : que le Marquis d'Ormond Ecoſſois épouſeroit Catherine, fille d'Edouard IV : que le Roi Jacques épouſeroit la Veuve d'Edouard : que ſon fils le Prince d'Ecoſſe prendroit auſſi pour femme une fille du même Monarque : que le Roi d'Angleterre céderoit pour toujours la ville & le château de Bervick aux Ecoſſois : que les articles & conditions de ces trois mariages ſeroient réglés par les Commiſſaires des deux Rois, qui s'aſſembleroient à Edimbourg, d'abord au mois de Janvier, & enſuite au mois de Mai : que les deux Monarques auroient une entrevue au mois de Juillet, & que la trève ſeroit prolongée pour treize mois. Henri ratifia ces conventions le vingt Novembre, mais l'éxécution du traité fut empêchée par les troubles qui s'élevèrent en Ecoſſe. *Rymer.*

HENRI VII. An. 1487.

Le Roi pendant ſon voyage dans la partie Septentrionale de ſes Etats, eut occaſion de remarquer que les

XV. Couronnement de la Reine.

HENRI VII. An. 1487.

mécontentements du peuple étoient en grande partie occasionnés par sa sévérité contre les partisans de la maison d'York, & particuliérement par le retard du couronnement de la Reine. Il résolut donc de leur ôter ce sujet de plainte. Vers le commencement de Novembre il retourna à Londres où il entra en triomphe, & le lendemain il se rendit en procession à l'Eglise de Saint Paul, où le *Te Deum* fut chanté pour la victoire remportée sur les rebelles. Ensuite le Roi nomma le Duc de Bedford grand maître pour la cérémonie du couronnement de la Reine, qui se fit avec les cérémonies ordinaires, le vingt-cinq Novembre, deux ans après leur mariage. Il mit alors en liberté le Marquis de Dorset, sans qu'il eût été fait aucune information contre lui, & vers la fin de l'année, il envoya une ambassade solemnelle au Pape, tant pour lui notifier son mariage, que pour lui faire des protestations de service & d'obéissance spirituelle.

XVI. Affaires de Bretagne.

La guerre continuoit toujours dans les pays-bas, où les troupes de Charles VIII. surprirent Saint Omer &

Terouenne, pendant que les habitants de Gand, pouſſés par un Seigneur nommé Raffingham, ſe ſoulevèrent contre Maximilien. Cependant François II. Duc de Bretagne, vieux, infirme, privé quelquefois de l'uſage de ſon eſprit, & n'ayant point de fils, régla du conſentement de ſes Etats que ſes deux filles Anne & Iſabelle lui ſuccéderoient; mais la dernière mourut avant ſon père, & Anne devint ſeule héritière de Bretagne. Charles VIII. déſiroit ardemment de réunir ce Duché à la couronne de France en épouſant cette Princeſſe; mais ſes vues furent traverſées par Louis Duc d'Orléans qu'il avoit perſécuté à l'inſtigation de Madame de Beaujeu ſa ſœur. Il l'avoit forcé de ſe retirer en Bretagne, où il avoit été reçu très favorablement & avoit pris un grand aſcendant ſur le Duc. Ce Prince irrité contre ſa nobleſſe qui avoit fait mourir ſon favori Landais, ſoutenoit avec joye le Duc d'Orleans, le Prince d'Orange, le Comte de Dunois, & quelques autres Seigneurs François du même parti. D'un autre côté les Seigneurs Bretons entrèrent en négociation avec Charles, quoique leurs

HENRI VII. An. 1487.

HENRI VII. An. 1487.

motifs fuſſent très différents de ceux qu'avoit le Monarque François en projettant cette alliance. Il penſoit que le traité lui fourniroit l'occaſion de faire la conquête entière de la Bretagne, au lieu que les Seigneurs eſpéroient que ſa protection les mettroit à couvert du reſſentiment & des deſſeins arbitraires de leur Souverain. En conſéquence de ce traité, Charles entra en Bretagne avec ſix armées différentes, & le Duc retiré à Malétroit aſſembla ſeize mille hommes, avec leſquels il ſe mit en marche, pour faire lever le ſiège de Ploermel entrepris par les ennemis : mais il fut abandonné de toutes ſes troupes, à la réſerve de quatre mille hommes & ſe retira précipitamment à Nantes, qui fut aſſiégée par les François, après qu'ils eurent réduit Ploermel, Vannes & Dinant. Le Duc avoit nommé le Comte de Dunois Ambaſſadeur en Angleterre, pour demander du ſecours à Henri, & ce Seigneur s'embarqua quatre fois pour cette ambaſſade ; mais il fut toujours repouſſé par les vents contraires & les forts temps.

Argentré.

XVII. Charles de-

Pendant que Charles étoit occupé

au siège de Nantes, il apprit la victoire remportée par Henri à Stokefield & lui envoya aussi-tôt des Ambassadeurs, pour le complimenter sur cet avantage, & le détourner de prendre parti dans les affaires de Bretagne. Ils trouvèrent le Roi à Leicester, où il leur donna audience; & après les compliments de félicitation, ils lui déclarèrent que le Roi leur maître se trouvoit obligé d'entrer en guerre avec le Duc de Bretagne, qui avoit accordé sa protection au Duc d'Orléans, ennemi déclaré de Charles. Qu'il l'avoit même aidé à exciter des troubles dans le Royaume, ce qui prouvoit évidemment que le Duc de Bretagne étoit l'aggresseur, & que le Monarque François espéroit de la justice de Henri qu'il ne le regarderoit que sous ce point de vue. Ils ajoutèrent que le Roi avoit à la vérité quelques anciennes obligations au Duc de Bretagne; mais qu'il pouvoit se ressouvenir du secours que lui avoit donné le Monarque François, dans le temps où le Duc avoit non-seulement abandonné ses intérêts, mais étoit même convenu de le livrer entre les mains de son ennemi. Que

HENRI VII. An. 1487.

France envoie une ambassade à Henri.

HENRI VII An. 1487.

par toutes ces raiſons, Charles eſpéroit que le Roi d'Angleterre, bien loin de s'engager à défendre le Duc de Bretagne qui protégeoit & encourageoit les Sujets rebelles d'un Monarque voiſin; embraſſeroit la cauſe de ſon véritable ami, ou au moins garderoit la neutralité. Henri n'ignoroit pas dans quelles vues Charles ſe mettoit en campagne; mais les Ambaſſadeurs François avoient ſoigneuſement évité de parler du deſſein que leur maître avoit de réunir la Bretagne à la couronne de France, & il prit le parti de diſſimuler de même. Il leur répondit donc que le Roi de France & le Duc de Bretagne étoient les deux Princes dans l'Univers auxquels il avoit les plus grandes obligations, & qu'il ne cherchoit que les occaſions de marquer ſa reconnoiſſance à l'un & à l'autre: ajoutant qu'en cette occaſion il rempliroit les devoirs d'un ami réel, & feroit ſes efforts pour les engager à terminer leurs différents à l'amiable. Henri ne croyoit pas que la Bretagne pût être aiſément conquiſe: & il ne doutoit pas que Charles n'acceptât ſa médiation plutôt que de s'expoſer à ſon reſſenti-

ment : cependant il jugea que cette affaire lui donneroit un prétexte pour demander un ſubſide qu'il n'avoit alors aucune autre raiſon d'exiger.

HENRI VII. Ann. 1487.

XVIII. Henri offre ſa médiation pour accommoder les différents entre le Roi de France & le Duc de Bretagne.

Dans cette vue il fit partir des Ambaſſadeurs pour offrir ſa médiation à Charles, avec ordre s'il acceptoit de paſſer en Bretagne & d'y faire les mêmes offres. Le Monarque François étoit alors occupé au ſiège de Nantes, & comme il étoit de ſon intérêt d'amuſer Henri juſqu'à ce que la place fut priſe, non ſeulement il accepta la médiation, mais il offrit même de ſoumettre le fond de la diſpute à ſa déciſion. En faiſant ces offres il eſpéroit ou que le Duc de Bretagne refuſeroit d'entrer en accomodement, ou que la négociation ſeroit tirée en longueur juſqu'à ce qu'il ſe fut rendu maître de tout le Duché. Lorſque les Ambaſſadeurs Anglois propoſèrent au Duc qui étoit aſſiégé dans Nantes la médiation de leur maître, celui d'Orléans répondit au nom de ce Prince, que dans une conjoncture auſſi périlleuſe il attendoit des ſecours efficaces du Roi d'Angleterre plutôt que des offres de médiation qui ne pourroient empê-

HENRI VII. An. 1487.

cher la perte de ſes Etats : qu'il prioit Henri de ſe ſouvenir des bienfaits qu'il avoit reçus du Duc de Bretagne, & de conſidérer combien il étoit important pour l'Angleterre d'empêcher que ce Duché ne devint une province de France. Il renvoya les Ambaſſadeurs avec cette réponſe, & Charles triompha par ſa modération apparente. Cependant il pouſſa ſes attaques avec tant de vigueur que la place auroit été forcée de ſe rendre ſi le Comte de Dunois n'avoit aſſemblé une grande multitude de payſans, inquiets du ſort de leur Souverain, & n'eut ſécouru la place à la vue de l'armée de France. Ce renfort obligea Charles de lever le ſiège, & Henri pleinement convaincu que le Monarque François n'étoit pas en état de conquérir la Bretagne, réſolut de demeurer neutre. Il affecta toujours de s'intéreſſer vivement en faveur du Duc pour avoir un prétexte de demander uu ſubſide au Parlement qu'il avoit convoqué pour le neuf Novembre : cependant il renvoya les Ambaſſadeurs avec ordre de faire de nouveaux efforts pour parvenir à une négociation.

Il rentre.

Le Lord Wideville, oncle de la Reine demanda la permiſſion au Roi de s'engager au ſervice du Duc de Bretagne avec un nombre de volontaires. Henri la lui refuſa, mais il s'embarqua ſecrettement dans l'Iſle de Wight avec quatre cents hommes & ſe rendit auprès du Duc. Auſſi-tôt qu'ils furent arrivés dans ſes Etats, Charles en fit ſes plaintes aux Ambaſſadeurs d'Angleterre, les regardant comme un corps de troupes auxiliaires envoyées au préjudice de la neutralité que le Monarque Anglois affectoit. Henri déſavoua la démarche du Lord Wideville, qu'il traita de clandeſtine, & Charles fut obligé de ſe contenter de cette ſatisfaction, n'étant pas en état de rompre alors avec l'Angleterre, parce que les Seigneurs Bretons voyant que l'intention du Roi de France étoit de s'emparer de leurs pays, firent la paix avec leur Souverain. Cet accomodement ne put empêcher que Charles ne prît Dol d'aſſaut, & le Duc ne ſe trouvant plus en ſureté dans Nantes, ſe retira à Rennes, eſpérant d'être ſécouru par quelques-uns de ſes alliés. Ne voyant aucune apparence que ce ſecours fût auſſi prompt qu'il lui étoit

HENRI VII. An. 1487.

XIX. Le Duc offre ſa fille en mariage à Maximilien.

HENRI VII. An. 1437.

nécessaire, il se laissa persuader par le Prince d'Orange de promettre sa fille Anne en mariage au Roi des Romains. Ce Prince s'engagea à faire passer une puissante armée en Bretagne ; mais il en fut empêché par la révolte de Gand qui occupa toutes les troupes de Flandre.

XX. Affaires du Parlement.

Pendant que ces choses se passoient au continent, les Ambassadeurs Anglois retournèrent à Londres, & rapportèrent à Henri que l'intention de Charles étoit de l'amuser par une négociation, jusqu'à ce qu'il eut fait la conquête de la Bretagne. L'ouverture du Parlement assemblé à Westminster se fit par une harangue de l'Archevêque de Cantorbéry, Chancellier du Royaume, qui après avoir au nom du Roi remercié les deux Chambres pour les actes passés en sa faveur dans la dernière assemblée, leur dit : que par rapport à la guerre entre la France & la Bretagne, Charles avoit demandé que le Monarque Anglois observât la neutralité, [illegible] le Duc avoit sollicité qu'on [illegible]voyât du secours : que le [illegible]voit offert sa médiation & [illegible]celui de France l'avoit accep[illegible], tous les conditions qu'il ne seroit

point tenu de discontinuer les hostilités jusqu'à ce que les différents fussent terminés : que cette condition avoit été rejettée par le Duc de Bretagne qui avoit peu de confiance en la sincérité de Charles, & faisoit observer que ses vues étoient de prolonger la négociation jusqu'à ce qu'il se fût rendu maître de tout le Duché : qu'après avoir inutilement employé ses bons offices pour terminer cette guerre par un accomodement, le Roi demandoit l'avis de son Parlement, & le prioit d'examiner s'il devoit ou non prendre des mesures plus efficaces pour la conservation de la Bretagne. Cette question ne devoit pas faire l'objet d'une longue délibération : les Anglois étoient trop jaloux du pouvoir de la France pour demeurer dans l'inaction pendant qu'il s'augmenteroit par l'accession d'une telle Province maritime. Ils conseillèrent au Roi de soutenir efficacement le Duc, & pour le mettre en état de le faire avec vigueur, ils lui accordèrent deux quinzièmes, une capitation sur les étrangers, & passèrent un nouvel acte de résumption. Dans cette session, ils confirmèrent l'autorité de la Cham-

HENRI VII. An. 1487.

HENRI VII. An. 1487.

bre étoilée, qui ſubſiſtoit déja par les anciennes conſtitutions du Royaume. Elle étoit compoſée des membres du Conſeil du Roi, qui s'aſſembloient dans un appartement nommé Chambre étoilée pour juger des crimes qui n'étoient pas capitaux. Le Parlement fit auſſi un ſtatut pour que tout ſerviteur du Roi, qui ne ſeroit pas du nombre des Seigneurs, & auroit conſpiré la mort de quelques membres du Conſeil, ou Lord du Royaume, fut jugé comme pour crime capital. On étendit la même peine à tous ceux qui feroient violence aux femmes quand même elles ſe ſeroient enſuite reconciliées avec leur raviſſeur. On publia auſſi une Loi pour empêcher les meurtres & les aſſaſſinats. Un autre ſtatut ordonna que les Clercs convaincus auroient la main brûlée, tant pour les punir que pour les noter d'infamie, dont ils avoient été juſqu'alors exempts. Par un troiſième il fut réglé que les Officiers & Fermiers du Roi ſeroient privés de leurs places ou fermes, dans les cas où ils ſe ſeroient illégitimement mis en poſſeſſion de quelques biens, ou ſe ſeroient trouvés

Baton. Rot. Parl.

dans des disputes ou assemblées contraires aux Loix. On fit aussi plusieurs excellents réglements pour empêcher l'usure, assurer le revenu des Douanes Royales, & faire l'emploi convenable des commodités étrangères apportées dans ce Royaume. HENRI VII. An. 1487.

XXI. Le Duc de Bretagne est défait par le Roi de France à S. Aubin.

Lorsque Henri fut parvenu comme il le désiroit à obtenir un subside, au lieu de l'employer à faire de vigoureuses démarches, il reprit la voye de la négociation, & envoya de nouveaux Ambassadeurs à Charles pour lui faire part de la résolution du Parlement. Le Monarque François, bien informé des sentiments & des dispositions de Henri, continua toujours à l'amuser, disant qu'il étoit prêt de se soumettre à la décision du Roi d'Angleterre; mais il refusa absolument d'interrompre ses opérations, prétendant que ce seroit donner un moyen à son ennemi de rétablir ses affaires. Cependant les approches de l'hiver firent gagner au Duc ce qu'il n'avoit pu obtenir par les sollicitations de Henri. Le Roi de France fut obligé de mettre ses troupes en quartier, & de retourner à Paris, ce qui non-seulement donna au Duc le temps

HENRI VII. An. 1488.

de reſpirer, mais encore par la valeur & l'activité du Maréchal de Rieux, il reprit Vannes & Dinan au mois de Mars, & mit de fortes garniſons dans Ancenis & Châteaubriant. En même temps un petit corps d'hommes d'armes appartenant au Seigneur d'Albret, déſerta du ſervice de France & joignit le Duc de Bretagne. Cette faveur de la fortune ne fut pas de longue durée; au mois d'Avril, Charles ſe mit en campagne; reprit & démolit Ancenis ainſi que Châteaubriant, & inveſtit Fougères & Saint Aubin de Cormier. Dès le commencement de la guerre le Duc de Bretagne avoit fait ſes efforts pour détacher le Seigneur d'Albret des intérêts de la France, en lui promettant de lui donner ſa fille en mariage; ce Seigneur accepta alors cette propoſition, & le joignit avec un corps de mille cavaliers, dans l'attente que cette promeſſe ſeroit remplie immédiatement. Le Duc qui étoit ſécrettement convenu de la marier à Maximilien, dit à cette Princeſſe, alors âgée de onze ans, de marquer une extrême averſion pour l'état du mariage, ce qui lui ſervit de prétexte pour éloigner celui de d'Albret. Cepen-

Mézerai.

dant il ſe voyoit dans l'impoſſibilité de tenir contre la France depuis que Henri & le Roi des Romains avoient trompé ſon attente, & il envoya le Comte de Dunois demander la paix à Charles. Le Roi étoit alors engagé dans une négociation ſecrette pour renouveller la trève avec la Cour d'Angleterre, & il différa de rendre une réponſe poſitive juſqu'à ce qu'il fût aſſuré que le traité étoit conclu à Windſor. Alors ne craignant plus rien de Henri, il rejetta les propoſitions du Duc, & réſolut de ne ceſſer la guerre que lorſqu'il auroit fait la conquête entière de la Bretagne. Les affaires du Duc étant alors déſeſpérées, ſes principaux Conſeillers, le Duc d'Orléans, le Prince d'Orange & le Maréchal de Rieux réſolurent de faire un effort de vigueur en livrant bataille à l'ennemi. Dans cette vue ils s'avancèrent vers S. Aubin, qui avoit capitulé avant leur arrivée, & l'armée Françoiſe s'étant réunie ſous le Maréchal de la Trémouille, le combat ſe donna le vingt-huit Juillet. Les troupes Bretonnes furent miſes en déroute avec un furieux carnage: Le Duc d'Orléans & le Prince d'O-

HENRI VII. An. 1488.

Rymer.

Argentré.

HENRI VII. An. 1488.

range qui combattoient à pied, furent faits prisonniers, & le Lord Wideville fut tué avec tous les volontaires qu'il commandoit.

XXII. Soulèvement dans le Comté d'York.

Pendant que le Duc de Bretagne marchoit à grands pas vers sa ruine, le Roi d'Angleterre prit prétexte de son malheur pour lever le subside avec la plus grande diligence. Tous les Comtés le payèrent sans murmurer, excepté les habitans d'Yorkshire & de l'Evêché de Durham, anciens partisans de la Maison d'York, qui haïssoient Henri, & refusèrent de satisfaire à cette taxe, qu'ils traitèrent d'oppression violente. Les Commissaires n'ayant pu réussir à la lever, s'adressèrent au Comte de Northumberland qui écrivit à la Cour pour y demander des ordres. Le Roi insista à ce qu'ils payassent sans retard leur contingent du subside accordé par le Parlement, ajoutant que les affaires de Bretagne demandoient la plus grande diligence, & que s'il se relâchoit de ses droits en cette occasion, les autres Comtés voudroient jouir d'une semblable éxemption. Aussi-tôt que le Comte eut reçu cette réponse, il assembla les Justiciers & les

les poſſeſſeurs de Franc-fiefs, & leur ſignifia les ordres du Monarque en termes ſi impérieux que non-ſeulement il les confirma dans la réſolution de refuſer le payement, mais que de plus leur reſſentiment s'alluma contre le Comte même, parce qu'ils jugèrent qu'il avoit fomenté l'indignation du Roi. La populace que cette idée irritoit exceſſivement s'aſſembla de toutes parts; s'élança en foule dans ſa maiſon, & le tua ainſi qu'un grand nombre de ſes domeſtiques. Le peuple animé par un ſéditieux nommé Jean Achamber choiſit pour Chef Sir Jean Egremont, zélé partiſan de la Maiſon d'York, ſe révolta ouvertement & déclara qu'ils alloient marcher à Londres pour livrer bataille à Henri. La nouvelle de ce ſoulèvement cauſa peu d'inquiétude au Roi, qui envoya auſſi-tôt un corps de troupes contre les rébelles ſous les ordres du Comte de Surrey. Ce Seigneur ſorti de la Tour, & rentré en faveur auprès du Roi, attaqua les révoltés; les mit en déroute dès le premier choc, & fit priſonnier Jean Achamber; mais Sir Jean Egremont s'échapa, traverſa la mer, & ſe réfugia

HENRI VII. An. 1488.

HENRI VII. An. 1488.

auprès de la Ducheſſe Douairière de Bourgogne. Henri ſuivoit le Comte de Surrey avec un autre corps de troupes, & marcha juſqu'à York où il fit pendre Jean Achamber, ainſi qu'un grand nombre de ſes complices, & accorda un pardon général au reſte des rébelles. Il déclara le Comte de Surrey ſon Lieutenant dans les Provinces ſeptentrionales; nomma Sir Richard Tunſtall, ſon premier Commiſſaire pour la levée du ſubſide, & retourna à Londres où il apprit avec ſurpriſe la défaite du Duc de Bretagne à S. Aubin.

XXIII. Traité entre le Roi de France & le Duc de Bretagne.

Ce Prince étoit réduit à l'état le plus déplorable : il n'avoit rien à attendre de Henri que des négociations infructueuſes : Maximilien, bien loin de pouvoir ſécourir ſon beau-père futur, étoit lui-même empriſonné par les Flamands dans Bruges, & il y demeura renfermé juſqu'à ce que ſon Père, l'Empereur Frédéric, marcha dans les Pays-bas à la tête d'une nombreuſe armée pour le délivrer. Uniquement occupé à ſe fortifier contre l'eſprit mutin des Flamands, il oublia tous ſes engagements avec le Duc de Bretagne, &

envoya une ambaſſade en Eſpagne, pour demander à Ferdinand & à la Reine, leur fille aînée Iſabelle en mariage pour lui-même, & la plus jeune Infante Jeanne pour ſon fils Philipppe. Iſabelle étoit promiſe au Prince de Portugal, mais la ſeconde alliance eut ſon effet par la ſuite. Cependant Philippe de Clèves, Seigneur de Raveinſtein choiſi pour Général par les habitants de Gand ſurprit la Ville de Bruxelles, & Maximilien ſe retira en Allemagne, laiſſant Albert Duc de Saxe pour commander au nom de ſon fils Philippe dans les Pays-bas. Le Duc de Bretagne, ainſi abandonné de toutes parts demanda la paix dans les termes les plus ſoumis, & trouva enfin Charles favorablement diſpoſé à la lui accorder. Quoique ce Monarque politique eût conclu une trève avec Henri, il ne pouvoit douter par la connoiſſance qu'il avoit des ſentiments de la Nation Angloiſe, que leur Roi ne ſe trouvât obligé de prendre quelques meſures vigoureuſes pour la défenſe de la Bretagne. Il réſolut de les prévenir par un traité avec le Duc, toujours dans l'intention de ne l'obſerver, qu'autant qu'il

HENRI VII. An. 1488.

HENRI VII. An. 1488.

s'accorderoit avec ſes vues. Les conférences furent ouvertes, & vers la fin d'Août le traité de paix fut conclu à Vorger, ſous les conditions que Charles garderoit les places qu'il avoit conquiſes, & retireroit ſes troupes des autres parties de la Bretagne.

Mézerai. Argentré.

XXIV. Mort du Duc. Henri ſe déclare protecteur de ſa fille.

A peine ce traité étoit ratifié que le Duc de Bretagne François II. mourut dans un âge très avancé, laiſſant ſa fille Anne ſous la tutelle du Maréchal de Rieux & du Comte de Cominges. Cependant Philippe de Montauban, Chancelier du Duché emmena la jeune Princeſſe à Guérande, & ſe ſervit de ſon nom pour couvrir ſes propres deſſeins. Son autorité ſur elle occaſionna une querelle entre Philippe & le Maréchal qui fut très nuiſible aux intérêts d'Anne & à ceux de ſes ſujets. Le Roi d'Angleterre, informé de la mort du Duc, déclara ouvertement qu'il regardoit les intérêts de la Ducheſſe orpheline comme les ſiens propres, & affecta de faire des préparatifs pour la ſoutenir efficacement. Le dernier traité entre la France & la Bretagne étoit proviſionel, juſqu'à ce que les prétentions de Charles à la ſouveraineté de ce Duché fuſſent

reglées, & le but de Henri étoit alors d'empêcher la France de tirer avantage de la mort du Duc & de la consternation des Bretons. Il jugea qu'il rempliroit ce projet en embraſſant publiquement la cauſe de la Ducheſſe : Que Charles diminueroit de ſes prétentions plutôt que de s'expoſer à une rupture ouverte avec l'Angleterre : Enfin qu'il ſeroit choiſi pour arbitre de ce différent, & que par ce moyen il éviteroit une guerre, qui l'auroit obligé de vuider ſes coffres. Pour intimider le Roi de France, il envoya des Ambaſſadeurs au Roi des Romains, & à ſon fils l'Archiduc Philippe ; & dépêcha des députés aux Rois d'Eſpagne & de Portugal, comme s'il eût eu intention de former une ligue contre Charles. Il le preſſa lui-même par une troiſième ambaſſade de terminer tous ſes différents avec la Bretagne en faiſant un nouveau traité, & en même temps fit partir Edgecomb & Henri Aineſworth avec des offres de ſecours à la jeune Ducheſſe, & leur donna pouvoir de prendre des engagements en ſon nom pour lui fournir un certain nombre de troupes, en prenant les ſuretés

HENRI VII. An. 1488.

Rymer.

HENRI VII. An. 1488.

nécessaires pour le remboursement de la dépense.

XXV. Jacques III. Roi d'Ecosse, est tué par ses propres sujets

Les affaires de Bretagne fixoient tellement l'attention des Rois de France & d'Angleterre qu'ils négligèrent d'envoyer du secours à leur allié Jacques III. Roi d'Ecosse, contre lequel la Noblesse de son Royaume s'étoit révoltée avec son propre fils à leur tête. Le Roi s'étoit retiré au château d'Edimbourg, & pressoit Charles & Henri de lui envoyer les secours qu'ils lui avoient promis; mais ses amis lui conseillèrent de se rendre au château de Stirling, où il seroit plus à portée de recevoir les troupes étrangères. Par complaisance pour leur avis, il quitta Edimbourg & marcha à Stirling, dont le Gouverneur lui refusa l'entrée. Il voulut alors retourner dans la Ville d'où il étoit parti, mais il en fut empêché par les rébelles qui le joignirent à Bannockburn, & lui livrèrent bataille, où il fut défait & tué. Les vainqueurs proclamèrent Roi sur le champ de bataille son fils aussi nommé Jacques, âgé seulement de seize ans, & au mois de Juillet il envoya des Ambassadeurs à Henri pour lui notifier son accession au trône d'Ecosse.

Buchanan.

Le dix Février, les Ambaſſadeurs d'Angleterre conclurent un traité avec la Ducheſſe de Bretagne par lequel Henri s'engagea de lui fournir ſix mille hommes, ſous la condition d'être mis en poſſeſſion de pluſieurs places qui ſerviroient de nantiſſement des frais qu'il feroit pour cet armement. Par cette négociation, il pourvut à la ſureté de la Bretagne ſans rien dépenſer de l'argent que le Parlement lui avoit accordé ; au contraire il en retiroit un nouvel avantage, en ce que retenant les places il trouvoit moyen de ſe faire payer les intérêts. La Ducheſſe recevoit avec joye les ſecours d'Angleterre à quelques conditions que ce pût être. Elle ſe trouvoit ſans troupes & ſans argent : ſes principaux ſujets étoient diviſés par les factions les plus animées pendant que l'armée Françoiſe étoit au milieu de ſes Etats. Le Maréchal de Rieux avoit été nommé tuteur de cette Princeſſe, mais Philippe de Montauban ſon Chancelier qui avoit gagné l'aſcendant ſur ſon eſprit, lui repréſentoit le Maréchal ſous un point de vue ſi odieux qu'elle refuſa de le reconnoître en cette qua-

HENRI VII. An. 1488.

XXVI. Henri envoye des troupes à la Ducheſſe de Bretagne.

An. 1489.

HENRI VII. An. 1489.

lité. Philippe lui insinua que de Rieux étoit une créature du Roi de France, & qu'il avoit entrepris de faire réussir son mariage avec le Seigneur d'Albret, parce que ce Seigneur n'étoit soutenu par aucune alliance assez considérable pour pouvoir protéger ses Etats. Le Maréchal fut tellement irrité contre Philippe que non-seulement il refusa de recevoir la Duchesse dans Nantes, mais qu'il menaça même de l'assiéger dans Rennes, où elle résidoit ordinairement. Il n'est donc pas étonnant que Montauban, qui étoit à la tête de l'administration, eût conclu un tel traité avec le Roi d'Angleterre dont l'arrivée du secours devoit fortifier puissamment son crédit.

Argentré.

XXVII. Traité entre Charles de France & la Duchesse.

Les troupes Angloises étant descendues en Bretagne au mois de Mars, le Roi de France commença à croire que le dessein de Henri étoit de prendre avec vigueur la défense de la Duchesse, & sur les ambassades qu'il avoit envoyées à tant de différents Princes, il ne douta plus que son projet ne fut de former une puissante ligue contre la France. Par la médiation des Princes Allemands assemblés à Francfort, on entama des

négociations pour parvenir à un traité entre Charles & Maximilien, & un autre entre Maximilien & les Flamands. Le Roi de France avoit en son pouvoir Marguerite, fille du Roi des Romains, qu'il s'obligea par le traité d'épouser aussi-tôt qu'elle seroit en âge. Il ignoroit absolument la convention faite entre le dernier Duc de Bretagne & Maximilien pour le mariage de la fille du Duc; & croyoit que son futur beau-père seroit porté pour ses intérêts, ce qui l'engagea à demander à la Duchesse que leurs différents fussent terminés par la médiation de Maximilien. Son Ministre accepta cette proposition avec joie, dans la pleine confiance qu'elle seroit favorisée par un Prince destiné à être son mari, & le Roi des Romains fut très satisfait de pouvoir agir en qualité d'Arbitre dans une affaire qui touchoit ses intérêts d'aussi près. Les Députés des deux partis s'assemblèrent à Francfort, & sous la médiation de Maximilien, conclurent promptement un traité provisionel, portant : Que Charles rendroit toutes les places qu'il avoit conquises en Bretagne, excepté Dinan, Saint-

HENRI VII. An. 1489.

HENRI VII. An. 1489.

Aubin, Fougères & Saint-Malo, qui ſeroient dépoſées entre les mains de Maximilien & du Duc de Bourbon, & que les troupes Françoiſes évacueroient les autres parties du Duché. Que la Ducheſſe renvoyeroit les troupes Angloiſes ; qu'au mois d'Avril de l'année ſuivante, on tiendroit un congrès à Tournai, où tous les différents ſeroient terminés, & qu'en même temps les parties envoyeroient leurs raiſons à Avignon, pour y être diſcutées par les Juriſconſultes, afin que leurs opinions ſerviſſent d'inſtruction aux médiateurs. Les articles de ce traité étoient agréables aux deux parties, & cependant il ne put avoir d'effet. Dans les places que la Ducheſſe avoit livrées par forme de ſureté à Henri, il y avoit fait mettre cinq cents hommes de garniſon, & quoique les autres troupes auxiliaires de cette nation retournaſſent dans leur pays après la concluſion du traité, ces garniſons refuſèrent de quitter la Bretagne juſqu'à ce que le Roi d'Angleterre eut reçu ſon rembourſement. La Ducheſſe n'étoit pas en état de le payer, ainſi l'affaire reſta indéciſe, & l'on n'en-

Mézerai.

voya point les raiſons à Avignon, ni d'Ambaſſadeurs à Tournai. HENRI VII. An. 1489.

Cependant le mariage de Maximilien & de la jeune Ducheſſe ſe négocioit avec le plus grand ſecret, & il fut enfin ſolemniſé au mois de Novembre, par le Prince de Naſſau, qui en qualité de Procureur du Roi des Romains, mit une jambe nue dans le lit de la Ducheſſe pour marque de conſommation. Cette affaire fut conduite avec tant de diſcrétion qu'il y avoit plus d'un an que la cérémonie étoit faite ſans que les Rois de France & d'Angleterre en fuſſent inſtruits. Anne jugeant que la guerre ſe renouvelleroit auſſi-tôt que ſon mariage ſeroit divulgué, envoya le Chancelier de Montauban & quelques autres Députés pour demander du ſecours à Henri, & pour lui promettre ſous les engagements les plus ſolemnels qu'elle ne ſe marieroit jamais ſans ſa connoiſſance & ſon conſentement. Ils furent auſſi chargés de l'informer de la proteſtation qu'elle avoit faite en forme contre la convention de ſon père, pour lui faire épouſer le Seigneur d'Albret; & de lui inſinuer en mê-

XXVIII. Maximilien épouſe la Ducheſſe par procureur.

An. 1490.

HENRI VII. An. 1490.

me temps que le Maréchal de Rieux embraſſant les intérêts de ce Seigneur, le Duché étoit également en danger du côté de ſes propres ſujets & de celui du Monarque François. Cette repréſentation ne fit aucun effet ſur Henri, qui au lieu de fournir de nouveaux ſecours à la Ducheſſe, envoya encore une ambaſſade en France, pour traiter avec le Roi Charles ſur les moyens de terminer tous les différents entre ce Monarque & Anne de Bretagne. Il étoit perſuadé que Charles craignoit tellement ſa jonction avec cette Princeſſe, que non-ſeulement il accepteroit avec joie toutes les propoſitions raiſonnables de paix, mais qu'il l'achetteroit même à telles conditions qu'on voulut lui impoſer. Dans cette opinion il ordonna à ſes Ambaſſadeurs de demander les arrérages de la penſion que Louis XI. étoit convenu de payer à Edouard IV. par le traité de Péquigni. Cependant il nomma des Commiſſaires pour traiter avec les Envoyés de Bretagne, & tout le réſultat de leur négociation fut de donner de nouvelles ſuretés pour l'argent qu'il avoit débourſé. A l'égard du ſecours

Rymer.

que la Ducheſſe demandoit, on ne put obtenir du Roi que des promeſſes verbales de ne la jamais abandonner, & il n'en fut point queſtion dans le traité. Henri penſoit que Charles deſiroit ſincérement la paix, ce qui lui faiſoit juger que ce ſecours étoit abſolument inutile; mais ne perdant point de vûe ſon rembourſement, il demanda que la ville de Nantes lui fut remiſe, ſous prétexte qu'elle étoit en danger de tomber entre les mains des François, avec promeſſe de la rendre auſſi-tôt qu'elle lui ſeroit demandée. Pendant qu'il faiſoit ſes efforts pour l'obtenir, le Seigneur d'Albret ne voyant plus d'eſpérance à épouſer la Ducheſſe, ſurprit cette riche ville, & embraſſa le parti des François. Cependant Charles amuſoit toujours les Ambaſſadeurs d'Angleterre par des proteſtations vagues, dans la vûe de gagner du temps, pour ſe mettre en état de terminer la guerre à ſon avantage ſans avoir recours à la médiation de Henri, qu'il n'étoit pas réſolu d'accepter.

HENRI VII. An. 1490.

XXIX. Henri donne du ſecours

Pendant ces négociations, le Duc de Saxe qui commandoit dans les Pays-

HENRI VII. An. 1490.

à Maximilien & intimide Charles par une ligue avec le Roi d'Eſpagne.

bas au nom de Maximilien, publia un Edit pour la monnoye, auquel les habitants de Bruges refuſèrent de ſe ſoumettre, & ceux de Gand ſe joignirent à leur révolte. Le Roi de France continuellement occupé à fomenter les troubles domeſtiques dans les Etats de ſes voiſins, envoya du ſecours aux rébelles, ſous les ordres du Maréchal Deſcordes, Gouverneur de Picardie. De ſon côté, Maximilien envoya des Ambaſſadeurs à Henri, pour former une ligue contre Charles. Le Roi d'Angleterre piqué de l'indifférence qu'on avoit marqué pour ſes Ambaſſadeurs en France, & ne pouvant ſouffrir que l'Archiduc fut opprimé par ſes propres ſujets, envoya un renfort de mille hommes à Calais, avec ordre au Lord d'Aubigney Gouverneur de cette place, de marcher au ſecours de Dixmude, que les Flamands aidés des François avoient inveſtie après avoir pris Ypres & Sluis. Auſſi-tôt que Daubigney eut reçu cet ordre, il marcha à la tête de deux mille hommes, & ſe jetta la nuit dans Dixmude ſans trouver d'oppoſition. Au point du jour il fit une ſortie par la porte,

Bacon.

HENRI VII. An. 1490.

oppoſée, tomba ſur le camp des confédérés, & les mit totalement en déroute. Cette affaire fut ſuivie d'un grand refroidiſſement entre les Rois de France & d'Angleterre : mais Charles n'avoit aucun ſujet de ſe plaindre, & Henri avoit autant de droit à ſupporter un Souverain que le Monarque François à ſoutenir ſes ſujets rèbelles. Henri voyant que Charles reculoit de plus en plus à faire un accommodement avec la Ducheſſe de Bretagne, jugea qu'il étoit à propos de prendre publiquement des meſures, telles que la crainte put porter ce Prince à des diſpoſitions pacifiques. Au commencement de l'année, il avoit renouvellé les traités d'alliance avec le Portugal & le Dannemarc. Au mois de Septembre il conclut avec Maximilien & ſon fils Philippe, une ligue contre la France pour leur défenſe mutuelle, & celle de la Ducheſſe de Bretagne. En même temps il publia le traité qu'il avoit fait avec Ferdinand & Iſabelle Souverains d'Eſpagne, par lequel les deux parties s'engageoient à ſoutenir la guerre contre la France juſqu'à ce que Charles eut rendu le Rouſſillon à Ferdi-

HENRI VII. An. 1490.

nand, & la Guyenne avec la Normandie à Henri. Ils étoient auſſi convenus qu'Arthur, Prince de Galles épouſeroit Catherine Infante d'Eſpagne, auſſi-tôt que les parties ſeroient en âge. La ligue avec le Roi des Romains étoit relative à ce traité, & ces trois Princes s'étoient engagés d'entrer en même temps en France, chacun à la tête d'une armée, tant pour les intérêts de leur alliance que pour la défenſe de la Ducheſſe de Bretagne. Cependant cette ligue n'étoit qu'un fantôme deſtiné à effrayer Charles & à le porter à la paix. Ce fut dans les mêmes vûes que Henri conclut un traité d'alliance avec Jean Galeazo Duc de Milan, & cet artifice ne fut pas ſans ſuccès. Le Monarque François commença à craindre les ſuites d'une ligue, qui non-ſeulement romproit ſes projets pour la conquête de la Bretagne, mais encore détruiroit ceux qu'il formoit depuis quelque temps ſur le Royaume de Naples. Cette crainte l'empêcha de recommencer les hoſtilités en Bretagne, quoiqu'il eut une forte armée dans le cœur de cette Province, & que la Ducheſſe ne fut pas en état de s'oppoſer à ſes progrès.

Rymer.

Agité de toutes ces penſées, il réſolut d'envoyer une ambaſſade en Angleterre, ſous prétexte de faire ſes efforts pour détacher Henri des intérêts de la Ducheſſe, mais dans la réalité pour connoître ce qu'il pouvoit eſpérer ou craindre du Monarque Anglois. Il choiſit François de Luxembourg Vicomte de Martigues, Valeran de Sams, & Robert Gaguin, Miniſtre Général de l'ordre de la Trinité. Ces Ambaſſadeurs arrivés en Angleterre, eurent audience du Roi à Londres, où l'on ne traita rien d'important; mais Richard Fox Evêque d'Exeter, Thomas Comte d'Ormond, & quelques autres, furent nommés Commiſſaires pour traiter avec eux. Le Trinitaire dès la première conférence, déclara dans une harangue fort ſoumiſe, que lui & ſes collègues étoient envoyés pour demander la paix au Roi d'Angleterre, pour lequel Charles avoit l'eſtime la plus parfaite: Que leur Maître ſe propoſoit de faire la conquête du Royaume de Naples que lui retenoit injuſtement un bâtard du Roi d'Arragon: Qu'après avoir terminé cette entrepriſe, ſon intention étoit

HENRI VII. An. 1490.

XXX. Charles envoye une ambaſſade en Angleterre, pour ſolliciter la paix.

HENRI VII. An. 1490.

de porter ſes armes dans l'Orient ; & de renverſer l'Empire Ottoman : Que guidé par ces ſentiments, il ne ſe faiſoit aucune peine de demander la paix à tous les Princes de l'Europe, pour ne point être détourné par d'autres guerres, de l'éxécution d'un projet dont la religion Chrétienne tireroit tant de gloire & d'avantage : Enfin, que pour marquer ſon ardent deſir d'entretenir une bonne correſpondance avec le Roi d'Angleterre, le Monarque François quoiqu'il fut inconteſtablement Seigneur ſuzerain de la Bretagne, & dut être en cette qualité tuteur de la Ducheſſe, demandoit cependant que le Roi d'Angleterre conſentit à ce qu'il diſposât d'elle en mariage comme il le jugeroit à propos. A cet humble diſcours le Chancelier fit au nom du Roi une réponſe aſſez haute. Il dit que la bonne intelligence de ſon Maître & du Roi de France ne pouvoit être rétablie que par des actions & non par des paroles : Qu'à l'égard du mariage d'Anne Ducheſſe de Bretagne, le Roi Henri n'avoit pas intention de prendre aucun parti dans cette affaire, pourvû que Charles agit par les Loix

& non par l'épée : Que pour ce qui concernoit ſes deſſeins ſur le Royaume de Naples, il n'avoit qu'une obſervation à faire, qui étoit que ſi Charles trouvoit ſon honneur engagé à recouvrer ce Royaume, il ne devoit pas être ſurpris que le Roi d'Angleterre fit les derniers efforts pour rentrer en poſſeſſion de la Guyenne, de la Normandie, & de tout le Royaume de France ſon légitime héritage. Les Ambaſſadeurs François ſurpris de cette déclaration, répondirent avec quelque chaleur, que le Roi leur Souverain n'étoit point effrayé de pareilles menaces, & qu'il ſauroit défendre ſes juſtes droits contre tout Prince, ou tout autre qui oſeroit les attaquer. Le Chancelier repliqua avec émotion, que le Roi n'attendoit pas d'autre réponſe de leur part, mais qu'il envoyeroit dans peu des Ambaſſadeurs en France pour faire connoître ſes intentions à leur Maître. Cependant il leur demanda ſi Charles ſeroit ſatisfait que le Roi d'Angleterre conſentit à ce qu'il diſpoſât de la Ducheſſe de Bretagne en mariage, en faveur de tout autre que de lui-même. Les Ambaſſadeurs ré-

HENRI VII. An. 1490.

BACON.

HENRI VII. An. 1490.

pondirent à cette queſtion, que leur Roi étoit ſi éloigné de penſer à épouſer la Ducheſſe, qu'il ne leur avoit donné aucunes inſtructions à ce ſujet. Henri fut en cette occaſion la dupe de ſa politique; ſon intention avoit été d'intimider Charles, & dans cette vûe il s'étoit ſervi d'une rodomontade qui produiſit un effet contraire. Le Monarque François ſavoit qu'il étoit trop prudent pour s'embarquer dans une telle entrepriſe que la conquête de la France, & il regarda ces menaces comme un artifice pour le détourner d'entreprendre celle de la Bretagne, qu'il réſolut de pourſuivre ſans perdre de temps.

XXXI. Il aſſiège la Ducheſſe de Bretagne à Rennes.

Le Roi, ſuivant ſa promeſſe envoya au mois de Février ſuivant des Ambaſſadeurs en France, avec pouvoir de traiter de tous les différents entre lui & le Roi Charles, ainſi que de tout ce qui concernoit l'affaire de la Bretagne. A peine étoient-ils partis, qu'il arriva en Angleterre une autre Ambaſſade de la Ducheſſe Anne. Cette Princeſſe croyant inutile de cacher plus long-temps ſon mariage à Henri, qui avoit pris le nom de ſon protecteur, lui envoya une

députation ſolemnelle, compoſée du Prince d'Orange, du Comte de Dunois, & du Chancelier, pour notifier ſon mariage avec Maximilien au Roi d'Angleterre, & lui demander un prompt ſecours. Auſſi-tôt que Charles en fut inſtruit, il aſſiègea la Ducheſſe dans Rennes, ſa ville capitale, & pendant ce ſiège qui dura pluſieurs mois, elle envoya différentes fois à Henri, toujours pour ſolliciter du ſecours. Ses preſſantes inſtances ſervirent de prétexte au Roi d'Angleterre pour emprunter de l'argent dans tout ſon Royaume. Il renouvella la ligue avec Ferdinand & Maximilien, dont le dernier envoya deux mille hommes au ſecours de la Ducheſſe, & ils s'engagèrent l'un & l'autre à entrer en France à la tête de deux fortes armées, au mois de Juin de l'année ſuivante. Ils n'avoient nulle intention de remplir leurs engagements. Ferdinand étoit uniquement occupé de la guerre de Grenade, & Maximilien manquoit de troupes & d'argent, enſorte que Henri jugeant que la Bretagne ſeroit ſurement conquiſe, ne vouloit pas s'engager ſeul dans ſa défenſe. Leurs objets

HENRI VII. An. 1490.

HENRI VII. An. 1491.

étoient absolument différents en contractant cette alliance. Ferdinand espéroit que sa ligue avec Henri porteroit Charles à lui céder le Roussillon plutôt que de l'avoir pour ennemi. Le Roi des Romains ne cherchoit qu'à engager Ferdinand & Henri dans une guerre dont il retireroit tout le fruit sans avoir aucune part à la peine : Enfin Henri n'avoit d'autres vûes que de tirer de Charles par la terreur de cette triple alliance, des suretés pour le payement de ce qu'il demandoit à la France & à la Bretagne.

XXXII. Elle consent à épouser ce Monarque.

Le Monarque François à qui toutes ces négociations causoient fort peu d'inquiétude, continuoit le siège de Rennes ; mais voyant que ses opérations étoient très lentes, & que la saison avançoit beaucoup, il prit un moyen plus efficace pour s'assurer la possession de la Bretagne. Il gagna tous les Conseillers de la jeune Ducheſſe pour lui persuader de renoncer à son mariage avec Maximilien, & d'en contracter un avec lui. La Princesse, alors âgée de quinze ans, résista d'abord à toutes leurs sollicitations, disant qu'elle ne pouvoit avec

honneur abandonner un Prince qu'elle avoit épouſé volontairement. Ils lui repréſentèrent que c'étoit Maximilien qui l'avoit abandonnée, & qui étoit demeuré tranquille en Allemagne ſans ſonger à ſes intérêts ; ſans lui avoir offert de venir en perſonne entreprendre ſa défenſe, & ſans lui avoir envoyé de ſecours proportionnés à ſes beſoins. Ils ajoutèrent que dans la ſituation actuelle de ſes affaires, la Bretagne alloit devenir une Province de France, & que Maximilien auroit beaucoup moins d'égards pour elle lorſqu'il la verroit dépouillée de ſes Etats : qu'elle auroit alors la mortification de perdre ſon mari & ſon Duché pendant que ſes Sujets ſeroient réduits en eſclavage : qu'en épouſant le Roi de France elle s'aſſureroit la Souveraineté de la Bretagne, & conſerveroit la liberté de ſes peuples : enfin que ce jeune Monarque étoit bien plus convenable pour elle que Maximilien qui étoit beaucoup plus avancé en âge. Charles voyant qu'elle ne ſe rendoit point à toutes ces remontrances, eut recours à un autre expédient pour ſoumettre ſon opiniâtreté. Il connoiſſoit

HENRI VII. An. 1491

HENRI VII. An. 1491.

l'aſcendant que le Duc d'Orléans avoit ſur l'eſprit de cette jeune Princeſſe, & il le fit ſortir de Bourges où il avoit été renfermé depuis la bataille de Saint-Aubin : mais il ne lui accorda la liberté que ſous la condition d'employer tout ſon crédit auprès de la Ducheſſe à obtenir ſon conſentement pour ce mariage. Le Duc, ennuyé de ſa priſon, entreprit cette négociation avec joye, ſe rendit à Rennes : fit conſentir la Ducheſſe à l'alliance propoſée, & le mariage fut conclu le ſeize Décembre.

Argentré. Mézerai.

XXXIII. Henri convoque un Parlement & déclare ſa réſolution de porter la guerre en France.

Pendant que cette affaire ſe traitoit, Charles continuoit à amuſer les Ambaſſadeurs Anglois; mais auſſi-tôt qu'ils furent informés du mariage propoſé, ils ſe retirèrent ſans prendre congé. Ils rapportèrent cette nouvelle à Henri qui fut dans une ſurpriſe extrême d'avoir été ainſi trompé, & de ſe voir en danger de perdre l'argent qu'il avoit employé à la défenſe de la Bretagne. Cependant il avoit toujours un avantage ſur Charles, dont il ne manqua pas de ſe ſervir. Ce Prince avoit projetté la conquête de Naples, & une rupture avec l'Angleterre auroit dérangé totalement l'éxécution.

l'éxécution de ſon deſſein ; auſſi l'évi- HENRI VII. An. 1491.
toit-il avec la plus grande attention. Henri bien inſtruit de ſes vues affecta le plus vif reſſentiment de l'affront qu'il avoit reçu, & menaça d'en pourſuivre la vengeance contre ſon autheur. Auſſi-tôt que ſes Ambaſſadeurs lui eurent fait leur rapport, il donna des ordres pour lever des troupes, preparer des bâtiments de tranſport & déclara qu'il étoit réſolu de porter la guerre juſques dans le cœur de la France. Maximilien de ſon côté ne reſpiroit que la vengeance, lorſqu'il apprit qu'on lui enlevoit ſa femme d'une manière auſſi outrageante. Il menaça comme Henri de ravager la France par le fer & par le feu, & l'Archiduc Philippe demanda que ſa ſœur Marguerite, qui avoit été fiancée au Roi Charles, revint de Paris où elle avoit été envoyée pour y recevoir l'éducation. La Cour de France ne vouloit point conſentir à cette demande, & ſembloit mépriſer les menaces du père & du fils par l'indiférence la plus dédaigneuſe. *

* Nos Hiſtoriens ne ſont pas d'accord ſur le temps où la Princeſſe fut renvoyée : M. le Préſident Hénault qui a compoſé ſon Ou-

HENRI VII. An. 1491. Toute l'attention de Charles étoit employée à détourner l'orage qui le menaçoit du côté de l'Eſpagne & de l'Angleterre. Ferdinand & Iſabelle qui avoient terminé la guerre contre les Mores par la réduction de Grenade, menaçoient fortement la France d'une invaſion, & Henri paroiſſoit réellement diſpoſé à la guerre. Quoique ſes Etats fuſſent en ſureté du côté de l'Ecoſſe, il conclut une trève à Coldſtream avec les Ambaſſadeurs de Jacques IV. Souverain de ce Royaume. Au commencement de l'année il aſſembla un Parlement & y déclara lui-même qu'il avoit pris la réſolution de recouvrer le Royaume de France, l'héritage de ſes ancêtres. Il rappella aux membres de cette aſſemblée les victoires de Creci, de Poitiers & d'Azincour, où un petit nombre d'Anglois avoient défait les plus formidables armées Françoiſes, leur dit que différentes puiſſances étoient prêtes à ſeconder ſes efforts pour attaquer ce Royau-

Rymer.

An. 1492.

vrage ſur les monuments le plus authentiques, le met en 1491. Mézerai ne le met que l'année ſuivante, ce que notre Auteur a ſuivi.

me, enfin leur demanda un ſubſide convenable à la grandeur de l'entrepriſe, exhortant les Communes à épargner les pauvres & à faire tomber le poids de la taxe ſur les riches. Quoique la Chambre ne dut pas être fort diſpoſée à accorder de ſubſide après la façon dont le précédent avoit été diſſipé, la conquête de la France étoit une tentation à laquelle elle ne pouvoit réſiſter. Non-ſeulement elle lui conſeilla de s'engager dans cette entrepriſe, qu'il n'avoit réellement aucun deſſein de pourſuivre; mais elle lui accorda ce ſubſide avec la plus grande ardeur, & ſuivant ſon déſir lui donna pouvoir de lever une bienveillance ſur les plus riches de ſes ſujets. *

HENRI VII. An. 1492.

Rot. Parl.

Après la ſéparation du Parlement,

XXXIV. Il s'embar-

* Suivant M. Hume, la bienveillance fut levée ſans le concours du Parlement, & il ſe fonde ſur ce que la datte de la Commiſſion eſt du 7. Juillet 1491. & que le Parlement ne fut tenu qu'en 1492. Je penſe que Henri avoit tout préparé pour la levée de cet impôt, mais qu'il attendit la ſanction du Parlement pour faire agir les Commiſſaires. En effet il paroit que s'il l'avoit fait uniquement en vertu de ſa prérogative, le Parlement de 1495. n'auroit pas paſſé un ſtatut contre ceux qui ne l'avoient pas encore payée.

HENRI VII. An. 1492.

que avec ſon armée & deſcend à Calais.

le Roi reçut une ambaſſade du Monarque François, qui lui fit faire des propoſitions dont on n'a jamais été inſtruit ; mais il paroît vraiſemblable que ces envoyés jettèrent les fondements de la paix qui fut conclue avant la fin de cette année. Au mois de Juin, la Reine accoucha d'un ſecond fils, qui fut nommé Henri & ſuccéda depuis à ſon père ſur le trône d'Angleterre. Le Roi ſans perdre de temps envoya un renfort de vingt-deux vaiſſeaux & de deux mille cinq cents hommes à l'Archiduc Philippe, qui marchoit contre Philippe de Cléves, chef des Flamands révoltés. Ce Commandant ſe retira à Sluys, où il fut aſſiégé & preſſé ſi vivement par les auxiliaires Anglois, qu'il fut obligé de demander la paix, & de rendre la ville à l'Archiduc. Henri, qui n'avoit pas deſſein de pouſſer la guerre avec vigueur, commença à ralentir ſes préparatifs. & envoya des Ambaſſadeurs en France, ſous prétexte de marquer ſon déſir de terminer la diſpute à l'amiable avant de tirer l'épée de la vengeance. En même temps il fit partir des députés pour Maximilien & Ferdinand, demandant

qu'ils entraſſent en France, ſuivant leurs engagements ; mais il étoit bien informé qu'ils n'avoient ni la volonté ni le pouvoir de remplir les articles de leur traité. Maximilien étoit dépourvu de troupes, & Ferdinand avoit entamé une négociation avec Charles pour la reſtitution du Rouſſillon. Au commencement d'Août, Henri donna des ordres pour faire de nouvelles levées, & dans le cours du même mois il nomma des Commiſſaires, pour traiter à Coldſtream avec les députés Ecoſſois, des moyens de parvenir à une paix ſolide entre les deux nations. Enfin il nomma ſon fils le Prince Arthur Régent du Royaume, & au commencement d'Octobre ſe rendit à Sandwick, où il fit embarquer ſon armée. Avant d'être monté lui-même ſur ſon vaiſſeau, il reçut une lettre du Maréchal Deſcordes qui lui propoſoit que la négociation pour la paix ſe fit en Angleterre ; mais Henri voulant ſauver les apparences réſolut de ne négocier qu'en France. HENRI VII. An. 1492.

XXXV. Il inveſtit Boulogne.

A peine étoit-il arrivé à Calais que les Ambaſſadeurs envoyés au Roi des Romains revinrent & lui rap-

HENRI VII. An. 1492.

portèrent que ce Prince étoit abſolument hors d'état de remplir ſes engagements. Peu de jours après, il reçut des lettres de ceux d'Eſpagne, qui lui mandoient que Ferdinand avoit fait la paix avec Charles, ſous la condition d'être rétabli dans la poſſeſſion du Rouſſillon. Henri affecta d'apprendre ces nouvelles avec une ſurpriſe & une confuſion extrême, & les répandit promptement pour préparer à la paix qu'il avoit deſſein de conclure. Il permit alors quoique ce fut avec une répugnance apparente que l'Evêque de Bath & Wels & le Lord d'Aubigney, Gouverneur de Calais ouvriſſent un congrès avec le Maréchal Deſcordes à Eſtaples; & cependant il ſe mit en marche pour Boulogne, qu'il inveſtit le dix-neuf Octobre. Le Roi Charles étoit alors à Tours, & quoiqu'il n'ignorât pas les préparatifs de Henri, il n'avoit pas même aſſemblé une armée pour s'y oppoſer : circonſtance qui prouve évidemment que les deux Monarques étoient d'accord, & que le ſiège de Boulogne n'avoit pour objet que de décourager l'armée Angloiſe par une campagne faite pendant l'hiver, afin

Bacon.

qu'on fut plus disposé à approuver la pacification.

HENRI VII. An. 1492.

Huit jours après que Henri eut entrepris ce siège, il reçut les articles de paix arrêtés entre les Plénipotentiaires des deux Royaumes. Ils portoient en substance : que le Roi de France payeroit les dettes contractées par la Reine pour la défense de la Bretagne : qu'il payeroit de plus à Henri les arrérages de la pension que son père avoit accordée à Edouard IV : que la somme n'étant pas spécifiée dans l'obligation de la Duchesse de Bretagne au Roi d'Angleterre, ce Monarque produiroit des piéces justificatives de ses comptes aux Commissaires François, qui passeroient à ce sujet en Angleterre : que les deux Rois nommeroient ceux de leurs alliés qu'ils voudroient qui fussent compris dans ce traité, & que ces alliés déclareroient dans quatre mois s'ils avoient dessein ou non d'y être compris : que si le Roi des Romains & son fils Philippe désiroient y accéder, & que le Roi de France entrât ensuite dans leurs pays, sous quelque prétexte que ce pût être, le Roi d'Angleterre auroit la liberté de

XXXVI. La paix est conclue à Estaples.

Rymer.

HENRI VII. An. 1492.

leur donner du ſecours ; mais au contraire s'il arrivoit qu'ils attaquaſſent les Etats du Roi de France, il ne pourroit alors leur donner aucune aide ni aſſiſtance : enfin que ſi les deux Monarques approuvoient ces articles, ils ſe donneroient mutuellement des ôtages, juſqu'à ce que le traité fut ſigné & ratifié. Quoique ces conditions fuſſent très agréables à Henri, il affecta d'héſiter à les accepter & de former des difficultés, après quoi il les référa à l'examen d'un Conſeil général, compoſé de tous les Seigneurs & principaux Officiers de ſon armée. Conduits & guidés par quelques-uns des favoris du Roi, ils déclarèrent unanimément qu'on devoit les accepter. Henri feignant d'être déterminé par l'avis de ſon Conſeil confirma le traité, qui fut également ratifié par Charles, & les deux Souverains ſe chargèrent de lui faire obtenir la ſanction des Etats de leurs Royaumes reſpectifs. Les conditions de cette paix prouvent clairement que la guerre n'avoit été entrepriſe que pour obtenir le payement des ſommes dépenſées à la défenſe de la Bretagne, & pour faire revivre la

penſion d'Edouard IV. puiſqu'il n'y eſt pas dit un ſeul mot des prétentions de Henri ſur la Guyenne, la Normandie & le Royaume de France, quoique ces différents objets lui euſſent ſervi de prétexte pour commencer la guerre. Il fut ſtipulé que le traité demeureroit dans toute ſa force juſqu'à la mort des deux Rois, & que le ſucceſſeur de celui qui mourroit le premier le ratifieroit dans l'année de ſon acceſſion au trône. Le même jour que la paix fut ſignée à Eſtaples les Ambaſſadeurs d'Angleterre & d'Ecoſſe conclurent une trève de deux ans à Coldſtream. Ce traité entre la France & l'Angleterre déplut beaucoup aux Sujets de Henri qui non ſeulement murmuroient de voir la Bretagne annexée à la couronne de France ; mais encore ſe plaignoient des impôts dont il avoit chargé ſes peuples, pour le ſoutien d'une guerre qu'il avoit entrepriſe uniquement pour remplir ſes coffres. La nobleſſe & les Officiers qui avoient vendu ou engagé leurs biens dans l'eſpérance de s'avancer dans le ſervice, diſoient hautement que le Roi avoit ruiné ſes Sujets pour s'enrichir

HENRI VII. An. 1492.

HENRI. VII. An. 1492. lui-même. Toutes ces clameurs n'altérèrent point la tranquillité de Henri qui s'en trouva dédomagé par le payement de ſept cents quarante-cinq mille ducats pour les frais de ſon armement, & la promeſſe de vingt-cinq mille écus de penſion annuelle, qui lui fut payée éxactement par la ſuite. Il leva auſſi-tôt le ſiège de Boulogne & ſe retira à Calais d'où il s'embarqua pour l'Angleterre, & arriva à Londres le dix-ſept Décembre. Ce-

An. 1493. pendant il étoit devenu extrêmement odieux aux Anglois, qui imputoient la perte de la Bretagne à ſon avarice & à ſa négligence. Ils l'accuſoient d'avoir obtenu des taxes exhorbitantes des Communes ſous de faux prétextes : d'avoir levé illégitimement des ſommes immenſes ſous le nom de bienveillance, d'avoir conclu avec le Roi de France une paix honteuſe, de traiter la Reine avec dureté, & d'accabler tous ceux qui avoient été attachés à la maiſon d'York.

XXXVII. Commencements de Perkin warbeck. Henri n'ignoroit pas le mécontentement du peuple, & prévoyoit la tempête à laquelle il fut enſuite expoſé. Un nouveau prétendant à la couronne, plus dangereux que Lam-

bert Simnel s'étoit élevé dans le continent, avoit pris le nom de Richard Plantagenet, Duc d'York, ſecond fils d'Edouard IV : & diſoit qu'il s'étoit échappé de la tour après la mort de ſon frére aîné. Ce prétendant étoit un jeune homme d'une figure engageante & d'un caractère très inſinuant ; on prétend que ſon père nommé Osbeck étoit un Juif converti de Tournai, qui avoit paſſé à Londres où l'impoſteur étoit né & avoit été baptiſé ſous le nom de Pierre : le Roi Edouard qui connoiſſoit Osbeck & ſa femme avoit été parrein de l'enfant, qui par rapport à ſa délicateſſe avoit été nommé Peterkin ou Perkin qui eſt un diminutif de Peter (Pierre :) on ajoute qu'Edouard avoit eu des liaiſons particulières avec ſa mère, & que ce fut par ſa reſſemblance avec ce Prince qu'on le jugea propre à repréſenter le Duc d'York. Après avoir paſſé quelques années en Angleterre, ſes parents le conduiſirent en Flandre, où il vécut particuliérement avec des Anglois, ce qui l'entretint dans ſa langue originale. Lorſqu'il eut atteint l'âge de raiſon, on découvrit en lui tant de qualités de corps & d'eſprit,

HENRI VII. An. 1493.

HENRI VII. An. 1493.

qu'elles parvinrent à la connoiſſance de Marguerite Ducheſſe de Bourgogne, & cette Princeſſe réſolut d'en faire un prétendant à la couronne d'Angleterre. Dans cette vue elle lui donna des leçons en particulier juſqu'à ce qu'il fut parfaitement diſpoſé ſur la conduite qu'il devoit tenir. On l'inſtruiſit de toutes les particularités qui concernoient le Duc d'York, dont il devoit jouer le perſonage, de la taille & des traits de ſon père prétendu, de ſa mère, de ſon frère, de ſes ſœurs & de tous ſes parents : ainſi que de tout ce qui s'étoit paſſé à la Cour, & qu'on ſupoſoit qu'un enfant de neuf ans pouvoit avoir remarqué & retenu. On le prépara à entrer dans le détail le plus circonſtancié ſur tout ce qui s'étoit paſſé pendant que le Prince avoit été dans l'aſyle & dans la tour, ſur la mort de ſon frère, & ſur la façon dont il devoit dire qu'il s'étoit ſauvé. Lorſqu'il eut reçu toutes ces inſtructions, la Ducheſſe jugea qu'il pouvoit reclamer ouvertement la couronne d'Angleterre ; mais dans la crainte que ſon ſecret ne fut trop promptement divulgué elle l'envoya en Portugal

avec Lady Brampton. Il y demeura un an juſqu'au temps où Henri déclara la guerre à la France : alors elle lui écrivit qu'il s'embarquât pour l'Irlande, & ſe fit voir dans ce pays dévoué à la maiſon d'York. Il ſuivit ſes avis ſans héſiter, deſcendit à Cork, & ſe déclara Richard Plantagenet, ſecond fils d'Edouard IV. Il fut auſſi-tôt joint par un grand nombre de partiſans, & écrivit aux Comtes de Deſmond & de Kildare pour les exhorter à reconnoître ſon titre & à le joindre avec leurs vaſſaux & tous ceux qui dépendoient d'eux. Auſſi-tôt que Charles VIII. fut informé de ce qui ſe paſſoit en Irlande, il y envoya Etienne Tryon, qui avoit été précédemment au ſervice de Henri & un nommé Lucas en qualité d'Ambaſſadeurs à Perkin pour l'aſſurer de ſa protection & l'inviter de venir à ſa Cour. Arrivé à Paris, il y fut reçu avec de grands honneurs, reconnu Duc d'York, & traité en Prince, juſqu'à la paix d'Eſtaples, après laquelle Henri fit inutilement ſes efforts pour engager Charles à lui livrer ce prétendant. Le Monarque François refuſa de violer les régles de

HENRI. VII. An. 1493.

HENRI VII. An. 1493.

l'hoſpitalité ; mais il promit qu'il ne recevroit aucun ſecours de la France pour le ſoutenir dans ſes deſſeins ſur la couronne d'Angleterre. Perkin, voyant qu'il n'avoit rien à attendre de Charles ſe retira en Flandre ; & ſe préſenta à la Ducheſſe douairière comme ſi elle ne l'avoit jamais vu. Marguerite affecta des doutes, & l'examina publiquement ſur ſes prétentions ; mais il répondit ſi juſte & montra tant de dignité dans toute ſa conduite, que cette Princeſſe & tous les ſpectateurs parurent pleinement convaincus qu'il étoit le Duc d'York. Elle le reconnut alors pour ſon neveu, le nomma la Roſe blanche d'Angleterre, lui donna des Gardes : & le fit traiter avec tous les reſpects dus à l'héritier de la couronne. Lorſque cette nouvelle fut repandue en Angleterre, le peuple ſe trouva très diſpoſé à reconnoître l'impoſteur, les uns par haine pour le Roi, & les autres parce qu'ils croyoient réellement que Perkin étoit Richard Plantagenet. Sir Guillaume Stanley Lord Chambellan de la maiſon du Roi, le Lord Fitſwalter, Sir Simon Mounfort, Sir Thomas Thwaites, & plu-

HENRI VII. Ap. 1493.

sieurs autres formèrent une ligue secrette en faveur du jeune prétendant ; ils envoyèrent Sir Robert Clifford & Guillaume Bailey d'Aldebourg dans le Comté d'Héreford pour apprendre la vérité de ce qui s'étoit passé à la Cour de Marguerite, Ducheſſe de Bourgogne. Sir Robert eut pluſieurs conférences à ce ſujet avec cette Princeſſe, & converſa ſouvent avec Perkin, après quoi il écrivit à ſes confédérés qu'il connoiſſoit le Duc d'York auſſi bien qu'il ſe connoiſſoit lui-même, & qu'il n'y avoit pas de doute que ce jeune homme ne fût Richard Plantagenet.

XXXVIII. Henri fait ſes efforts pour découvrir l'impoſture.

Henri ne reſtoit pas dans l'oiſiveté pendant que toutes ces choſes ſe paſſoient : il avoit été inſtruit confuſément de la conſpiration, & employa des émiſſaires au dehors pour qu'ils s'inſinuaſſent dans la confidence de Perkin & de ſa protectrice, afin de connoître les particularités de la naiſſance & de l'éducation du Prétendant, ainſi que les noms de ceux qui favoriſoient ſa cauſe en Angleterre. Pour que ces eſpions ne fuſſent point ſoupçonnés par les partiſans de Perkin, il les fit excommunier nommément à Saint Paul

HENRI VII. An. 1493.

dans le catalogue des ennemis du Roi, ſuivant la coutume du temps, & gagna les Chapelains & Confeſſeurs de la Nobleſſe pour connoître leurs ſecrettes inclinations. Pendant qu'il prenoit ces meſures pour découvrir & détruire la conſpiration, il s'occupoit également des moyens de trouver & faire publier des preuves que le vrai Duc d'York avoit été tué dans la Tour. Sir Jacques Tyrrel, qui avoit été l'un des Plénipotentiaires de Henri en France, & ſon valet Dighton furent nommés pour avoir eu part à cette action. On les éxamina, & ils confeſſèrent le fait tel que nous l'avons rapporté dans l'hiſtoire du règne précédent; mais leur déclaration laiſſa toujours des nuages, & le Roi ne crut pas pouvoir s'en ſervir. Cependant Dighton fut mis en liberté, & obtint ſon pardon en répandant dans le Public cette Hiſtoire, qui vraiſemblablement fut inventée à ce ſujet. Henri ne put apprendre autre choſe du pays étranger que les faits dont nous avons fait le récit; & par conſéquent ne put réuſſir comme il le déſiroit à convaincre le Public de l'impoſture: Au contraire toutes ſes

démarches ne ſervirent qu'à confirmer l'opinion favorable que beaucoup de perſonnes avoient de Perkin, voyant que ce que le Roi avançoit étoit ſi mal prouvé. La ſagacité de Henri étoit ſi bien reconnue qu'on jugeoit que ſi le jeune homme avoit été réellement un impoſteur, il auroit fait connoître ſa vie depuis le berceau juſqu'au temps où il s'étoit donné pour Richard Plantagenet, de façon à ne laiſſer aucun doute. On avoit peine à croire que le Monarque François & la Ducheſſe de Bourgogne euſſent aſſez peu eſtimé la dignité de Prince pour en avoir voulu revêtir un Avanturier, & l'on tenoit pour certain que ſi le Duc d'York avoit réellement été tué dans la Tour, le Roi Henri auroit été en état d'en donner des preuves ſi évidentes qu'elles auroient détruit les prétentions de tout impoſteur. Il eſt vrai que la conduite du Roi en cette occaſion fut très myſterieuſe, puiſque les inſtructions qu'il prétendit avoir reçues par ſes eſpions ſur la vie & les avantures de Perkin Warbeck, il ne les publia par aucune proclamation ni acte authentique, mais ſe contenta de les

HENRI VII. An. 1493.

HENRI VII. An. 1493.

faire répandre par ſes courtiſans & par ceux qui lui étoient attachés, qui même ne publièrent que des bruits vagues & fort peu d'accord les uns avec les autres. A l'égard de la mort du vrai Duc d'York, l'Ambaſſadeur de Henri à la Cour de l'Archiduc répondit, lorſqu'on lui en demanda des preuves, que ſon maître ne vouloit point ſe ſervir de celles qu'il avoit, parce qu'on auroit pu croire que les témoins étoient gagnés. Toutes ces circonſtances, jointes à la jalouſie exceſſive qu'il marqua contre le Prétendant, aux ſoins extrêmes qu'il ſe donna pour le détruire, & à l'argent qu'il répandit malgré ſon avarice naturelle pour anéantir les efforts de Perkin, firent juger à beaucoup de perſonnes que le jeune homme n'étoit nullement un impoſteur.

Rymer.

XXXIX. Il envoye une ambaſſade à l'Archiduc Philippe pour demander qu'on lui livre Perkin.

Quoiqu'il en ſoit, Henri trouva moyen d'attirer Sir Robert Clifford dans ſes intérêts. Il envoya Sir Edouard Poynings & Sir Guillaume Warham en qualité d'Ambaſſadeurs à l'Archiduc, pour ſe plaindre de la Ducheſſe Marguerite qu'il regardoit comme auteur de l'impoſture, & pour demander que Perkin fût livré

entre ſes mains, comme un pyrate & un ennemi du genre humain que les loix des Nations défendoient de protéger. Le Conſeil de l'Archiduc, après avoir délibéré ſur cette demande répondit aux Ambaſſadeurs, que leur maître, en conſidération de ſon amitié pour Henri ne donneroit aucun ſecours au Prétendant, mais que la Ducheſſe Douairière étant maîtreſſe abſolue dans les Etats qui lui avoient été aſſignés pour douaire, il n'avoit aucune autorité ſur ſa conduite. Philippe étoit alors d'autant plus indifférent pour Henri qu'il venoit de conclure un traité avec Charles VIII. qui lui avoit renvoyé ſa ſœur Marguerite, & rendu les Comtés d'Artois & de Bourgogne, à l'exception de quelques places qu'il avoit promis de rendre auſſi-tôt que Philippe ſeroit en âge. Dans le rapport que firent les Ambaſſadeurs à Henri de la réponſe de l'Archiduc, ils l'aſſurèrent qu'il y avoit une colluſion entre ce Prince & la Ducheſſe, ſur l'affaire de Perkin : & Henri fut tellement irrité de la conduite de Philippe, que non-ſeulement il rompit toute correſpondance avec lui, mais qu'il chaſſa même tous ſes ſujets d'Angleterre.

HENRI VII. An. 1493.

HENRI VII. An. 1493.

L'Archiduc uſa de répréſailles envers les Anglois qui étoient en Flandre; cependant leur reſſentiment n'eut pas d'autres ſuites, parce qu'ils ſe craignoient mutuellement.

XL. Pluſieurs perſonnes convaincues de conſpiration & éxécutées.

Le Monarque Anglois éxactement informé par Sir Robert Clifford de la correſpondance que la Ducheſſe & Perkin entretenoient en Angleterre, réſolut de détruire la conſpiration avant qu'elle devint plus dangereuſe. Il donna des ordres ſecrets pour arrêter Jean Ratcliff, le Lord Fitzwalter, Sir Simon Montfort, Sir Thomas Thwaites, Guillaume d'Aubigney, Robert Ratcliff, Thomas Creſſene, & Thomas Ashwood, dont on ſe ſaiſit en même temps. Ils furent jugés & convaincus d'avoir entretenu correſpondance avec Perkin & condamnés à ſouffrir la mort des traîtres Le Lord Fitzwalter fut conduit à Calais, où avec le temps il auroit pu obtenir ſa grace; mais impatient de ſa priſon, il eſſaya de s'échaper, fut découvert & décapité. Mountford, Ratcliff, & Daubigney furent punis dans toute la rigueur de la loi, & les autres obtinrent leur grace. Pluſieurs tant laïques qu'eccléſiaſtiques qu'on avoit arrêtés par ſoupçon furent déchar-

gés ſans aucune procédure. Le Lord Chambellan Stanley ne fut point arrêté, ſoit que Sir Robert Clifford n'eût formé aucune accuſation contre lui, ſoit que le Roi manquât de preuves ſuffiſantes pour le pouvoir faire condamner. HENRI VII. An. 1493.

La conſpiration étant ainſi appaiſée en Angleterre, Henri réſolut de tourner toute ſon attention du côté des affaires d'Irlande où il avoit appris que Perkin avoit pluſieurs amis & partiſans très puiſſants. Il nomma ſon ſecond fils Henri, alors âgé de deux ans, Viceroi de ce Royaume, & Sir Edouard Poynings eut le titre de ſon député avec un pouvoir très étendu ſur l'adminiſtration civile & militaire. A ſon arrivée en Irlande il fit une ſévère recherche ſur tous ceux qui étoient ſoupçonnés de mécontentement, & attaqua particulièrement les Comtes de Deſmond & de Kildare, à qui Perkin avoit écrit lorſqu'il étoit deſcendu à Cork. Le premier ſe tint ſur la défenſive, & éluda le pouvoir du député; mais le Comte de Kildare fut conduit priſonnier en Angleterre, d'où il fut peu de temps après renvoyé dans ſon pays avec

XLI. Sir Edouard Poynings eſt envoyé député Gouverneur en Irlande. An. 1494.

HENRI VII. An. 1494.

des marques de la faveur & de l'eſtime du Roi : Henri jugeant que dans une telle conjoncture il gagneroit plus par des actes de clémence que par la rigueur & la ſévérité. Ce fut dans cette vue qu'il envoya en Irlande un commiſſaire avec une amniſtie en forme, tant pour le Comte de Deſmond que pour tous les rébelles de ce pays, ſon intention étant d'arracher les racines de la rébellion par la douceur, dans cette Iſle où la Maiſon d'York avoit un ſi grand nombre de partiſans. Pendant que Poynings étoit en Irlande, il y convoqua un Parlement fameux par les actes qui y furent paſſés en faveur de l'Angleterre & des Anglois établis dans l'Iſle. Un de ces reglements, connu ſous le nom d'acte de Poynings, porte que le Parlement d'Irlande ne pourra s'aſſembler qu'au préalable le Gouverneur & le Conſeil n'ayent fait part au Roi des motifs de ſa tenue, & reçu la permiſſion de Sa Majeſté, ſcellée du grand ſceau. Une autre Loi portoit que tous les Statuts d'Angleterre ſeroient obſervés en Irlande, & ces deux actes ont été en vigueur juſqu'à préſent.

Hiſt. off. Ireland.

HENRI VII. An. 1494.

XLII. Avarice & concuſſions de Henri.

L'avarice de Henri étoit montée à un tel dégré de rapacité qu'il employoit toutes ſortes d'inventions à trouver des prétextes pour amaſſer de l'argent, & formoit les accuſations les plus frivoles contre les perſonnes riches pour remplir ſes coffres de leurs dépouilles. Cette conduite étoit uniquement l'effet de ſon caractère avide, qui le rendoit toujours inſatiable, quoiqu'il n'eût aucun beſoin des ſommes qu'il raſſembloit. Il étoit en paix avec toutes les puiſſances. Le Parlement lui avoit accordé deux ſubſides conſidérables, & il n'en avoit rien dépenſé dont il n'eut été rembourſé avec uſure : Il s'étoit enrichi par pluſieurs confiſcations, & recevoit annuellement cinquante mille livres du Roi de France. Ces reſſources, jointes à ſes revenus ordinaires le rendoient le Roi le plus riche de l'Europe ; cependant, n'étant pas encore ſatisfait, il ne pouvoit ſe retenir de tirer de l'argent de ſes ſujets par des confiſcations & des loix pénales. La première perſonne de marque qu'il attaqua de cette manière fut Sir Guillaume Capel, Alderman de Londres : on le condamna à payer deux

HENRI VII. An. 1494.

mille ſept cents livres, ce qui fut réduit à ſeize cents par compoſition avec le Roi : mais ce qui fit le plus de dèshonneur à la conduite de Henri, fut le procès qu'il ſuſcita au Lord Chambellan Stanley, à qui il devoit en grande partie ſon élévation au trône.

XLIII. Le Lord Chambellan Stanley, convaincu de trahiſon & décapité.

Nous avons déja rapporté que ce Seigneur favoriſoit la cauſe de Perkin Warbeck, parce qu'il le croyoit réellement fils d'Edouard IV. Peut-être auſſi qu'il fut guidé en cette occaſion par ſon reſſentiment perſonnel contre Henri qui lui avoit refuſé le Comté de Cheſter. Le Roi avoit certainement raiſon de craindre les mauvais offices d'un Seigneur auſſi puiſſant ; mais il eſt probable que ſon plus grand crime fut de poſſéder des richeſſes immenſes, beaucoup plus conſidérables que celles de tout autre ſujet d'Angleterre. Elles avoient captivé le cœur du Roi, & l'accuſation portée contre lui ne put être pour cauſe de trahiſon que par une interprétation très forcée de la Loi. Pour y parvenir, Henri donna ordre à ſon eſpion Clifford de revenir de Flandre, & auſſi-tôt qu'il apprit ſon arrivée en Angleterre, il établit ſa réſidence à la

la Tour afin d'être plus à portée de faire arrêter le criminel : Clifford, ſuivant ſes inſtructions, comparut devant le Conſeil, & ſe jetta aux pieds du Roi, implorant ſa clémence, qu'il vouloit, dit-il, mériter en lui déclarant tout ce qu'il ſavoit de la conſpiration. Henri promit de lui pardonner à cette condition, après quoi il commença à accuſer pluſieurs perſonnes, entr'autres le Lord Chambellan. Le Roi affecta une extrême ſurpriſe à cette déclaration ; lui ordonna de prendre garde à ce qu'il avançoit ; & le menaça de le faire mourir ſi cette accuſation étoit fauſſe. Clifford perſiſta & le Chambellan fut auſſi-tôt mis aux arrêts. Le lendemain il fut éxaminé par le Conſeil ; convint de ce qui étoit à ſa charge, & fut condamné ſur ſa propre confeſſion, quoique tout ſon crime ne fût autre choſe que d'avoir dit qu'il ne porteroit jamais les armes contre Perkin Warbeck, parce qu'il étoit certain que ce jeune homme étoit le fils d'Edouard IV. Il ſe crut peut-être en ſureté par les ſervices importants qu'il avoit rendus au Roi, & par le grand crédit de ſon frère

HENRI VII. An. 1494.

HENRI VII. An. 1494.

le Comte de Derby qui avoit épouſé la mère de Henri : mais il fut la victime de ſes grandes richeſſes, & toute la faveur qu'il put obtenir fut un délai de quelques ſemaines pour ſe préparer à la mort. Il fut décapité au commencement de l'année ſuivante après que ſa place de Lord Chambellan eut été donnée à Gilles Lord Dawbeny, Seigneur d'une valeur & d'une capacité éprouvées. Le Roi trouva au château de Holt, qui appartenoit à Stanley, quarante mille marcs en argent monnoyé & en vaiſſelle, outre les joyaux, les meubles, les beſtiaux, & d'autres effets d'une valeur immenſe, & une terre de trois mille livres de rente. Ces dépouilles conſolèrent Henri des malédictions ſécrettes du peuple qui, non-ſeulement déteſtoit ſon avarice & ſon ingratitude, mais encore étoit plongé dans la conſternation par la mort du Chambellan, condamné pour un crime dont très peu des ſujets d'Angleterre étoient éxempts, puiſqu'il n'étoit autre que de préférer les droits de la Maiſon d'York à ceux du Roi règnant. Leurs craintes augmentèrent lorſqu'ils reconnurent que Henri avoit

entretenu des eſpions pour veiller ſur la conduite du Chambellan, d'où ils jugèrent qu'il en faiſoit de même à l'égard des autre Seigneurs. Perſonne dès ce moment n'oſa plus communiquer ſes ſentiments, dans la crainte que ceux qu'on regardoit comme ſes amis ne devinſſent des délateurs & ne trahiſſent la confiance qu'on leur auroit marquée. Il arriva de cette appréhenſion que ce qu'on n'oſoit dire à ſes amis les plus intimes fut confié au papier dans des libelles & des ſatyres très vives contre les Juges, le Conſeil & le Roi lui-même. Il fut tellement irrité de ces plaiſanteries qu'il fit éxécuter comme traîtres cinq hommes du commun qui avoient été pris en diſtribuant ces papiers.

HENRI VII. An. 1494.

Ibid.

XLIV. Perkin Warbeck fait une entrepriſe ſur les côtes de Kent.

Dans le cours de cette année, ſon favori Richard Fox, évêque de Bath & Wells, fut transféré au ſiege de Durham, & le ſecond fils du Roi, nommé Henri, fut créé Duc d'York, & reçut l'ordre du bain qui fut en même temps accordé à pluſieurs Seigneurs & autres perſonnes diſtinguées. Le jeune Henri fut enſuite nommé Gouverneur des Marches ſeptentrionales, & le Comte de Surrey reçut

HENRI VII. An. 1495.

ordre de lever des troupes pour leur défenſe, d'autant que le Roi avoit quelques raiſons pour douter de l'amitié de Jacques IV. Roi d'Ecoſſe. L'été ſuivant, le Roi d'Angleterre voulant faire connoître au Public que ſa conduite envers Sir Guillaume Stanley n'avoit rien altéré de ſon affection pour le Comte de Derby, frère de ce Seigneur, ni de ſa tendreſſe pour ſa propre Mère dont il étoit le mari, fit un voyage à la maiſon du Comte à Latham, y demeura trois jours, & parut fort content de la réception qu'on lui avoit faite. Il paſſa enſuite dans le Comté d'York; mais pendant qu'il étoit éloigné des Provinces méridionales, Perkin Warbeck réſolut d'eſſayer à faire une deſcente en Angleterre. La Ducheſſe de Bourgogne lui fournit quelques troupes & pluſieurs vaiſſeaux avec leſquels il mit à la voile au mois de Juillet, & arriva ſur les côtes de Kent près Sandwich, où il fit débarquer quelques-uns de ſes gens pour ſonder l'inclination des habitants. Ces avanturiers firent leurs efforts pour les gagner en les aſſurant qu'il y avoit un puiſſant armement prêt à partir de Flandres pour

soutenir les droits du Duc d'York ; mais les Anglois remarquant qu'ils étoient tous étrangers ou pyrates, au lieu de se joindre à eux, consultèrent les Gentilshommes de la Province, qui leur conseillèrent d'attirer Perkin à terre par de belles promesses, & de se saisir ensuite de sa personne. Pour suivre ce conseil, ils prirent les armes ; s'avancèrent sur le rivage, & invitèrent le Prétendant à descendre en l'assurant qu'ils risqueroient leurs vies à son service. Son Sécrétaire Frion le détourna de leur donner sa confiance, en lui faisant observer que la longueur du temps qu'ils avoient passé avant de lui répondre, & leur disposition en troupes réglées devoit faire croire que c'étoit une partie de celles de Henri. Dans cette supposition il empêcha Perkin de descendre en personne, & les Anglois voyant que leur dessein étoit découvert, tombèrent sur ceux qui étoient débarqués, & les passèrent tous au fil de l'épée, à l'exception de cent cinquante, qui furent conduits à Londres, & ensuite pendus en différents endroits de la côte par ordre du Roi.

HENRI VII. An. 1495.

HENRI VII. AN. 1495. Perkin leva auſſi-tôt la voile & retourna en Flandres.

XLV. Affaires du Parlement. Le Roi de retour de ſon voyage au Nord, aſſembla un Parlement le treize Octobre, & l'on y fit pluſieurs loix avantageuſes au peuple. La plus remarquable fut un Statut portant, que toute perſonne qui donneroit ſecours d'armes ou autrement à un Roi actuellement ſur le trône, ne pourroit être par les ſuites accuſée à ce ſujet, ni jugée ſur cette accuſation. Ce Statut, qui paroiſſoit fait à l'avantage du peuple, étoit uniquement deſtiné à détourner les particuliers d'éxaminer trop ſcrupuleuſement les droits de Henri ſur la couronne, qu'il ne leur ſeroit plus néceſſaire d'approfondir, puiſqu'on ne pouvoit faire aucunes recherches contre eux à l'avenir. On en paſſa un autre pour obliger ceux qui s'étoient ſoumis à la taxe nommée Bienveillance, d'en payer les arrérages avant un temps limité, ce qui mit des ſommes conſidérables dans les coffres du Roi, d'autant qu'une grande partie de cette taxe n'avoit pas été payée par rapport au peu de durée de la guerre

Rot. Parl.

de France, pour le ſoutien de laquelle elle avoit été accordée : entr'autres l'Archevêque de Cantorbéry en devoit ſeul pour ſa part ſeize cents livres. HENRI VII An. 1495.

Pendant cette ſeſſion du Parlement, Henri fut informé de la deſcente que Warbeck avoit faite en Irlande, où il eſpéroit trouver un puiſſant ſecours de la part des amis de la Maiſon d'York, qui l'avoient reçu ſi favorablement dans la première. Depuis ce temps le Monarque & ſon Député Poynings avoient pris des meſures ſi prudentes pour prévenir tous les troubles qui auroient pu arriver dans ce Royaume, que perſonne de quelque conſidération ne ſe déclara en faveur du Prétendant. Ses amis lui conſeillèrent de ſolliciter le ſecours de Jacques Roi d'Ecoſſe, dont les diſpoſitions étoient alors peu favorables au Roi d'Angleterre. La Ducheſſe de Bourgogne étoit entrée dans une négociation ſécrette avec ce Prince, qui vraiſemblablement s'étoit engagé à ſecourir Perkin avant qu'il mît à la voile de Flandres, & l'on prétend même que ce jeune homme avoit été recommandé à ſa protection par Maxi-

XLVI. Perkin Warberk deſcend en Irlande, & paſſe en Ecoſſe, dont le Roi le reçoit favorablement.

HENRI VII. An. 1495.

milien qui avoit ſuccedé à ſon Père Frédéric Empereur d'Allemagne, par l'Archiduc Philippe & par le Roi de France Charles VIII. Perkin voyant qu'il n'avoit aucune eſpérance d'être ſoutenu en Irlande, & que Henri avoit mis toutes les côtes en état de défenſe, tourna vers l'Ecoſſe; & arrivé à Edimbourg, demanda audience à Jacques en qualité de Duc d'York. Le Roi la lui accorda, & dans une harangue publique, il fit un récit de toutes les viciſſitudes de fortune qu'il avoit ſouffertes, lui demandant ſon ſecours & ſon amitié. Jacques le reçut avec honneur, le reconnut pour fils d'Edouard IV. lui accorda en mariage ſa propre couſine Catherine Gordon, fille du Comte de Huntley, l'une des plus belles perſonnes & des plus accomplies de ſon ſiècle, & promit de ſoutenir ſes droits de toutes les forces du Royaume. Jacques penſoit aſſez en Chevalier errant pour embraſſer la cauſe d'un Prince malheureux ſans autre motif que celui de la gloire; mais ces ſentiments avoient reçu un nouveau dégré de force par la recommandation du Roi de France. Ce Monarque avoit

Buchanan.

un intérêt particulier à fomenter les troubles d'Angleterre, pour empêcher Henri de se joindre à la ligue que les Princes & les Etats d'Italie avoient faite dans la vue de s'opposer à ses desseins sur le Royaume de Naples. HENRI VII. An. 1495.

XLVII. Expédition du Roi de France dans le Royaume de Naples.

Charles avoit passé les Alpes sur l'invitation de Ludovic Sforce, neveu de Jean Galeas Duc de Milan. N'ayant trouvé aucune opposition pour entrer en Italie, il obligea Pierre de Médicis, qui gouvernoit la république de Florence, de remettre entre ses mains quatre des plus fortes places, & de lui donner une somme d'argent. Il fit une entrée triomphante dans cette Capitale, où il publia un manifeste, pour exposer ses prétentions sur le Royaume de Naples. Ensuite il se rendit à Rome, dont il prit possession, & le Pape Alexandre VI. se retira dans le Château Saint-Ange pour la sureté de sa personne. Après avoir mis des garnisons dans les principales places de l'Etat Ecclésiastique, & reçu le Cardinal César Borgia, bâtard du Pape, pour ôtage, il se mit en marche de Rome pour passer à Naples. Alphonse, qui en occupoit le trône, fut tellement ef-

HENRI VII. An. 1495.

frayé à ſon approche qu'il réſigna la couronne à ſon fils Ferdinand, & ſe retira dans un monaſtère, où il mourut avant la fin de l'année. Le nouveau Roi marcha vers les frontières, pour s'oppoſer aux progrès de Charles; mais il fut abandonné & forcé de retourner à Naples dont on lui refuſa l'entrée. Dans cette extrémité, il ſe retira dans la petite Iſle d'Iſchia, après avoir laiſſé des garniſons dans les châteaux qui commandoient la Capitale. Cependant le Monarque François continuant toujours ſa marche, fut reçu dans Capoue: toutes les autres villes du Royaume ſe ſoumirent à ſa puiſſance: celle de Naples lui ouvrit ſes portes à ſon arrivée, & en peu de jours il ſe rendit maître des Châteaux. Il fut ſi enyvré de cette ſuite de ſuccès qu'il négligea de prendre les meſures néceſſaires pour conſerver ſes conquêtes. Ses ſoldats devinrent extrêmement odieux aux habitants de Naples, & n'ayant pas aſſez de troupes pour mettre des garniſons dans toutes les places qu'il avoit ſoumiſes, il les perdit les unes après les autres, & elles ſe déclarèrent pour leur vrai Souverain. Il ſe forma une

puiſſante ligue contre Charles par le Pape, l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, l'Archiduc, le Roi de Naples, la République de Veniſe, & ſon ancien ami Ludovic Sforce, qui avoit empoiſonné ſon oncle, & lui avoit ſuccédé dans le Duché de Milan, ce qui lui rendoit inutile l'amitié de Charles. Dans cet embarras il jugea qu'il étoit temps de reprendre la route de ſes Etats : mais les alliés avoient déja formé une armée de quarante mille hommes, & s'étoient campés à Fornoue pour s'oppoſer à ſon paſſage. Malgré la ſupériorité de leur nombre, Charles n'héſita pas à leur livrer bataille, & remporta la victoire, ce qui lui facilita ſa retraite. Cependant Naples ſe ſoumit à ſon Roi Ferdinand, & preſque toutes les autres villes du Royaume ſuivirent l'éxemple de la Capitale. Le Duc de Montpenſier, que Charles avoit laiſſé avec un petit corps de troupes dans cette place, ſe retira dans un des Châteaux, & après y avoir ſoutenu un ſiège de trois mois, il fut obligé de capituler. Charles perdit ainſi le Royaume de Naples en auſſi peu de temps qu'il en avoit employé à le conquérir. Il forma par

HENRI VII An. 1495.

Moreri.

Bern. Corio Hiſt. de Milano.

HENRI VII. An. 1495.

la ſuite différents projets pour le recouvrer; mais il y rencontra tant de difficultés qu'il ne put jamais les mettre à éxécution.

XLVIII. Traité entre l'Angleterre & l'Archiduc Philippe.

Vers le même temps l'Empereur Maximilien viſita les Pays-bas, dont il laiſſa le gouvernement à ſon fils Philippe, quoiqu'il ne fut pas encore en âge de ſe conduire par ſoi-même. Ce jeune Prince à la fin de la même année envoya une ambaſſade à Henri, pour demander que le traité du commerce fut renouvellé entre ſes Etats & l'Angleterre. Cette propoſition étoit autant à l'avantage des Anglois qu'à celui des Flamands, & les envoyés ne trouvèrent aucunes

An. 1496.

difficultés dans leur négociation. Au mois de Février un traité de paix & d'amitié perpétuelle fut conclu entre les deux Souverains & le commerce fut réglé à la ſatisfaction de leurs ſu-

Rymer.

jets reſpectifs. Par un des articles de ce traité, Philippe s'engagea à empêcher la Ducheſſe de Bourgogne de donner aide ou protection aux ſujets rébelles du Roi, & par un autre il fut ſtipulé: que tout vaiſſeau appartenant aux Sujets de l'un ou l'autre Prince qui auroit le malheur de faire

naufrage sur les côtes d'Angleterre ou des pays-bas, ne seroit point sujet à confiscation, pourvu qu'il restât de vivant à bord un homme, ou un chien, ou un chat, ou un coq. Les Flamands donnèrent à ce traité le nom de grand traité du commerce, non seulement parce qu'il contenoit un grand nombre d'articles, mais encore par opposition à un autre qui fut conclu par la suite & qu'ils appellèrent le mauvais traité, parce qu'il n'étoit pas si avantageux aux pays-bas. (*d*) HENRI VII. An. 1496.

XLIX. Jacques IV. Roi d'Ecosse, lève une armée & entre en Angleterre avec Perkin Warbeck.

Cependant Perkin Warbeck s'étoit si bien insinué dans les bonnes graces du Roi d'Ecosse, que ce Monarque entreprit de le placer sur le trône d'Angleterre. Assuré que les Anglois se déclareroient pour lui en grand nombre, aussi-tôt qu'il paroîtroit dans le Royaume bien accompagné; Jacques leva une nombreuse armée qu'il conduisit en personne à Northumberland où le prétendant se ren-

(*d*) Cette même année, le Roi accorda une Patente à Jean Cabot, Vénitien, & à ses trois fils, pour découvrir de nouvelles terres sous le pavillon Anglois, avec la condition qu'après les dépenses déduites le Roi recevroit le cinquième du profit. *Act. publ.*

HENRI VII. An. 1496.

dit avec lui. Il y publia un manifeſte dans lequel il ſe déchaînoit en invectives contre Henri qu'il traitoit d'uſurpateur, de tyran & de meurtrier, & promettoit des honneurs & de grands avantages à tous ceux qui joindroient leur Prince légitime, & l'aideroient à chaſſer le voleur qui l'avoit privé de la couronne. Quoique ce manifeſte fut très ſpécieux il fit peu d'effet ſur les Anglois, qui naturellement haïſſoient les Ecoſſois, & étoient tellement intimidés par les ſuccès & la ſévérité de Henri qu'ils ne vouloient pas expoſer leurs vies & leurs fortunes en faveur d'un étranger, qu'ils croyoient cependant fils d'Edouard. Jacques ne voyant aucune eſpérance d'être joint par les Anglois, & ne voulant pas perdre infructueuſement ſon temps, ravagea le Comté de Northumberland par le fer & par le feu. Perkin feignant d'être touché des malheurs du peuple, le conjura publiquement les larmes aux yeux d'épargner ſes malheureux Sujets; proteſtant qu'il préféroit de vivre errant plutôt que d'être cauſe de la ruine de ſes compatriotes. Le Roi d'Ecoſſe avec un ſouris railleur lui répondit qu'il étoit trop généreux &

Bacon.

trop tendre pour ce qui ne lui appartenoit pas, & qu'il ſeroit un excellent Intendant pour ſon adverſaire. Cependant Jacques informé que l'armée Angloiſe étoit en marche pour lui livrer bataille, ne voulut pas expoſer au haſard du combat le butin immenſe qu'il avoit fait, & il ſe retira promptement dans ſes Etats. Cette expédition fut très déſagréable à Henri quoiqu'elle ne fut ſuivie d'aucun évènement important. Il voyoit que ſes Sujets en général lui étoient peu affectionnés : que les Irlandois étoient fortement attachés à la maiſon d'York, & que Perkin ſeroit toujours à portée de profiter de la première occaſion favorable qui ſe préſenteroit. Pour prévenir ce dernier inconvénient il fit publier une amniſtie générale pour tous les Irlandois qui s'étoient déclarés en faveur du prétendant, afin que la crainte du châtiment ne les portât pas à ſe revolter de nouveau. Il ſe ſervit de Richard Fox, Evêque de Durham, pour entrer en négociation avec Jacques, comme s'y portant de lui-même : & pour traiter d'un mariage entre ce Prince & ſa fille aînée Marguerite.

HENRI VII. An. 1496.

HENRI VII. An. 1496.

Henri avoit déja accédé à la ligue d'Italie contre Charles VIII. & il envoya alors des Ambaſſadeurs à Ferdinand & Iſabelle tant pour confirmer leur première alliance, que pour renouveller les engagements du mariage entre ſon fils Arthur, Prince de Galles & leur troiſième fille Catherine.

I. Soulèvement dans la Cornouaille. An. 1497.

Malgré le plan que le Roi avoit formé pour la paix avec l'Ecoſſe, il ne voulut pas manquer l'occaſion de demander un ſubſide au Parlement, qu'il convoqua au mois de Janvier. Dans une harangue aux deux Chambres, il s'étendit ſur l'inſulte qu'il avoit reçue du Roi d'Ecoſſe : fit une peinture pathétique des malheurs que les peuples des Provinces Septentrionales avoient ſoufferts pendant une trève qui auroit dû les mettre à couvert de pareilles hoſtilités : & il déclara que l'honneur de ſa couronne, joint à ce qu'il devoit à ſes Sujets ne lui permettoit pas de ſouffrir de ſemblables indignités ſans en tirer vengeance. Le Parlement comprit la penſée de Henri & lui accorda un ſubſide de cent vingt mille livres, non compris deux quinziè-

mes, après quoi il congédia l'assemblée. Il ne doutoit pas du succès de sa négociation avec l'Ecosse, c'est pourquoi il recommanda à ses Commissaires de lever le subside avec toute la diligence possible, pour que cet argent put être dans ses coffres avant la conclusion du traité. Ces collecteurs trouvèrent une opposition inattendue dans le Comté de Cornouaille, dont les habitants se plaignirent vivement de ce qu'on les chargeoit de taxes pesantes pour quelques domages qu'avoit souffert l'autre extrêmité du Royaume. Ces murmures furent encouragés par un Forgeron nommé Michel Joseph, homme populaire & factieux de Bodmin, & par Thomas Flammock, Jurisconsulte d'un caractère turbulent, qui assuroit la populace que les fiefs dépendants de la couronne étoient les seuls fonds destinés au maintien de la guerre : que les possesseurs de ces fiefs les tenoient sous la condition de défendre les frontières : que le Roi devoit avoir recours à eux dans les cas d'invasion de la part de l'Ecosse, sans piller le Royaume sous la sanction du Parlement. Il leur dit

HENRI VII. An. 1497.

HENRI VII. An. 1497.

qu'il ſeroit honteux de ſe ſoumettre à cette impoſition, ouvrage des Miniſtres pervers qui faiſoient leur cour au Roi, aux dépens du peuple: qu'ils devoient prendre les armes pour leur propre défenſe, ſans faire de tort à qui que ce fût: ſe rendre auprès du Roi & lui préſenter une humble pétition, pour le ſupplier de les décharger de cette taxe & de punir ſes Conſeillers pernicieux, dont les principaux étoient l'Archevêque Morton & Sir Réginald Bray, deux Miniſtres dont il avoit toujours pris les avis toutes les fois qu'il avoit voulu tirer de l'argent de ſes Sujets. La populace ainſi excitée, l'Avocat & le Forgeron s'offrirent de les conduire juſqu'à ce qu'ils euſſent à leur tête quelque perſonne de qualité, ce que Flammock leur aſſura qui ſeroit dans peu, & ils s'armèrent auſſi-tôt de tout ce qu'ils purent trouver. Conduits par ces deux factieux ils traverſèrent les Comtés de Dévon & de Somerſet, leur nombre augmentant continuellement en route. A Taunton ils maſſacrèrent un collecteur, qui avoit été très rigoureux dans l'exercice de ſon emploi, & ce fut le ſeul

Bacon.

acte de violence qu'ils commirent. A Wells ils furent joints par le Lord Audeley, Seigneur inquiet & ambitieux, qu'ils nommèrent leur Général. Il les conduisit à Salisbury & à Winchester, sans leur permettre de faire aucune insulte aux places par lesquelles ils passèrent. Au lieu de marcher directement à Londres, suivant leur premier projet, ils tournèrent vers la province de Kent, dans l'espérance d'être joints par les habitants de ce Comté, qu'on disoit être fort zélés pour la liberté, mais ils furent trompés dans leur attente. Les Seigneurs & les possesseurs de francs-fiefs avoient si bien pris leurs précautions pour empêcher un soulèvement, qu'il n'y eut pas un seul homme de toute la Province qui se joignit aux révoltés : ce qui en découragea un grand nombre qui se retirèrent dans leurs habitations. Cependant ceux qui restèrent, animés par la tranquilité du Roi, qui ne faisoit aucunes démarches pour s'opposer à leur progrès continuèrent leur route, se vantant qu'ils lui livreroient bataille, ou prendroient Londres sous ses yeux. Dans cette résolution ils s'avancèrent

HENRI VII. An. 1497.

HENRI VII. An. 1497.

jusqu'à Blackheath, & campèrent entre Eltham & Greenwich.

LI. Les révoltés sont défaits à Blackheath.

Lorsque le Roi reçut les premières nouvelles de ce soulèvement, il avoit déja levé une armée pour la guerre d'Ecosse, & avoit nommé pour la commander le Lord Chambellan d'Aubeney : mais il résolut alors de garder la meilleure partie de ses troupes dans la partie méridionale du Royaume, & envoya le Comte de Surrey avec un détachement pour garder les frontières septentrionales. Voyant que les revoltés ne faisoient aucun ravage sur leur route, il demeura dans l'inaction, afin de pouvoir juger du mécontentement des Provinces par le nombre d'hommes qui se joindroient à eux dans cette route. Il espéroit aussi qu'ils se dissiperoient d'eux-mêmes, ennuyés de la longueur & de la fatigue de leur marche, & quand il les vit s'approcher de Londres il jugea qu'il les réduiroit beaucoup plus aisément & plus efficacement à une si grande distance de leur pays, que s'ils avoient été dans les Provinces occidentales. Les citoyens de la Capitale furent saisis de consternation à leur appro-

che, juſqu'à ce que le Roi commença à agir avec vigueur pour leur defenſe, ayant pris poſte entre les revoltés & la ville. Auſſi-tôt qu'il ſut qu'ils étoient campés à Blackeath, il partagea ſon armée en trois corps, dont un commandé par le Comte d'Oxford fit le tour d'une hauteur, pour les couper dans leur retraite, & les attaquer par derrière s'il étoit néceſſaire. Le ſecond ſous la conduite du Lord d'Aubeney fut deſtiné à les attaquer de front, & le Roi avec la troiſième diviſion, établit ſon camp dans la plaine de Saint George, ſoit pour ſoutenir les autres corps ſuivant l'occaſion, ſoit pour ſe jetter dans Londres s'il arrivoit quelque échec. Après avoir fait ces diſpoſitions, il déclara qu'il livreroit bataille le Lundi ſuivant, quoique ſon intention fut de combattre le Samedi qu'il regardoit comme un jour heureux pour toutes ſes entrepriſes. Il eſpéroit les ſurprendre par cette feinte, & il ne fut pas trompé dans ſon attente. Le vingt-deux Juin vers la fin du jour, le Lord d'Aubeney marcha aux revoltés en ordre de bataille. Il défit une garde avancée au pont de

HENRI VII. An. 1497.

HENRI VII. An. 1497.

Deptford, quoiqu'ils fiſſent une vigoureuſe réſiſtance, après quoi il monta ſur la hauteur & les vit diſpoſés à le bien recevoir, ſe rangeant en bataille quoique fort confuſément, parce qu'ils ne s'attendoient à être attaqués que le Lundi. Cependant ils combattirent avec le plus grand courage, ſans avoir eu le temps de ſe mettre en ordre, & tuèrent environ trois cents des Soldats du Roi, avec des fléches d'une longueur extraordinaire. Le Lord d'Aubeney les attaqua avec tant de furie & de précipitation qu'il fut pris dès le commencement du combat, mais par la valeur de ſes troupes il fut tiré preſqu'auſſi-tôt des mains des rebelles qu'il chargea avec une fureur à laquelle ils ne purent réſiſter; ils furent mis en déroute & l'on en fit un grand carnage. Ceux qui voulurent prendre la fuite furent arrêtés par la diviſion du Comte d'Oxford. Le Lord Audeley, Flammock & le Forgeron furent pris, & de ſix mille hommes qu'ils étoient il en périt deux mille ſur le champ de bataille, les autres ſe ſoumirent à la merci du Roi. Audeley fut décapité à Tower-hill;

Flammock & le Forgeron furent exécutés à Tyburn, le dernier marquant la plus grande ſatisfaction de ce que ſon nom deviendroit fameux dans la poſtérité, & l'on accorda le pardon aux autres par une proclamation. HENRI VII. An. 1497.

LII. Traité de paix entre Henri & le Roi d'Ecoſſe.

Pendant que Henri employoit ſes ſoins à appaiſer la rèbellion, le Roi d'Ecoſſe qui jugea l'occaſion favorable, fit une ſeconde irruption en Angleterre & inveſtit le château de Norham. Le Comte de Surrey marcha au ſecours de cette fortereſſe, & Jacques ſe retira dans ſes Etats, où il fut pourſuivi par le Général Anglois, qui lui prit le château d'Ayton, ſitué entre Berwick & Edimbourg. Le Roi d'Angleterre deſiroit ardemment la paix avec l'Ecoſſe, tant pour ſe délivrer des inquiétudes que lui cauſoit Perkin Warbeck, que pour garder le ſubſide dans ſes coffres : mais il ne vouloit pas faire les premières ouvertures, dans la crainte de s'expoſer à un refus. En refléchiſſant à ce ſujet, il imagina de ſe ſervir d'un Agent pour négocier la paix entre les deux nations, ſans que ſon propre honneur en put ſouffrir. Dom

HENRI VII. An. 1497.

Pedro d'Ayala avoit été envoyé en qualité d'Ambaſſadeur par Ferdinand & Iſabelle, pour conclure le mariage entre le Prince de Galles & l'Infante Catherine. Ce Seigneur auquel Henri avoit beaucoup de confiance, ſe chargea de ſe rendre auprès du Roi d'Ecoſſe, & de lui propoſer un accommodement ſans que Henri parut y avoir part. En conſéquence il partit pour Edimbourg & éxécuta ſa commiſſion, ſous prétexte de la ſatisfaction que recevroit ſon maître le Roi d'Eſpagne, de voir vivre en bonne intelligence deux Monarques ſes amis & ſes alliés. Le Roi d'Ecoſſe parut ſi favorablement diſpoſé que Dom Pèdre écrivit à Henri pour l'aſſurer du ſuccès, & l'on ouvrit peu de temps après un congrès à Ayton, ſous la médiation de l'Ambaſſadeur. La plus grande difficulté fut au ſujet de Perkin Warbeck que Henri vouloit avoir en ſa puiſſance, & que Jacques refuſa abſolument de livrer. L'Evêque de Durham propoſa que les deux Rois euſſent une entrevûe à Newcaſtle, mais celui d'Ecoſſe ne voulut point y conſentir, diſant que quelque deſir qu'il eut de la paix,

Bacon.

il

il n'iroit pas la demander dans le pays de ſon ennemi. Enfin on convint des deux côtés que Jacques congédieroit honorablement le prétendu Duc d'York, & qu'on feroit enſuite la négociation de même que s'il n'étoit jamais entré en Ecoſſe. Suivant cette convention, le Monarque dit à l'Avanturier qu'il avoit fait tout ce qui étoit en ſon pouvoir pour le ſoutenir dans ſes prétentions, & qu'il étoit entré deux fois en Angleterre à la tête d'une armée; mais que les Anglois n'ayant point embraſſé ſa cauſe, il ne pouvoit eſpérer que les Ecoſſois puſſent ſans leur concours l'établir ſur le trône. Il lui conſeilla de ſuivre un autre plan plus utile à ſes intérêts, & de choiſir un autre pays pour ſa réſidence, l'aſſurant qu'il rempliroit ponctuellement ſes engagements. En effet le Prétendant n'eut pas lieu de ſe repentir de s'être mis entre ſes mains, & il lui fournit abondamment des vaiſſeaux & tout ce qui lui étoit néceſſaire pour ſon voyage. Perkin ſupporta ſon malheur avec courage; remercia le Roi d'Ecoſſe de la protection & des autres faveurs qu'il lui avoit accordées, & demanda que

HENRI VII An. 1497.

Sir J. Ware

HENRI VII. An. 1497. lui & ſa femme fuſſent conduits en Irlande. Jacques y conſentit & il ſe rendit à Cork, où il avoit toujours des amis & des partiſans. Auſſi-tôt qu'il eut quitté l'Ecoſſe, les Ambaſſadeurs ſignèrent à Ayton un traité de trève pour ſept ans, portant: Que les deux Rois ne ſe feroient point mutuellement la guerre par eux-mêmes ni par leurs ſujets, ni de quelque manière que ce put être: Que quelques points ſur leſquels les Ambaſſadeurs n'avoient pû convenir, ſeroient remis à l'arbitrage de Ferdinand & Iſabelle: & que la trève ſeroit prolongée juſqu'à une année après la mort de celui des deux Rois qui décèderoit le premier. On ne parla point dans ce traité du mariage de Jacques, qui ſe fit par la ſuite avec la fille de Henri, & qui fut l'origine de la réunion des deux Royaumes.

Rymer.

LIII. Louis XII. Roi de France épouſe la veuve de ſon prédeceſſeur.

Par ce traité, Henri ſe trouva en ſureté contre toute invaſion Ecoſſoiſe, & en paix avec tous les Princes de l'Europe. Depuis le traité d'Eſtaples il n'avoit eu aucune diſpute avec Charles VIII. qui mourut vers ce même temps, & eut pour ſucceſſeur le Duc d'Orléans, connu ſous le nom

An. 1498.

de Louis XII. Ce Prince étoit également disposé à vivre en bonne intelligence avec Henri. Il tourna toutes ses vûes du côté de l'Italie, ce qui le porta à entretenir la paix avec le Roi d'Angleterre, qui auroit pû renverser tous ses projets par une diversion en Picardie. Aussi-tôt qu'il fut monté sur le trône de France, il fit annuller son mariage avec Jeanne fille de Louis XI. pour épouser Anne de Bretagne, veuve de son prédécesseur. S'il n'avoit pris ce parti, la Bretagne auroit encore été séparée de la France, & seroit passée au pouvoir de quelque famille étrangère.

HENRI VII. An. 1498.

Mézerai.

LIV. Perkinwarbeck descend en Angleterre & fait une entreprise sur Exéter.

Le Roi d'Angleterre n'ayant plus rien à redouter des ennemis étrangers, (*d*) fut encore exposé au dan-

(*d*) Cette même année le Roi accorda une nouvelle Patente à Sébastien Cabot, Vénitien, pour découvrir de nouvelles terres. Il s'embarqua à Bristol, & fit la découverte de Newfoundland & de l'Amérique septentrionale, d'où il amena en Angleterre trois naturels du pays. Ce voyage se fit six années après que Christophe Colomb eut découvert les isles des Indes occidentales. Ce Navigateur auroit vraisemblablement travaillé pour le service de Henri, & annexé ces pays à la couronne d'Angleterre, sans l'accident qui arriva à son frère Barthélemi

HENRI VII. An. 1498.

ger par les troubles domeſtiques. Sa clémence pour les révoltés de Cornouaille, auxquels il avoit fait ſeulement payer deux ou trois shellings à chacun pour leur rançon, bien loin de leur faire aimer ſon gouvernement, ne ſervit qu'à exciter de nouveaux mouvements. De retour en leur pays, ils publièrent que la douceur dont on avoit uſé avec eux, n'étoit point l'effet de la bonté du Roi, mais de la crainte qu'il avoit de ſes propres ſujets, & que les trois quarts de la nation étoient dans les mêmes ſentiments qu'ils avoient marqués. Par ces diſcours ils perſuadèrent à leurs amis & à leurs voiſins que tout le Royaume étoit prêt à prendre les armes contre Henri; ils commencèrent à ſe former en compagnies, & à prendre des meſures pour faire une nouvelle entrepriſe contre le Gouvernement. Quelques-uns des plus zèlés, informés que

Colomb, qu'il avoit envoyé à Londres pour y faire ſes propoſitions. Il fut pris par des pyrates & ſouffrit tant de malheurs, qu'il ne put être préſenté au Roi qu'après que Chriſtophe ſe fut engagé avec Ferdinand & Iſabelle.

Perkin Warbeck étoit en Irlande, HENRI VII. An. 1498. propoſèrent de l'inviter à paſſer en Angleterre, & de le prendre pour Général de l'expédition qu'ils avoient deſſein de faire. En conſéquence ils envoyèrent une députation pour lui dire que s'il vouloit ſe rendre en Cornouaille il y trouveroit de puiſſants ſecours, qui avec ceux de ſes autres amis le mettroient vraiſemblablement en état de monter ſur le trône d'Angleterre. Perkin qui ſe trouvoit ſans reſſource & abandonné de toutes les Puiſſances étrangères qui avoient d'abord ſoutenu ſes projets, accepta leur invitation, par l'avis de ſes trois principaux conſeillers, Herne Mercier qui avoit fait banqueroute : Skelton Tailleur, & Aſtley Notaire. Il s'embarqua ſans perdre de temps, avec environ ſoixante & dix hommes ſur quatre barques ; arriva à la baye de Whitſand au mois de Septembre, & ſe rendit à Bodmin où la première révolte avoit commencé. Il y fut joint par près de trois mille hommes, & publia une proclamation où prenant le titre de Richard IV. Roi d'Angleterre, il y déclamoit violemment contre Henri Tudor, & ex-

HENRI VII. An. 1498.

hortoit le peuple par les promeſſes de récompenſes extraordinaires à prendre les armes pour dépoſer l'uſurpateur. Enſuite il marcha à Exeter avec le deſſein d'établir un magazin dans cette place, & de s'en faire un lieu de retraite s'il recevoit quelque échec. On lui en refuſa l'entrée, & il fit ſes efforts pour gagner les habitants; mais les trouvant attachés au Gouvernement préſent, il réſolut de prendre la ville d'aſſaut: ſe pourvut d'échelles & de machines pour enfoncer une des portes & y mit enſuite le feu. Tous ſes efforts furent inutiles, & il fut repouſſé avec perte de deux cents hommes, ce qui découragea beaucoup ſes partiſans.

LV. Il ſe retire dans un aſyle à la forêt-neuve.

Henri informé de ce qui ſe paſſoit en parut très ſatisfait, & dit en plaiſantant, que puiſque le Roi de ces honêtes-gens étoit deſcendu dans la partie occidentale, il eſpéroit avoir l'honneur de le voir avant qu'il ſortit du Royaume; mais qu'il comptoit ſur les ſervices des Seigneurs en cette occaſion, & les recevroit avec reconnoiſſance. Quelques Lords & Gentilshommes du Comté de Dèvon & du voiſinage, aſſemblèrent des

troupes ſur cette déclaration, & le Roi donna ordre au Lord d'Aubeney de marcher au ſecours d'Exeter, en attendant qu'il le ſuivit en perſonne à la tête d'une nombreuſe armée. Perkin informé de ces préparatifs, leva le ſiège & ſe retira à Taunton, où il dit qu'il vouloit courir les riſques d'une bataille; mais pendant la nuit il prit la fuite avec quelques-uns de ſes confidents à l'aſyle de Beaulieu dans la forêt neuve. Le Lord d'Aubeney informé de ſa retraite, détacha trois cents chevaux pour le pourſuivre; mais il étoit déja arrivé dans l'aſyle, qu'ils environnèrent en attendant qu'ils euſſent de nouveaux ordres. Cependant les rèbelles au nombre de ſix mille, ſe voyant abandonnés de leur Commandant, ſe ſoumirent à la clémence du Roi, qui leur pardonna à l'exception de quelques chefs, qui furent réſervés pour être pendus & ſervir d'éxemples. On envoya enſuite un détachement de cavaliers au Mont-ſaint-Michel, pour ſe rendre maîtres de Catherine Gordon, femme de Perkin, crainte qu'elle ne fut groſſe, ce qui auroit pû perpétuer la révolte dans une autre gé-

HENRI VII. An. 1498.

Bacon.

HENRI VII. An. 1498.

nération. Lorſque cette Lady fut amenée en préſence du Roi, il fut ſi frappé de ſa beauté & de ſa modeſtie, qu'il la conſola dans les termes les plus affectionés, lui promit ſa protection, l'envoya ſous bonne garde à la Reine, & lui accorda une penſion dont elle jouit pendant la vie du Monarque, & qui fut même payée quelques années après ſa mort. Lorſque Henri eut pris ces meſures il ſe rendit à Exeter, & en entrant dans la ville donna ſa propre épée au Maire, pour être portée à l'avenir devant ce Magiſtrat, comme une marque de la faveur du Roi & de ſon eſtime pour les citoyens, qui s'étoient conduits avec autant de fidélité que de courage pour ſoutenir ſon gouvernement. Il fit pendre enſuite le chef des révoltés pour imprimer la terreur, & donna commiſſion au Lord Darci & à quelques autres de lever des amendes ſur ceux qui avoient eu quelque part à la révolte. Ces Agents opprimèrent le peuple avec tant de ſévérité que la modération du Roi en leur conſervant la vie, leur fut plutôt un ſujet de le maudire que de lui donner des bénédictions.

Rymer.

HENRI VII. An. 1498.

LVI. Il eſt mis à la tour de Londres.

Les troubles étant ainſi efficacement appaiſés, Henri aſſembla un Conſeil pour délibérer ſur ce qui concernoit Perkin, toujours inveſti dans l'aſile. Après quelques débats on convint que le Roi lui pardonneroit, à condition qu'il confeſſeroit & déclareroit toutes les circonſtances de l'impoſture qu'il avoit ſoutenue pendant ſi long-temps. Ses affaires étant abſolument déſeſpérées, il accepta ſans héſiter les offres du Roi, & ſortit de l'aſyle. * Henri voulut le voir & il fut amené à la Cour, où Sa Majeſté l'examina par une fenêtre, mais il ne put obtenir de paroître en ſa préſence. Il fut enſuite conduit à Londres & traverſa en public toutes les rues à cheval par ordre du Roi depuis Weſtminſter juſqu'à la tour, ce qu'on lui fit faire par deux

* Suivant M. Hume, Perkin ſe ſauva alors & ſe retira dans l'aſyle de Shyne, & le Prieur de cette maiſon qui étoit très conſideré, obtint encore qu'il auroit la vie ſauve. Polydore Virgile place cette évaſion après que Perkin eut été mis à la tour de Londres. Je ne ſai pourquoi M. Smollett a obmis cette circonſtance, qui étoit une raiſon de plus pour le faire mettre à mort, quand il fit de nouvelles tentatives.

HENRI VII. An. 1498.

fois, exposé aux railleries & aux insultes de la populace, qu'il supporta avec une résignation magnanime. On le renferma ensuite dans la tour, où l'un de ses principaux complices fut éxécuté, & l'on fit signer à Warbeck une confession qu'on imprima & répandit dans toute la nation. Elle fut trouvée si défectueuse & si contradictoire qu'au lieu de convaincre de l'imposture prétendue, elle ne fit qu'augmenter le doute, & persuada à un grand nombre de personnes que Perkin Warbeck étoit réellement le fils d'Edouard IV. (*e*)

LVII. Renouvellement de la trève avec l'Ecosse.

L'année suivante commença par un incident, qui paroissoit d'abord menacer de quelques suites fâcheuses, mais qui se termina à la grande satisfaction de Henri. Quoique la

An. 1499.

trève fut dans toute sa force entre l'Angleterre & l'Ecosse, quelques Gentilshommes Ecossois furent insultés à Norham par la garnison, ce qui

(*e*) Vers la fin de la même année, le feu prit au Palais du Roi à Shène: il fut consommé par les flammes au grand regret de Henri, qui en fit rebâtir un nouveau sous le nom de Richemond, qu'il a gardé jusqu'à présent.

occasionna une querelle où quelques-uns perdirent la vie. On en porta des plaintes aux Commissaires Anglois, conservateurs de la trève qui traitèrent cette affaire avec tant de mépris que le Roi d'Ecosse envoya des Ambassadeurs en Angleterre pour demander une prompte satisfaction. Henri qui évitoit soigneusement tout sujet de rupture avec Jacques désavoua ceux qui avoient violé la trève, & nomma aussi-tôt des députés, pour terminer le différent à l'amiable. Ce fut dans le cours de cette négociation que Jacques proposa d'épouser Marguerite, fille ainée de Henri, ce qui fut très agréable au Roi d'Angleterre. La trève fut renouvellée à Stirling avec l'adjonction de quelques nouveaux articles, après quoi Richard Fox, Evêque de Durham reçut une commission pour régler les articles du mariage qui fut réellement célébré par la suite. *Rymer.*

HENRI VII. An. 1499.

Henri avoit triomphé de tous ses ennemis, & le Pape avoit accordé la dispense pour le mariage de son fils Arthur avec Catherine d'Arragon; cependant Ferdinand paroissoit toujours opposé à cette alliance tant

LVIII. Perkin Warbeck a des intelligences dans la tour avec le Comte de Warwick.

HENRI VII. An. 1499.

que les droits de Henri pourroient être exposés à quelque objection. Le prudent Espagnol sembloit avoir des doutes sur l'imposture de Warbeck, & pensoit même que le trône de Henri ne pourroit être solidement établi tant qu'il resteroit quelque Prince vivant de la maison d'York. Le Roi d'Angleterre qui désiroit ardemment de faire ce mariage avec l'Espagne, étoit en même temps si fatigué des révoltes successives qui avoient jusqu'alors troublé son règne, qu'il résolut de sacrifier le jeune Perkin, ainsi qu'Edouard Comte de Warwick à sa sureté & à son intérêt. Ce Prince fils de George, Duc de Clarence, avoit été renfermé étroitement dans la tour, depuis la mort de son oncle Richard. Privé de l'air, de tout exercice, & de toute conversation, on l'avoit élevé dans une si grande ignorance qu'il pouvoit à peine distinguer les animaux domestiques par leur nom. Perkin Warbec étoit sans doute animé du désir de la liberté si naturel à l'esprit humain & avoit toujours à craindre des dispositions de Henri. On lui permit de converser avec le malheureux Warwick, &

Polyd. Virg. Hall.

avec les domeſtiques du Lord Digby, Lieutenant de la tour, ce qui vraiſemblablement lui fut accordé par ordre du Roi, dans l'eſpérance que par ſon génie entreprenant & ſon adreſſe inſinuante il engageroit le ſimple Comte de Warwick dans quelque projet, qui donneroit un prétexte pour faire périr l'un & l'autre avec apparence de juſtice. Perkin tomba dans le piége ſuivant l'intention de Henri, il ſéduiſit Warwick & gagna quatre domeſtiques de Sir Jean Digby, qui entreprirent (dit-on) de tuer leur maître, pour s'emparer des clefs de la tour, & ſe ſauver avec les deux priſonniers dans quelque partie du Royaume où l'on put exciter un nouveau ſoulèvement en faveur du prétendant. HENRI VII. An. 1499.

Pour que le danger parut plus éminent, & juſtifiât les meſures que Henri avoit deſſein de prendre, on forma un nouveau ſoulèvement vers le même temps, dans la Province de Kent, où un jeune homme nommé Ralph Wilford, fils d'un Cordonnier voulut ſe faire paſſer pour le Comte de Warwick, guidé par un Auguſtin nommé Patrick, qui dans ſes ſer- IIX. Ils ſont jugés & éxécutés.

HENRI VII. An. 1499.

mons exhorta le peuple à prendre les armes en ſa faveur. Ce Moine qui avoit ſervi d'inſtrument aux émiſſaires du Roi, fut arrêté avec ſon pupille, & le jeune homme fut pendu ſans aucune forme de procès, mais Patrick obtint ſa grace. * Cette éxécution fut le prélude de ce qui devoit arriver à Perkin & au Comte de Warwick. Leur prétendu complot étant découvert, Perkin fut jugé à Weſtminſter, convaincu ſur les dépoſitions des domeſtiques du Lord Digby & pendu à Tyburn, avec Jean Walter, Maire de Cork, qui étoit demeuré conſtamment attaché à ſa cauſe dans toutes les viciſſitudes de la fortune. Blewet & Aſtwood, deux des domeſtiques de Digby ſouffrirent le même ſupplice, mais on pardonna à ſix autres condamnés, comme complices de la même conſpiration. Peu de jours après l'exé-

Dugdale.

* Je ne vois aucune liaiſon entre ce fait & l'éxécution de Perkin, ni aucune preuve que ce fuſſent les Emiſſaires du Roi qui euſſent excité le ſoulèvement. L'impoſteur fut éxécuté, & Henri pardonna au Moine; conduite ordinaire à ce Monarque, qui parut toujours ennemi du ſang, & ne le répandit que lorſqu'il le crut abſolument néceſſaire.

cution de Perkin, Edouard Comte de Warwick fut jugé par ſes Pairs ayant à leur tête Jean Comte d'Oxford créé Grand Stéward pour cette affaire. Il fut convaincu de haute trahiſon, ſur l'accuſation intentée contre lui, & eut la tête tranchée dans la place de la tour. La fin déplorable de ce jeune Seigneur, le dernier mâle de la race des Plantagenets, & le ſort de Perkin Warbeck que la plus ſaine partie de la nation malgré toutes les apparences produites contre lui, jugea toujours fils du Roi Edouard, remplirent tout le Royaume de tant d'horreur & d'averſion pour le gouvernement de Henri qu'il fut obligé de faire tomber ce que ces éxécutions avoient d'odieux ſur ſon allié Ferdinand. Il publia les inquiétudes de ce Monarque & fit voir que pour les appaiſer il avoit été obligé de livrer ſes compétiteurs à la couronne entre les mains de la juſtice. *

HENRI VII. An. 1499. *Bacon.*

* M. Smollett paroît doûter que Warbeck fut un impoſteur. Cependant eſt-il vraiſemblable que s'il eut été réellement le Duc d'York, la Ducheſſe de Bourgogne, la France, l'Ecoſſe & toutes les autres Puiſ-

HENRI VII. An. 1500.

La paix conclue à Eſtaples entre la France & l'Angleterre fut approuvée & ratifiée par les Etats de France aſſemblés à Nantes, & confirmée par l'autorité du Pape, qui dans une Bulle prononça l'excommunication con-

LX. Le Pape Aléxandre VI. propoſe une croiſade.

ſances l'euſſent ainſi abandonné? Des raiſons de politique auroient pû les empêcher de lui fournir des troupes; mais ils lui auroient toujours accordé un aſyle. De plus, eſt-il du caractère d'un Prince de ſe déclarer impoſteur comme le fit Perkin dans ſon aveu? La néceſſité ne force jamais de grandes ames à de telles baſſeſſes. Enfin ce qui lève tout doute, c'eſt que Perkin au pied de la potence, confirma le même aveu dans un temps où il n'avoit plus rien à craindre ni à eſpérer. Quant aux prétendues contradictions de celui qu'on publia, elles doivent être attribuées aux retranchements qu'on y fit, pour ne point offenſer les Puiſſances qui avoient guidé ou ſoutenu l'impoſteur. La politique de Henri demandoit qu'il les ménageât, ainſi qu'un grand nombre de Seigneurs Anglois complices du même complot. A l'égard de ſon éxécution, elle fut très juſte, puiſqu'il tenta une ſeconde fois de ſe ſauver pour renouveller les troubles, ce qui eſt bien prouvé par le ſupplice des domeſtiques. La pitié ne doit donc tomber que ſur le Comte de Warwick qui fut la victime de ſa crédulité, & peut-être de la politique de Henri: mais il eſt bien peu de Princes qui en pareille occaſion ne ſacrifiaſſent leur concurrent, le pouvant faire avec juſtice.

tre tout Prince qui violeroit ce traité. Louis avoit d'autant plus de raiſon à déſirer de vivre en bonne intelligence avec l'Angleterre, qu'il avoit formé le projet de ſe rendre maître de Milan, au moyen d'une ligue avec les Vénitiens. En conſéquence il ſe joignit à ſes confédérés & attaqua Ludovic Sforce Souverain de ce Duché, qui fut obligé de ſe retirer auprès de l'Empereur, après avoir perdu tous ſes Etats. Le Château de Milan & la ville de Gênes dont il avoit été maître ſe ſoumirent volontairement à Louis XII. Le Pape Alexandre VI. publia vers le même temps un Jubilé pour le commencement du ſiécle, & permit aux Chrétiens qui vivoient dans des pays fort éloignés de Rome de jouir des priviléges de cette indulgence, ſans être obligés de viſiter les Egliſes de cette Métropole. Pour raſſembler les ſommes que cette faveur devoit produire, il envoya des Agents dans tous les Etats de la Chrétienté. Celui qui paſſa en Angleterre fut un Eſpagnol nommé Gaſpard Pons, qui y leva une forte contribution. Ce Nonce fut chargé d'informer le Roi que

HENRI VII. An. 1500.

Rymer.

HENRI VII. An. 1500.

Sa Sainteté avoit réſolu de publier une croiſade contre les Turcs, & même de paſſer en perſonne, avec le Monarque, les Venitiens & les Princes d'Italie pour attaquer Conſtantinople par mer, pendant que les autres Puiſſances de l'Europe tomberoient ſur les infidelles dans la Thrace, la Gréce & les autres parties du continent. Henri reconnut aiſément que le ſeul objet d'Alexandre étoit d'avoir de l'argent par des levées pour cette expédition, mais il diſſimula ſes ſentiments & marqua le plus grand zéle pour le ſuccès de cette entrepriſe. Il offrit de fournir un contingent conſidérable en hommes & en argent, de ſervir en perſonne ſous Sa Sainteté, & demanda qu'on remit entre ſes mains quelques fortes places ſur les côtes d'Italie qui puſſent ſervir de retraite en cas de néceſſité. Il nomma même des Ambaſſadeurs pour ſe rendre auprès de Sa Sainteté & traiter de cette affaire : enfin il marqua tant de zéle pour les intérêts de la Religion, que les Chevaliers de Rhodes le nommèrent protecteur de leur ordre : mais ce projet étoit une chimère qu'Alexandre n'avoit pas

envie qui fut éxécuté, & le Roi eut tout l'honneur de ſon empreſſement ſans faire la moindre dépenſe. Les autres Potentats de l'Europe au contraire reçurent avec autant de froideur que d'indifférence la propoſition du Pape, & tout le projet ſe diſſipa en fumée. HENRI VII An. 1500.

L'Angleterre fut alors affligée de la peſte, & Henri après avoir pluſieurs fois changé de demeure, ſe retira avec la Reine à Calais, où il reçut une ambaſſade de l'Archiduc Philippe, qui déſiroit avoir une entrevue d'amitié avec lui. Le Roi conſentit qu'elle ſe paſſât dans l'Egliſe de Saint-Pierre, hors des portes de Calais, parce que l'Archiduc marqua quelque peine d'entrer dans une place fortifiée. Au temps fixé, Henri informé de ſon arrivée, monta à cheval pour le recevoir de même, mais Philippe mit pied à terre & s'avança pour lui tenir l'étrier. Henri refuſa de ſouffrir cette ſoumiſſion, & ils s'embraſſèrent avec les marques de la plus cordiale affection. Ils entrèrent dans l'Egliſe où ils eurent une longue conférence, & l'Archiduc fit voir le plus grand déſir d'entretenir une liai- LXI. Entrevûe de Henri avec l'Archiduc Philippe à Calais. *Bacon.*

HENRI VII. An. 1500.

ſon d'amitié avec Henri, qu'il nomma ſon bon Patron, ſon père & ſon protecteur. Pendant le ſéjour que le Monarque Anglois fit à Calais, il y fut auſſi viſité par le Gouverneur de Picardie & le Bailli d'Amiens que le Roi de France envoya pour le complimenter ſur ſon arrivée dans le continent, & pour lui notifier ſa conquête de Milan. Ce Monarque pour donner des marques plus particulières de ſa bonne volonté au Roi d'Angleterre demanda & obtint une Bulle du Pape, qui le déclaroit excommunié s'il manquoit à faire éxactement à Henri les payements annuels auxquels il s'étoit engagé par le traité d'Eſtaples. Alexandre accorda dans le même temps la diſpenſe pour le mariage de Jacques, Roi d'Ecoſſe avec la Princeſſe Marguerite, mais la conſommation fut retardée par rapport au bas âge de cette Princeſſe.

LXII. Il pratique différents moyens d'extorſion.

Henri étoit alors en paix avec toute l'Europe & ſes Etats jouiſſoient de la plus grande tranquillité, ce qui lui donna lieu de ſe livrer à l'avarice de ſon caractère, & ſon déſir d'amaſſer parut s'augmenter de jour en jour. Il

n'avoit plus de prétextes pour demander des ſubſides au Parlement, & il réſolut d'attaquer les biens des partiſans de Warbeck juſqu'à ce qu'ils fuſſent totalement épuiſés. Dans la ſuppoſition que les adhérents du prétendant étoient toujours ſujets à la rigueur des Loix, il inſiſta à ce qu'ils obtinſſent des pardons particuliers, qu'ils ne vouloient nullement ſolliciter, & leur fit acheter cette indulgence par de très groſſes ſommes. Il nomma des Commiſſaires pour faire de nouvelles recherches de tous ceux qui avoient excité ou favoriſé la révolte du Forgeron & celle de Perkin Warbeck. On leur donna pouvoir de faire payer des amendes à diſcrétion à chacun de ceux qui jouiroient du bénéfice du pardon, & même de ſaiſir les effets des morts, ſi leurs héritiers refuſoient d'entrer en compoſition. Cette oppreſſion augmenta les clameurs du peuple contre Henri, & on l'attribua particulièrement aux Conſeils du Cardinal Morton Archevêque de Cantorbéry, qui mourut vers le même temps, fort peu regretté des Anglois. Il eut pour ſucceſſeur dans le ſiège Métro-

HENRI VII. An. 1502.

HENRI VII. An. 1500.

politain Henri Dean, Evéque de Salisbury, & l'on vit alors clairement que l'avarice & les extorſions du Roi n'étoient pas les effets des conſeils de Morton, mais des vices attachés à ſon caractère. * Aucun Roi d'Angle-

Rymer.

terre ne fut plus haï de ſes Sujets, & cette haine étoit mêlée de crainte, tant à cauſe de ſes ſuccès continuels que de l'opinion qu'on avoit de ſon habilité comme Monarque & comme politique. Toutes les Puiſſances du Continent recherchoient ſon alliance, & tous les mécontents d'Anglererre furent obligés de ſouffrir avec patience.

LIII. Le Comte de Suffolk ſe

Cette félicité fut cependant un peu troublée par un accident qui lui cauſa

* Que M. Smollett ſe contente de blâmer l'attachement de Henri VII. à l'argent, & de faire voir qu'il mettoit en uſage tous les moyens qu'il croyoit pouvoir employer pour en amaſſer, nous ſerons d'accord avec lui; mais nous ne pouvons lui paſſer de taxer du terme odieux d'Extorſion, l'uſage que fait un Prince des droits dont il peut quelquefois abuſer, mais qui n'en ſont pas moins réels. De plus il paroît que faire payer des amandes à des coupables, qui ſuivant toutes les loix, auroient pû être punis de mort, ne mérite pas la dureté des termes employés par notre Auteur.

quelques inquiétudes. Le Comte de Suffolk, neveu du Roi Edouard IV. & frère du Comte de Lincoln, tué dans la bataille de Stoke eut le malheur de tuer un homme dans un transport de colere. Quoique ce Seigneur fut une branche de la maison d'York le Roi lui accorda sa grace, mais pour laisser une tache à sa réputation, il l'obligea de la demander publiquement. Le Comte dont le caractère étoit d'une hauteur excessive ressentit si vivement cet affront, qu'il se retira auprès de sa tante Marguerite Ducheſſe douairière de Flandre, ce qui causa beaucoup d'agitation à Henri. Pour prévenir les desseins qu'il auroit pu former à son préjudice, il envoya des émissaires qui par les promesses qu'ils lui firent & les assurances qu'ils lui donnèrent au nom du Roi, lui persuadèrent de retourner en Angleterre & de se reconcilier avec le Monarque: Le trône de Henri étant alors si solidement établi qu'il paroissoit très difficile de le renverser. Ferdinand Roi d'Arrangon consentit au départ de sa fille Catherine, qui arriva en Angleterre au mois d'Octobre, & fut ma-

HENRI VII. An. 1501.

retire mécontent aux pays-bas. Catherine d'Arragon épouse Arthur Prince de Galles.

Bacon.

HENRI VII. An. 1501.

riée à Arthur, Prince de Galles. Les noces furent célébrées à Londres avec grande ſolemnité le quatorze de Novembre, le Prince étant âgé de quinze ans & la Princeſſe de dix-huit. Sa dot fut règlée à deux cents mille ducats en argent, Joyaux & vaiſſelle, & on lui aſſigna pour douaire le tiers de la principauté de Galles, le Duché de Cornouaille & le Comté de Cheſter, mais ſeulement dans le cas où le Prince mourroit avant que de monter ſur le trône.

Rymer.

LXIV. Traité de mariage entre Jacques IV. Roi d'Ecoſſe & Marguerite fille de Henri.

Ce mariage fut ſuivi de celui du Roi d'Ecoſſe avec Marguerite fille de Henri à qui ſon père donna une dot de trente mille écus. Le traité en fut ratifié par les Ambaſſadeurs d'Ecoſſe à Londres le vingt-quatre Janvier, & il fut célébré par Procureur avec de grandes réjouiſſances du peuple, qui eſpéroit que les malheurs cauſés par l'inimitié des deux Royaumes ceſſeroient au moyen de cette alliance, quoiqu'ils ne préviſſent pas l'union qui en ſeroit la ſuite. Lorſque cette affaire fut diſcutée dans le Conſeil, un Seigneur Anglois remarqua que ſi Henri mouroit ſans enfants mâles la couronne paſſeroit au

An. 1502.

Roi

Roi d'Ecoſſe, & Henri répondit qu'alors l'Ecoſſe deviendroit annexée au Royaume d'Angleterre, parce que ce ſont toujours les plus petits Etats qui ſe réuniſſent aux plus grands. Cette union fut accompagnée d'un traité de paix perpétuelle entre les deux nations qui fut ſigné & confirmé, avec quelques articles pour prévenir les incurſions de part & d'autre. La grande jeuneſſe de la Princeſſe fit remettre la conſommation du mariage à l'année ſuivante où le Roi l'accompagna juſqu'à Colli-Veſton & la remit au Comte de Northumberland, qui la conduiſit avec une ſuite nombreuſe de Seigneurs & de Dames à Edimbourg où réſidoit le Roi ſon mari.

HENRI VII. An. 1502.

Bacon.

LXV. Mort d'Arthur Son frère Henri eſt nommé Prince de Galles.

La joye que ce mariage avoit produite en Angleterre fut bien-tôt changée en triſteſſe par la mort d'Arthur, Prince de Galles qui ne vécut que cinq mois après qu'il fut célébré. Il mourut au château de Ludlow, univerſellement regretté de tous les Anglois qui avoient conçu les plus heureux préſages de ſes talents. Trois mois après ſon frère Henri âgé de douze ans, fut nommé Prince de Galles,

HENRI VII. An. 1502.

Comte de Cheſter & de Flint, & le Duché de Cornouaille lui fut dévolu par acte du Parlement. Cette même année Maximilien envoya une ambaſſade en Angleterre, pour propoſer une ligue contre les Turcs, & emprunter de l'argent à Henri qui préféra de lui faire préſent de dix mille livres ſterlings en pur don, plutôt que de s'engager dans une ligue ou de commencer à prêter à un Prince qui lui auroit fréquemment demandé la même faveur. Cependant il conclut avec lui un traité de commerce, d'amitié & de confédération, pour avoir ſa force juſqu'à une année après la mort du dernier ſurvivant. Maximilien & ſon fils l'Archiduc reçurent l'ordre de la Jarretière : & l'Empereur créa Henri Chevalier de la Toiſon d'or. (*f*)

Rymer.

LXVI. Mort de la Reine Eliſa-

Vers le commencement de Février, la Reine Eliſabeth mourut en couche

(*f*) Le 9 Décembre 1502. le Roi accorda une patente à Jacques Elliot, & Thomas Ashurt, Marchands de Briſtol, ainſi qu'à Jean Gonzalés & François Fernandès, ſujets du Roi de Portugal, pour faire des découvertes par mer, & prendre poſſeſſion des nouvelles terres où ils deſcendroient en y arborant le Pavillon Anglois. *Act. pub.*

fort peu regrettée de ſon mari, dont elle n'avoit jamais reçu aucune marque de tendreſſe ni même d'affection. Il fut très ſatisfait de cette mort qui le délivroit d'un rival odieux dans ſes titres à la couronne. Il étoit alors au comble de la proſpérité, vivoit en paix avec tous ſes voiſins & n'étoit plus agité d'aucun trouble domeſtique : mais il ne voulut pas que ſes Sujets partageaſſent cette félicité. Son avarice, plus inſatiable de jour en jour lui faiſoit employer toutes ſortes de moyens pour trouver de nouvelles méthodes d'extorſion. Pour remplir ſes vues ſordides il ſe ſervit de deux infames Miniſtres nommés Empſon & Dudley qui avoient ſuivi le barreau pendant quelque temps & employoient tant de ſubterfuges & de chicanes pour opprimer les Sujets, par de fauſſes accuſations, qu'ils les obligeoient d'acheter par la plus grande partie de leurs biens ce qu'ils appelloient une mitigation. Ils ſe conduiſoient avec une telle inſolence qu'ils n'obſervoient pas même les formes de la Juſtice ; mais procédoient avec la licence la plus arbitraire, en attaquant les prétendus délinquents,

HENRI VII. Ann. 1503.

beth. Le Roi ſe ſert de Empſon & Dudley pour opprimer le peuple.

HENRI VII. An. 1503.

qu'ils jugeoient en particulier ſans l'éxamen ni le rapport des Jurés. Ils exerçoient ces actes de violence ſous l'autorité du Roi, qui partageoit les fruits de leur oppreſſion. Il vouloit même qu'ils tinſſent des comptes éxacts de ce ſcandaleux commerce, & pratiquoit une eſpéce de juſtice diſtributive dans l'exercice de la corruption. (g) Il ne laiſſoit échaper aucune occaſion d'amaſſer de l'argent par tel moyen que ce put être. Il fut un jour reçu magnifiquement par le Comte d'Oxford aux ſervices duquel il devoit en grande partie la couronne, & remarquant un plus grand nombre de domeſtiques portant ſa livrée, que les Loix ne le permettoient « Milord (dit-il) j'avois » déja beaucoup entendu parler de » votre bonne réception, mais ce

(g) Le Lord Verulam rapporte qu'il a vû un Livre de ces comptes tenu par Empſon, & dont chaque page étoit paraphée de la main du Roi : entr'autres articles il donne le ſuivant. » Item, reçu d'un tel cinq marcs pour » un pardon, ſous condition que s'il n'eſt » pas enterinné, l'argent lui ſera rendu ou » la partie autrement ſatisfaite. » Pour réponſe à cette notte le Roi avoit mis de ſa main, » autrement ſatisfaite. »

» que je vois par moi-meme ſurpaſſe » le récit qu'on m'en a fait ; tous ces » gens & Gardes que je vois ſont-ils » vos domeſtiques ? » Oxford répondit qu'ils ne lui ſervoient que dans des occaſions extraordinaires : Henri parut ſurpris, & repliqua avec chaleur « Ma foi, Milord je vous remer» cie de la manière dont vous m'a» vez reçu ; mais je ne puis ſouffrir » qu'on viole mes Loix, même en » ma préſence. Mon Procureur gé» néral vous parlera ? » Le Comte fut enſuite obligé de compoſer pour cette faute & de payer quinze mille marcs. HENRI VII. An. 1503. *Bacon.*

LXVII. Le Comte de Suffolk conſpire contre le Roi. S. complices ſont punis.

Cette conduite du Roi & de ſes Miniſtres ne pouvoit manquer de le rendre odieux au peuple qui murmuroit vivement contre ſon adminiſtration. Ce mécontentement encouragea le Comte de Suffolk dont la fortune étoit très dérangée par ſon défaut de conduite, à former de nouveaux projets contre Henri & ſon gouvernement. Il avoit acquis un certain dégré de popularité, parce qu'il étoit la ſeule branche vivante de la maiſon d'York. Il engagea ſecrettement quelques perſonnes de marque dans ſes intérêts, & ſe retira

HENRI VII. An. 1503.

en Flandre, dans l'espérance de recevoir de la protection & du secours de la vieille Ducheſſe de Bourgogne. Le Roi allarmé de ſa retraite & inquiet de connoître le détail de ſon projet, ainſi que les noms de ſes confédérés employa le même artifice dont il s'étoit ſervi pour Perkin Warbeck. Sir Robert Curſon, Gouverneur du château de Hammes après avoir reçu ſes inſtructions, abandonna cette place, ſous prétexte de quelque injure qu'il prétendit avoir reçu du Roi, ſe retira en Flandre, & offrit ſes ſervices au Comte de Suffolk. Il ſe conduiſit avec tant d'adreſſe qu'il s'inſinua bientôt dans la confiance de ce Seigneur, & découvrit tous ſes aſſociés. Il en inſtruiſit Henri, qui ſans perdre de temps donna les ordres pour arrêter ſon propre beau-frère; Guillaume Courtney, Comte de Devonshire, mari de la Princeſſe Catherine, fille d'Edouard IV. Guillaume de la Pôle, frère du Comte de Suffolk, Sir Jacques Tyrrel, & Sir Jean Windham, George Lord Abergavenny, & Sir Thomas Green furent auſſi arrêtés en même temps ſur quelques legers ſoupçons, mais ils en furent promp-

tement déchargés. Le Comte de Devonshire & Delapôle demeurèrent priſonniers pendant le reſte de la vie du Roi, quoiqu'il n'y eût contre eux aucune charge importante. Tyrrel, qui avoit eu part à la mort d'Edouard V. eut la tête tranchée ainſi que Wyndham, & quelques autres d'un rang inférieur furent éxécutés comme traitres. Henri voulant être encore plus particulièrement inſtruit des deſſeins du Comte de Suffolk prit un moyen extraordinaire pour maintenir Curſon dans la confiance de ce Seigneur. Il fit publier dans l'Egliſe de Saint-Paul la Bulle du Pape Innocent VIII. qui prononçoit les cenſures eccléſiaſtiques contre tous ceux qui troubleroient le gouvernement, & fit dénoncer nommément pour excommuniés le Comte de Suffolk & Sir Robert Curſon. Lorſque cet émiſſaire eut découvert les ſecrets du Comte, il repaſſa en Angleterre & rentra dans la faveur du Roi, dont il ne jouit cependant qu'avec la malédiction du peuple qui déteſtoit ſa perfidie. Suffolk ſe voyant trahi, mena pendant quelque temps une vie errante en Allemagne, & retourna en-

HENRI VII. An. 1503.

HENRI VII. An. 1503.

suite en Flandres où l'Archiduc le prit sous sa protection après la mort de la Duchesse douairière.

LXVIII. Henri forme le projet d'un mariage entre le Prince de Galles & la veuve de son frère.

Henri étoit fort éloigné de vouloir rendre la moitié de la dot de Catherine, qu'il avoit déja reçue, & désiroit ardemment au contraire d'en recevoir l'autre partie, ce qui l'engagea à proposer à Ferdinand de marier cette jeune veuve à Henri Prince de Galles, frère de son premier mari. Cette proposition fut acceptée par les parents de Catherine, pourvû qu'on pût obtenir la dispense du Pape. Dans la convention faite à ce sujet par les deux Couronnes, une des raisons alléguées pour demander cette dispense fut que le mariage d'Arthur & de Catherine avoit été solemnisé & consommé. Le Pape Pie IV. successeur d'Alexandre dit expressément dans la Bulle par laquelle il l'accorde que Catherine dans sa pétition reconnoissoit que son premier mariage avoit été solemnisé en bonne forme & peut-être consommé. Il l'avoit été réellement si l'on en croit les discours que tint Arthur le lendemain de ses nôces à quelques-uns de ses courtisans.

Act. pub.

Le seize Janvier le Roi assembla un Parlement, sous prétexte de faire de nouvelles Loix, mais en effet pour demander un subside qui servît à payer la dot de sa fille aînée. La somme qu'il reçut fut beaucoup plus considérable que celle qu'il s'étoit engagé de donner au Roi d'Ecosse, ensorte qu'il gagna de toutes façons par ce mariage. On voit combien il étoit absolu dans ses Etats par la condescendance des Communes, qui choisirent pour leur orateur ce même Dudley que toute la nation détestoit, comme l'instrument de l'extrême oppression sous laquelle elle gémissoit. Ce Parlement si complaisant pria le Roi d'accepter quarante mille livres par forme d'aides, pour le rembourser des frais qu'il avoit faits pour armer Chevalier son fils ainé Arthur, & pour ceux du mariage de sa fille Marguerite : mais Henri voulant marquer sa modération & son attention envers ses Sujets fit la remise du quart de cette somme, & le reste fut levé sur les Villes grandes & petites, les Bourgs & les Fiefs du Royaume. Il remplit encore ses coffres par le secours d'un acte du Parlement passé

HENRI VII. An. 1504.

LXIX. Complaisance du Parlement.

HENRI VII An. 1504.

dans cette seſſion, pour notter d'infamie un grand nombre de perſonnes qui avoient eu part aux révoltes depuis le commencement de ſon règne : de même que par un autre qui annulloit toutes les patentes & les dons accordés à ceux qui avoient manqué de ſe rendre aux ordres du Roi, lorſqu'ils en avoient été requis pour le défendre contre ſes ennemis & ſes Sujets rebelles, ou qui avoient quitté ſon ſervice ſans congé. Les patentes des priſons furent auſſi annullées & on les réunit ſous la Juriſdiction des Shériffs : on défendit l'importation des ſoyes de Manufactures étrangères, on fit une Loi pour arrêter le cours de la monnoye altérée, ce qui occaſionna une nouvelle fonte d'eſpéces & l'on rendit pluſieurs ordonnances pour le maintien d'une éxacte police. Malgré toutes ces ſources de richeſſes, Henri avant la fin de l'année, donna des commiſſions pour lever une bienveillance générale, ſans avoir le plus leger prétexte pour cette impoſition, & la ville de Londres fut obligée de payer cinq mille marcs pour la conſervation de ſes franchiſes. N'étant pas encore ſatis-

fait par le payement de la ſeconde moitié de la dot de Catherine, les ſubſides que lui avoit accordé le Parlement, les confiſcations, le bénéfice de la refonte : la bienveillance & le rachat des franchiſes, il continua à opprimer ſes Sujets par le miniſtère d'Empſon & Dudley, qui amaſſèrent des richeſſes immenſes, au moyen de la part qu'ils eurent dans les ſommes qui furent le produit de ſon avidité.

HENRI VII. An. 1504.

LXX. Différent entre Ferdinand & Philippe, après la mort d'Iſabelle Reine de Caſtille.

Pour expier en quelque ſorte toutes ſes extorſions, & faire une action agréable à la maiſon de Lancaſter, le Roi ordonna que le corps de Henri VI. fut tranſporté de Windſor à Weſtminſter, où il fut inhumé avec grande pompe. Le Monarque fit ſes efforts auprès du Pape pour en obtenir une Bulle de canoniſation en faveur du même Roi; mais les miracles qu'on attribuoit à ce Prince depuis ſa mort, n'étoient pas aſſez bien prouvés pour que Sa Sainteté lui donnât place entre les Saints, à moins que Henri ne fit des frais contraires à ſon inclination, ce qui fit manquer ce projet. Iſabelle Reine de Caſtille mourut au mois de Novembre, & ſon mari

HENRI VII. An. 1504.

Ferdinand fit auſſi-tôt notifier ſon décès à Henri, en lui donnant avis qu'il avoit été nommé (lui Ferdinand) adminiſtrateur du Royaume de Caſtille, pour leur fille Jeanne, mariée à Philippe, Duc d'Autriche. CePrince alors en guerre avec leDuc de Gueldres ne put ſe rendre en Eſpagne pour y prendre poſſeſſion de l'héritage, ce qui l'obligea de conſentir pour lors à l'adminiſtration de ſon beau-père; mais avec le deſſein de l'en dépouiller à la première occaſion favorable. D'un autre côté Ferdinand en vertu du teſtament d'Iſabelle, prétendoit devoir jouir de cette adminiſtration juſqu'au jour de ſa mort. Ce différent étoit très important pour Henri qui reſſembloit à Ferdinand, non ſeulement par le caractère mais auſſi par la nature de ſa ſituation. Il n'ignoroit pas que le plus grand nombre de ſes Sujets regardoient ſa défunte femme Eliſabeth comme Reine d'Angleterre à titre de ſucceſſion, & que ſon droit devoit par conſéquent paſſer au Prince de Galles ſon fils & héritier légitime. Le Roi dans cette circonſtance regardoit la concluſion du différent de Ferdinand avec Philippe comme une

décision favorable ou contraire à son propre titre. Il craignoit que Philippe ne s'engageât dans une ligue avec Louis XII. & avec l'Empereur, pour chasser Ferdinand de la Castille, ce qui l'auroit obligé de soutenir cet allié contre trois puissants adversaires. Il prévoyoit que cette dispute le jetteroit dans de nouveaux dangers & feroit sortir de ses coffres l'argent dont il avoit pris tant de soins à les remplir, & dont la contemplation faisoit sa plus grande félicité. Cet objet seul fixoit toutes ses vues, c'est pourquoi il forma le dessein d'épouser la veuve de Ferdinand Roi de Naples, afin de pouvoir jouir du gros douaire qui lui avoit été assigné dans ce Royaume. Peut-être crut-il aussi que ce mariage pourroit le faire choisir pour arbitre du différent des Rois de France & d'Arragon au sujet des territoires de Naples. Ils avoient fait la conquête de ce Royaume & l'avoient partagé entre eux ; mais ce partage même avoit occasionné une dispute suivie de deux batailles, qui furent très fatales aux intérêts de la France en Italie.

HENRI VII. An. 1504. An. 1505.

LXXI. Dessein de Henri sur la

Henri désiroit ardemment de connoître les dispositions des Castillans

HENRI VII. An. 1505.

envers Ferdinand, ainſi que les qualités perſonnelles de la Reine de Naples, & tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport à cette Princeſſe. Dans cette vue, il fit partir François Marſen, Jacques Braybroock, & Jean Stile, auxquels il avoit une confiance particulière pour être inſtruit de tout ce qu'il vouloit ſavoir. Ils feignirent de voyager uniquement pour leur plaiſir; mais on leur donna des lettres de compliment de la part de Catherine, Princeſſe de Galles, pour ſa tante & ſa nièce les deux Douairières de Naples: & ils furent chargés d'envoyer au Roi une deſcription éxacte du teint, des traits, de la taille, de l'âge, de la richeſſe, du caractère, de la conduite & des diſpoſitions de la jeune Reine; comme auſſi de s'informer éxactement du douaire dont elle jouiſſoit. Ce qu'on lui rapporta des perfections de cette Princeſſe l'auroit beaucoup flatté; cependant il renonça au projet de l'épouſer, lorſqu'il fut informé, que ſon douaire étoit à la vérité très-conſidérable aux termes de ſon contrat de mariage; mais qu'elle avoit été réduite à une penſion très peu aſſurée juſqu'à ce

veuve de Ferdinand Roi de Naples.

Hollingshed.

que Ferdinand eût ſoumis le Royaume. Les nouvelles que Henri reçut de ſes agents en Caſtille ne lui furent pas plus agréables. Ferdinand rempliſſoit toujours la place d'adminiſtrateur qu'il eſpéroit garder le reſte de ſa vie, tant par ſon influence ſur les Conſeillers de Philippe dont il avoit gagné la plus grande partie à ſes intérêts, que par la menace de prendre une autre femme, & de donner un nouvel héritier au Royaume d'Arragon, ſi Philippe s'oppoſoit à ſes deſſeins. Cependant la Nobleſſe & le peuple d'Eſpagne étoient plus affectionnés à Philippe par rapport aux droits de ſa femme, qu'ils ne l'étoient à Ferdinand, parce que ce Prince les avoit chargés de très fortes taxes. Les envoyés ſecrets de Henri l'informèrent encore, qu'il y avoit actuellement un mariage projetté entre Ferdinand & Madame de Foix, & qu'il auroit ſurement ſon effet ſi Philippe eſſayoit de traverſer ſon beau-Père. Ils lui apprirent auſſi que le mariage du Prince Charles d'Autriche avec Claude de France n'auroit jamais lieu, parce que Louis XII. avoit réſolu de donner cette Princeſſe au Comte d'An-

HENRI VII. An. 1505.

Bacon.

HENRI VII. An. 1505.

goulême ſon ſucceſſeur préſomptif, & que ſi Philippe & ſa femme demeuroient dans les Pays-bas, Ferdinand feroit ſes efforts pour marier le jeune Prince d'Autriche avec Marie ſeconde fille du Roi d'Angleterre.

LXXII. Philippe Roi de Caſtille eſt jetté à Weymouth par le fort temps. Il renouvelle le traité de commerce avec Henri.

Cependant Philippe & Jeanne furent proclamés Roi & Reine de Caſtille à Bruxelles; mais ils ne purent prendre auſſi-tôt poſſeſſion de ce Royaume, à cauſe de la guerre de Gueldres & de la groſſeſſe de la Reine. Elle accoucha d'une Princeſſe, qui fut nommée Marie & devint enſuite Reine de Hongrie. La guerre étant heureuſement terminée, & Jeanne en état d'entreprendre le voyage, Philippe équipa une flotte nombreuſe, & s'embarqua avec la Reine le dix Janvier. Ils furent ſurpris dans le canal par une violente tempête, qui diſperſa leurs vaiſſeaux, & celui que montoient le Roi & la Reine fut obligé de relâcher dans le port de Weymouth au Comté de Dorſet. Les habitants allarmés à la vue de tant de vaiſſeaux, coururent aux armes. Sir Thomas Trenchard, s'avança à la tête de quelques troupes; mais informé du débarquement de

An. 1506.

leurs Majeſtés, il leur alla préſenter ſes reſpects, & les prier de lui faire l'honneur de loger dans ſa maiſon juſqu'à ce que le Roi fût informé de leur arrivée. Philippe, voyant qu'il ne lui étoit pas poſſible de ſe rembarquer auſſi-tôt, accepta de très bonne grace ſon invitation. Henri, informé de cet évenement, envoya le Comte d'Arundel pour les complimenter en ſon nom, & les aſſurer qu'il auroit le plaiſir de les embraſſer le plus promptement qu'il lui ſeroit poſſible, ajoutant qu'ils pouvoient commander dans ſes Etats. Philippe, pour abréger le cérémonial ſe rendit auſſi-tôt à Windſor, où étoit la cour, & y fut reçu ainſi que la Reine avec toutes les marques de la plus cordiale amitié : cependant Henri réſolut de tirer quelque avantage de l'accident qui les avoit jettés dans ſes Etats. Il dit à Philippe que puiſqu'il étoit devenu Roi de Caſtille, il étoit à propos de renouveller le traité de commerce entre l'Angleterre & les Pays-Bas. Ce Prince, qui connoiſſoit combien ſa ſituation actuelle étoit délicate, ne crut pas devoir faire aucune ob-

HENRI VII. An. 1506.

HENRI VII. An. 1506.

jection à cette propoſition, & le traité fut renouvellé avec quelques changements en faveur des Anglois. Entre autres altérations, on ſupprima l'article du précédent traité, par lequel il étoit permis aux ſujets de Philippe de pêcher ſur les côtes d'Angleterre. Ces changements furent ſi déſagréables aux Flamands qu'ils nommèrent cette convention, *intercurſus malus*, le mauvais traité.

Act. pub.

LXXIII. Le Roi d'Angleterre le preſſe de lui livrer le Comte de Suffolk.

Lorſque cette affaire fut terminée, Henri propoſa d'épouſer Marguerite, ſœur de Philippe & veuve du Duc de Savoye. Le Roi de Caſtille fut très ſatisfait du projet de cette alliance : Les articles du mariage furent promptement reglés, & Philippe s'engagea de payer trois cents mille écus pour la dot de ſa ſœur, avec une penſion de trois mille huit cents cinquante. Henri n'étant pas encore ſatisfait par toutes ces conceſſions parut abſolument déterminé à le retenir juſqu'à ce qu'il lui eût livré le Comte de Suffolk, dont il craignoit toujours que les artifices ne cauſaſſent des troubles dans ſon Royaume. Se trouvant ſeul avec Philippe, il lui dit en

marquant quelque émotion : » Vous » vous êtes ſauvé ſur mes côtes, & » j'eſpère que vous ne ſouffrirez pas » que je périſſe ſur les vôtres ». Le Roi de Caſtille lui demanda ce qu'il entendoit par ce diſcours : » J'entends » (répondit Henri) parler de cet » étourdi, de cet extravagant Comte » de Suffolk, mon ſujet, qui eſt pro- » tégé dans votre pays, & qui com- » mence à mêler les cartes lorſque » les autres ſont ennuyés du jeu. Je » croyois (répartit Philippe) que » votre bonheur vous avoit élevé au- » deſſus de ſemblables craintes ; mais » puiſque vous êtes mécontent de ce » qu'il réſide en Flandres, je le ferai » ſortir de mes Etats ». Le Monarque Anglois marqua alors qu'il ſouhaitoit que le Comte fût remis en ſon pouvoir, & Philippe lui dit avec quelque confuſion qu'il ne pouvoit le lui livrer ſans manquer à l'honneur, & que cette action nuiroit à la réputation de Henri, puiſqu'on croiroit qu'il auroit traité ſon hôte en priſonnier. » Je » prendrai ce malheur ſur moi (dit » le Roi) & ainſi votre honneur ſera » ſauvé ». Philippe voyant qu'il ne pouvoit ſe défendre plus long-temps,

HENRI VII. An. 1506.

HENRI VII. An. 1506.

changea de ton, & lui dit : » Vous » me faites la loi, & je veux vous » la faire de même ; Suffolk vous ſe- » ra remis, mais vous me donnerez » votre parole d'honneur que ſa vie » ſera en ſureté ». Henri y conſentit, & auſſi-tôt Philippe écrivit au Comte pour l'aſſurer qu'il avoit obtenu ſon pardon, & le Roi le confirma par un autre meſſage, ce qui détermina ce Seigneur à repaſſer en Angleterre, où il fut auſſi-tôt enfermé dans la Tour. Le Roi avoit réſolu de ne point laiſſer partir Philippe que Suffolk ne fût en ſon pouvoir, & il couvrit cette contrainte par des fêtes & des plaiſirs, qui n'empêchoient pas que le Monarque Caſtillan ne vît bien ſes intentions, enſorte qu'il ne marqua aucun déſir de partir juſqu'à ce que le Comte fût arrivé. On lui permit enſuite de continuer ſon voyage, après trois mois de ſéjour en Angleterre, pendant leſquels il reçut l'ordre de la Jarretière, & conféra celui de la toiſon d'or au Prince de Galles.

Bacon.

LXXIV. Philippe arrive en Caſtille. Sa mort.

Lorſqu'il arriva en Caſtille, lui & ſa femme furent reçus avec tant de marques d'affection par les Eſpagnols, que Ferdinand ne crut pas devoir in-

ter à garder l'adminiſtration ; mais il ſe retira dans ſon Royaume d'Arragon. Philippe mourut peu de mois après qu'il eut pris poſſeſſion, & la Reine fut ſi accablée de ſon chagrin, qu'elle en perdit la raiſon. Le gouvernement de la Caſtille retourna alors à ſon Père Ferdinand qu'on prétend qui ne ſe donna aucun ſoin pour travailler à rappeller ſon eſprit juſqu'à ce qu'il l'eût envoyée en Arragon. Son fils Charles fut laiſſé ſous la tutelle de Louis XII. Roi de France, qui s'acquitta de ce ſoin avec une fidélité rare, en lui donnant pour Gouverneur M. de Chièvres. Cette conduite déſintéreſſée du Monarque François dura peu ; car non-ſeulement il renonça à ſes engagements avec Claude ſa fille aînée, qui étoit promiſe à Charles, mais encore il porta le Duc de Gueldre à recommencer les hoſtilités en Flandres, crainte que l'Empereur, l'Archiduc & Ferdinand ne formaſſent une ligue contre lui. Les Flamands prièrent Maximilien de paſſer dans leur pays, & de prendre les rênes du gouvernement pendant la minorité de ſon petit-fils Charles. L'Empereur promit de leur accorder

HENRI VII An. 1506

HENRI VII. An. 1506.

ce qu'ils demandoient, & cependant il envoya sa fille Marguerite, veuve du Duc de Savoye, en qualité de Gouvernante des Pays-Bas. Cette Princesse fit un traité provisionnel de commerce avec Henri, qui fut ratifié à Calais.

Rymer.

LXXV. Traité de mariage entre son fils Charles & Marie fille de Henri.

Dans la même ville les Ambassadeurs traitèrent du mariage entre l'Archiduc Charles & Marie, seconde fille du Roi d'Angleterre. Le contrat signé le vingt-deux Décembre, portoit : Que le mariage seroit consommé aussi-tôt que Charles auroit atteint l'âge de quatorze ans : Que la dot de Marie monteroit à deux cents cinquante mille écus d'or, somme que Henri pouvoit aisément donner, vû sa richesse immense, & les moyens dont il se servoit pour accumuler ses trésors. Ses émissaires, Empson & Dudley continuoient toujours à vèxer les peuples, & dans le cours de cette année commencèrent de nouvelles recherches très sevères contre Sir Guillaume Capel, sous prétexte de mauvaise conduite pendant qu'il étoit dans la place de Maire. Il fut condamné à une amende de deux mille livres ; mais fatigué des premières

An. 1507.

poursuites, il refusa de payer cette somme, & fut mis prisonnier à la Tour, où il demeura jusqu'à la mort de Henri. Knesworth, qui avoit aussi été Maire de Londres, & ses deux Shériffs furent condamnés sous le même prétexte à des amendes considérables. Hawes Alderman mourut du chagrin que lui causa une pareille vexation. Sir Lawrence Ailmer, & ses deux Shériffs, condamnés à payer mille livres refusèrent d'adhérer à la sentence, & préférèrent la prison, où ils demeurèrent jusqu'à ce que leur place y fût occupée par Empson même.

HENRI VII. An. 1507.

Bacon.

LXXVI. Mort & portrait de Henri VII.

Pendant tous ces actes d'extorsion, Henri fut frappé de la goutte, qui lui attaqua peu à peu les poulmons, ce qui lui occasionna plusieurs accès d'asthme. Cependant il continua à conduire les affaires avec son activité ordinaire, jusqu'à ce que sa santé en fût totalement altérée. Alors il commença à penser à la mort, & tourna ses principales vues du côté de son ame, sans négliger les affaires temporelles. Il s'occupoit particulièrement à terminer le mariage de sa fille avec l'Archiduc, & il fut célébré au mois de

HENRI VII. An. 1507. Décembre à Londres, le Seigneur de Bergues étant chargé de la procuration de Charles. En même temps ce Seigneur dépoſa entre les mains de Henri un joyau nommé la Riche Fleur-de-lys, pour gage de cinquante mille écus prêtés à l'Archiduc, & l'Empereur, en qualité de ſon tuteur & de ſon grand-père, autoriſa le mariage & l'engagement qu'il appliqua à ſon propre uſage. Le contrat de mariage entre Henri & Marguerite d'Autriche avoit été paſſé à la ſatisfaction des parties; mais la maladie du Roi l'empêcha d'avoir ſon effet. Sentant les approches de la mort, il voulut faire quelques actions qui puſſent lui attirer la miſéricorde du ciel. Il parut enfin touché des clameurs du peuple contre Empſon & Dudley; diſtribua une très groſſe ſomme en charités; déchargea tous les priſonniers détenus pour dettes au-deſſous de quarante Shellings, & entr'autres fondations religieuſes finit l'Hôpital de Savoye & une très belle Chapelle dans l'Abbaye de Weſtminſter. Enſuite il fit ſon teſtament par lequel il ordonna à ſon héritier de rendre tout ce que ſes Officiers & Miniſtres avoient

Act. pub. An. 1508. *Polyd. Virg.* An. 1509.

avoient injuſtement extorqué de ſes ſujets, & mourut à Richemond âgé de cinquante-trois ans, dont il en avoit regné vingt-quatre. Il laiſſa la couronne à ſon fils Henri, avec dix-huit cents mille livres ſterling en argent monnoyé, joyaux & vaiſſelle dépoſés ſous les voûtes de ſon palais. Henri étoit grand, menu & de belle figure, quoique maigre : Il avoit l'air grave & le caractère mélancolique ; ſévère dans ſes diſcours & réſervé dans ſa converſation, excepté quand il vouloit conduire quelque affaire ſuivant ſes vues ; car alors il devenoit doux, careſſant, & employoit tout l'art de l'inſinuation. Le fond naturel de ſagacité dont il étoit doué, avoit été cultivé par l'étude & l'expérience, & il ne manquoit ni de la bravoure ni du courage politique. Froid, réſervé, caché, artificieux, méfiant, & diſſimulé, il fut le plus ſordide, le plus intéreſſé & le moins noble de tous les Princes qui ayent monté ſur le trône d'Angleterre. Il avoit au ſuprême dégré le talent de faire tourner à ſon avantage les troubles domeſtiques & les diſputes étrangères, ce qui lui fit donner le ſurnom

HENRI VII. An. 1509.

HENRI VII. An. 1509.

de Salomon de l'Angleterre : Toutes les puiſſances de l'Europe recherchoient ſon alliance, par rapport à ſes richeſſes, à ſa prudence & à ſes proſpérités continuelles. Il avoit totalement exclus la nobleſſe de l'adminiſtration des affaires publiques auxquelles il employoit les Eccléſiaſtiques & les Juriſconſultes, parce que ces ſortes de perſonnes n'ayant aucun intérêt commun avec la nation dépendoient abſolument de ſa faveur : étoient dévoués à ſes volontés, & toujours prêts à le ſeconder dans ſes vues arbitraires. D'un autre côté l'on doit reconnoître que Henri fut un excellent Légiſlateur, chaſte, tempéré, aſſidu aux éxercices des devoirs de la Réligion, décent dans ſa conduite, & éxact dans l'adminiſtration de la Juſtice, lorſque ſon propre intérêt ne s'y trouvoit pas compromis : cependant il ſe ſervoit quelquefois de la Religion & de la Juſtice pour couvrir la perfidie & l'oppreſſion. Son ame fut toujours agitée de deux paſſions dominantes également baſſes & indignes d'un Roi : La crainte de perdre ſa couronne, & le déſir d'amaſſer des richeſſes, qui l'une & l'au-

tre influèrent ſur toute ſa conduite. Il eſt vrai que ſa crainte & ſon avarice tournèrent au profit de la Nation. La première le porta à abaiſſer la Nobleſſe, & à abolir les tenures féodales qui rendoient les Seigneurs également formidables au Prince & au peuple. L'avarice lui fit encourager l'induſtrie & le commerce, parce que l'un & l'autre augmentoit ſes revenus en enrichiſſant ſes ſujets qu'il dépouilloit enſuite à ſa volonté. (*h*)

HENRI VII. An. 1509.

(*h*) Henri VII. eut trois fils & quatre filles. De ſes fils, Arthur mourut à dix-ſept ans; Henri ſuccèda au trône de ſon père, & Edmond ne parvint pas à l'âge de raiſon. De ſes filles, deux moururent dans l'enfance; Marguerite fut Reine d'Ecoſſe, & Marie qui avoit été fiancée à Charles, Archiduc d'Autriche, épouſa depuis Louis XII. Roi de France, & après la mort de ce Monarque elle fut mariée à Charles Brandon, Duc de Suffolk. *Hollingshed.*

CHAPITRE II.

§. I. *Henri VIII. monte ſur le trône d'Angleterre.* §. II. *Empſon & Dudley ſont condamnés à mort.* §. III. *Henri conſomme ſon mariage avec Catherine d'Arragon, leur couronnement.* §. IV. *Grandes dépenſes du Roi. Wolſey eſt introduit à la cour.* §. V. *Ligue de Cambrai.* §. VI. *Premier Parlement de Henri. Empſon & Dudley jugés & éxécutés. Nouveau traité avec Ferdinand Roi d'Arragon.* §. VII. *Rupture entre le Pape & le Roi de France* §. VIII. *Henri ſe rend aux remontrances du Pape & de ſes confédérés. Diſpute avec le Roi d'Ecoſſe.* §. IX. *Suite de la guerre d'Italie.* §. X. *Henri & Ferdinand ſe déclarent protecteurs du Saint Siège contre Louis. Ligue de Rome. Concile de Piſe.* §. XI. *Traité de Londres entre les Rois d'Angleterre & d'Arragon.* §. XII *On envoye des troupes en Eſpagne ſous le commandement du Marquis de Dorſet. Combat naval entre les Anglois & les François.* §. XIII. *Ferdinand fait la conquête de*

la Navarre & amuſe le Général Anglois. §. XIV. *Les troupes repaſſent en Angleterre.* §. XV. *Les François chaſſés d'Italie.* §. XVI. *Ligue entre le Pape & l'Empereur contre les Vénitiens.* §. XVII. *Jacques Roi d'Ecoſſe fait une ligue offenſive & défenſive avec le Roi de France.* §. XVIII. *Ligue de Mechlin entre le Pape, l'Empereur, le Roi d'Eſpagne & celui d'Angleterre.* §. XIX. *Le Roi de France fait de nouveaux efforts ſur l'Italie, d'accord avec les Vénitiens; il eſt obligé d'abandonner ſes conquêtes.* §. XX. *L'Amiral Howard eſt tué dans une bataille contre la flotte Françoiſe.* §. XXI. *Henri ſe détermine à porter la guerre en France.* §. XXII. *Le Comte de Suffolk eſt décapité: le Roi s'embarque pour Calais & défait les François à Térouenne.* §. XXIII. *Il réduit Tournai & conclut un nouveau traité avec Maximilien.* §. XXIV. *Rupture de Henri avec Jacques Roi d'Ecoſſe.* §. XXV. *Irruption de Jacques en Angleterre.* §. XXVI. *Il eſt défait & tué à Floddon.* §. XXVII. *Henri ouvre les yeux ſur la conduite de ſes alliés.* §. XXVIII.

Tromperies & diſſimulation de Ferdinand. §. XXIX. *Thomas Wolſey nommé Evêque de Lincoln, & adminiſtrateur du Diocèſe de Tournai.* §. XXX. *Paix entre la France & l'Angleterre. La Princeſſe Marie épouſe Louis XII. Roi de France.* §. XXXI. *Wolſey eſt promû à l'Archevêché d'York.* §. XXXII. *François I. ſuccède à la couronne de France.* §. XXXIII. *Il fait la conquête du Duché de Milan.* §. XXXIV. *Wolſey obtient le chapeau de Cardinal.* §. XXXV. *Il détache le Roi des intérêts de François I.* §. XXXVI. *Vanité & orgueil de Wolſey.* §. XXXVII. *Affaires d'Ecoſſe.* §. XXXVIII. *Mort de Ferdinand, Roi d'Eſpagne.* §. XXXIX. *Maximilien fait la paix avec François I.* §. XL. *Trève entre l'Angleterre & l'Ecoſſe.* §. XLI. *Ligue projettée contre les Turcs.* §. XLII. *Commencements de Martin Luther.* §. XLIII. *Henri a des vûes ſur la dignité Impériale. Tumulte à Londres. Maladie épidémique.* §. XLIV. *Vûes des différentes Puiſſances de l'Europe.* §. XLV. *Nouvelle alliance entre la France & l'Angleterre.* §. XLVI.

Ligue défenſive conclue à Londres entre le Pape, l'Empereur, le Roi de France & celui d'Angleterre. §. XLVII. *Charles Roi d'Eſpagne ſuccède à ſon grand-père Maximilien, ſur le trône Impérial. Jalouſie mutuelle de Charles-Quint & de François I. L'un & l'autre recherche les bonnes graces de Wolſey.* §. XLVIII. *Ce Prélat ennivré de ſon pouvoir, aſpire à la Papauté.* §. XLIX. *Charles élu Empereur paſſe en Angleterre. Entrevue de Henri avec le Roi de France.* §. L. *Le Monarque Anglois écrit contre Luther & reçoit le titre de défenſeur de la Foi.* §. LI. *Guerre entre l'Empereur & le Roi de France.* §. LII. *Mort du Pape Léon. X. Henri offre d'être arbitre entre l'Empereur & François I.* §. LIII. *Congrès de Calais infructueux.* §. LIV. *Ligue contre la France entre l'Empereur & Henri.* §. LV. *Le Duc de Buckingham convaincu de haute trahiſon & décapité.* §. LVI. *Trève avec l'Ecoſſe.* §. LVII. *Henri déclare la guerre à François I.* §. LVIII. *L'Empereur arrive en Angleterre.* §. LIX. *Traité de Windſor.* §. LX. *Le Comte de Surrey envoyé avec un corps de*

troupes en Picardie. §. LXI. *Affaires du Parlement.* §. LXII. *Chriſtian Roi de Dannemark paſſe à la cour d'Angleterre.* §. LXIII. *Ligue contre François I.* §. LXIV. *Le Duc de Bourbon ſe ſauve en Allemagne.* §. LXV. *Campagne en Italie, Béarn & Champagne.* §. LXVI. *Grands progrès du Duc de Suffolk en France.* §. LXVII. *Wolſey eſt encore trompé dans ſes eſpérances ſur la Papauté.* §. LXVIII. *Affaires d'Ecoſſe.* §. LXIX. *Etat de la guerre d'Italie.* §. LXX. *Henri commence à ſe détacher des intérêts de l'Empereur.* §. LXXI. *François I. eſt défait & pris par les Impériaux à la bataille de Pavie.* §. LXXII. *Henri prend la réſolution de ſoutenir François I.* §. LXXIII. *Son ambaſſade à l'Empereur.* §. LXXIV. *Traité avec la Régence de France.* §. LXXV. *Wolſey en danger d'être diſgracié.* §. LXXVI. *François I. conclut un traité avec l'Empereur à Madrid, & eſt mis en liberté.* §. LXXVII. *Il fait une ligue avec le Pape & les Vénitiens. Ses efforts pour engager Henri dans la même alliance.* §. LXXVIII. *Le Pape eſt fait priſon-*

nier, & Rome eſt ſaccagée par les Impériaux. §. LXXIX. *Nouveau traité entre la France & l'Angleterre.* §. LXXX. *L'Empereur fait des propoſitions au Roi d'Angleterre.* §. LXXXI. *Nouvelles demandes de Henri à l'Empereur.* §. LXXXII. *Négociation de Charles avec le Cardinal Wolſey.* §. LXXXIII. *Affaires d'Italie.*

HENRI VIII. le ſeul fils qui ſurvêcut au dernier Roi, monta ſur le trône dans ſa dix-huitième année, avec tous les avantages dont peut jouir un jeune Prince. Son Royaume étoit délivré de tous troubles domeſtiques : Ses voiſins recherchoient ſon amitié : ſes coffres étoient pleins, & il ſuccèdoit à un Roi dont l'avarice ſervoit d'ornement à ſa libéralité ; enſorte que ſon acceſſion au trône ne pouvoit être que très agréable à la nation Angloiſe. Son père, pour l'éloigner des affaires d'Etat, l'avoit engagé dans l'étude des ſciences de l'Ecole, & il avoit fait des progrès conſidérables, tant dans les langues ſavantes, que dans la Théologie & dans la Philoſophie d'Ariſ-

HENRI VIII. An. 1509.

I. HENRI VIII. monte ſur le trône d'Angleterre.

HENRI VIII. An. 1509.

tote. Ses connoiſſances jointes à l'impétuoſité d'un temperamment ardent, & à la certitude qu'il avoit de ſes qualités perſonnelles qui étoient réellement extraordinaires, lui inſpirèrent une ſi bonne opinion de lui-même, qu'il fut toujours à découvert par la pénétration & les artifices des autres Potentats. Il étoit franc, ouvert & faſtueux : auſſi prodigue que ſon père étoit avare, & ce qui mérite d'être remarqué, le Comte de Surrey choiſi pour remplir la place de grand Tréſorier ſous le règne précédent, à cauſe de ſa reſſemblance avec le Roi, du côté de l'épargne & de la répugnance à répandre l'argent, conſerva la même place ſous le fils, par ſa conformité avec le caractère prodigue du jeune Henri, enſorte qu'il ſembla changer de nature en changeant de Souverain.

II. Empſon & Dudley condamnés à mort.

Pendant qu'on faiſoit les préparatifs pour les funérailles du Roi défunt, qui fut enterré avec une magnificence incroyable, le nouveau Monarque ſe retira dans la tour pour conſulter avec les Miniſtres de ſon père, ſur les meſures qu'il devoit prendre au commencement de ſon règne. Le Lord

Stafford, frère du Duc de Buckingham, fut arrêté ſur quelques fauſſes informations ; mais on le mit preſque auſſi-tôt en liberté, & il fut créé Comte de Wiltshire. L'Evêché de Durham étoit vacant par la tranſlation de Chriſtophe Bambridge au ſiège d'York, & le Roi le donna à Thomas Ruthal Docteur ès Loix, & membre du Conſeil privé. Il confirma en faveur de ſes ſujets l'amniſtie que ſon père avoir accordée au lit de la mort : mais elle ne s'étendit pas à tous les criminels ; car il fit publier peu de temps après une proclamation pour inviter le peuple à porter ſes plaintes contre ceux qui l'avoient opprimé, ſous prétexte du maintien de la prérogative. Auſſi-tôt on préſenta une multitude infinie de pétitions contre Empſon & Dudley, qui furent éxaminés devant le Conſeil & envoyés à la tour, comme des victimes deſtinées à la mort. Ils s'étoient ſi bien fortifiés ſous le rempart des Loix, qu'ils ne purent être condamnés pour leurs éxactions, & qu'on fut obligé de les juger ſous le prétexte frivole d'un deſſein de ſe révolter contre le Roi régnant, en-

HENRI VIII. An. 1509.

HENRI VIII. An. 1509.

forte que leur ſentence de mort fut prononcée pour un crime dont ils étoient abſolument innocents. Dudley fut jugé à Londres au mois de Juillet, & Empſon à Northampton au mois d'Octobre, mais les ſentences ne furent éxécutées que lorſque le Parlement les eut confirmées par un acte d'attainder.

III. Conſommation du mariage de Henri avec Catherine d'Arragon. Leur couronnement.

L'affaire qui attira enſuite l'attention du Roi, fut ſon mariage avec la veuve de ſon frère, qui n'étoit pas encore terminé. Malgré la diſpenſe du Pape, le jeune Henri, ſuivant les deſirs de ſon père qui avoit probablement formé quelque projet pour tromper Ferdinand, proteſta auſſi-tôt qu'il eut atteint ſa quatorzième année, dans la forme la plus ſolemnelle contre le conſentement qu'il avoit donné à ce mariage; mais cette proteſtation fut tenue ſi ſecrette, qu'on ne la publia que dans le temps où l'on crut néceſſaire que le public en fut informé. Auſſi-tôt que Ferdinand apprit la mort du vieux Henri, il donna au Comte de Fuenſalida, ſon Ambaſſadeur en Angleterre, un plein pouvoir de renouveller le traité d'alliance conclu entre lui & le dernier

Roi, & en même-temps lui ordonna de demander la confirmation & l'exécution de l'article qui regardoit le second mariage de sa fille. Lorsque l'Ambassadeur eut remis son mémoire à ce sujet, on assembla le conseil pour délibérer & prendre les avis si le Roi devoit consommer ou non ce mariage. Warham, Archevêque de Cantorbéry affirma qu'il n'y avoit aucun éxemple pareil dans le Christianisme : qu'il doutoit que le Pape eut eu le pouvoir d'en accorder la dispense, & qu'il regarderoit le second mariage comme un inceste. Son opinion fut fortement combattue par Fox Evêque de Winchester, qui insista sur le pouvoir illimité dont étoit revêtu le Vicaire de Jesus-Christ : s'étendit sur les avantages qu'on retireroit de cette union, sur le danger d'irriter Ferdinand, & sur les vertus de la Princesse qui se déclaroit vierge, & s'en remettoit à l'examen des Matrônes pour prouver la vérité de ce qu'elle avançoit. Le Roi embrassa le sentiment de Fox, & l'Archevêque se désista de sa première opinion, par la crainte d'irriter le Pape Jules II. l'un des plus entre-

HENRI VIII. An. 1509.

Polyd. Virg.

HENRI VIII. An. 1509.

prenants Pontifes qui eut encore été assis dans la chaire Papale. En conséquence le conseil décida que le mariage seroit consommé, mais que la Princesse renonceroit auparavant, tant pour elle que pour ses héritiers, à son douaire de deux cents mille écus, comme appartenant au Roi son mari. Elle consentit à cet article par un acte solemnel, & le Comte de Fuénsalida fit une semblable renonciation au nom de Ferdinand son maître, & de Jeanne Reine de Castille fille de ce Monarque. Le mariage fut alors consommé, & l'on fit la cérémonie du couronnement le vingt-quatre Juin, aussi-tôt après la mort de Marguerite Comtesse de Richemond & de Derby, grand'mère du Roi.

Act. publ.

IV. Dépenses excessives du Roi. Wolsey est introduit à la cour.

Au commencement de son règne, Henri se livra totalement aux fêtes & aux plaisirs, principalement à ceux qui jettent dans les plus grandes dépenses. Le vieux Evêque de Winchester fut excessivement affligé de voir la dissipation du trésor que Henri VII. avoit pris tant de soin à amasser. Il en fit de vives plaintes, & déclama principalement contre le Com-

te de Surrey, qui encourageoit le Roi dans de tels excès: mais voyant que toutes ſes remontrances étoient mépriſées dans une cour devenue le ſiège de la ſenſualité, & que ſon crédit tomboit totalement, il ne ſongea plus qu'à ſupplanter Surrey, ſon rival dans la faveur du Roi. Pour y réuſſir, il introduiſit à la cour Wolſey, ſur la capacité & l'attachement duquel il pouvoit compter. Cet Eccléſiaſtique, fils d'un boucher d'Ipſwich, avoit déja commencé à ſe faire connoître par des talents extraordinaires & une adreſſe peu commune, & l'Evêque de Wincheſter prévoyant qu'il s'inſinueroit bien-tôt dans les bonnes graces du Prince, lui procura une place d'Aumônier de Sa Majeſté.

HENRI VIII. An. 1509.

Dans le cours de cette année, le traité entre l'Angleterre & l'Ecoſſe, fut renouvellé & confirmé par le miniſtère de l'Evêque de Murray, qui étoit paſſé en Angleterre pour complimenter le Roi de la part de ſon beau-frère ſur ſon avènement au trône. L'Empereur Maximilien envoya une pareille ambaſſade, & Henri nomma pour ſon Agent à Ro-

V. Ligue de Cambrai.

HENRI VIII. An. 1509.

me Chriſtophe Bambridge, qui étoit déja dans cette cour à ſolliciter la confirmation de Sa Sainteté pour ſa tranſlation au ſiège d'York. Le Roi d'Angleterre avoit un intérêt preſſant d'entretenir un Ambaſſadeur à Rome pour connoître ce qui s'y paſſoit, dans une conjoncture où le Pape Jules s'occupoit à former une puiſſante ligue des Princes Chrétiens. Il avoit formé le projet de réunir au Saint Siège tous les Etats qui en avoient été démembrés, & comme ils étoient principalement entre les mains des Vénitiens, il avoit réſolu d'humilier cette inſolente République. Son projet fut gouté par le Roi de France, ſur qui ils avoient empiété dans le Duché de Milan; l'Empereur étoit toujours très diſpoſé à concourir à toutes les meſures qui pourroient lui faire remettre le pied en Italie qui avoit appartenu à ſes prédéceſſeurs, & Ferdinand ne deſiroit que l'occaſion de recouvrer, ſans rien payer, quelques places du Royaume de Naples qu'il avoit engagées pour une ſomme d'argent aux Vénitiens. Le Duc de Ferare vouloit s'emparer de Rovigo & du Poleſin, poſſédés par

cette République, & les Florentins étoient animés contre elle pour avoir soutenu Pise qu'ils se proposoient de réduire. Tels étoient les motifs de la fameuse Ligue qui fut formée contre Venise à Cambrai où le congrès étoit ouvert, sous prétexte d'accommoder les différents entre Charles d'Autriche & le Duc de Gueldres. Pour tromper les espions des Vénitiens, on conclut d'abord un traité de paix perpétuelle entre le Pape, l'Empereur, & les Rois de France & d'Espagne : mais en même-temps ils ratifièrent une ligue offensive & défensive contre les Vénitiens. Pour remplir les conditions de cette alliance, Louis partit de Milan au commencement d'Avril à la tête d'une nombreuse armée : en même temps les troupes du Pape entrèrent dans la Romagne ; celles d'Arragon dans la Lombardie ; le Duc de Fèrare tomba sur le Polésin, & l'Empereur demeura à Trente pour être à portée de receuillir les fruits de leurs succès. Les Vénitiens se mirent en campagne sous la conduite du Comte de Pétigliano, qui livra bataille aux François à Gieraddada,

HENRI VIII. An. 1509.

HENRI VIII. An. 1509.

& fut totalement défait. Louis, dans les quinze jours qui ſuivirent cette victoire ſe rendit maître de Crémone, Pexhierra, Crême, Breſcia & Bergame. Vicenze, Verone, Padoue, le Frioul & toutes les villes d'Iſtrie ſe ſoumirent à l'Empereur. Le Général du Pape réduiſit Ravenne, Cervia, Faenza & Rimini, & le Duc de Ferare s'empara de Rovigo, enſorte que dans une courte campagne tout le territoire des Vénitiens fut réduit à la ſeule ville de Veniſe & aux cinq places du Royaume de Naples qui leur avoient été engagées par Ferdinand. Leur malheur fut fatal aux Piſans, qui n'étant plus ſoutenus par cette République, furent obligés de ſe rendre aux Florentins après avoir ſoutenu un long ſiège, dans lequel ils furent réduits aux plus grandes extrêmités. Louis ayant rempli ſon projet repaſſa en France, après avoir détaché un corps de troupes pour joindre à celles de l'Empereur, dont l'armée n'étoit pas dans un état floriſſant. Le départ du Monarque François donna quelque relâche aux Vénitiens : Ils rappellèrent tout leur courage pour réparer les pertes qu'ils

avoient faites : mirent en campagne une nouvelle armée, qui obligea l'Empereur de reſter dans l'inaction, & prirent Padoue par ſurpriſe. Ils appaiſèrent le Pape par leur ſoumiſſion, & détachèrent Ferdinand de la Ligue, en lui promettant de lui rendre les cinq villes qu'ils poſſédoient. Cependant le Pontife Romain commença à marquer de terribles inquiétudes ſur l'union qui paroiſſoit entre le Roi de France & l'Empereur, craignant qu'ils n'euſſent fait un traité ſecret pour ſoumettre & partager entre eux toute l'Italie. Afin de prévenir l'éxécution de ce deſſein, il fit la paix avec les Vénitiens, ſous la condition qu'ils renonceroient à toutes leurs prétentions ſur les villes de la Romagne que le Saint Siège avoit repriſes. Il réſolut enſuite d'attacher Ferdinand à ſes intérêts par l'inveſtiture du Royaume de Naples, de jetter une ſemence de diſpute entre Maximilien & Louis ; de faire venir une armée de Suiſſes dans le Milanois, & d'engager le jeune Roi d'Angleterre à faire une diverſion en Picardie.

HENRI VIII. An. 1509.

Mézerai. Guicciardini. Hiſt. de la Legha de Cambrai.

Henri aſſembla un Parlement le

VI. Premier

HENRI VIII. An. 1509.

vingt-un Janvier, où les Communes demandèrent la caſſation, où l'adouciſſement de quelques-uns des derniers ſtatuts qui donnoient des pouvoirs aux Miniſtres pour opprimer le peuple, & le Roi conſentit volontiers à leur requête. Le Parlement paſſa un acte d'Attainder, pour condamner Dudley & Empſon, ſans ſpécifier de crimes particuliers dont ils fuſſent convaincus : cependant Henri n'accorda le Warrant pour leur éxécution qu'au mois d'Août ſuivant, lorſqu'il ſe vit forcé par les clameurs du peuple de les ſacrifier à ſon reſſentiment. Pendant cette ſeſſion Louis XII. envoya des Ambaſſadeurs pour renouveller le traité d'Eſtaples dont le terme étoit expiré par la mort de Henri VII. & l'on conclut ſolemnellement un nouveau traité de paix entre les deux Monarques, pour avoir lieu juſqu'à la mort du premier qui décéderoit. Vers le même temps Henri reçut du Pape la roſe d'or, préſent conſacré dont on faiſoit une grande eſtime, & qui fut le prélude de la propoſition qu'il vouloit lui faire contre Louis. Il eſt vraiſemblable que Ferdinand agiſſoit de concert avec Sa-

Parlement de Henri. Empſon Dudley condamnés & éxécutés.

Nouveau traité avec Ferdinand, Roi d'Arragon.

An. 1510.

Sainteté, car dans le cours de cette année il conclut une nouvelle alliance avec le Roi d'Angleterre, dans laquelle il fut ſtipulé que ſi l'un des deux étoit attaqué, l'autre le ſoutiendroit, quand même il ſeroit allié de l'aggreſſeur. Cette condition étoit uniquement en faveur de Ferdinand & paroît prouver qu'il avoit déja formé ſon projet contre la France, d'autant que Henri n'avoit nullement lieu de craindre d'en être attaqué & que par ce traité il trahiſſoit ſes véritables intérêts. Il eſt vrai que plongé dans les plaiſirs il portoit fort peu d'attention aux maximes politiques du gouvenement. Tout ſon temps étoit employé dans les Tournois, les Maſcarades, les Fêtes & les concerts, excepté celui qu'il donnoit aux jeux de Paume & de Dez, où il perdit des ſommes conſidérables contre des avanturiers étrangers, dont il découvrit enfin la fraude, & qu'il chaſſa honteuſement de ſa Cour.

HENRI VIII. An. 1510.

Rymer.

VII. Rupture entre le Pape & le Roi de France.

Pendant que Henri ſe livroit à ces amuſements, il laiſſoit tout le ſoin de l'adminiſtration à ſes Miniſtres, & ce fut alors que Wolſey commença à jouir d'une grande faveur. Il fut

HENRI VIII. An. 1510.

promû à la place de Doyen de Lincoln, & le Roi lui fit préſent d'une très-belle maiſon de campagne dans le voiſinage de Londres, qui avoit appartenue à Sir Thomas Empſon, décapité depuis peu. Le Pape après avoir fait une ligue ſecrette avec Ferdinand & les Vénitiens, chercha l'occaſion d'avoir une diſpute avec le Roi de France, ce qu'il fit en diſpoſant d'un Evêché de Provence, contre ſes engagements avec Louis. Le Monarque s'étant plaint de cette infraction, le Pape nia d'avoir jamais pris de tels engagements, & ils ſe donnèrent mutuellement des démentis formels. Jules ayant ainſi trouvé un prétexte pour rompre, réuſſit par le moyen de l'Evêque de Sion, à élever une diſpute entre la France & les Suiſſes, qui dans une diette tenue à Lucerne, ſe déclarèrent pour le Pape, & réſolurent d'envoyer une armée dans le Milanois. Sa Sainteté garda un ſi grand ſecret dans toutes ſes négociations, que Louis bien éloigné de penſer que le Pape eut formé une auſſi puiſſante ligue pour chaſſer les François d'Italie, crut que ſon unique deſſein étoit de

s'empaarer de Férare, & ordonna à Chaumont, Gouverneur de Milan, d'en ſécourir le Duc s'il étoit attaqué. Cependant la flotte Vénitienne, conjointement avec l'armée du Pape ayant voulu ſurprendre Gènes, le Roi de France commença à juger que cette affaire étoit plus importante & chargea Chaumont de veiller très-éxactement ſur toute la conduite de Jules, que ce Général fut près de ſurprendre à Boulogne. Le Pape ſe plaignit vivement de cette inſulte à toutes les Cours de l'Europe, & particulièrement à celle de Londres. Il excommunia les Généraux François, fit une nouvelle entrepriſe ſans ſuccès ſur Gènes conjointement avec les Gallères Vénitiennes, & manda douze mille Suiſſes qui ſe mirent en marche pour le Milanois, ſous la conduite de l'Evêque de Sion, mais ils trouvèrent les paſſages ſi bien gardés qu'ils furent obligés de retourner dans leur pays. Louis fit ſucceſſivement deux traités avec Maximilien ; ils convinrent dans le dernier de faire aſſembler un Concile général à Piſe, pour dépoſer Jules, & attirèrent neuf Cardinaux dans leurs intérêts.

HENRI VIII. An. 1510.

HENRI VIII. An. 1510.

Cependant le Pape & les Vénitiens ayant été joints par l'armée Eſpagnole du Royaume de Naples, Sa Sainteté inveſtit en perſonne la Mirandole & lorſque la place fut réduite il y entra par la bréche en conquerant. Louis ſe plaignit de ce que Ferdinand s'étoit joint au Pontife & aux Vénitiens, & reçut pour toute excuſe, que comme Roi de Naples il étoit vaſſal du Saint Siège, & en cette qualité ne pouvoit refuſer de défendre la perſonne & les Etats du Pape: ajoutant qu'en toute autre occaſion il n'entreroit point dans cette diſpute, & qu'il demeuroit fermement attaché à la ligue de Cambrai.

Guicciardini. Mézerai.

VIII. Henri ſe rend aux ſollicitations du Pape & de ſes confédérés. Diſpute avec le Roi d'Ecoſſe.

Juſqu'alors Henri n'avoit pris aucune part aux affaires d'Italie non plus qu'aux diſputes étrangères qui auroient pu interrompre ſes plaiſirs. Sa ſatisfaction fut beaucoup augmentée par la naiſſance d'un fils; mais elle fut de peu de durée, & il mourut après quelques ſemaines au grand chagrin de ſes père & mère. Ferdinand, qui vouloit engager inſenſiblement ſon gendre dans une alliance contre la France, diſſimula ſon projet

An. 1511. & ſous prétexte d'un armement contre

tre les Mores d'Affrique, il ſollicita un renfort de mille Archers Anglois. Il lui fut accordé auſſi-tôt, & Thomas Darcy créé Baron fut nommé pour commander ce petit détachement. Les Vénitiens avoient envoyé des Ambaſſadeurs en Angleterre, pour prier Henri d'employer ſes bons offices dans leur réconciliation avec Sa Sainteté; mais leur véritable objet étoit de l'engager dans la ligue projettée. Le Pape créa Cardinal Bambridge, Archevêque d'York; promut Mathieu Skinner, Evêque de Sion à la même dignité, & en général les confédérés n'épargnèrent nullement leurs ſoins pour gagner les Miniſtres & les Agents de Henri, afin qu'ils lui perſuadaſſent que le Roi de France étoit devenu trop formidable par la conquête du Milanois, & que ſi on n'arrêtoit promptement ſes progrès, il formeroit quelque projet très préjudiciable à ſes voiſins. Henri écouta enfin leurs ſuggeſtions & promit d'entrer dans leur ligue. Il nomma des Commiſſaires pour lever & armer la milice du Royaume, ſous prétexte de mettre la nation en état de défenſe ſi on l'attaquoit, & afin d'éviter une

HENRI VIII. An. 1511.

Act. pub.

HENRI VIII. An. 1511.

rupture avec le Roi d'Ecoſſe, qu'il ſavoit être attaché à Louis XII. Il nomma des députés pour régler tous les différents ſurvenus depuis le dernier traité. Malgré toutes ces précautions Jacques trouva un prétexte pour rompre. André Barton, Marchand Ecoſſois avoit obtenu de ſon Souverain une commiſſion pour faire des répréſailles ſur les Portugais, qui avoient pillé & maſſacré ſon père dans la haute mer. Il équippa deux vaiſſeaux de guerre, avec leſquels il prit tous les vaiſſeaux Portugais qui trafiquoient dans le canal d'Angleterre. L'Ambaſſadeur de Portugal repréſenta cette conduite à Henri, comme une inſulte faite au Pavillon Anglois, & le Roi ordonna de faire ſortir deux gros vaiſſeaux, dont le commandement fut donné aux deux fils du Comte de Surrey, qui attaquèrent le Corſaire Ecoſſois, & prirent ſon vaiſſeau après un combat opiniâtre, dans lequel il perdit la vie. Le Roi d'Ecoſſe demanda la reſtitution des priſes ainſi que la réparation de l'outrage commis contre les articles de paix qui ſubſiſtoient entre les deux Royaumes. Henri re-

Buchanan. Ld. Herbert.

fisfa la satisfaction demandée, alléguant que les Pyrates & les Corsaires n'étoient pas compris dans les traités, & Jacques protesta contre ce refus, qu'il regarda comme un affront dont il se proposa de tirer vengeance à la première occasion. HENRI VIII. An. 1511.

IX. Suite de la guerre d'Italie.

Pendant que ces choses se passoient, Louis fit quelques avances pour la paix avec le Pape, mais toutes ses propositions furent rejettées, & il ordonna à Chaumont de pousser vivement la guerre. Quoique ce Général fût inférieur en nombre aux alliés, il commandoit un corps de vieilles troupes contre lesquelles ils craignoient de hasarder la bataille : il avança vers Milan, dans le dessein d'assiéger cette place, & le Pape, plutôt que de courir le risque de la voir tomber entre les mains de Louis, préféra de la céder à l'Empereur, qui depuis ce temps commença à agir avec beaucoup de refroidissement pour l'intérêt des alliés. Cependant l'armée des confédérés étoit vivement pressée par Chaumont, & Ferdinand qui gardoit toujours la neutralité, proposa d'assembler un congrès à Mantoue ; mais il n'eut d'autre effet que d'occasionner

HENRI VIII. An. 1511.

des retards qui furent très préjudiciables aux intérêts de la France. Après cet effort infructueux pour un accomodement, Maximilien, qui n'étoit pas encore totalement détaché de Louis, consentit que le Concile de Pise fut convoqué en son nom, pour le premier jour de Septembre, afin de délibérer sur les mesures qu'il y avoit à prendre pour réformer l'Eglise dans son chef & dans ses membres. Cependant Louis n'étoit pas sans avoir de soupçons : il fut informé d'une conférence tenue à Bologne entre le Pape & l'Evêque de Gurch, Ministre de l'Empereur, & les grands préparatifs de Ferdinand lui causoient autant de jalousie que d'inquiétude, dans cette agitation il ordonna à Trivulce qui avoit succédé au commandement de l'armée par la mort de Chaumont, d'agir contre l'ennemi avec toute la diligence possible. Ce Général prit Concordia, & s'approcha de Bologne d'où le Pape se retira à Ravenne après avoir essayé inutilement d'engager ses alliés à hazarder une bataille. Aussi-tôt que Jules se fut retiré, il y eut un soulévement dans Bologne. Le Cardinal de Pavie

que le Pape avoit laiſſé Gouverneur l'abandonna ; l'armée des Alliés qui s'étoit avancée juſqu'à ſes portes, inſtruite de cette révolte prit la fuite précipitamment, laiſſant artillerie, bagage & munitions aux habitants. Pour completter le chagrin du Pape, ſon neveu le Duc d'Urbain aſſaſſina ſon favori le Cardinal de Pavie, qu'il accuſoit d'avoir laiſſé perdre Bologne par ſa lâcheté. Sa Sainteté voyant ſon armée diſperſée & tous ſes deſſeins ſur Férare renverſés, ſe retira de Ravenne à Rome, & eut la mortification de voir dans tous les endroits par où il paſſoit les placards pour le Concile de Piſe, dans leſquels il étoit ſommé d'y comparoître en perſonne. Dans cette extrêmité il marqua qu'il déſiroit de terminer tous les différents entre le Roi de France & lui, & Louis y conſentit à condition que l'accomodement ſeroit approuvé par l'Empereur : mais auſſi-tôt que la flotte Eſpagnole fut arrivée à Naples pour le ſervice de Jules, il devint ſi exceſſif dans ſes demandes que Louis reconnut évidemment que ſes premières propoſitions avoient été faites uniquement

HENRI VIII. An. 1511.

Guicciardini.

Act. publ.

HENRI VIII. An. 1511.

dans la vue de gagner du temps. Auſſitôt il donna ordre à Trivulce d'envoyer du ſecours à Bologne qu'il prit ſous ſa protection, ainſi que les Princes de Bentivoglio. Jules pour contreballancer le Concile convoqué à Piſe, fit publier une Bulle, pour en convoquer un dans l'Egliſe de Saint Jean de Latran : & auſſi-tôt que les Prélats de Piſe furent aſſemblés, il excommunia cette ville & celle de Florence dont elle dépendoit, & mit l'une & l'autre ſous l'interdit. Maximilien paroiſſoit toujours héſiter entre ſon alliance avec la France & les offres du Pape & des Vénitiens, ou plutôt il demeura tranquille à Inſpruck dans l'intention de tirer avantage du malheur de l'un ou l'autre parti.

X. Henri & Ferdinand ſe déclarent protecteurs du S. Siège contre Louis. Ligue de Rome. Concile de Piſe.

D'un autre côté Ferdinand diſoit toujours que ſon armement étoit deſtiné contre les Mores d'Affrique ; mais auſſi-tôt qu'il eut gagné ſon gendre le Roi d'Angleterre, il ne ſe ſervit plus de ce prétexte, & déclara que ſon intention étoit de protéger l'Egliſe contre la violence de Louis. Conjointement avec Henri, ils envoyèrent des Ambaſſadeurs au Monarque François pour lui demander qu'il ceſſât ſes hoſ-

tilités contre le Pape, qu'autrement en qualité de Princes Chrétiens, ils ne pouvoient se dispenser de défendre l'Eglise, troublée par son ambition. Louis voyant que leurs mesures étoient prises, dédaigna de justifier sa conduite; mais il leur répondit avec autant de hauteur qu'ils lui en avoient marquée. Aussi-tôt après, le Pape, le Roi d'Arragon, & les Vénitiens conclurent une ligue à Rome, dans laquelle ils laissèrent à Henri la liberté d'être compris, d'autant que Son Ambassadeur, le Cardinal Bambridge ne voulut pas signer ce traité. Le Roi d'Angleterre espéroit faire une alliance séparée, plus avantageuse à l'Angleterre que cette ligue, qui ne regardoit que les intérêts de l'Italie, ou plutôt ceux du Pape, puisque son principal objet étoit de reprendre la ville de Bologne & tous les autres territoires enlevés au Saint Siège par quelque Prince que ce pût être. Pendant ces négociations, le Concile tint deux sessions à Pise, quoique Jules eut excommunié tous les Cardinaux & Prélats dont il étoit composé, ainsi que les Princes qui le soutenoient: mais un soulévement de

HENRI VIII. An. 1511.

Mézerai.

HENRI VIII. An. 1511.

la populace troubla leurs délibérations, & ils transférerent le Concile à Milan, où ils croyoient pouvoir prendre leurs mesures avec plus de sureté. Entre les partisans de Louis étoit Jean d'Albret, Roi de Navarre, qui se déclara pour le Concile de Pise, & aussi-tôt Ferdinand forma le projet de lui enlever son Royaume sous ce prétexte, & résolut de se servir de Henri pour le mettre à éxécution. Il lui fit entendre que l'occasion étoit favorable pour reprendre la Guyenne, ancien patrimoine de ses prédécesseurs, d'autant que la ligue occuperoit tellement Louis en Italie, qu'il ne seroit pas en état de défendre son propre pays. Ferdinand ajoutoit que la Guyenne étant fort éloignée de l'Angleterre; il fourniroit à Henri des troupes, des vaisseaux de transport, de l'artillerie & des munitions: sans désirer aucun autre avantage pour lui-même que celui d'avoir contribué aux succès de son gendre. C'étoit ainsi qu'on séduisoit Henri, pour le faire entrer avec ardeur dans la ligue avec le Pape, le Roi d'Arragon & les Vénitiens, ainsi que pour lui faire violer la paix qu'il avoit renou-

HENRI VIII An. 1511.

vellée ſi ſolemnellement avec la France, & qui étoit ſi avantageuſe à l'Angleterre. Bien loin de ſe mêler des affaires d'Italie, le Monarque Anglois auroit du encourager Louis dans ſes deſſeins ſur ce pays, ce qui auroit mis efficacement l'Angleterre en ſureté contre tout danger d'une invaſion de la part de la France.

XI. Traité de Londres entre les Rois d'Angleterre & d'Arragon.

Environ ſix ſemaines après la ratification de la ligue de Rome, Henri & Ferdinand en conclurent une autre à Londres, dans le préambule de laquelle ils s'étendirent ſur l'ambition & l'impieté du Roi de France, qui avoit fait la guerre à Sa Sainteté, s'étoit rendu maître de Bologne, avoit fait ſes efforts pour s'emparer de la perſonne du Pape, vieux, infirme & valétudinaire, avoit mis en déroute l'armée du Saint Siège, & refuſé de s'abſtenir de ces cruelles hoſtilités, lorſque les Rois d'Arragon & d'Angleterre lui avoient conſeillé de ſe réconcilier avec le père ſpirituel des Chrétiens. En conſéquence de ſon opiniâtreté ils déclaroient que pour la gloire & l'honneur du Dieu Tout-Puiſſant, de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & de toute la Cour Céleſte :

HENRI VIII. An. 1511.

pour la défenſe, l'exaltation & l'accroiſſement de la Foi Carholique, de la Religion Chrétienne & de la ſainte Egliſe Romaine, injuſtement opprimée ils avoient formé une ligue & une alliance ſolemnelles portant : Que les deux Rois entreprendroient la défenſe & la protection du Saint Siége de Rome contre tous agreſſeurs : Que Ferdinand prendroit les armes pour ce ſujet en Italie, & que dans la même vue de protéger le Saint Siège, ils attaqueroient le Roi de France, en portant la guerre en Guyenne, qui ſeroit conquiſe pour le Roi d'Angleterre, à qui elle appartenoit de droit. Pour l'éxécution de cet article, Henri s'engagea d'y envoyer un corps de ſix mille hommes d'infanterie, qui ne pourroit en être rappellé ſans le conſentement de Ferdinand, & ce Prince de ſon côté s'engageoit à y entretenir cinq cents hommes d'armes, quinze cents hommes de Cavalerie legère & quatre mille hommes d'infanterie, ſous la même condition. De plus il promit de fournir aux troupes Angloiſes des proviſions & des munitions de guerre à un prix modéré, & les deux

Rois convinrent d'équipper une flotte considérable pour soutenir cette expédition. Il fut stipulé que Ferdinand fourniroit quarante vaisseaux à un prix raisonnable pour transporter les troupes Angloises en Guyenne : Que les places prises dans cette Province, ou ailleurs seroient livrées à celui des deux Rois qui auroit sur elles les plus anciennes prétentions : Que l'un des deux Rois, étant en Guyenne, ou ailleurs agiroit de tout son pouvoir pour la défense des Etats de l'autre s'il requerroit son assistance : Qu'ils adhèreroient au Concile de Latran, & s'opposeroient à celui de Pise, ainsi qu'à tous ses moteurs & adhérents : Que l'un des deux Rois ne pourroit faire de paix ni de trève sans le consentement de l'autre : Que ce traité n'annulleroit point ceux qui avoient été conclus précédemment, enfin qu'il seroit ratifié dans l'espace de quatre mois par les parties contractantes. HENRI VIII. An. 1511. *Rymer.*

XII. On envoie des troupes en Espagne sous le commandement du Marquis de Dor-

Aussi-tôt après la conclusion du traité, qui fut communiqué à Louis par l'Agent du Pape à Londres que le Monarque François avoit gagné, Henri convoqua un Parlement qui

HENRI VIII. An. 1511.

s'assembla le quatre Février. Le Roi lui fit part de ses desseins contre la France, protestant solemnellement qu'il n'avoit d'autres vues que de défendre le Pape, & abolir le Concile Schismatique, qui avoit été transféré de Pise à Milan. Une guerre avec la France ne fut jamais désagréable aux Anglois : les Communes accordèrent un subside considérable, & l'on fit plusieurs Loix relatives à la conduite de cette expédition. La session fut ensuite terminée après avoir annullé l'Attainder de Sir Edmond Dudley, & rétabli son fils Jean dans le rang, honneur & biens de sa famille. Henri envoya ensuite Silvester, Evêque de Worcester, & Sir Robert Wingfield en qualité d'Ambassadeurs au Concile de Latran, avec plein pouvoir de consentir en son nom à tous les décrets qui pourroient être faits pour la réformation de l'Eglise dans son chef & dans ses membres. Il donna le commandement de la flotte à Edouard Howard, fils aîné du Comte de Surrey, & celui de l'armée destinée à agir sur terre, à Thomas Grey, Marquis de Dorset. Les troupes destinées pour l'expédition de Guyenne

set. Combat naval entre les Anglois & les François.

An. 1512.

Ed. Herbert.

s'embarquèrent au mois de Mai, arrivèrent dans la Province de Guipuſcoa, au commencement de Juin, où elles débarquèrent avec leur Général, & furent très honorablement reçues par les Commiſſaires de Ferdinand. L'Amiral Howard qui les y avoit tranſportées, fit à ſon retour une deſcente ſur les côtes de Bretagne, d'où il emporta un très riche butin. Il reçut enſuite un renfort, envoyé par Henri ſur la nouvelle que le Roi de France avoit mis en mer une flotte nombreuſe: en effet l'ennemi étant ſorti de Breſt, les deux flottes ſe rencontrèrent dans le Canal, & engagèrent un combat furieux. Pendant l'action, le Régent, gros vaiſſeau, commandé par Sir Thomas Knévit, aborda le Cordelier l'un des plus forts des François, dont le Capitaine ſe voyant ſans défenſe mit le feu aux poudres, & fit ſauter les deux vaiſſeaux qui périrent avec tous ceux qui les montoient; au nombre de ſeize cents hommes de troupes choiſies. Cette ſcene affreuſe interrompit le combat; & jetta un ſi grand étonnement des deux côtés, que perſonne ne voulut recommencer la bataille. Les Fran-

HENRI VIII. An. 1512.

Du Bellay. Ld. Herbert.

HENRI VIII. An. 1512.

çois se retirèrent à Brest, & les Anglois demeurèrent maîtres du Canal.

XIII. Ferdinand fait la conquête de la Navarre & amuse le Général Anglois.

Malgré les termes de la ligue qu'il avoit faite avec Henri, l'unique projet de Ferdinand étoit de faire la conquête de la Navarre. Le Duc d'Albe son Général, au lieu de joindre le Marquis de Dorset campé à Fontarabie, dans le dessein d'investir Bayonne, demeura à Logrogno avec ses troupes, sous prétexte qu'il seroit dangereux d'entreprendre le siège de Bayonne, tant que le Roi de Navarre seroit attaché aux intérêts de Louis, parce qu'il pourroit arriver que pendant qu'ils seroient occupés à ce siège, le Navarrois introduiroit les François dans ses Etats, qu'ils établiroient leurs postes entre les montagnes & la mer, & leur enleveroient leurs convois, sans hazarder de bataille. En conséquence il dit qu'il falloit essayer d'attirer ce Prince dans leur parti, avant que de s'embarquer dans une entreprise aussi importante. Le Marquis, persuadé par ce discours envoya un Officier Anglois proposer au Roi de Navarre de se joindre aux alliés & Ferdinand en fit de même. Ce Prince déclara qu'il vouloit garder une

exacte neutralité, mais sur ce qu'ils le pressèrent de se joindre à eux, ou de leur livrer quatre places pour leur sureté, il rejetta cette proposition sans hésiter. * Cependant une armée Françoise, commandée par le Comte de Longueville approchoit des frontières de Bretagne : le Marquis se plaignit de ce que le temps qu'on passoit en négociation avec le Roi de Navarre donnoit la facilité de garnir leurs frontières, & il insista pour que Ferdinand déclarât s'il vouloit ou non attaquer la Guyenne, conformément au traité de Londres. Le Roi d'Arragon répondit qu'il ne seroit pas assez imprudent pour faire marcher son armée à Fontarabie & assiéger Bayonne, pendant que ses propres Etats demeureroient exposés aux invasions de l'ennemi, & qu'il leur seroit plus avantageux de prendre leur marche par la Navarre, & de s'emparer par précaution de trois ou quatre places de ce Royaume. Pour y réussir il

HENRI VIII. An. 1512.

* Suivant M. Hume, on lui demanda six places & son fils pour ôtage. Le P. Daniel dit qu'on lui demandoit ou les six places ou son fils aîné. Ce dernier sentiment me paroît le plus vraisemblable.

HENRI VIII. An. 1512.

demanda que les troupes d'Angleterre joignissent le Duc d'Albe, ne doutant pas (disoit-il) que le Roi de Navarre ne s'engageât dans la ligue aussi-tôt qu'il se verroit assez vivement pressé pour que ce lui fut une excuse envers Louis, après quoi le siège de Bayonne se feroit avec plus d'apparence de succès. Le Général Anglois répondit que ses instructions ne portoient pas d'agir contre le Roi de Navarre, & qu'il ne pouvoit se déterminer à faire une aussi longue marche pour joindre le Duc d'Albe. Ferdinand peu satisfait de cette réponse, continua à le presser de joindre son armée, & cependant ordonna à son Général d'investir Pampelune, Capitale de la Navarre; cette place se rendit en peu de temps par capitulation, & le Roi se retira en France, où il fit un traité avec Louis XII. pour leur défense mutuelle. Après la réduction de Pampelune, Ferdinand au lieu de joindre ses forces à celle des Anglois suivant sa promesse, ordonna au Duc d'Albe de continuer ses conquêtes, & les troupes du Marquis de Dorset, formèrent une armée d'observation qui empêcha le Roi de France de donner

du ſecours à la Navarre, enſorte que le Général Eſpagnol eut le temps de ſubjuguer la plus grande partie de ce Royaume, preſque ſans réſiſtance. Le Roi d'Arragon envoya en Angleterre, pour faire un récit infidèle de la conduite qu'il tenoit, & Henri qui n'avoit pas reçu d'avis contraires du Marquis, lui ordonna ſur la demande de Ferdinand de ſeconder les efforts de l'armée Eſpagnolle. Avant que le Marquis eût reçu cet ordre, le Duc d'Albe avoit réduit Saint-Jean de Pied-de-Port, & le Roi d'Arragon déclara alors au Marquis de Dorſet que s'il vouloit joindre ſes troupes à celles d'Eſpagne, ils marcheroient directement en Guyenne, & aſſiègeroient Bayonne. Le Marquis rejetta cette propoſition comme un projet impoſſible à éxécuter, d'autant que l'armée Françoiſe étoit retranchée entre Bayonne & Salvatierra, ce qui empêcheroit l'armée combinée de paſſer la rivière Bidaoſſa, ſans courir les plus grands riſques, ajoutant que cette entrepriſe étoit devenue d'autant plus difficile que la ville de Bayonne étoit ſi bien munie, qu'il n'y avoit pas lieu d'eſpérer qu'on en pût faire

HENRI VIII. An. 1512.

HENRI VIII. An. 1512.

le siège avec quelque apparence de succès.

XIV. Les troupes repassent en Angleterre.

Ferdinand étoit bien instruit de toutes ces circonstances, & son unique objet en faisant cette proposition étoit de pouvoir charger le Marquis de tout le blâme pour n'avoir pas entrepris l'expédition de Guyenne. Ce Seigneur irrité de sa conduite dissimulée, & voyant que son armée diminuoit de jour en jour par les maladies & le défaut de provisions, demanda des vaisseaux pour repasser ses troupes en Angleterre. Ferdinand lui en fit donner avec une répugnance affectée, mais quoiqu'il protestât contre son départ, il n'en fut que très peu touché, ayant rempli son objet par la conquête du Royaume de Navarre. Le Marquis de Dorset eut alors une maladie, & céda le commandement au Lord Thomas Howard qui étoit prêt de faire embarquer les troupes, lorsque le Hérault arriva avec un ordre pour que le Général obéît en tout au Roi Ferdinand. L'armée se mutina & rien ne put l'empêcher de s'embarquer; lorsqu'ils furent arrivés en Angleterre le Roi parut d'abord excessivement irrité contre le

Peter Martyr. P. Daniel.

Général, cependant ſon indignation ceſſa auſſi-tôt qu'il fut informé de tout ce qui s'étoit paſſé dans cette campagne, & il vit à n'en pouvoir douter qu'il avoit été trompé par ſon beau-père. Il crut devoir diſſimuler ſon reſſentiment, crainte que Ferdinand ne le laiſſât dans l'embarras en faiſant ſon traité particulier avec Louis. Avant la fin de l'année, le Roi d'Arragon fut maître de toute la Navarre, ſans avoir eu d'autre prétexte pour s'en emparer, que la Bulle du Pape, qui dénonçoit l'excommunication contre le Roi Jean d'Albret, & donnoit ſes Etats au premier Prince qui s'en empareroit.

HENRI VIII. An. 1512. *Mézerai.* *Id. Herbert.*

XV. Les François chaſſés d'Italie.

En Italie, l'armée des Alliés commandée par le Viceroi de Naples, avoit fait le ſiège de Bologne, mais elle fut obligée d'y renoncer à l'approche de Gaſton de Foix, Duc de Nemours, qui les mit en déroute près Ravenne, & fut tué en les pourſuivant. Toutes les villes de la Romagne ſe rendirent volontairement au Cardinal de Saint Séverin, qui étoit à l'armée de France, en qualité de Légat du Concile de Piſe, transféré à Milan. Les Cardinaux qui

HENRI VIII. An. 1512.

étoient à Rome furent tellement frappés de cet évènement, qu'ils se rendirent en corps auprès de Jules pour le supplier de faire la paix avec la France, mais il avoit des ressources qui leur étoient inconnues. Les Suisses à l'instigation du Cardinal de Sion, résolurent de s'emparer du Duché de Milan, & la Palisse, Général des François instruit de leurs préparatifs, marcha en diligence pour le défendre, laissant Saint Severin avec un petit corps de troupes dans la Romagne, ce qui délivra Rome de ses craintes, & Jules fit aussi-tôt l'ouverture du Concile de Latran. La Palisse retiré, les villes de la Romagne se soumirent au Pape: Louis fut obligé d'envoyer une armée en Bearn, pour empêcher les Anglois & les Espagnols d'entrer en Guyenne; l'Empereur conclut une trève avec les Venitiens, & retira ses troupes de l'armée Françoise destinée à la défense du Milanois, ce qui obligea de rappeller le Cardinal de Saint-Séverin pour sécourir ce Duché. Six mille Suisses s'étoient mis en marche pour l'Italie, & y entrèrent par le Trentin, dont Maximilien leur permit le

libre passage, disant pour excuse au Monarque François que son alliance avec les cantons ne lui permettoit pas de les empêcher de traverser ses Etats. Les Venitiens les joignirent à Véronne & ils marchèrent à Milan, mais la Palisse trop affoibli pour s'opposer à leur progrès, résolut de repasser les monts & de se retirer en France où il fut suivi par les pères du Concile, qui dans un décret fait à la hâte le transférèrent de Milan à Lyon. Toutes les places du Milanois se rendirent aux Suisses & aux Vénitiens, excepté Parme, Plaisance & Reggio. Alexandre Bentivoglio sortit de Bologne, qui fut abandonnée à la discrétion du Pape, ensorte que par une révolution des plus étonnantes, le Pontife recouvra Ravenne, Bologne, toute la Romagne & les François furent totalement chassés d'Italie. Les alliés dans un congrès qu'ils tinrent à Mantoue convinrent que Maximilien Sforce seroit rétabli dans le Duché de Milan, & la maison de Médicis à Florence; les habitants de cette dernière ville reçurent quelques-uns de cette famille comme de simples citoyens, mais le Cardinal

HENRI VIII. An. 1512.

HENRI VIII. An. 1512.

de Medicis y étant entré pendant que l'armée des confédérés étoit à leurs portes, y introduiſit un grand nombre d'Officiers & de ſoldats, qui le rendirent maître de la place en excitant un ſoulévement, ce qui rétablit la ſouveraineté de ſa maiſon.

Guicciardini.

XVI. Ligue entre le Pape & l'Empereur contre les Vénitiens.

Il fut tenu une ſeconde aſſemblée à Rome, ſuivant les déſirs du Pape, qui faiſoit ſes efforts pour engager les alliés à agir contre le Duc de Férare, & pour faire faire la paix entre les Venitiens & l'Empereur, afin que Maximilien abandonnât le Concile de Lyon. Le Roi d'Arragon protégeoit le Duc de Férare, & les Venitiens refuſoient de fournir de l'argent & des troupes au Pape pour ſoumettre ce Duché, ce qui rendoit la paix impoſſible entre l'Empereur & la république, par la dureté des conditions qu'il vouloit impoſer aux Venitiens. Enfin Jules déterminé à tout hazard à diſſoudre le Concile de Piſe, & à empêcher Louis de rentrer en Italie fit avec l'Empereur une ligue offenſive & défenſive contre Veniſe. Maximilien conſentit que le Pape s'emparât de Parme, de Plaiſance & de Reggio ſauf les droits de l'Empire:

abandonna le Concile de Piſe, le Duc de Férare & & les Bentivoglio. Jules de ſon côté s'engagea à ſoutenir l'Empereur de tout ſon pouvoir, à lancer ſes foudres contre les Venitiens & à les déclarer exclus de la ligue de Rome. Ce traité ratifié, Maximilien renonça à l'aſſemblée de Piſe, & Sforce fut mis en poſſeſſion du Duché de Milan, ſuivant l'accord fait entre les alliés à Mantoue.

HENRI VIII. An. 1512.

Malgré l'expérience que le Roi d'Angleterre avoit faite de la duplicité de Ferdinand, il ſe laiſſa encore tromper par ce Prince & par ſes alliés. Ils lui firent entendre que n'ayant plus rien à redouter en Italie, ils réuniroient toutes leurs forces pour entrer en France, & qu'il ne pouvoit manquer de recouvrer par ce moyen la Guyenne & la Normandie. Auſſitôt il envoya des Ambaſſadeurs à Bruxelles, où il forma une ligue contre Louis avec le Pape, l'Empereur, le Roi d'Arragon & Charles d'Autriche, Souverain des pays-bas. Enſuite Henri convoqua un Parlement, pour demander un ſubſide qui lui fut accordé avec joye. Pendant la ſeſſion, il reçut une Bulle du Pape qui ac-

XVII. Jacques Roi d'Ecoſſe fait une ligue offenſive & défenſive avec le Roi de France.

HENRI VIII. An. 1512. *Act. pub.*

cordoit une indulgence plénière à tous ceux de ſes Sujets qui le ſoutiendroient dans cette guerre, ſoit de leurs perſonnes, ſoit de leur argent. Henri déſiroit ardemment de vivre en paix avec ſon beau-frère, Jacques Roi d'Ecoſſe; mais ce Prince, tant par des maximes de politique, que par ſon reſſentiment contre le Roi d'Angleterre, qui avoit refuſé de lui donner ſatisfaction dans l'affaire de Barton, penchoit totalement du côté de Louis. Il mit une flotte en mer, ſous le commandement d'André Barton, frère du Corſaire de ce nom, & cet Officier prit un grand nombre de vaiſſeaux Anglois. Lorſque Henri eut déclaré la guerre à la France, Jacques s'engagea dans une ligue avec Louis, & commença à aſſembler une armée pour entrer en Angleterre, auſſi-tôt que les troupes du Royaume ſeroient embarquées pour l'expédition du Continent. Henri allarmé de ces préparatifs, envoya deux Ambaſſadeurs en porter ſes plaintes à Jacques; mais le Monarque leur répondit qu'étant allié des deux Couronnes, ſon intention étoit d'obſerver une éxacte neutralité. Cependant

dant le Roi d'Angleterre inſtruit de ſon traité avec Louis nomma le Comte de Surrey Gouverneur des Provinces Septentrionales, avec pouvoir de lever une armée, & d'agir contre l'Ecoſſe, en cas de néceſſité.

HENRI VIII. An. 1512.

Ld. Herbert.

Les affaires étoient dans cette ſituation, lorſque mourut le Pape Jules II. qui eut pour ſucceſſeur Jean de Médicis, qui prit le nom de Léon X. & commença ſon Pontificat la trente-ſeptième année de ſon âge. Il n'avoit ni la violence ni la hauteur de Jules, mais il étoit doué d'un grand fonds de talents & d'adreſſe, & très expérimenté dans les affaires politiques de l'Europe, ayant été employé par ſon prédéceſſeur dans les plus importantes négociations. Intéreſſé à chaſſer les François d'Italie, comme Pape, & comme Prince de la maiſon de Médicis, il ſuivit le plan de Jules, & travailla fortement à ruiner le Concile de Piſe, ce qu'il ne pouvoit faire qu'en excitant contre Louis des guerres qui le forçaſſent à faire la paix avec l'Egliſe. L'objet de Ferdinand étoit de tenir le Roi de France éloigné de la Navarre, du Rouſſillon & de Naples;

XVIII. Ligue de Mechlin entre le Pape, l'Empereur, le Roi d'Eſpagne & celui d'Angleterre.

HENRI VIII. An. 1512.

& celui de l'Empereur étoit de l'empêcher de donner du ſecours aux Vénitiens; mais aucune de ces Puiſſances ne vouloit porter la guerre dans les Etats de Louis, & il falloit trouver quelqu'autre Prince qui put faire cette diverſion. Ils jettèrent les yeux ſur le Monarque Anglois qui abondoit en argent & en ſujets belliqueux & brûloit de l'ambition de ſe diſtinguer par quelque entrepriſe d'éclat. Tous les alliés l'encouragè-

An. 1513.

rent à faire une entrepriſe ſur la France, & lui promirent d'agir avec vigueur pour ſes intérêts. On conclut une nouvelle ligue à Mechlin, ſous les conditions: que trente jours après ſa ratification, chacun des confédérés déclareroit la guerre à la France, & y entreroit de différents côtés: Que le Pape dénonceroit les cenſures eccléſiaſtiques contre tous ceux qui s'oppoſeroient à leurs efforts: & que pour défrayer l'Empereur des dépenſes de cette guerre, Henri lui payeroit cent mille écus. Jamais aucune négociation n'avoit été faite avec moins de ſincérité. Le Roi d'Angleterre étoit le ſeul des confédérés qui eut intention de rem-

plir ſes engagements. Le Pape ne ratifia point le traité : Ferdinand déſavoua ſon Ambaſſadeur qui l'avoit confirmé, & l'Empereur reçut l'argent de Henri ſans avoir deſſein d'en obſerver un ſeul article. HENRI VIII. An. 1513.

XIX. Le Roi de France fait de nouveaux efforts ſur l'Italie, d'accord avec les Vénitiens. Il eſt obligé d'abandonner ſes conquêtes

Les Vénitiens avoient conclu une trève avec Louis, qui envoya ſans perdre de temps une armée en Italie, ſous la conduite du Maréchal de la Tremouille. A ſon arrivée ſur les frontières du Milanois, Sforce abandonna ſa capitale, & ſe retira au milieu des Suiſſes, qui au nombre de ſix ou ſept mille avoient pris poſte à Côme & Novare, où ils eſpéroient d'être renforcés par leurs compatriotes. Le Général François pouſſa ſans interruption ſes conquêtes dans ce Duché, pendant que l'Alviane qui commandoit les troupes des Vénitiens, ſe rendit maître de Peſchiera, Breſcia, Valeggio & Cremône. En même temps la faction de France prit le deſſus dans Gènes qui fut encore ſoumiſe à la domination de Louis; mais il ne jouit pas long-temps de ces ſuccès. La Trémouille, dans l'eſpérance d'emporter Navarre d'aſſaut, attaqua cette place avec une fureur

HENRI VIII. An. 1513.

incroyable, mais il fut repouſſé, & fit une perte conſidérable, par la valeur des Suiſſes, qui animés de leurs ſuccès, ſortirent de leurs retranchements, & chargèrent les François avec tant d'impétuoſité, que la Tremouille fut mis entièrement en déroute. Il fut obligé de repaſſer précipitamment les montagnes, enſorte que Sforce rentra dans Milan, & que le parti François fut chaſſé de Gênes. Le Général Vénitien ne fut pas plus heureux; il ſe retira dans les terres de la République, où il entreprit le ſiège de Véronne; mais Raimond de Cardonne, Général Eſpagnol le força de le lever, le pourſuivit de place en place juſqu'à ce qu'il l'obligeât à livrer bataille où il fut entièrement défait. Ce malheur épouvanta tellement les Vénitiens, qu'ils conſentirent à s'en rapporter au jugement du Pape, quoique le Pontife ſe fut déclaré contre eux, & eut envoyé un renfort de troupes à l'Empereur.

Guicciardini.

XX. L'Amiral Howard eſt tué dans une

Pendant que les François & les Vénitiens éprouvoient cette viciſſitude de fortune en Italie, le Roi d'Angleterre donnoit tous ſes ſoins

à préparer une flotte & une armée pour l'expédition de France. Thomas Wolſey avoit été créé Conſeiller privé, & par ſon adreſſe inſinuante étoit devenu favori du Roi, & aſſocié à tous ſes plaiſirs. Ne voulant pas borner ſes talents à ceux d'un ſimple courtiſan, il s'appliqua à acquérir une connoiſſance profonde des affaires d'Etat. Il remarqua toutes les démarches imprudentes que le Roi avoit faites depuis ſon acceſſion au trône: découvrit & mit au grand jour la jalouſie & l'avarice de ſes alliés qui avoient tiré tant d'avantage de ſa jeuneſſe & de ſon défaut d'expérience: enfin convainquit Henri de la néceſſité de choiſir un Miniſtre habile, pour la conduite des affaires les plus difficiles, ſoit dans ſon propre Royaume, ſoit dans le continent. Il devint lui-même ce premier Miniſtre, & le Roi eut la plus grande confiance en ſon attachement & ſa capacité. La faveur de ſon Souverain rendit Wolſey orgueilleux, inſolent & méconnoiſſant. Il devint bien-tôt l'objet de la haine de toute la nation: & cependant il ſembloit que le crédit & l'influence de Henri s'augmentaſſent

HENRI VIII. An. 1513.

bataille contre la flotte Françoiſe.

HENRI VIII. An. 1513.

à mesure que le Ministre devenoit plus odieux au public, jusques-là que les plus puissants Princes de l'Europe recherchoient l'amitié du Monarque. Les hostilités entre la France & l'Angleterre avoient déja commencé par mer, & l'Amiral Howard mit à la voile avec trente-deux vaisseaux de guerre pour attaquer la flotte Françoise, qui étoit à l'ancre à Brest, où elle attendoit un renfort de six Galères que Prégent devoit amener de Marseille. Howard informé que cet Officier étoit arrivé au Conquêt y fit voile aussi-tôt, & l'attaqua très vivement. Son propre vaisseau accrocha la galère que montoit Prégent, & il sauta à bord de l'ennemi, suivi d'un très petit nombre de ses gens. Le Commandant François réussit à se dégager, Howard resta dans la galère, & fut tué dans la confusion du combat. Les Anglois découragés par la mort de leur Amiral, cessèrent de combattre & retournèrent en Angleterre, où Henri donna le Commandement à Thomas Howard, frère du défunt. Les François renforcés par l'arrivée des galères, & enflés de leur succès, firent voile

Id. Herbert.

pour les côtes d'Angleterre, & débarquèrent dans le Comté de Suſſex, d'où ils emportèrent un butin immenſe. HENRI VIII. An. 1513.

XXI. Henri ſe détermine à porter la guerre en France.

Après avoir fini tous ſes préparatifs, Henri ſomma ſes alliés de remplir les engagements qu'ils avoient pris au traité de Mechlin. Le Pape n'avoit nullement intention d'envoyer une armée en Provence, & l'Empereur n'étoit pas en état d'entrer en Bourgogne. Le Roi d'Arragon avoit conclu ſecrettement une trève d'un an avec Louis, dans laquelle il avoit même fait comprendre Henri, ſans ſa participation. Le Monarque Anglois inſtruit de ce traité, fut tellement irrité qu'il envoya un Ambaſſadeur pour faire des reproches à ſon beau-père ſur une conduite auſſi infidelle, & pour le ſommer d'éxécuter le traité de Mechlin que ſon Plénipotentiaire avoit ſolemnellement ratifié en ſon nom à Londres. Ferdinand prétendit alors que ſon Député avoit excédé ſes inſtructions; ajoutant que la néceſſité de ſes affaires l'avoit forcé de conclure cette trève avec Louis; mais qu'auſſi-tôt qu'elle ſeroit expirée, il agiroit avec vi-

HENRI VIII. An. 1513.

gueur. Il conſeilla à ſon gendre d'y accéder, & lui promit s'il le faiſoit, de ſe joindre à lui par la ſuite avec ſes forces, pour agir enſemble contre leur ennemi commun. Henri ne voulut plus compter ſur ſes promeſſes, & reconnut pour la première fois le peu de ſincérité de ſes alliés, qui le laiſſoient ſeul chargé des frais d'une guerre contre la France, dans le temps où il croyoit que cette puiſſance ſeroit attaquée de quatre côtés différents. Il reçut auſſi une lettre d'excuſe de l'Empereur, dans laquelle il marquoit qu'il lui étoit impoſſible d'entrer en Bourgogne avant l'année ſuivante ; mais qu'il ſerviroit perſonnellement en qualité de Volontaire dans l'armée Angloiſe. Malgré tous ces contretemps, Henri étoit ſi animé par l'ambition & le deſir de la gloire, qu'il réſolut de ſoutenir la guerre à ſes propres riſques, quoiqu'il fut alors enflammé d'une paſſion beaucoup moins noble.

XXII. Le Comte de Suffolk eſt décapité. Le Roi s'embarque pour Ca-

Le Comte de Suffolk étoit toujours priſonnier dans la tour de Londres, & Henri ordonna de lui trancher la tête ſans aucune forme de procès, quoique le dernier Roi eut promis

HENRI VIII, An. 1513.

positivement à Philippe de Castille de conserver la vie de cet infortuné Seigneur. Sa mort fut sans doute l'effet de la crainte que Henri pouvoit avoir de la maison d'York, ou de sa vengeance contre Richard de la Pôle, frère du Comte, qui servoit dans l'armée de France. On fit passer au mois de Juin deux corps de troupes à Calais, sous le commandement du Comte de Shrewsbury & du Lord Herbert, avec ordre d'entreprendre le siège de Térouenne. Elles furent bien-tôt suivies par Henri lui-même, qui après avoir nommé la Reine Catherine, Régente du Royaume, s'embarqua pour Calais, accompagné de ses deux favoris, Wolsey premier Ministre, & Charles Brandon, nommé depuis peu Comte de l'Isle, ou- t e un nombre considérable d'autres Seigneurs. Pendant que les troupes Angloises poussoient le siège de Térouemne, Henri demeura à Calais avec un corps de neuf mille hommes, prêts à marcher en cas de nécessité. Informé quelque temps après que le Duc de Longueville venoit au secours de la place, Henri se rendit au camp des assiégeants, & eut une entrevûe

lais & défait les François à Térouenne.

Ld. Herbert.

Rymer.

HENRI VIII. An. 1513.

entre Aire & Térouenne avec l'Empereur, qui trois jours après cette conférence, joignit l'armée Angloiſe en qualité de Volontaire, & reçut une paye de cent écus par jour, comme ſoldat de Henri. Lorſque le Duc de Longueville approcha de Térouenne, le Roi d'Angleterre paſſa le Lis pour lui livrer bataille, & le combat commença auſſi-tôt. Il ne fut pas de longue durée : les François ſe trouvèrent ſaiſis d'une frayeur panique, & prirent la fuite dans la plus grande confuſion. Leur Général fut fait priſonnier, ainſi que le Chevalier Bayard, la Fayette, Buſſi d'Amboiſe & quelques autres Officiers de diſtinction. Cette action qui ſe paſſa près de Guinegate, fut nommée la bataille des Eperons, parce que l'ennemi en fit plus d'uſage que de ſes armes. Avant le combat, un corps de François avoit eſſayé de jetter un convoi dans Térouenne, mais ils furent repouſſés par le Lord Herbert, reſté à la garde des tranchées. Les aſſiégés rendirent la place auſſi-tôt après la bataille, & le Roi y entra en triomphe accompagné de l'Empereur.

Ed. Herbert.

HENRI VIII. An. 1513.

Henri paroiſſoit deſtiné à toujours être dupe de ſes alliés : Maximilien qui avoit ſervi uniquement en qualité de Volontaire dans ce ſiège, perſuada au Roi de lui remettre la place, & il en fit raſer les fortifications juſqu'aux fondements, pour que les Etats de ſon petit-fils Charles d'Autriche ne fuſſent plus expoſés aux inſultes de la garniſon de cette forteresſe. Ce fut auſſi à l'inſtigation de Maximilien, que le Monarque Anglois marcha pour faire le ſiège de Tournai. Cependant avant que la place fut inveſtie, l'Empereur ſe retira mécontent, ſans que les Hiſtoriens nous en rapportent la raiſon. Le Roi d'Angleterre fit une viſite à Marguerite, Gouvernante des Pays-bas, qui réſidoit à l'Iſle, & ſe rendit enſuite devant Tournai, qui capitula après ſept ou huit jours de ſiège, ſous les conditions que les habitants jouiroient de leurs privilèges, & payeroient pendant dix ans un tribut léger au vainqueur. Au lieu d'en raſer les fortifications, Henri mit une bonne garniſon dans cette place, dont il donna le commandement à Sir Edouard Poynings, quoiqu'elle

XXIII. Il réduit Tournai, & conclut un nouveau traité avec Maximilien.

Act. pub.

HENRI VIII An. 1513.

fut plus éloignée de Calais que Térouenne qui avoit été démantelée; mais il se conduisit en cette occasion par les conseils de Wolsey, qui avoit jetté les yeux sur l'Evêché de Tournai, dont il fut depuis nommé Administrateur, sous prétexte que l'Evêque avoit refusé de prêter serment au Roi d'Angleterre. Aussi-tôt après la réduction de cette place, la Princesse Marguerite, & son neveu l'Archiduc Charles se rendirent auprès du Roi, pour le féliciter sur sa conquête. Ils passèrent quinze jours dans les jeux, les tournois, les courses, les bals, les masquarades & autres sortes d'amusements; mais au milieu de tous ces plaisirs, les Ministres des deux cours formèrent le plan d'un traité qui fut ensuite conduit à sa perfection, & ratifié à Lisle. Il portoit en substance: Que Henri malgré ses conventions avec l'Empereur, seroit libre de retourner, ainsi que son armée en Angleterre: Que pendant l'hiver Maximilien entretiendroit en Artois quatre mille hommes de cavalerie & six mille d'infanterie, pour la défense de Tournai & des Etats de l'Archiduc: Que pour

l'entretien de ces troupes, il recevroit de Henri la ſomme de deux cents mille écus à différents termes : Qu'avant le mois de Juin de l'année ſuivante le Roi d'Angleterre entreroit en Guyenne, Normandie ou Picardie, & que l'Empereur attaqueroit quelque autre Province de France : Enfin, qu'avant le quinze Mai l'Empereur, la Ducheſſe Marguerite, l'Archiduc Charles, le Roi d'Angleterre, la Reine Catherine, & la Princeſſe Marie, ſe rendroient à Calais pour y célébrer le mariage de cette Princeſſe avec l'Archiduc, ſuivant la convention faite entre le dernier Roi & Maximilien. Après cet accord, Henri partit de Liſle le dix-ſept Octobre, & arriva le vingt-quatre à ſon palais de Richemond, très ſatisfait du ſuccès de cette campagne.

HENRI VIII. An. 1513.

Rymer.

XXIV. Rupture de Henri avec Jacques Roi d'Ecoſſe.

La victoire de Guinegaſte & la réduction de Térouene ne furent pas les ſeuls triomphes de Henri. En ſon abſence, Jacques IV. Roi d'Ecoſſe aſſembla une armée pour faire une diverſion en faveur de Louis, & envoya par un Hérault une lettre à Henri, alors occupé au ſiège de Terouenne. Il y détailloit toutes les in-

HENRI VIII. An. 1513.

ſultes qu'il prétendoit avoir reçues du Roi d'Angleterre, & lui déclaroit la guerre s'il ne ceſſoit auſſi-tôt toutes les hoſtilités qu'il avoit commencées contre la France. Henri répondit que Jacques ne faiſoit qu'imiter le peu de ſincérité & la duplicité de ſes ancêtres en violant la paix ſous des prétextes auſſi frivoles, & qu'il n'avoit voulu ſe déclarer ouvertement pour Louis, qu'après le paſſage de l'armée Angloiſe au Continent. Le Monarque Anglois ajouta que connoiſſant parfaitement ſon caractère, il avoit mis ſon Royaume en état de défenſe, & pouvoit mépriſer tous les efforts de ce Schiſmatique déja excommunié par le Pape & le Concile de Latran. Il dit encore qu'il eſpéroit être dans peu à portée de ſe venger des mauvais deſſeins de Jacques & en même temps de donner ſes ſoins pour le priver, lui & toute ſa poſtérité de l'eſpérance de jamais hériter d'un Royaume dont il étoit l'ennemi auſſi déclaré. Il l'exhortoit à profiter de l'exemple du Roi de Navarre dépouillé de ſes Etats pour avoir ſoutenu la France: nioit de lui avoir jamais fait la plus légère in-

jure : assuroit que jamais il ne reconnoîtroit le Roi d'Ecosse pour Juge ni arbitre de ses différents avec Louis, & terminoit en disant qu'il n'échapperoit pas l'occasion de le punir de ce manque de foi. HENRI VIII. An. 1513.

XXV. Irruption de Jacques en Angleterre.

Jacques sans attendre sa réponse étoit entré dans le Northumberland au mois d'Août, à la tête d'une nombreuse armée, & s'étoit emparé de Norham ainsi que de quelques autres places. Cette expédition fut précipitée par la défaite du Comte de Hume, qu'il avoit envoyé avec six mille hommes faire une excursion en Angleterre, & qui à son retour étoit tombé dans une embuscade que lui avoit dressée Sir Guillaume Bulmer, qui le mit en déroute au passage de Broomhouse. Cette disgrace fut très sensible à Jacques, & le porta à avancer son invasion, contre le sentiment de sa noblesse & l'inclination de la Reine, qui employa tout son crédit pour le détourner de cette entreprise. Il fut sourd à toutes leurs remontrances & se laissa entraîner dans sa ruine par un faux point d'honneur, soutenu des insinuations de Lamothe Ambassadeur de France. Le Comte de

HENRI VIII. An. 1513.

Surrey inſtruit de ſes mouvements, indiqua auſſi-tôt Newcaſtle pour le rendez-vous des troupes des Comtés Septentrionaux, & le treize Août il y fut joint par le Lord Dacres, Sir Guillaume Bulmer, Sir Marmaduke Conétable, & pluſieurs autres perſonnes de diſtinction. Jacques après la réduction de Norham avoit perdu un temps précieux dans des amuſements frivoles avec la fille d'un Baron du Nord, Seigneur du château de Ford, & le Général Anglois réſolut de marcher à ſa rencontre ſans délai. Le trois Septembre Surrey ſe rendit à Alnwick où il fut renforcé par ſon fils le Lord Amiral, à la tête de cinq mille hommes de troupes choiſies, enſorte que ſon armée étoit alors de vingt-ſix mille hommes bien diſpoſés à combattre. Jacques s'étoit emparé d'un camp très fort ſitué ſur une montagne nommée Flodden Hill, dans le voiſinage de Ford, où il s'amuſoit à ſes intrigues amoureuſes, ce qui irritoit contre lui les plus ſages & les plus prudents de ſes Sujets. Une grande partie de ſon armée déſerta & retourna dans ſon pays avec le butin qu'ils avoient faits. Le Comte

d'Angus se retira mécontent en Ecosse, & le Comte de Hume ainsi que plusieurs autres marquèrent alors tant d'indifférence, qu'on pouvoit la regarder comme une espéce de trahison. Enfin les troupes du Roi d'Ecosse étoient alors réduites à moitié, mais si avantageusement postées que les Anglois ne pouvoient les attaquer avec apparence de succès. Le Comte de Surrey voyant leur disposition, envoya un Hérault avec un défi conçu dans les termes les plus irritants & Jacques déclara qu'il lui livreroit bataille le vendredi suivant. Surrey forma aussi-tôt ses troupes, & marchant à Wollerhaugh, environ à trois miles du camp des Ecossois fit un mouvement vers la gauche, le long de la rivière Till. Il la traversa & dirigea ensuite sa marche vers la Tweed, comme si son intention eut été de couper la communication entre l'ennemi & l'Ecosse. HENRI VIII. An. 1513.

XXVI. Il est défait & tué à Flodon.

Le pays ravagé par les Ecossois, les chemins rompus & les rivières débordées par les pluies continuelles mettoient les Anglois dans l'impossibilité d'établir des magasins & de subsister long-temps, pendant que leurs

HENRI VIII. An. 1513.

ennemis étoient dans l'abondance. Les Ecoſſois n'ignoroient pas leurs avantages, & le Comte de Huntley dans un conſeil de guerre parla ſur ce ſujet avec grande force, dit que ce ſeroit une extravagance de combattre les Anglois ſur leur défi, d'autant qu'ils étoient ſupérieurs en nombre, & que dans peu de jours ils ſeroient forcés de ſe retirer faute de proviſions. Jacques rejetta cet avis qu'il crut contraire à ſon honneur, & ſe détermina à combattre ſuivant ſa promeſſe. Il fit mettre le feu à ſes huttes, & à la faveur de la fumée abandonna ſon poſte avantageux pour deſcendre dans la plaine, où il trouva les Anglois rangés en bataille, & ſi près de lui que ſon artillerie placée ſur le penchant de la colline ne put faire aucun effet. Surrey avoit rangé ſon armée ſur trois lignes dont le Lord Amiral commandoit la première, Sir Edward Howard & le Conétable Sir Marmaduke la ſeconde, & lui-même étoit à la tête de la troiſième, avec le Lord Dacres, & Sir Edouard Stanley. Le Roi d'Ecoſſe ſe forma ſur la pente de la montagne, ce qui le mit en butte à l'ar-

tillerie Angloiſe, placée au pas de Millfield. Il donna le commandement de ſon Avant-Garde au Comte de Huntley, celui de la ſeconde ligne aux Comtes de Lennox & d'Argyle, & celui du corps de réſerve aux Comtes de Crawford & de Montroze, demeurant lui-même comme volontaire dans ſa propre armée. Huntley chargea la diviſion d'Howard avec tant d'impétuoſité qu'en peu de temps il y jetta la confuſion & la mit en déroute ; mais elle fut ſi bien ſoutenue par le Lord Dacres, que les troupes ſe reformèrent & que le combat devint général. On ſe battit long-temps de part & d'autre avec une fureur incroyable juſqu'à ce que les Montagnards exceſſivement fatigués par l'artillerie Angloiſe, tombèrent l'épée à la main ſur la diviſion commandée par le Comte de Surrey, & Jacques lui-même ſe mettant à leur tête y combattit avec ſes meilleurs Officiers. Ils chargèrent ſi vivement que l'autre ligne ne put avancer avec aſſez de diligence pour les ſoutenir, ce qui donna le temps à un corps d'Anglois de leur couper la retraite : les Comtes de Crawford &

HENRI VIII. An. 1513.

HENRI VIII. An. 1513.

de Montroze furent mis en déroute par le Lord Amiral, qui avoit rallié ſes troupes, mais le Comte de Hume & celles qu'il commandoit demeurèrent dans l'inaction ſans faire aucun mouvement pour les ſécourir. Jacques entourré d'ennemis refuſa de quitter le champ de bataille pendant qu'il pouvoit encore le faire : mépriſa de ſurvivre à la honte d'une défaite ; deſcendit de cheval, & forma ſon petit corps en cercle dans la réſolution de vendre bien cher la victoire aux Anglois. Animé par le déſeſpoir il combattit avec tant de courage qu'il rétablit la bataille, & les força même d'éviter le combat à l'arme blanche & d'avoir recours à leurs fléches & à leur artillerie, qui firent un furieux ravage. Les Comtes de Montroze, Crawford, Argyle & Lennox furent tués ſur le champ de bataille, avec les plus braves de leur armée & l'on prétend que le Roi d'Ecoſſe fut du nombre de ceux qui y périrent : cependant le combat dura juſqu'à ce que la nuit ſépara les combattants. Les ténébres favoriſèrent la retraite des Ecoſſois, & les Anglois ne furent aſſurés de leur vic-

toire que le lendemain, lorſqu'ils ſe trouvèrent maitres du champ de bataille & de l'artillerie de leurs ennemis. On dit qu'il périt dix mille Ecoſſois dans cette action, & cinq mille hommes du côté des vainqueurs. On trouva entre les morts un corps qu'on jugea être celui de Jacques : on le mit dans un cercueil de plomb, & il fut tranſporté à Londres, où il demeura ſans être enterré juſqu'à ce qu'il eût été abſous par le Pape de l'excommunication dénoncée contre lui par rapport à ſon attachement au parti de Louis XII. Les Hiſtoriens Ecoſſois prétendent que ce corps n'étoit pas celui de Jacques, mais celui d'un jeune Gentilhomme nommé Elphinſton, qui avec pluſieurs autres avoient pris des habits ſemblables à ceux du Roi pour que ſa vie fût moins expoſée. Ils diſent qu'on vit Jacques après la bataille de l'autre côté de la Twed, & qu'il fut aſſaſſiné par le Comte de Hume, animé d'une haine envenimée contre lui. De quelque façon qu'il périt, on ne peut diſconvenir que ce ne fut un Prince auſſi vaillant que généreux, & ſa mort fut univerſellement pleurée de ſes ſu-

HENRI VIII. An. 1513.

Polyd. Virg. Hall. Hollingshed. Drake.

HENRI VIII. An. 1513.

jets qui l'aimoient avec la plus tendre affection.

XXVII. Henri ouvre les yeux sur la conduite de ses alliés.

Malgré tous les lauriers dont Henri avoit été couvert pendant cette campagne, il commençoit à s'ennuyer de faire la guerre à la France, à mesure qu'il découvroit le peu de bonne foi de ses alliés. Après la bataille de Guinegate, les Suisses excités par le Pape & par l'Empereur firent une irruption en Bourgogne, & investirent Dijon, que deffendoit la Trémouille revenu depuis peu d'Italie. Cet Officier réduit à l'extrêmité fit une capitulation avec les assiègeants, par laquelle il s'obligeoit de payer cent mille écus, & promit au nom de son maitre Louis XII. qu'il renonceroit à toutes ses prétentions sur le Duché de Milan. Les Suisses après avoir reçu de la Trémouille vingt mille écus retournèrent très contents dans leur pays, avec quatre ôtages qu'ils emmenèrent, mais ceux-ci trouvèrent moyen de s'échaper, & Louis refusa de ratifier la capitulation. Ce Monarque, jugeant qu'il lui étoit impossible de tenir contre un si grand nombre d'adversaires, résolut de se reconcilier avec le Pape & le Pon-

tiſe qui n'avoit aucun ſujet d'animoſité particulière contre lui, & qui étoit délivré de toutes craintes en Italie, n'exigea d'autre condition, ſinon que Louis abandonnât le Concile de Piſe, ce qu'il fit ſans héſiter. Auſſi-tôt que cet accomodement fut terminé, Léon envoya un Bref au Roi Henri, pour l'exhorter de cœur à faire la paix, lui repréſentant qu'il n'avoit pris les armes que pour la défenſe du Saint Siège : & que ſon objet étoit rempli par les victoires qu'il avoit remportées ſur ſon ennemi, ce qui l'avoit fait rentrer dans l'obéiſſance. Les yeux de Henri furent alors entièrement ouverts. Lui & ſes alliés s'étoient ſervi du prétexte de défendre l'Egliſe, mais ce n'étoit réellement qu'un prétexte pour couvrir leurs intérêts particuliers, & préſentement que le Pape étoit parvenu à remplir ſon objet, Henri vouloit interprèter le préambule de la ligue dans ſon ſens littéral. Il avoit plus d'une fois été trompé par ſon beau-père le Roi d'Arragon, n'avoit rien à attendre du pouvoir ni de la ſincérité de l'Empereur, & prévoyoit qu'il ne ſeroit pas en état de ſoutenir

HENRI VIII. An. 1513.

HENRI VIII. An. 1513.

ſeul la guerre contre la France, ce qui le détermina à s'en retirer à la première occaſion favorable.

XXVIII. Tromperie & diſſimulation de Ferdinand.

An. 1514.

Louis animé du déſir de recouvrer Milan & Gènes réſolut de ſemer des jalouſies & des diſſenſions entre les alliés, & dans cette vûe entra en négociation avec l'Empereur pour un mariage entre ſa fille Renée de France, & Charles Archiduc d'Autriche. Cette alliance auroit été très agréable à Maximilien & à Ferdinand; mais il n'en étoit pas de même du Pape, à qui ce projet cauſa de vives inquiétudes. Il craignoit autant que le Duché de Milan fut entre les mains du petit-fils de l'Empereur, & du Roi d'Arragon que de le voir en la poſſeſſion des François. Lui & les Suiſſes déſiroient ardemment qu'il demeurât à la famille de Sforce. Les Venitiens de leur côté avoient pour objet principal de faire une paix convenable avec l'Empereur, ce qu'ils ne pouvoient eſpérer que par le ſecours de la France, & pour l'obtenir, ils n'avoient d'autre moyen que celui d'aider Louis à recouvrer le Milanois. Maximilien étoit le plus oppoſé à la paix, d'autant qu'il trouvoit

voit ſon compte dans une guerre faite aux fraix de ſes alliés contre les Venitiens. L'intérêt de Ferdinand étoit auſſi de tenir les affaires d'Italie embrouillées, pour empêcher Louis de tourner ſes vues du côté de la Navarre, dont les Eſpagnols s'étoient emparés. Suivant ces différents objets il varioit extrêmement ſa conduite : quelquefois il ſoutenoit l'Empereur contre les Venitiens ; d'autrefois il employoit ſes bons offices auprès de Maximilien en faveur de la république : en quelques occaſions il excitoit le Pape & les Suiſſes contre Louis, & au contraire ſuivant les circonſtances offroit ſon ſecours à ce Prince, pour faire la conquête du Duché de Milan. Toute ſa conduite n'étoit qu'un tiſſu d'artifices & de tromperies dirigés ſuivant ſes propres intérêts : mais enfin ſes ruſes lui devinrent nuiſibles, & ſa réputation tomba dans un tel mépris qu'aucun Prince ne voulut plus prendre de confiance en ſes proteſtations. Le Pape Léon allarmé de la négociation que Louis avoit renouvellée avec l'Empereur, faiſoit ſes efforts pour réconcilier le Monarque François &

HENRI VIII. An. 1514.

HENRI VIII. An. 1514.

les Suiſſes, dans la vue de rendre plus difficile ſon union avec Maximilien & le Roi d'Arragon, mais il ne put y réuſſir. Ferdinand qui craignoit de reſter ſeul dans l'embarras prolongea de nouveau pour un an la trève avec Louis, & Sa Sainteté travailla alors à faire un accommodement entre l'Empereur & les Venitiens, pour ôter aux François l'eſpérance de rentrer en Italie. Après quelques négociations, on choiſit Léon X. pour arbitre, & il prononça une ſentence proviſionnelle, portant : Que les deux partis mettroient bas les armes : Que l'Empereur lui remettroit en main par forme de dépôt la ville de Vicenſe, & tout ce que les Eſpagnols occupoient dans les territoires de Padoue & de Tréviſo : Que les Venitiens en feroient de même pour la ville de Créme, & payeroient cinquante mille ducats à l'Empereur ; mais que cet accommodement proviſionel n'auroit pas lieu s'il n'étoit ratifié par les deux partis, & que dans ce cas Léon s'engageoit à prononcer une ſentence définitive dans le terme d'un an. Les Venitiens rejettèrent cet accord, jugeant qu'une trève

Guicciardini.

HENRI VIII. An. 1514.

ſeroit plus nuiſible à leurs affaires, que la continuation de la guerre.

XXIX. Thomas Wolſey nommé Evêque de Lincoln, & adminiſtrateur de l'Evêché de Tournai.

Telle étoit la ſituation des affaires en Europe, lorſque Henri retourna dans ſes Etats d'Angleterre, où ſes victoires furent célébrées par toutes ſortes de réjouiſſances publiques. Il aſſembla un Parlement le trois Janvier, mais il ne s'y paſſa rien d'important. Pendant cette ſeſſion, le Roi conféra au Comte de Surrey le titre de Duc de Norfolk, que ſon père avoit perdu avec la vie à la bataille de Boſworth; ſon fils aîné Thomas devint Comte de Surry; Charles Brandon Vicomte de Liſle fut créé Duc de Suffolk; Charles Somerſet fut nommé Comte de Worceſter; & Marguerite, fille du Duc de Clarence, frère d'Edouard IV. obtint le titre de Comteſſe de Salisbury, comme héritière de ſon frère le Comte de Warwick, qui avoit été décapité. L'Evêché de Lincoln étant devenu vacant, Thomas y fut nommé par le Pape; qui s'étoit réſervé la collation à tous les ſièges d'Angleterre, & il nomma auſſi quelque temps après Wolſey pour adminiſtrateur du Dio-

Rymer.

HENRI VIII. An. 1514.

cèse de Tournai, sous prétexte que son Evêque l'avoit abandonné.

XXX. Paix entre la France & l'Angleterre. La Princesse Marie épouse Louis XII. Roi de France.

Pendant que le Pape prenoit toutes ses mesures pour rendre le ministère d'Angleterre favorable à ses vûes, Louis XII. fit faire des ouvertures de paix à Henri, par le Duc de Longueville, qui avoit été pris à la bataille de Guinegate. Ce Seigneur qui se conduisit en Ambassadeur secret, ouvrit les yeux du Monarque Anglois sur le peu de bonne foi de ses alliés, & lui demanda en mariage sa sœur Marie, pour le Roi Louis qui avoit perdu l'année précédente sa première femme Anne de Bretagne. Aucun Anglois n'eut part à cette négociation excepté le Roi lui-même, & Wolsey Evêque de Lincoln, jusqu'à ce que les deux Parties fussent d'accord sur presque tous les articles. Alors le Monarque François envoya deux Ambassadeurs publics, & l'on convint d'une suspension d'armes, tant que les affaires seroient en termes d'accomodement. Après quelques débats & plusieurs difficultés, trois différents traités furent signés le sept d'Août. Le premier portoit; Que

la paix & l'amitié ſubſiſteroient juſqu'à la mort de l'une des deux Parties, & que ſon ſucceſſeur déclareroit dans le terme d'un an s'il vouloit ou non, renouveller le traité : Que tous les impôts mis depuis cinquante-deux ans par l'un des deux Rois au préjudice des Sujets de l'autre ſeroient abolis : Que cette paix ne ſeroit pas regardée comme rompue par quelques violations que ce pût être de l'un ou de l'autre côté : Qu'aucune des deux Parties ne donneroit de refuge & de protection aux Sujets rebelles de l'autre : les deux Rois s'obligèrent de ſe ſouteuir mutuellement pour la défenſe de leurs Etats reſpectifs, le recouvrement de leurs territoires retenus par d'autres Princes, & dans le cas où l'un des deux ſeroit attaqué par rapport à ce traité. On y comprit comme alliés de Louis, le Pape, les Suiſſes & le Roi d'Ecoſſe; & Henri nomma de ſon côté pour ſes amis le Pape, Bologne, toutes les villes du patrimoine de Saint Pierre, l'Archiduc d'Autriche & les Suiſſes. Il étoit ſtipulé dans le ſecond traité : Que le mariage entre Louis & la Princeſſe Marie ſeroit contracté

HENRI VIII. An. 1514.

HENRI VIII. An. 1514.

par Procureur & célébré dix jours après la datte du traité : Que le Roi d'Angleterre envoyeroit la Princeſſe à ſes frais à Abbeville : Que le Roi de France conſommeroit le mariage quatre jours après ſon arrivée : Que la dot de Marie ſeroit de quatre cents mille écus, dont la moitié ſeroit employée en joyaux, & qu'en cas de répétition Louis ne ſeroit tenu que de rendre la même valeur : Qu'à l'égard de l'autre moitié Henri la payeroit en donnant quittance de cette ſomme au Roi de France, ſur celle d'un million que Louis s'obligeoit par le traité de payer au Roi d'Angleterre : Que le douaire de Marie ſeroit aſſigné auſſi fort qu'il l'avoit jamais été pour aucune Reine de France, & que s'il arrivoit qu'elle ſurvécût au Roi Louis, il ſeroit à ſon choix de vivre en France ou en Angleterre, ſuivant ſon inclination. Par le troiſième traité, Louis reconnoiſſoit : Que par le traité d'Eſtaples, Charles VIII. de France s'étoit engagé à payer à Henri VII. & à ſes ſucceſſeurs Rois d'Angleterre la ſomme de ſept cents cinquante mille écus, dont Louis devoit acquitter les arré-

rages : Que ſon père, Charles Duc d'Orléans devoit une certaine ſomme à Marguerite de Somerſet, grand'-mère de Henri VIII. & que ces deux dettes étant juſqu'alors demeurées ſans être acquittées, Louis promettoit de payer au Roi d'Angleterre ou à ſes ſucceſſeurs un million d'écus par rapport aux arrérages dus, pour témoignage de ſon affection, & dans la vue de rendre la paix plus durable. Avant la ſignature de ce traité, Marie déclara en préſence d'un Notaire & de pluſieurs témoins qu'elle avoit été forcée de promettre ſa foi au Prince de Caſtille Archiduc d'Autriche, lequel avoit manqué à exécuter ſa promeſſe de l'épouſer par Procureur, auſſi-tôt qu'elle auroit atteint l'âge de quatorze ans : à quoi elle ajouta que les Conſeillers & les partiſans de Charles avoient employé tous leurs efforts pour lui inſpirer de la haine contre ſon frère le Roi d'Angleterre. Les mois d'Août & de Septembre furent employés aux préparatifs pour le voyage de la nouvelle Reine de France, à la ſolemniſation de ſon mariage par Procureur tant en France qu'en Angleterre, & à la

HENRI VIII. An. 1514.

Herbert. Act. pub.

HENRI VIII. An. 1514.

ratification des traités, enfin elle fut conduite avec une suite nombreuse à Abbeville, où le mariage fut consommé le neuf Octobre.

XXXI. Wolsey est promû à l'Archevêché d'York.

Le Cardinal Bambridge mourut à Rome vers le même temps, & son Archevêché d'York fut donné à Wolsey, qui tenoit les rênes du gouvernement avec l'autorité la plus absolue. Par la pacification, Henri s'étoit déchargé d'une guerre qui causoit de grandes dépenses, & le Royaume jouissoit alors de la plus profonde tranquillité. Jacques IV. Roi d'Ecosse, qui avoit été tué à Floddon avoit laissé deux fils dans l'enfance, sous la tutelle de la Reine, que par testament il avoit aussi nommé Régente du Royaume pendant sa viduité. Elle écrivit aussi-tôt à son frère Henri, pour le prier de ne rien entreprendre contre l'Ecosse pendant la minorité de son neveu Jacques V. & il l'assura généreusement qu'il étoit également disposé à la paix & à la guerre, & laissoit le choix de l'une ou de l'autre au ministère Ecossois. La Reine ne conserva pas long-temps son autorité; elle épousa Archibald Douglas, Comte d'Angus, & la faction

oppoſée à ce Seigneur dont le Comte de Hume étoit à la tête, porta les Etats à offrir la Régence à Jean, Duc d'Albanie, fils d'Aléxandre auſſi Duc d'Albanie, & frère de Jacques III. Le père étoit mort en France, & ſes titres avoient paſſé à ſon fils, jeune Seigneur de grande réputation & attaché au Roi Louis XII. dont il avoit reçu de fréquentes marques de faveur. HENRI VIII. An. 1514. *Buchanan.*

XXXII. François I. ſuccède à la couronne de France.

Le premier jour de l'année ſuivante fut remarquable par la mort du Roi de France Louis XII. après environ quatre mois de mariage avec la Princeſſe Marie. Il eut pour ſucceſſeur le Duc de Valois, connu ſous le nom de François I.* jeune Prince d'un génie entreprenant, qui prit le titre de Duc de Milan en montant ſur le trône, ce qui marquoit ſon intention de ſuivre les projets de ſon prédéceſſeur pour recouvrer ce Duché. An. 1515.

* Il étoit plus connu ſous le nom de Comte d'Angoulême, que ſous celui de Duc de Valois. M. Hume le nomme Duc d'Angoulême: c'eſt une erreur: l'Angoumois ne fut érigé en Duché qu'après l'élévation de François I. au trône, ce qu'il fit, dit Mézerai, pour que Madame Louiſe ſa mère eut pour le moins le titre de Ducheſſe, puiſqu'elle n'avoit point celui de Reine.

HENRI VIII. An. 1515.

La jeune douairière Marie que la mort de Louis laiſſoit en liberté de donner la main à celui qui avoit captivé ſon cœur, épouſa Charles Brandon, Duc de Suffolk, le troiſième mois de ſon veuvage, à l'inſçû de ſon frère Henri. Il marqua d'abord une grande indignation contre le Duc & contre ſa ſœur; mais il fut bientôt appaiſé & ils rentrèrent en faveur auprès de lui. Lorſqu'ils retournèrent en Angleterre le Parlement étoit aſſemblé, & entre autres réglements particuliers il fit trois ſtatuts remarquables. Le premier pour défendre d'exporter les laines non fabriquées hors du Royaume, le ſecond pour annuller toutes les patentes obtenues depuis peu, contraires aux patentes antérieures non exprimées dans ces dernières: & le troiſième pour défendre à aucun membre du Parlement de s'abſenter avant la fin de la ſeſſion ſans un congé exprès ſous peine de perdre ſes honoraires. Pendant que ces affaires ſe paſſoient, François I. réſolu de marcher en Italie pour reprendre le Duché de Milan jugea abſolument néceſſaire à ſes intérêts de s'aſſurer l'amitié de l'An-

Herbert.

gleterre, & envoya un Ambaſſadeur à Londres pour renouveller l'alliance avec Henri, ainſi que l'obligation de payer un million ſtipulée par le Roi Louis XII. La négociation n'eut aucunes difficultés & l'on fit auſſi-tôt un nouveau traité. Henri envoya vers le même temps des Ambaſſadeurs à Bruxelles pour s'excuſer envers l'Archiduc, au ſujet du mariage de ſa ſœur, & pour propoſer une nouvelle alliance. Ils furent reçus très froidement, & il ſe paſſa un temps conſidérable avant qu'ils puſſent obtenir une réponſe. HENRI VIII. An. 1515.

François I. commença de grands préparatifs pour ſon expédition d'Italie, & Ferdinand, qui craignoit que ſon véritable projet ne fut de tomber ſur la Navarre forma une ligue avec l'Empereur, le Duc de Milan & les Suiſſes pour s'oppoſer à ſes deſſeins, ſoit qu'il voulut attaquer ce Royaume, ſoit qu'il eſſayât d'entrer en Italie. Le Pape accéda ſecrettement à ce traité, & envoya une armée en Lombardie ſous les ordres de Laurent de Médicis. Le Roi d'Arragon leva des troupes pour la défenſe de la Navarre, & les Suiſſes s'emparèrent des

XXXIII. Il fait la conquête du Duché de Milan.

HENRI VIII. An. 1515.

passages par où le Monarque François pouvoit entrer en Italie. Aussitôt que Ferdinand connut le véritable projet de la France, il congédia l'armée qu'il avoit rassemblée pour protéger la Navarre, & défendit au Viceroi de Naples, qui commandoit ses troupes en Italie de se joindre aux alliés. L'Empereur demeura dans l'inaction à Inspruck, suivant sa coutume, & Léon ne fit aucun mouvement pour soutenir les Suisses, qui demeurèrent seuls chargés de tout le poids de la guerre. François trouva le moyen de passer les Alpes par un chemin qu'on jugeoit absolument impratiquable & les Suisses se retirèrent à Milan. Il leur offrit une somme considérable s'ils vouloient retourner dans leurs pays, & la négociation étoit fort avancée lorsqu'ils reçurent un renfort de quinze mille hommes, ce qui les détermina non-seulement à rejetter ses propositions, mais encore à lui livrer bataille sans délai. Ils attaquèrent en conséquence les François à Marignan, & furent défaits avec un grand carnage. Ils se retirérent dans leurs montagnes; leur allié Maximilien Sforce fut obligé de

se rendre ainsi que la citadelle de Milan, & le vainqueur l'envoya prisonnier en France. Le Pape voyant que François triomphoit malgré toutes ses intrigues, résolut de faire la paix avec ce Monarque, & l'accommodement se fit en peu de temps à des conditions beaucoup plus avantageuses que Sa Sainteté n'avoit lieu de les attendre d'un Prince qu'elle avoit aussi griévement offensé.

HENRI VIII, An. 1513.

Guicciardini.

XXXIV. Wolsey obtient le chapeau de Cardinal.

Le Roi d'Angleterre commençoit à changer de sentiments pour François I. & il devint jaloux & envieux de la gloire & de la grandeur de ce Monarque. Il fut excité contre lui par Wolsey, qui cherchoit l'occasion de se venger des mauvais offices que le Roi de France lui avoit rendus auprès du Pape au sujet de l'Evêché de Tournai, dont le Ministre Anglois étoit administrateur. Wolsey avoit demandé à François qu'il donnât un autre Diocèse à Louis Guillard, Evêque de ce siège ce que le Roi lui avoit promis, mais au lieu de tenir sa parole, il sollicita le Pape de rétablir Guillard, qui en obtint une Bulle à sa recommandation. Le Roi d'Angleterre & son favori qui

HENRI VIII. An. 1515.

perdoit une adminiſtration très avantageuſe furent extrêmement irrités de cette conduite ; mais François voulant appaiſer Wolſey lui promit d'employer tout ſon crédit pour lui faire obtenir le chapeau de Cardinal, principal objet de ſon ambition. Il avoit eſpéré de ſuccéder à Bambridge tant dans ſa qualité de Cardinal que dans celle d'Archevêque d'York, & il employa pour ſolliciter en ſa faveur à la Cour de Rome le Cardinal Adrien de Cornetto, collateur pour le Pape en Angleterre, dont le député pour cet office étoit Polydore Virgile l'Hiſtorien. Cependant le Cardinal ne ſe conduiſoit pas avec ſincérité dans cette négociation, & Wolſey informé qu'il avoit trahi ſes intérêts fut tellement irrité qu'il ſaiſit le premier prétexte pour faire mettre Polydore Wirgile à la tour de Londres & engagea le Roi à écrire de ſa propre main au Pape, pour le prier de nommer un autre collateur à la place d'Adrien. Sa Sainteté ne crut pas devoir le refuſer, mais le Pape & le Cardinal Jules de Médicis ſollicitèrent en même temps la liberté de Virgile, qu'ils ne purent cependant obtenir

que lorſque Wolſey fut nommé Cardinal par les bons offices du Monarque François. HENRI VIII. An. 1515.

XXXV. Il détache le Roi des intérêts de François I.

Malgré la joye que lui cauſa la nouvelle de ſa promotion, il ne pardonna pas à l'auteur de ſon élévation l'injure qu'il en avoit reçue dans l'affaire de Tournai, & il réſolut d'engager Henri dans une nouvelle ligue contre la France. L'orgueil, l'avarice & la vengeance étoient ſes trois paſſions dominantes, qu'il ſe propoſa de ſatisfaire en cette occaſion. Il vouloit faire voir que les Souverains mêmes ne pouvoient l'offenſer impunément ; il conſulta ſa vengeance en agiſſant contre le Monarque François & ſon avarice en conſervant l'adminiſtration de l'Evêché de Tournai, qu'il ne pouvoit retenir que par une rupture entre la France & l'Angleterre. Le Roi, ſans connoître l'aſcendant qu'il avoit ſur lui, étoit abſolument gouverné par ſes conſeils. Richard Fox, Evêque de Wincheſter, ſon bienfaicteur, ainſi que les Ducs de Norfolk & de Suffolk, reçurent pluſieurs mortifications très ſenſibles de cet impérieux Prélat, ce qui les obligea de ſe retirer de la Cour, pour

HENRI VIII An. 1515.

ne pas être exposés plus long-temps à son insolence, & le reste du Conseil privé ne fut presque plus composé que de ses créatures. Il fomentoit la jalousie de Henri contre François, en lui éxagérant la grandeur & la gloire de ce Monarque, lui insinuoit qu'il étoit de l'intérêt de l'Angleterre d'humilier son orgueil, & de l'empêcher de devenir plus puissant. Pendant qu'il disposoit ainsi le Roi à entrer dans ses vues, il fit savoir à l'Empereur qu'il n'étoit pas impossible de détacher son maître des intérêts de la France, & en même-temps engagea Henri à renouveller l'alliance entre l'Espagne & l'Angleterre, malgré les perfidies réitérées de Ferdinand. Maximilien très satisfait de ces avances envoya un Ambassadeur Milanois à Londres pour demander du secours en faveur de François Sforce, qui résidoit en Allemagne, & qui avoit pris le titre de Duc de Milan depuis la captivité de son frère aîné. Henri assembla un Conseil général, où il manda particulièrement l'Evêque de Wincheſter & les Ducs de Norfolk & de Suffolk. Le Cardinal ouvrit l'assemblée par une harangue étudiée

Herbert. Act. pub.

contre François I. s'attacha principalement à prouver qu'il étoit de l'intérêt de l'Angleterre de s'oppoſer à ſon ambition. L'Evêque de Durham & la plus grande partie des membres furent de ſon avis ; mais les anciens Conſeillers firent leurs efforts pour détourner le Roi d'enfreindre une paix qu'il avoit juré auſſi ſolemnellement, & lui conſeillèrent de tourner plutôt ſes armes contre l'Ecoſſe, où le parti François avoit pris le deſſus contre les intérêts de ſa ſœur. Henri parut prendre un parti moyen, qui ſans doute lui avoit été ſuggéré par ſon Miniſtre. Il ſe détermina à ſoutenir ſecrettement l'Empereur & François Sforce ; ordonna à Richard Pace ſon Ambaſſadeur à la Cour Impériale de traiter avec eux à ce ſujet, & leur fit paſſer de très groſſes ſommes. Le Duc de Milan s'engagea à payer une penſion annuelle de dix mille ducats à Wolſey, pour ſes bons offices, auſſitôt qu'il ſeroit rétabli dans ſon Duché, & l'Empereur envoya Matthieu Skinner, Cardinal de Sion en Angleterre pour négocier une ligue avec Henri.

HENRI VIII. An. 1515.

Herbert. Act. pub.

Le Parlement étant aſſemblé de nouveau le douze de Novembre, ainſi

XXXVI. Vanité & orgueil de Wolſey.

HENRI VIII. An. 1515.

que le Clergé, ils éxaminèrent la demande que leur faiſoit le Pape d'un ſubſide extraordinaire, ſous prétexte d'une guerre prochaine avec les Turcs. Ils convinrent que la dernière guerre entrepriſe contre la France à la ſollicitation du Pape Jules II. pour la défenſe de l'Egliſe, avoit tellement épuiſé le Clergé qu'il n'étoit pas en état d'accorder de nouveaux ſubſides, d'autant plus que par un decret du Concile de Conſtance, le Pape ne pouvoit en impoſer ſur le Clergé ſans l'approbation d'un Concile général. L'Egliſe d'Angleterre étoit alors aſſujettie à un nouveau Pape en la perſonne de Wolſey, plus formidable que le Pontife de Rome, étant ſoutenu de toute l'autorité Royale. Depuis qu'il étoit revêtu de la dignité de Cardinal, il étoit devenu encore plus vain, plus orgueilleux & plus haut. Il ne paroiſſoit en public qu'avec toute la pompe d'un Souverain. On portoit ſon chapeau devant lui comme un trophée, & lorſqu'il entroit dans la chapelle on le plaçoit ſur l'autel. Il étoit précédé de Sergents d'arme & de maſſes, avec deux Gentilshommes qui portoient des colon-

[*Herbert.*

nes d'argent, outre celui qui portoit sa croix. Son habit étoit de soie, & les harnois de ses chevaux étoient en broderie d'or. Warham, Archevêque de Cantorbéry fut choqué de cette ostentation, & d'autant plus mécontent de son orgueil, qu'il faisoit porter la croix d'York élevée dans la Province de Cantorbéry. Voyant que son crédit ne pouvoit tenir contre celui de Wolsey, il demanda la permission de se retirer dans son Archevêché & de remettre la place de Chancellier, qui fut aussi-tôt donnée au Cardinal Favori. Le Roi pour le mettre en état d'en soutenir la dignité, lui faisoit des dons continuels [illegible] de prébendes, Gardes-nobles & autres places lucratives. Outre les revenus attachés à son Archevêché & à la place de Chancellier, il avoit pris à ferme pour des sommes très modiques, l'Evêché de Bath & Wells, ainsi que celui d'Herford, dont étoient pourvûs des Italiens résidants à Rome, & son avarice sembloit augmenter avec ses revenus. *Act. pub.*

HENRI VIII. An. 1515.

XXXVII. Affaires d'Ecosse.

Dans le cours de cette année, Aléxandre, Duc d'Albanie arriva en Ecosse, qu'il trouva divisée par les

HENRI VIII. An. 1515.

factions que le Roi d'Angleterre avoit ſoin d'y entretenir. En qualité d'Oncle du Roi encore enfant, il avoit pris le titre de Protecteur du Royaume, & d'accord avec le Pape il rempliſſoit tous les bénéfices de ſes créatures. Le Duc d'Albanie, étranger dans ce Royaume, ſe conduiſit par les conſeils de Hepburn Evêque de Murray, Prélat paſſionné & factieux. Il avoit eu une diſpute au ſujet de ſon Diocèſe avec Former, qui fut ſoutenu par le Comte de Hume, & Hepburn fit un portrait ſi déſavantageux de ce Seigneur au Régent, que lorſqu'il ſe préſenta à la cour, il fut reçu avec une froideur qui approchoit du mépris. Irrité de la conduite du Duc, il termina ſes diſputes avec la Reine douairière, & lui perſuada d'emmener ſon fils en Angleterre, où il ſeroit en ſureté contre les pernicieux deſſeins du Régent. Son projet manqua par la vigilance du Duc d'Albanie, qui s'aſſura de la perſonne du jeune Roi, & le remit pour ſon éducation à trois perſonnes d'une conduite irréprochable. Hume & ſon frère ſe ſauvèrent en Angleterre, où la Reine les ſuivit avec ſon mari

Archibald Comte d'Angus. Cependant sur les paroles que leur donna le Régent, ils se déterminèrent à retourner en Ecosse; mais auparavant la Reine accoucha à Harbottle dans le Northumberland, d'une fille qui fut nommée Marguerite. HENRI VIII. An. 1515. *Buchanan.*

XXXVIII. Mort de Ferdinand Roi d'Espagne.

Au mois de Février de l'année suivante, la Reine d'Angleterre donna le jour à une Princesse qui fut nommée Marie, & le même mois fut remarquable par la mort de Ferdinand Roi d'Espagne. Il eut pour successeur aux trônes de Castille & d'Arragon son petit-fils Charles, Archiduc d'Autriche, peu de temps après que ce Prince eut renouvellé l'alliance entre l'Angleterre & les Pays-bas dont il étoit Souverain. L'intérêt de Charles étoit de vivre en paix avec la France jusqu'à ce qu'il put être solidement établi en Espagne où il trouvoit quelque opposition; ce qui obligea Maximilien d'agir seul en Italie où il avoit assemblé une armée de vingt mille hommes Allemands & Suisses, avec l'argent qu'il avoit reçu d'Angleterre. Il fit une entreprise infructueuse sur Milan; & essaya d'engager le Pape, le Roi d'Angleterre & son An. 1516.

HENRI VIII. An. 1516.

petit-fils Charles dans une ligue contre la France. Il ne put y réuſſir, & il s'attacha à gagner Henri, en l'aſſurant qu'il lui réſigneroit l'Empire, & lui abandonneroit tous ſes droits ſur le Duché de Milan. Le Roi d'Angleterre qui connoiſſoit alors parfaitement le caractère de Maximilien le remercia de ſa bonne volonté, & le pria de remettre l'éxécution de ſon projet à un temps plus favorable : cependant il lui accorda une ſomme d'argent, ce qui étoit l'objet réel des pourſuites de Sa Majeſté Impériale.

Guicciardini.

XXXIX. Maximilien fait la paix avec François I.

François I. avoit formé un projet pour la conquête du Royaume de Naples, & faiſoit tous ſes efforts pour rendre le Pape favorable à ſes entrepriſes. Le plus grand deſir du Saint Père étoit au contraire de voir les François hors d'Italie, & il ne négligeoit rien pour traverſer ſecrettement les deſſeins du Monarque, pendant qu'il l'amuſoit par des négociations vagues. Le Roi de France, convaincu enfin de ſon peu de ſincérité, renonça à cette expédition, & conclut à Noyon un traité de paix avec Charles Roi de Caſtille. Le Pape, l'Empereur & le Roi d'Angleterre employèrent tous

Mézerai.

leurs artifices pour détacher Charles de la France, mais tout ce qu'ils purent obtenir fut ſon acceſſion à une ligue deffenſive qu'ils formèrent à Londres, & par laquelle ils s'engagèrent a ſe ſoutenir réciproquement s'ils venoient à être attaqués. L'Empereur fut bien-tôt dégouté d'une ligue qui ne lui produiſoit point d'argent : & avant la fin de l'année il accéda au traité de Noyon. Dans le même temps il mit en arbitrage ſa diſpute avec les Vénitiens, & conſentit que les cinq cantons Suiſſes qui avoient d'abord refuſé d'entrer dans l'alliance avec la France, fuſſent alors compris dans le traité ainſi que le reſte de leur nation.

HENRI VIII. An. 1516.

Act. publ.

XI. Traité entre l'Angleterre & l'Ecoſſe.

Pendant que les Princes du continent portoient toute leur attention à s'oppoſer mutuellement aux deſſeins ambitieux les uns des autres, Henri fit une trève d'un an avec le Régent d'Ecoſſe, pour ſe mettre plus en état de caballer contre ce Seigneur, au moyen du crédit de Hume, totalement dévoués aux intérêts du Roi d'Angleterre. Il écrivit au Parlement d'Ecoſſe, pour les porter à renvoyer en France le Duc d'Albanie, ſous

HENRI VIII. An. 1516.

prétexte qu'il ne convenoit pas que le jeune Roi fut en la puiſſance de l'héritier préſomptif de ſa couronne, & les menaçoit en cas de refus de prendre d'autres meſures pour la ſureté de ſon neveu. Le Parlement eut fort peu d'égard à cette lettre, ſur quoi les Humes perſuadèrent à Hamilton Comte d'Arran de reclamer la Régence, en qualité de couſin du Roi, & en même temps ils levèrent des troupes pour le ſoutenir dans cette prétention. Le Duc d'Albanie informé de cette conſpiration, marcha contre le Comte d'Arran, & en peu de jours réduiſit ſon château d'Hamilton. Alors les Humes levèrent le maſque & s'emparèrent de Dumbar qu'ils démolirent, mais ils furent peu de temps après attirés à la cour par le Régent, qui leur fit trancher la tête pour crime de rèbellion.

Buchanan.

XLI. Ligue projettée contre les Turcs.

Pendant tous ces mouvements, le Pape & le Concile de Latran s'occupoient du projet de réformer le calendrier qui étoit très défectueux, & l'on adreſſa des Brefs à tous les Princes de l'Europe, les engageant d'envoyer à Rome les plus habiles Mathématiciens, pour travailler à cette réformation,

réformation. En même temps Sa Sainteté ſollicita toutes les puiſſances de la Chrétienté, de ſe joindre à la ligue qui venoit de ſe former contre les Turcs entre l'Empereur & les Rois de France & d'Eſpagne. On avoit laiſſé dans ce traité la liberté à Henri d'y accéder, & le Pape l'exhorta fortement à s'unir avec les autres Princes pour s'oppoſer aux progrès des Turcs, contre les Mammelucs d'Egypte, prétendant que ces infidéles, après avoir ſoumis les Egyptiens, tourneroient certainement leurs armes contre les Chrétiens: mais on découvrit bient-tôt que l'unique objet de Sa Sainteté étoit de s'enrichir, ainſi que ſa famille, des dépouilles de la Chrétienté. Cependant François de la Rovère par le ſecours des Eſpagnols réuſſit à reprendre le Duché d'Urbin, dont il avoit été dépouillé en faveur de Laurent de Médicis, neveu du Pape, qui employa pour ſoutenir cette guerre, une partie des dîmes levées par le Cardinal Wolſey ſur le Clergé Anglois. Vers le même temps le Cardinal de Sienne forma une conſpiration contre la vie de Sa Sainteté, fut découvert,

HENRI VIII. Ann. 1517.

Herbert.

HENRI VIII. An. 1517.

attiré à Rome, ſous la foi d'un ſauf-conduit, & étranglé dans le château Saint-Ange. François I. qui craignoit toujours de perdre Milan par les intrigues du Pape, rechercha ſon amitié, non ſeulement en lui fourniſſant des troupes pour la guerre d'Urbin ; mais encore en lui offrant de marier Catherine héritière de la maiſon de Bologne, à Laurent de Médicis, ce qui fut réellement éxécuté, & ce mariage flatta tellement Léon, qu'il accorda au Monarque François un dixième ſur le Clergé, ſous prétexte de la guerre contre les infidèles.

XLII. Commencement de Martin Luther.

Il ſe ſervit du même prétexte pour vendre des indulgences plénières à un prix modéré à tous ceux qui voudroient acheter leur ſalut. La Chrétienté fut partagée en différents départements, on nomma des Collecteurs pour recevoir, & l'on y joignit certains Prêtres chargés de prêcher l'utilité des indulgences. L'Archevêque de Mayence qui nomma les Prédicateurs pour l'Allemagne, aſſigna la Saxe aux Jacobins, au lieu que dans les croiſades précédentes cet emploi avoit été donné aux Auguſtins. Ceux-ci irrités de l'injure pré-

tendue qu'on leur faiſoit, éxaminè- HENRI VIII. An. 1517.
rent très attentivement la conduite des Prédicateurs & des Collecteurs, & la découvrirent à la raillerie & à la cenſure du public. Martin Luther Moine Auguſtin, & Profeſſeur de Théologie dans la nouvelle Univerſité de Wirtemberg, écrivit contre ces Agents, & inféra dans ſes Ouvrages de vives critiques ſur la nature des indulgences. Cette démarche hardie l'expoſa au reſſentiment d'un grand nombre d'Eccléſiaſtiques, & leur oppoſition l'engagea inſenſiblement à un éxamen plus particulier de l'autorité ſur laquelle elles étoient fondées. Il fut bien-tôt convaincu qu'elles n'étoient nullement ſoutenues par les Ecritures, & commença à faire tous ſes efforts pour déſabuſer le public de l'opinion qu'il avoit de la puiſſance du Pape. Cependant on prétend qu'il fut principalement animé par ſon reſſentiment particulier lorſqu'il jetta les fondements de la réformation, qui ſe répandit en peu de temps dans une grande partie de l'Allemagne, d'où elle s'étendit dans d'autres pays. Le Pape fit d'abord très peu d'attention aux efforts de Luther, croyant *Sleidan.*

HENRI VIII. An. 1517.

impoſſible qu'un ſimple Moine put ébranler la puiſſance & l'autorité du ſouverain Pontife : continua toujours à vendre les indulgences, exhortant tous les bons Chrétiens à contribuer au ſuccès d'une guerre auſſi néceſſaire. Il s'adreſſa entr'autres au Roi d'Angleterre, qu'il éleva par les éloges les plus outrés pour ſon zèle en faveur de l'Egliſe, après quoi il lui demanda un ſubſide de deux cents mille ducats, mais ſes efforts furent inutiles, & il ne put alors réuſſir ſuivant ſon attente. *

* M. Smollett beaucoup plus modéré & plus juſte que Rapin Thoyras, rapporte ſimplement les faits ſur l'abus qu'on fit alors des indulgences. Il ſemble au contraire que le refugié François ait trempé ſa plume dans le fiel toutes les fois qu'il peut trouver quelque occaſion de s'élever contre la religion de ſes pères. Que l'Egliſe ait le pouvoir d'accorder des indulgences, Luther même en eſt convenu : Que des particuliers en ayent abuſé pour ſatisfaire leur avidité, nous en convenons, l'Egliſe en gémit, & le Concile de Trente ordonne aux Evêques de les réprimer. Voilà le fondement, ou plutôt le prétexte de la prétendue réformation. Notre Auteur ſe laiſſe cependant quelquefois entraîner à cette partialité ſi naturelle pour la religion qu'on profeſſe : Je ne ferai pas remarquer tous les endroits où il

HENRI VIII An. 1517.

XLIII. Henri a des vues sur la dignité Impériale. Tumulte à Londres. Maladies.

La propoſition que Maximilien avoit faite à Henri de lui réſigner l'Empire, avoit frappé vivement l'imagination du Monarque. Il avoit d'abord paru refuſer cet honneur, cependant ſon eſprit en étoit demeuré fortement affecté : & dans ce temps où l'Empereur étoit dans les Pays-bas auprès de ſon petit-fils, Henri envoya l'Evêque de Wincheſter, & le Docteur Cuthbert-Tonſtal pour traiter avec lui ſur cette offre, & lui propoſer une entrevue. Maximilien leur dit, qu'il épargneroit au Roi la peine de paſſer la mer, & ſe rendroit lui-même en Angleterre ; mais lorſqu'ils lui parlèrent de l'Empire, il leur répondit en termes équivoques, & chercha à éluder ſa promeſſe ſous divers prétextes. Il dit qu'il falloit commencer par obtenir le conſentement de la diète, afin qu'il put conſerver lui-même le titre de Roi des Romains, & le rendre héréditaire à

Id. Herbert.

lui échape de faire quelque nouvelle ſortie contre les Catholiques : il me ſuffit d'en faire ici l'obſervation, afin de ne pas multiplier les nottes ſans néceſſité. Je les reſerve uniquement pour l'éxamen des faits douteux, ou même abſolument faux lorſqu'il a ſuivi des guides peu ſurs.

HENRI VIII. An. 1517.

ſa famille : d'autres fois il leur diſoit que ſon intention étoit de procurer la couronne Impériale à ſon petit-fils Charles, de créer Henri Roi des Romains, & d'ériger l'Autriche en Royaume pour Ferdinand frère de Charles. Ces diſcours vagues firent juger aux Ambaſſadeurs qu'il n'avoit nullement deſſein de quitter la couronne Impériale, & qu'en le promettant il n'avoit eu d'autres vues que de flatter le Roi d'Angleterre pour en tirer de l'argent. Henri ne dût avoir que très peu de regret en perdant l'eſpérance de jouir de cette embarraſſante dignité. Il règnoit ſur une nation riche, accoutumée à ſon gouvernement, & la tranquilité de ſes ſujets n'étoit interrompue que par quelques troubles légers faciles à appaiſer. Il en arriva un vers le même temps à Londres, où les apprentifs firent une querelle aux étrangers, dont quelques-uns furent volés & tués. Les Comtes de Salisbury & de Surry aſſemblèrent ce qu'ils purent trouver de gens armés, écartèrent la populace des rues, & trois jours après, le Duc de Norfolk entra dans la ville à la tête de treize cents hommes, ſe joignit au

Lord Maire, & ils procédèrent ſuivant les Loix contre les ſéditieux. Un Fripier nommé Jean Lincoln, & trois autres mutins furent pendus & écartelés. On en pendit dix autres dans les différentes rues de la ville, mais le lendemain matin le Greffier & les Aldermans ſe rendirent à la cour pour appaiſer la colère du Roi, qui renvoya l'affaire au Cardinal en qualité de Chancelier du Royaume. Suivant ſon jugement tous les priſonniers, la corde au col, ſe rendirent à Weſtminſter, où ils crièrent merci au Roi qui leur pardonna. Ces troubles furent ſuivis d'une maladie de ſueur qui ſe répandit en Angleterre avec tant de malignité, qu'il mourut un grand nombre de perſonnes trois heures après en avoir été attaquées, & qu'elle détruiſit dans quelques villes un tiers, & dans d'autres la moitié des habitants. HENRI VIII An. 1517.

XLIV. Projets des différentes puiſſances de l'Europe.

Il n'y avoit pas un ſeul Prince en Europe qui crût que le Pape agiſſoit ſincérement dans ſon projet d'une ligue générale contre les infidelles, ni qui le jugeât même pratiquable; cependant chacun des Potentats ſe ſervoit de ce prétexte pour couvrir ſes

HENRI VIII. An. 1517.

deſſeins réels. L'Empereur qui déſiroit ardemment qu'un de ſes petits fils fut élu Roi des Romains, faiſoit entendre aux Allemands que par rapport à la guerre contre les Turcs, il étoit très avantageux que la dignité impériale demeurât dans la maiſon d'Autriche, & qu'aucune autre famille de l'Empire n'avoit aſſez de pouvoir pour réſiſter à leurs entre-

An. 1518.

priſes. Charles, Roi d'Eſpagne ſe ſervoit du même prétexte dans les mêmes vues, & comme il avoit beſoin de quelques années de paix, il inſiſtoit fortement pour la concluſion d'une trève générale, afin que les Princes Chrétiens puſſent réunir leurs forces contre les infidéles. Cette propoſition plaiſoit également au Roi de France, allarmé de la ligue défenſive formée contre lui, & il ſouhaitoit beaucoup de r'avoir Tournai, ce qu'il ne pouvoit eſpérer qu'en temps de paix. Henri VIII. de ſon côté étoit ſatisfait d'entrer dans une alliance formée par le Pape, l'Empereur & les Rois de France & d'Eſpagne, d'autant que ſon refus leur auroit donné lieu de faire quelques entrepriſes à ſon préjudice. L'éxemple de tant de Puiſſan-

ces étoit ſuivi par tous les petits Souverains de l'Europe, & le Pape commença lui-même à croire que ſon projet pourroit avoir ſon éxécution : cependant rien n'étoit plus éloigné de la penſée de toutes les Parties contractantes. HENRI VIII. An. 1518.

XLV. Nouvelle alliance entre la France & l'Angleterre.

Le Roi de France jugea qu'il ne pourroit jamais rentrer en poſſeſſion de Tournai, s'il n'attiroit dans ſes intérêts le Cardinal Wolſey adminiſtrateur de l'Evêché, & il n'épargna ni flatteries, ni promeſſes ni préſents pour rendre ce Prélat favorable à ſes vues : enfin il réuſſit à lui faire agréer cette reſtitution ſous les conditions, que le Cardinal ſeroit indemniſé par une penſion annuelle de la perte de ſon adminiſtration : Que le Roi de France payeroit ſix cents mille écus à Henri pour la ville de Tournai, & qu'il ſeroit fait un mariage entre le Dauphin & la Princeſſe Marie, fille du Roi d'Angleterre. Cette convention particulière réglée ; Wolſey changea totalement de langage & repréſenta au Roi que les frais néceſſaires pour l'entretien de la garniſon de Tournai excédoient de beaucoup les avantages qu'on pouvoit eſpérer de

HENRI VI.I. An. 1518.

la poſſeſſion d'une place auſſi éloignée de Calais, & qui ne pourroit être conſervée s'il arrivoit une rupture entre les deux Couronnes. Il conſeilla à Henri de remplir ſes coffres de l'argent que François lui offroit, & d'accepter la propoſition d'un mariage qui cimenteroit leur amitié, les rendroit les arbitres de l'Europe, & formeroit un rempart contre le pouvoir menaçant de la maiſon d'Autriche, déja en poſſeſſion de l'Empire, de l'Eſpagne, des pays-bas & des Royaumes de Naples & de Sicile.

Herbert. Henri connut clairement les motifs qui avoient changé la façon de penſer du Cardinal, & dit publiquement qu'il voyoit bien que Wolſey étoit réſolu de gouverner le Roi de France & lui-même. A la vérité le Cardinal s'étoit fait un mérite de découvrir à ſon maître les avances que François I. lui avoit faites en particulier, en lui faiſant remarquer qu'il falloit que ce Prince eût un grand déſir d'obtenir l'amitié du Monarque Anglois, puiſqu'il faiſoit des propoſitions ſi avantageuſes à un de ſes ſujets. Wolſey avoit gagné un tel aſcendant ſur l'eſprit de Henri qu'il l'auroit déter-

HENRI VIII. An. 1518.

miné à tout ce qu'il auroit voulu lui faire faire, même contre ſes propres intérêts, mais en cette occaſion celui du Roi & celui du favori étoit le même, & Henri conſentit avec joye à la propoſition. Les conditions de l'alliance furent réglées entre le Cardinal & M. de Villeroi Sécrétaire d'Etat qui avoit paſſé en Angleterre à ce ſujet, après quoi le Roi de France envoya une Ambaſſade ſolemnelle, compoſée de l'Amiral Bonnivet, & d'Etienne Poncher Evêque de Paris, qu'on donna pour Adjoints à Villeroi, avec pouvoir de renouveller le traité d'amitié entre les deux Rois, de traiter d'une ligue avec le Pape, & les autres Princes de la Chrétienté pour la défenſe de la Religion & de l'Egliſe Catholique; du mariage du Dauphin avec la Princeſſe Marie; de la reſtitution de Tournai, Saint-Amand & Mortagne, & d'une entrevue entre les deux Rois. Ils produiſirent leurs lettres patentes, par leſquelles le Roi de France s'obligeoit de payer à ſon cher ami, le Cardinal d'York une penſion de dix mille livres, pour le dédomager de l'adminiſtration de Tournai. Lorſque tous

HENRI VIII. An. 1518.

les articles eurent été ſuffiſamment diſcutés, on fit quatre traités, qui furent ſignés & ratifiés au mois d'Octobre. Dans le premier, les parties contractantes convinrent que le mariage ſeroit célébré auſſi-tôt que le Dauphin auroit atteint ſa quatorzième année: Que la dot de Marie ſeroit de trois cents mille écus d'or, & que ſon douaire ſeroit égal à celui d'Anne de Bretagne & de Marie d'Angleterre, qui avoient été femmes de Louis XII. Le ſecond traité regardoit la reſtitution de Tournai, pour laquelle François s'engageoit de payer ſix cents mille écus : mais avec la liberté de déduire cette ſomme ſur la dot de Marie. Le troiſième concernoit les précautions à prendre pour prévenir l'infraction de la paix, ainſi que pour procurer une prompte ſatisfaction des dommages que pourroient ſouffrir les ſujets de l'un ou l'autre Monarque. Enfin par le quatrième il étoit ſtipulé que les deux Rois auroient une entrevue dans le village de Sandenfelt près Ardres en Picardie. Ces traités ayant été ratifiés, Marie fut fiancée au Dauphin dans l'Egliſe de Saint Paul de Londres, & le Comte

Rymer.

de Worceſter, avec Weſt, Evêque d'Ely, & une ſuite ſuperbe, partirent pour aller demander la ratification de François I. qui jura d'obſerver les traités, donna des ôtages pour le payement de la ſomme ſtipulée, & au nom de ſon fils ratifia le contrat de mariage. HENRI VIII. An. 1518.

Le Pape avoit nommé le Cardinal Laurent Campége ſon Légat en Angleterre, avec ordre de preſſer Henri de s'engager dans une ligue générale ou dans une trève de cinq ans, & il lui donna des pouvoirs pour demander un dixième au Clergé Anglois. Wolſey informé de ce projet, envoya un de ſes confidents à Rome, pour repréſenter à Sa Sainteté, que la nomination d'un autre Légat, pendant qu'il réſidoit en Angleterre avec la dignité de Cardinal, ſeroit un affront capable de détruire totalement ſon crédit & de le mettre à l'avenir hors d'état de ſervir efficacement le Saint Siège. Léon, qui ne vouloit pas déſobliger un tel Miniſtre favori, le joignit dans la légation avec Campége que le Cardinal Anglois trouva moyen de retenir à Boulogne juſqu'à ce qu'il eût reçu la réponſe du Pape.

XLVI. Ligue défenſive conclue à Londres entre le Pape, l'Empereur, le Roi de France & celui d'Angleterre.

HENRI VIII. An. 1518.

Informé que Campége étoit venu avec un équipage très médiocre, il lui fit préſent de pluſieurs piéces de drap écarlate pour habiller ſes gens, & de douze mules de ſomme, richement caparaçonnées. Par ce moyen il fit une entrée magnifique dans Londres, mais une de ces mules s'étant abbatue, les coffres qu'elle portoit s'ouvrirent, & l'on vit qu'ils n'étoient remplis que de haillons; de reſtes de viande & d'os : ce qui expoſa le Cardinal étranger à la raillerie de la populace. Wolſey avoit un ſi grand crédit à la Cour de Rome que le Cardinal Adrien Cornetto ayant été dépoſé & dépouillé de tous ſes bénéfices, pour s'être engagé dans une conſpiration contre le Pape, l'adminiſtration de l'Evêché de Bath & Wells, qu'il poſſédoit en Angleterre fut donnée au Cardinal d'York, qui conjointement avec ſon collégue Campége fut revêtu du pouvoir extraordinaire d'accorder des indulgences plénières.

Herbert.

Cependant leur négociation n'eut que très peu d'effet, & quoique Léon les eut autoriſés par une bulle expreſſe à conclure une ligue contre les Turcs, entre l'Empereur & les Rois d'Angle-

terre, de France & d'Eſpagne ; tout ce qu'ils purent obtenir fut une alliance défenſive, en faveur du Saint Siège & de leurs Etats reſpectifs, dans le cas où ils ſeroient attaqués par les infidéles. Le Pape qu'ils avoient déclaré chef de la ligue fut extrêmement mortifié de les voir auſſi oppoſés à une aſſociation offenſive, qui lui auroit procuré les moyens d'amaſſer de l'argent : cependant il approuva & ratifia le traité, après quoi le bruit de la prétendue invaſion des infidéles fut promptement diſſipé.

HENRI VIII. An. 1518.

Act. pub.

XLVII. Charles, Roi d'Eſpagne, ſuccède a ſon grand-père Maximilien ſur le trône Impérial. Jalouſie mutuelle de Charles-quint & de François I. L'un & l'autre recherche les bonnes graces de Wolſey.

La paix dont l'Europe jouiſſoit alors, fut interrompue par la mort de l'Empereur Maximilien. Il étoit à peine dans le tombeau, que les Rois de France & d'Eſpagne ſe déclarèrent ouvertement compétiteurs pour le trône impérial, & commencèrent à former des cabales entre les Electeurs. Le Pape déſiroit ſincérement qu'ils en fuſſent exclus l'un & l'autre, parce qu'ils avoient tant de pouvoir en Italie que tel des deux qui fut choiſi pouvoit être en état d'y cauſer de grands troubles. Le Roi d'Angleterre déſiroit auſſi ardemment la dignité Impériale, & il envoya Richard Pa-

An. 1519.

HENRI VII. An. 1519.

ce, en qualité d'Ambaſſadeur, pour ſonder les Electeurs; mais il s'y étoit pris trop tard, le crédit de Charles l'emporta, & ce Prince fut élu Empereur à la diette de Francfort. Léon voyant que toute ſon oppoſition ſeroit alors inutile, conſentit de bonne grace à l'Election; mais François I. fut exceſſivement mortifié de ce que Charles l'avoit emporté ſur lui, ce qui augmenta leur jalouſie mutuelle, & hâta la rupture qui ſuivit de près. Il eſt vrai que leurs différents étoient de nature à ne pouvoir être terminés que très difficilement à l'amiable. François avoit des prétentions ſur le Royaume de Naples, & ſe plaignoit avec juſtice, de ce que ſon rival n'avoit pas rendu le Royaume de Navarre à Jean d'Albret, comme il en étoit convenu dans le traité de Noyon. D'un autre côté Charles reclamoit ſes droits ſur le Duché de Bourgogne, comme héritier des anciens Ducs, & ſur le Duché de Milan, poſſédé par François I. mais réellement fief de l'Empire. Une autre ſource de diviſion étoit que le Monarque François protégeoit publiquement le Duc de Gueldres, quoiqu'il

fut ennemi déclaré de l'Empereur. Le Pape étoit obligé de ſe ménager avec l'un & l'autre ; mais il avoit plus d'inclination pour Charles ; & le Monarque Anglois par une conduite ferme & diſcrette, auroit pu tenir la balance entre le pouvoir des deux rivaux, de façon à la faire pencher du côté le plus convenable à la néceſſité des temps ou à ſes propres intérêts : cependant il n'eut en cette occaſion aucun égard aux principes de la ſaine politique, & il ſe laiſſa entièrement gouverner par le caprice & les paſſions de ſon favori Wolſey que Charles & François recherchoient avec la plus grande aſſiduité. Ils ſavoient que c'étoit l'unique moyen de s'aſſurer de l'amitié & du ſecours de l'Angleterre, qu'ils jugeoient ſi néceſſaire au ſuccès de leurs deſſeins. Outre les préſents & les penſions qu'ils offrirent au Prélat, ils ſembloient enchérir à l'envi l'un de l'autre par l'adulation la plus deméſurée, le nommant dans leurs lettres, leur ami, leur patron, leur père, & élevant ſes vertus, ſa prudence & ſa capacité par les expreſſions les plus outrées. Il ſe ſervoit adroitement de ces

HENRI VIII. An. 1519.

Mézerai.

HENRI VIII. An. 1519.

lettres pour flatter la vanité de ſon maître, en lui faiſant remarquer combien il devoit être formidable à ces deux Potentats, puiſqu'ils recherchoient les bonnes graces de ſon Miniſtre par tant de baſſeſſes, & en même temps il donnoit encore une plus haute idée de ſon mérite à Henri, qui jugeoit que les talents de Wolſey étoient beaucoup au deſſus de ceux de tous les autres favoris, par l'eſtime qu'en faiſoient les plus grands Princes de la Chrétienté. Il le regardoit comme l'arbitre de l'Europe & fut tellement convaincu de la capacité du Cardinal, qu'il ne voyoit plus que par ſes yeux, & ne ſe conduiſoit en tout que par ſes avis. Wolſey étoit alors au plus haut dégré de la fortune; favori, premier Miniſtre, Chancellier, adminiſtrateur du Diocèſe de Bath & Wells, Archevêque d'York & Cardinal *à latere*. Il recevoit des penſions annuelles de l'Empereur & du Roi de France, tiroit des profits immenſes de la place de Chancellier par les priviléges que le Monarque y avoit attachés; & Henri non-ſeulement l'accabloit de préſents, mais encore lui donnoit tous les moyens

d'augmenter ſes revenus. Le Pape, l'Empereur, le Roi de France, & la République de Veniſe recherchoient ſa faveur avec une émulation étonnante, & François lui envoya des lettres patentes pour qu'il réglât le cérémonial de ſon entrevue avec Henri. HENRI VIII. AN. 1519.

Wolſey fut tellement enyvré de ce torrent de proſpérités que ſon orgueil & ſon arrogance ſurmontèrent toutes bornes. Il ne put ſouffrir plus longtemps d'avoir un collégue dans l'exercice de la Légation, & gagna ſur le Pape qu'il rappellât Campegge & le revêtit ſeul de tout le pouvoir de Légat. Il célébroit la Meſſe, comme s'il eût été réellement Pape, accompagné d'Evêques & de Ducs, ſe faiſant préſenter l'eau & la ſerviete par des Comtes. Il faiſoit porter devant lui la croix d'York & celle de Légat par les deux plus grands Prêtres qu'il avoit pu trouver. Il érigea une nouvelle cour de Judicature, nommée la cour du Légat, qui étoit effectivement une cour de conſcience, pour prendre connoiſſance de preſque toutes les actions de la vie. Il choiſit pour mettre à la tête de ce tribunal un

XLVIII. Ce Prélat enyvré de ſon pouvoir aſpire à la Papauté.

HENRI VIII. An. 1519.

nommé Jean Allen, qui se conduisit avec une avarice incroyable & toutes sortes d'extortions sous prétexte de réformer les mœurs du peuple. Il prétendit que sa jurisdiction s'étendoit à tous les procès qui avoient rapport aux testaments & aux contrats de mariage, & s'appropria un nombre infini de causes, parce que les Juges Royaux n'osoient s'opposer à cette innovation. Le Cardinal Légat disposa de tous les bénéfices du Royaume en faveur de ses créatures, sans avoir le moindre égard aux droits des Eglises, des Monastères ou des Patrons. Enfin l'Archevêque de Cantorbéry par un motif de conscience informa le Roi de cette oppression, & Henri non-seulement parut très surpris de cette audace, mais il voulut même que le vieux Prélat dît à Wolsey qu'il s'attendoit qu'il reformeroit tous ces abus. Cette remontrance n'eut d'autre effet que d'augmenter la haine du Cardinal contre l'Archevêque. Cependant Allen fut ensuite accusé par un simple Prêtre, nommé Jean Loudon, & les plaintes allèrent jusqu'au Roi, qui en fit une réprimande si sévère à Wolsey, qu'il

Herbert.

en devint plus circonſpect par la ſuite. HENRI VIII. An. 1519.
Les richeſſes, la puiſſance & l'autorité dont le Cardinal jouiſſoit en Angleterre ne ſuffiſoient pas à ſon ambition, voyant encore un degré de dignité eccléſiaſtique auquel il n'étoit pas monté. Il avoit déja commencé à prendre des meſures pour arriver à la Papauté, lorſque le ſaint-Siège ſeroit vacant, & le Roi de France l'avoit aſſuré qu'il lui feroit avoir les voix de quatorze Cardinaux ; mais depuis que Charles fut élu Empereur, Wolſey penſa que ce Prince auroit plus de crédit pour l'élever à la Chaire de Saint Pierre, & commença peu à peu à détacher ſon maître des intérêts de la France, pour l'engager dans ceux de la maiſon d'Autriche. Cependant il ne voulut point ſe déclarer avant l'entrevue de Henri & de François pour ne pas ſe priver de la ſatisfaction de paroître à la Cour de France avec toute la pompe de la magnificence eccléſiaſtique, & pour que ſes compatriotes le viſſent honoré & careſſé d'un auſſi puiſſant Monarque : mais il réſolut de prendre ſi bien ſes meſures que François ne put tirer aucun avantage de cette conférence contre les interêts de *Herbert.*

HENRI VIII. An. 1519.

l'Empereur, dont les richeſſes étoient devenues immenſes par la valeur de Fernand Cortès qui avoit fait la conquête du Méxique.

XLIX. Charles-Quint paſſe en Angleterre. Entrevûe de Henri avec le Roi de France.

Lorſque Wolſey eut réglé le cérémonial de l'entrevue, le Roi ſe rendit à Cantorbéry à la fin de Mai, dans le deſſein d'y reſter les fêtes de la Pentecôte, & de paſſer enſuite à Calais: mais le lendemain de ſon arrivée il fut informé que l'Empereur étoit deſcendu à Douvres. Toute la Cour & le Roi lui-même furent ſurpris de l'arrivée de Charles, qui avoit été concertée entre ce Prince & le Cardinal, auquel il avoit promis d'employer ſon crédit auprès du Pape pour lui faire obtenir l'Evêché de Badajox. * Wolſey fut envoyé pour complimenter l'Empereur à Douvres; le Roi s'y rendit le jour ſuivant, & le conduiſit à Cantorbéry: où la Reine vint recevoir ſon neveu qu'elle n'avoit pas encore vû. Le deſſein de l'Empereur dans ce voyage étoit de détourner

An. 1520.

* Ou plutôt pour lui faire obtenir l'adminiſtration de cet Evêché, & le faire jouir de ſes revenus, ne pouvant être en même temps Archevêque en Angleterre & Evêque en Eſpagne.

Henri de l'entrevue projettée avec François I. que le Roi ne pouvoit cependant rompre avec honneur ; mais il eſt vraiſemblable que Charles attira alors totalement Wolſey dans ſes intérêts en lui promettant de le ſoutenir dans ſes projets ſur la Papauté, & Henri l'aſſura qu'il n'entreroit jamais avec François dans aucunes meſures contraires aux intérêts de Sa Majeſté Impériale. Après avoir été traité magnifiquement pendant les ſaints jours, il prit congé de ſa tante Catherine & de Henri, & s'embarqua à Sandwich pour la Flandre, très ſatisfait du ſuccès de ſon voyage. Le même jour le Roi d'Angleterre paſſa de Douvres à Calais, & le quatre Juin il ſe rendit avec la Reine, la Reine douairière de France & toute ſa ſuite dans une maiſon de bois ſuperbe, qu'on avoit bâtie près le lieu de l'entrevue. Elle avoit été meublée avec la plus grande magnificence, & l'on avoit pratiqué depuis la Chapelle une gallerie ſecrette qui communiquoit au fort château de Guiſnes. La maiſon où François ſe logea près Ardres, étoit plus grande que ſomptueuſe, parce qu'il avoit eu intention de demeurer ſous une

HENRI VIII. An. 1520.

HENRI VIII. An. 1520.

tente de drap d'or ; mais elle fut renverſée par le vent, ce qui l'obligea de ſe faire conſtruire à la hâte une maiſon de bois. Avant l'entrevue des deux Monarques, le Cardinal Wolſey ſe rendit auprès du Roi de France pour lui faire quelques propoſitions relatives à la dernière alliance, & après pluſieurs conférences François convint que lorſque le million d'écus ſtipulé dans le dernier traité ſeroit acquitté, il continueroit de payer au Roi d'Angleterre une penſion annuelle de cent mille livres : Que dans le cas où le Dauphin deviendroit Roi d'Angleterre par ſon mariage avec la Princeſſe Marie, cette penſion lui ſeroit continuée & à ſes héritiers à toujours, & que les différents entre l'Angleterre & l'Ecoſſe ſeroient reférés à l'arbitration de Louiſe de Savoye, mère du Roi de France, & du Cardinal Wolſey. Le ſept Juin les deux Rois ſe rendirent à cheval dans la vallée d'Ardres, où ils mirent pied à terre, & après s'être ſalués ils marchèrent enſemble ſe tenant mutuellement par le bras juſqu'à une tente ſuperbe dreſſée pour leur conférence. Le Lundi onze on commença les joû-

tes

tes & les tournois en préſence des Dames, pour qui l'on avoit élevé des amphithéatres. Les deux Rois entrèrent dans la lice, & marquèrent une grande adreſſe, cependant ce fut Henri qui remporta l'honneur du camp. Il courut contre Monſieur de Grandville qu'il déſarçonna à la ſeconde rencontre : tourna enſuite contre Monſieur de Montmorenci ſans qu'il pût réuſſir à le démonter, combattit avec le ſabre un autre Seigneur François qui lui préſenta ſon cheval pour marque de ſoumiſſion : déſarma Monſieur de Fléuranges : marqua plus d'adreſſe que tous les autres combattans à lancer la javeline, manier l'épée & le bouclier, & à ſe battre avec une épée dans chaque main, exercice dans lequel François I. étoit très expert ; mais ce Monarque crut ſans doute qu'il devoit ſatisfaire la vanité de Henri en le laiſſant jouir de ces petits avantages. Après tous ces exercices les deux Rois ſe donnèrent réciproquement des fêtes, des bals, des maſquarades & des préſents. Ils ſembloient vouloir l'emporter l'un ſur l'autre en ſplendeur & en magnificence, ce qui fit nommer le lieu de

HENRI VIII. An. 1520.

Polyd. Virg. Hall. Herbert.

HENRI VIII. An. 1520.

l'entrevue le champ du drap d'or. Enfin ils se séparèrent le vingt-quatre Juin, & Henri retourna à Calais avec sa suite. * Le dix Juillet le Monarque

* Je suis surpris de ce que M. Smollett a obmis une circonstance de cette entrevûe, qui fait honneur à l'un & à l'autre Monarque. Je vais la rapporter telle qu'on la trouve dans le P. Daniel d'après les Mémoires de M. de Fleurange.

Ce Prince (François I.) qui se piquoit beaucoup de franchise, jusqu'à nuire quelquefois à ses intérêts les plus essentiels, étoit choqué de la défiance qu'on faisoit paroître de part & d'autre, par les précautions que l'on prenoit, en comptant avec la dernière exactitude ceux qui devoient accompagner les deux Rois, le nombre de leurs Gardes, celui de leurs pas, pour que l'un n'avançât pas plus que l'autre. Quand il étoit question de visiter les deux Reines, le Roi d'Angleterre entroit dans Ardres dans le même temps que le Roi de France entroit dans Guisnes. L'heure étoit précisément marquée pour en sortir, & se retirer chacun sur ses terres. Le Roi pour se délivrer de toutes ces formalités, prit deux Gentilshommes & un Page, & s'en alla à Guisnes. Il trouva le Gouverneur du château sur le pont, avec deux cents archers de la garde du Roi d'Angleterre, qui furent fort surpris de le voir. Il leur dit : rendez-vous à moi, je vous fais mes prisonniers, & qu'on me conduise à l'appartement de mon frère le Roi d'Angleterre.

Anglois ſe rendit à Gravelines & y trouva l'Empereur avec ſa tante Marguerite qui le conduiſirent le lendemain à Calais où ils furent traités magnifiquement. François I. fut très allarmé de ces viſites mutuelles, & ſa jalouſie n'étoit pas ſans fondement: puiſque ce fut vraiſemblablement en cette occaſion que ſe projetta l'alliance qui fut conclue quelque temps après. Henri profita du premier vent

HENRI VIII. An. 1520.

Le Gouverneur l'y conduiſit. Le Roi d'Angleterre fut pour le moins auſſi étonné que ſes gens l'avoient été, & dit au Roi: » Mon frère, vous me faites le meilleur » tour que jamais homme fit à autre, & » me montrez la grande fiance que je dois » avoir en vous; & de moi je me rends » votre priſonnier dès cette heure, & vous » baille ma foi. » En même temps il tira de ſon col un collier qui valloit bien quinze mille angelots, & le donna au Roi, en le priant de vouloir bien le porter tout ce jour là pour l'amour de ſon priſonnier. Le Roi l'accepta, & en ſe le mettant au col: Je le porterai, reprit-il, à condition que vous porterez auſſi ce que je vous préſente. C'étoit un précieux bracelet, qui valoit bien le double du collier. Ils furent quelques heures enſemble; & enſuite le Roi s'en retourna à Ardres. Le Roi d'Angleterre y vint le lendemain ſans eſcorte & ſans gardes, & depuis ce temps-là ils ne penſèrent plus qu'à ſe divertir.

HENRI VIII. An. 1520.

favorable pour repaſſer en Angleterre avec toute ſa ſuite, & Charles retourna à Aix-la-Chapelle, où il fut couronné ſolemnellement Empereur le vingt-un Octobre.

Herbert.

L. Le Monarque Anglois écrit contre Luther, & reçoit le titre de défenſeur de la foi.

La doctrine de Luther s'étoit répandue dans toute l'Allemagne, & le Pape Léon, après avoir eſſayé inutilement de le flatter par des promeſſes & de l'intimider par des menaces publia enfin une Bulle d'excommunication contre lui & tous ſes adhérents. Luther appella à un Concile général de cette ſentence & parut défier le Pontife. Léon employa alors tout ſon crédit auprès de l'Electeur de Saxe pour l'engager à faire mourir Luther, ou à l'envoyer à Rome ; mais ce Prince refuſant d'y conſentir, le Nonce fit brûler publiquement les livres de Luther à Cologne, & Luther par vengeance fit brûler le corps du droit Canon à Wirtemberg, après quoi il publia un ouvrage pour juſtifier ſa conduite. * Il étoit ſoutenu par l'Electeur de Saxe, qui déſiroit paſſionnément la réformation de l'Egliſe, &

* Aucun des actes du temps ne porte que le Pape ait demandé la mort de Luther : mais ſeulement qu'il fût enfermé pour l'em-

fut ſecondé dans ſes efforts par Ulric, Zuingle, & Philippe Mélanchton, auſſi recommandable par ſa piété que par ſa ſcience. Eraſme l'encouragea à perſévérer, l'aſſurant qu'il auroit un grand nombre de partiſans en Angleterre & dans les pays-bas, & l'engagea en même temps à ſe conduire avec modeſtie & circonſpection. * L'Empereur après ſon couronnement, aſſembla une diette à Worms, & preſſé par les plaintes & les remontrances du Pape, il fit ſommer Luther de comparoître devant cette aſſemblée. Il lui accorda un ſauf-conduit pour la ſureté de ſa perſonne ; Luther comparut, & ayant refuſé de retracter ſa doctrine, il fut proſcrit par un Edit ainſi que ſes partiſans. Tous les zélés Papiſtes prirent la plume contre le réformateur, & entr'autres Henri Roi d'Angleterre ſe déclara Champion de l'Egliſe Romaine. Il étoit particuliè-

HENRI VIII. An. 1520.

An. 1521.

Sleidan.

Herbert.

pêcher de continuer à répandre ſa doctrine : Ce parti étoit certainement le plus ſage, & il auroit épargné bien du trouble & du ſang à toute l'Europe.

* Quoique la religion d'Eraſme ait été très ſuſpecte, il paroît qu'il ne favoriſa jamais Luther, au moins auſſi ouvertement que le dit M. Smollett.

HENRI VIII. An. 1521.

rement irrité contre Luther, pour avoir écrit avec trop de liberté contre Thomas d'Aquin, auteur très estimé du Monarque & du Cardinal. Guidé par son ressentiment Henri composa un livre sur les sept Sacrements, dans lequel il combat fortement Luther au sujet des indulgences, du nombre des Sacrements & de l'autorité du Pape. Jean Clarke, Doyen de Westminster présenta cet ouvrage en plein consistoire au Pape, qui le reçut avec de grands applaudissements; & du contentement unanime du collège des Cardinaux, publia une Bulle dans laquelle il accorda à Henri le titre honorable de défenseur de la foi.

LI. Guerre entre l'Empereur & le Roi de France.

L'Empereur & le Roi de France étoient animés d'une telle jalousie mutuelle qu'ils ne cherchoient de part & d'autre qu'un prétexte pour commencer les hostilités. François I. prétendant que son rival avoit enfreint le traité de Noyon, envoya une armée en Navarre, commandée par Lesparre de la maison de Foix, qui trouvant ce Royaume totalement dénué de troupes le réduisit en quinze jours. Animé par ce succès, il entra en Espagne, & entreprit le siège de Lo-

grogno, dans la Province de Guipuſcoa. Les Eſpagnols quoique partagés en factions, prirent l'allarme à cette invaſion, & ſe réunirent pour leur ſureté commune. Ils aſſemblèrent une armée nombreuſe, mirent en déroute & prirent le Général François, après quoi ils ſe rendirent maîtres de la Navarre en moins de temps que Leſparre n'en avoit employé à la conquérir. François après cette première attaque ſuſcita un nouvel ennemi à Charles en la perſonne de Robert de la Mark, Prince de Sedan & Souverain de Bouillon, qui s'étant cru inſulté par l'Empereur, lui fit faire un défi, ſe mit à la tête de cinq mille hommes enrôlés en France, & inveſtit Vireton, dans la Province de Luxembourg. Charles ſomma auſſitôt le Roi d'Angleterre de lui donner du ſecours, ſuivant les conventions de la ligue de Londres, & Henri guidé par le Cardinal, fut très content de cette occaſion pour rejetter le blâme de la rupture ſur le Roi de France. Il envoya un Ambaſſadeur à ce Prince, pour lui demander qu'il ſe déſiſtât de toutes hoſtilités contre l'Empereur, non-ſeulement dans le

HENRI VIII. An. 1521.

HENRI VIII. AN. 1521.

Luxembourg, mais encore dans la Navarre, & François préféra de conſentir à cette demande plutôt que de donner ce prétexte à Henri de ſe déclarer pour ſon rival. Le Monarque François avoit déja conclu une ligue avec le Pape, pour conquérir & partager entre eux le Royaume de Naples, mais il ſe défioit de la ſincérité de Léon, & prolongeoit la ratification du traité, ce qui donna du ſoupçon au Pape, qui forma une ligue avec l'Empereur pour chaſſer les François du Milanois, & rendre ce Duché à François Sforce. Le Saint Père prit ſix mille Suiſſes à ſa ſolde, & augmenta ſes forces ſous divers prétextes. L'Empereur donna ordre au Viceroi de Naples de tenir les troupes de ce Royaume prêtes à marcher au premier commandement, & Proſper Colonne fut nommé Général de la ligue. Avant qu'ils ſe déclaraſſent ouvertement, ils firent quelques entrepriſes infructueuſes pour ſurprendre Gènes, Milan & Come: ce qui fortifia les ſoupçons de François, & lui fit lever vingt mille Suiſſes qu'il envoya ſous la conduite de Lautrec. Lorſque Proſper Colonne eut raſſem-

Guicciardini.

blé ſes troupes il commença par inveſtir Parme, mais Lautrec le força d'en lever le ſiège : le pourſuivit au-delà des frontières du Milanois, & penſant qu'il n'avoit plus rien à redouter de ſes efforts, il retira Leſcun de Parme ainſi que ſa garniſon. Les habitants ſe déclarèrent auſſi-tôt pour le Pape : les Suiſſes abandonnèrent Lautrec ; Proſper Colonne le pourſuivit à ſon tour, & non-ſeulement le força de ſe retirer à Côme, mais encore ſoumit tout le Milanois à l'exception d'un petit nombre de places peu importantes. HENRI VIII. An. 1521.

LII. Mort du Pape Léon X. Henri offre d'être arbitre entre l'Empereur & François I.

Il eſt probable que les François auroient été entièrement chaſſés de l'Italie avant la fin de la campagne ; mais les progrès des Alliés furent arrêtés par la perte du Pape Léon X. qu'on prétend qui mourut de joie, lorſqu'il vit les ſuccès de la ligue. Auſſi-tôt que la nouvelle de ſa mort fut répandue dans ſon armée, les troupes qu'il avoit levées ſe diſperſèrent ; les Florentins retournèrent dans leur pays : le Duc de Fèrare reprit quelques-unes de ſes places dans la Romagne, & François Marie de la Roverre rentra dans le Duché d'Urbin.

HENRI VIII. An. 1521.

Lautrec auroit pû triompher à ſon tour s'il avoit été ſoutenu à propos: mais François étoit alors uniquement occupé à ſe défendre lui-même en Picardie & en Flandre. L'Empereur n'étant pas encore ſatisfait d'avoir humilié Robert de la Mark, aſſembla une nombreuſe armée dont il donna le Commandement au Comte de Naſſau, qui s'avança vers la Champagne. Alors François repréſenta au Roi d'Angleterre qu'il ne devoit plus différer à prendre les armes pour ſa défenſe, & que Charles avoit certainement deſſein d'entrer dans ſes Etats. Henri prétendit qu'il devoit demeurer neutre dans cette querelle, dont il s'offrit à être arbitre, & propoſa qu'ils envoyaſſent des Plénipotentiaires au commencement d'Août à Calais, où ils trouveroient le Cardinal Wolſey revêtu de pleins pouvoirs, pour agir en qualité de médiateur en ſon nom. Charles accepta avec joie cette propoſition, parce qu'il étoit ſur du favori, & François n'oſa la rejetter, crainte de déſobliger le Roi d'Angleterre. On convint que les Plénipotentiaires des deux Monarques, le Nonce du Pape & le

Mézerai.

Cardinal se trouveroient au temps & au lieu marqué ; mais avant que le congrès fut ouvert, le Seigneur de Ligues, avec une armée des sujets de l'Empereur se rendit maître de Mortagne & de Saint-Amand, sur lesquels il avoit quelques droits héréditaires : le gouverneur de Flandre investit Tournai, & les Impériaux rasèrent la ville d'Ardres. HENRI VIII. An. 1521.

LIII. Congrès de Calais infructueux.

Les conférences furent ouvertes le quatre Août à Calais, & le Cardinal y parut avec toute la pompe d'un Souverain, en qualité de Lieutenant de Henri. Il étoit possesseur du grand sceau, & revêtu d'un ample pouvoir pour terminer les disputes entre les parties : renouer l'alliance de la France avec l'Angleterre, & conclure toute autre ligue qui pourroit être utile aux intérêts de son maître. Pendant cette négociation, le Général des Impériaux prit Mouzon en Champagne, & assiègea Mézières qu'il ne put cependant réduire. Ensuite il se retira dans le Comté de Namur, & l'armée Françoise qui avoit eu le temps de s'assembler marcha en Flandre, où elle soumit plusieurs places importantes, & fut mê-

Rymer.

HENRI VIII. An. 1521.

me ſur le point de ſurprendre l'Empereur dans ſa retraite vers Valencienne. En même temps un autre corps de troupes Françoiſes fut envoyé en Navarre, ſous la conduite de l'Amiral Bonnivet, qui aſſiègea & prit la ville importante de Fontarabie, qu'on regardoit comme une des clefs de l'Eſpagne. Wolſey continuoit toujours à préſider au congrès; mais il paroiſſoit moins occupé à procurer un accommodement, qu'à faire tomber le blâme de la rupture ſur François I. Les Plénipotentiaires de l'Empereur demandèrent, que le Roi de France rendit la Bourgogne à leur maître, & renonçât à toutes prétentions d'hommage pour la Flandre & l'Artois. La France, non-ſeulement rejetta ces articles avec mépris, mais elle inſiſta ſur la reſtitution du Milanois & de la Navarre, & à ce que l'Empereur abandonnât ſon entrepriſe ſur Tournai qu'il tenoit toujours aſſiégé. Aucun des deux partis ne voulut rien rabattre de ſes prétentions, ſur quoi le Cardinal déclara qu'il ne voyoit aucune eſpérance d'accommodement, & demanda que les Plénipotentiaires des deux Puiſ-

sances signassent un traité, portant : Que les pêcheurs de hareng de France & des Pays-bas pêcheroient sans trouble jusqu'à la fin de Janvier : Que les sujets des Souverains en guerre ne pourroient poursuivre aucun vaisseau dans les ports d'Angleterre, ni commettre aucune violence dans ce Royaume : Que le Nonce du Pape & les Plénipotentiaires du congrès, se retireroient librement sans aucun danger pour leurs personnes ni pour leurs sujets : Enfin que le Roi d'Angleterre & le Cardinal Légat son Lieutenant, seroient les conservateurs de ces conventions, pour être ratifiées dans dix jours. Ces articles furent signés & ratifiés ; mais la guerre continua avec violence, François s'empara de Hesdin, & Tournai se rendit à l'Empereur.

HENRI VIII. An. 1521.

LIV. Ligue contre la France entre l'Empereur & Henri.

Après avoir paru faire quelques nouveaux efforts pour parvenir à une pacification, Wolsey se retira à Bruges, où il conclut une ligue entre Henri & l'Empereur contre la France. Le Roi d'Angleterre s'y obligea d'attaquer François avec une armée de quarante mille hommes, & de donner en mariage à l'Empereur la Prin-

HENRI VIII. An. 1521.

ceſſe Marie, déja fiancée au Dauphin. Ainſi Henri ſe déclara ennemi de François I. ſans en avoir aucun ſujet, & contre toutes les règles de la bonne politique, vû la puiſſance énorme de l'Empereur, qu'il étoit de ſon intérêt de contrebalancer. Cette démarche, ainſi que tout le reſte de ſa conduite, lui fut ſuggérée par le Cardinal Wolſey, qui eſpéroit obtenir la Papauté par le crédit de Charles, d'autant qu'il lui avoit déja procuré l'Evêché de Palencia en Caſtille, & l'adminiſtration de celui de Badajox. * Sa Légation avoit été prolongée pour deux ans, & Léon avant que de mourir lui avoit accordé une Bulle qui lui donnoit pouvoir de créer cinquante Chevaliers, autant de Comtes Palatins, d'Acolytes & de Chapelains, & quarante Notaires Apoſtoliques : de légitimer les bâtards ; d'accorder les degrés de Docteurs dans toutes les Facultés, ainſi que toutes ſortes de diſpenſes : Enfin avec les honneurs, les richeſſes & la puiſ-

* Wolſey ne fut jamais promû à l'Evêché de Palencia ; mais il lui fut accordé ſur cet Evêché une penſion de deux mille ducats.

HENRI VIII. An. 1521.

sance dont il jouiſſoit déja, il reçut encore cette année la riche Abbaye de Saint-Albans en Commande. Il n'eſt donc pas étonnant qu'un Prélat auſſi ambitieux, & enflé de tant de proſpérités, aſpirât à la plus haute dignité de l'Egliſe. On prétend même qu'il fut ſi impatient de s'emparer de la chaire de ſaint Pierre, qu'il contribua à faire abréger les jours de Léon par le poiſon : Quoiqu'il en ſoit il étoit ſi arrogant qu'il affectoit de mépriſer toute la Nobleſſe du Royaume, & ſi vindicatif que les Pairs d'Angleterre les plus puiſſants ne l'auroient pas déſobligé impunément.

LV. Le Duc de Buckingham convaincu de hautetrahiſon & décapité.

Cette dernière diſpoſition de ſon caractère, parut évidemment dans la mort du malheureux Buckingham, Seigneur foible, mais dont les paſſions étoient violentes, & la vanité aſſez ridicule pour avoir dit dans une compagnie, que ſi le Roi mouroit ſans enfants il reclameroit la couronne, en qualité de deſcendant d'Anne de Gloceſter, petite-fille d'Edouard III. & que s'il montoit jamais ſur le trône il ſauroit punir Wolſey comme il le méritoit. Ce diſcours fut rapporté

HENRI VIII. An. 1521.

au Cardinal, qui auſſi-tôt réſolut ſa perte. Il gagna quelques-uns de ſes domeſtiques pour lui rendre compte de la vie privée & des converſations de leur maître. Il apprit par leur moyen, que le Duc entretenoit correſpondance avec un Moine du Prieuré d'Hinton, nommé Hopkins, qui prétendoit avoir le don de prophétie, & flattoit Buckingham en l'aſſurant qu'il ſuccéderoit au trône d'Angleterre. Lorſque Wolſey eut raſſemblé aſſez de matières pour former une accuſation, il commença par le priver de ſes deux principaux ſupports, le Comte de Nortumberland ſon beau-père, qu'il fit mettre à la tour de Londres, ſous le frivole prétexte d'avoir reclamé quelques Gardes-nobles auxquelles il n'avoit pas droit, & le Comte de Surry ſon gendre, qui fut nommé Gouverneur d'Irlande, afin de l'éloigner de Londres. Ces meſures préliminaires ayant été priſes, Edouard Stafford, Duc de Buckingham fut arrêté & accuſé de haute-trahiſon. Le principal témoin qui dépoſa contre lui fut un nommé Knevit, qu'il avoit chaſſé de ſon ſervice pour quelque défaut de conduite. Il fut chargé d'a-

HENRI VII. An. 1521.

voir fréquemment consulté le Moine Hopkins, touchant la succession à la couronne; d'avoir affecté une grande popularité; d'avoir déclaré à Knévit que si l'on agissoit mal avec lui, il exécuteroit contre Henri le projet que son père avoit formé contre Richard III. qui étoit de l'assassiner d'un coup de couteau, si ce Seigneur avoit été admis en sa présence; d'avoir dit au Lord Abergavenny que si le Roi mouroit il prendroit le Gouvernement du Royaume malgré toute opposition: & ajouté que si le Lord découvroit son projet, il l'appelleroit en combat singulier. Buckingham fut jugé par un Duc, un Marquis, sept Comtes & douze Barons, devant le Duc de Norfolk qui fut nommé Grand Steward (Sénéchal) pour cette affaire. Lorsqu'il entendit la lecture de l'accusation, il s'écria qu'elle étoit fausse & controuvée. Cependant il fut condamné sur les témoignages de Knévit, Hopkins, & de deux autres à souffrir la mort des traîtres. Le Duc de Norfolk ne put retenir ses larmes en prononçant la sentence, & Buckingham lui dit: » Milord de Nor-» folk, vous me déclarez un traître,

HENRI VIII. An. 1521.

» mais je ne l'ai jamais été. Milords » je ne vous veux point de mal pour » celui que vous me faites : mais je » prie le Dieu éternel de vous par- » donner ma mort comme je vous » la pardonne. Je ne puis demander » la vie au Roi, cependant c'eſt un » Prince gracieux, à qui je ſouhaite » encore plus de faveurs du ciel que » je ne puis le dire : Je vous conjure » Milords & tous mes amis, de le » prier pour moi. » Il fut reconduit à la tour, où il reçut un meſſage du Roi pour commuer ſa peine en celle d'être décapité. Il ſouffrit la mort regretté univerſellement du peuple, qui imputa ſon malheur aux mauvais offices du Cardinal, & l'on dit ouvertement dans quelques écrits, qu'étant fils d'un boucher il n'étoit pas étonnant qu'il ſe plût dans le ſang.

Hall. Hollingshed. Herbert.

LVI. Trêve avec l'Ecoſſe.

Henri ne cherchoit qu'un prétexte pour déclarer ſon union avec l'Empereur. Il prétendit pour ſa juſtification que François avoit été l'agreſſeur dans l'affaire de Robert de la Mark ; mais la vraie cauſe de ſon chagrin contre le Roi de France, étoit que ce Monarque avoit laiſſé retourner le Duc d'Albanie en Ecoſſe, après

AN. 1522.

l'avoir retenu pendant quelques années dans ſon Royaume à la prière de Henri, qui ſe trouvoit plus en état d'entrer dans les affaires d'Ecoſſe pendant l'abſence du Régent. De plus il croyoit que le Duc avoit deſſein d'épouſer ſa ſœur la Reine douairière d'Ecoſſe, parce qu'elle avoit demandé la caſſation de ſon mariage avec le Comte d'Angus, & que le Duc d'Albanie avoit ſoutenu ſes intérêts en cour de Rome pour cette affaire. Tous les ſoins que prit le Régent pour ſe juſtifier de ce ſoupçon auprès de Henri, en lui repréſentant que ſa propre femme étoit vivante, & lui proteſtant qu'il n'avoit aucunes vûes pareilles, furent inutiles. Henri écrivit au Parlement d'Ecoſſe, pour accuſer ce Seigneur d'un deſſein ſur la couronne, au préjudice de ſon légitime Souverain, & pour demander qu'ils le chaſſaſſent du Royaume. Le Parlement fit réponſe, que Henri étoit mal informé ſur les projets du Duc, qui n'avoient rien que de conforme à la juſtice & à la raiſon: que c'étoit lui-même qui agiſſoit contre les intérêts de ſon neveu, en fomentant des troubles dans ſon Royaume, & que

HENRI VII. An. 1523.

HENRI VIII. An. 1522.

s'il ne vouloit pas renouveller la trève avec le Régent, ils feroient leurs efforts pour défendre leur pays de ſes attaques. Lorſqu'il eut reçu cette réponſe, accompagnée d'une lettre de ſa ſœur, qui lui reprochoit les deſſeins ſiniſtres qu'il avoit contre ſon fils Jacques, il ordonna au Lord Dacres de marcher avec cinq cents hommes vers les frontières d'Ecoſſe, & d'y publier par une proclamation, que le Parlement eut à faire la paix avec lui dans un temps limité, à leurs riſques & périls. Son deſſein étoit de fournir un prétexte au parti qu'il avoit dans ce Royaume de refuſer de ſervir ſous le Régent, s'il vouloit faire une diverſion en faveur de la France. Cet expédient lui réuſſit. Le Duc d'Albanie leva une armée pour faire une irruption en Angleterre; mais auſſi-tôt qu'il approcha des frontières, pluſieurs Seigneurs diſtingués refuſèrent d'avancer plus loin, déclarant qu'il ne vouloient pas engager leur pays dans une guerre inutile avec ce Royaume. Le Régent voyant l'impoſſibilité de rien entreprendre d'important pour les François ſes alliés, propoſa une trève que le Roi

Buchanan.

d'Angleterre accepta avec joie, après quoi le Duc retourna à Paris pour concerter de nouvelles mesures avec François I. & Henri par cette adresse évita une guerre avec l'Ecosse, qui auroit beaucoup dérangé ses projets. HENRI VIII. An. 1522.

LVII. Henri déclare la guerre à François I.

Le Roi de France instruit de ce qui s'étoit passé entre l'Empereur & le Cardinal à Bruges, envoya des Lettres-patentes à Henri, où il inséra l'article de la ligue de Londres, par lequel ils s'engageoient à se soutenir mutuellement, détailla toutes les mesures que l'Empereur avoit prises contre lui en Italie, en Champagne & en Flandre, & finit par sommer le Roi d'Angleterre d'éxécuter le traité qu'il avoit solemnellement juré. Henri soutint que François avoit été le premier agresseur, & avoit aussi manqué à sa parole au sujet du Duc d'Albanie, après quoi le Monarque Anglois envoya Clarencieux en qualité de Héraut, déclarer la guerre au Roi de France comme perturbateur du repos de l'Europe. Pour soutenir cette guerre, aussi injuste que contraire à la politique, le Roi de l'avis du Cardinal, donna des ordres à tous les Shériffs & Conétables, pour qu'ils *Act. publ.*

HENRI VIII An. 1522.

fiſſent le dénombrement du peuple de l'âge de ſeize ans & au-deſſus, & ſpécifiaſſent les biens de chaque particulier, dans la vue de lever un dixième ſur les laïques, & un quatrième ſur le Clergé ; outre une ſomme de vingt mille livres qu'il éxigea par forme de prêt de la ville de Londres. Ce dangéreux expédient excita de grandes clameurs contre Wolſey que le peuple regardoit comme auteur de cet impôt. Les Marchands de Londres refuſèrent abſolument de donner l'eſtimation de leurs effets, prétendant que leur commerce étant partagé en différentes branches, ne pourroit être évalué avec juſteſſe. Henri plutôt que de courir les riſques d'exciter quelque ſoulèvement, ſe relâcha de la ſévérité avec laquelle il avoit commencé à faire lever ces taxes, & reçut ce que les Marchands voulurent lui donner pour cette guerre. *Herbert.*

LVIII. L'Empereur fait un voyage en Angleterre.

Wolſey eut moins de chagrin de ce contretemps, que d'avoir manqué ſes meſures pour la Papauté. Quoique l'Empereur lui eut promis de le ſoutenir de tout ſon crédit, il n'avoit nulle intention de tenir ſa parole. Il

vouloit un Pape totalement dévoué à ſes intérêts, & connoiſſoit aſſez bien Wolſey pour ſavoir qu'il ne gouverneroit pas un tel Pontife. Il réſolut donc de faire nommer Pape ſon Précepteur le Cardinal Adrien Florent, natif d'Utrecht, & de conduire cette élection, de façon qu'elle ne lui fit point perdre l'amitié de Wolſey. Le Cardinal Anglois lui avoit rappellé ſa promeſſe, & avoit envoyé Richard Pace à Rome pour ſoutenir ſes intérêts après la mort de Léon X. Charles prit ſes meſures avec tant d'art & d'adreſſe, qu'Adrien fut unanimement choiſi pour Pape dans le Conclave, ſans que l'Empereur parut avoir aucune part à cette affaire. Cependant le choix même du ſujet faiſoit juger de celui qui avoit conduit l'élection, & l'on ne peut douter que Wolſey ne fut très irrité contre Charles : mais il diſſimula ſon reſſentiment, dans l'eſpérance de profiter de l'amitié de l'Empereur à la première occaſion, le nouveau Pontife Adrien VI. étant très vieux & infirme. Charles de ſon côté jugeoit néceſſaire à ſes intérêts d'entretenir toujours la même correſpondance

HENRI VIII. An. 1522.

Guicciardini.

HENRI VIII. An. 1522.

avec le Cardinal, parce qu'il ſavoit qu'il dépendoit abſolument de lui de conſerver ou de rompre l'amitié avec Henri. Dans cette vûe, l'Empereur faiſant route pour l'Eſpagne, mouilla le vingt-ſix Mai à Douvres, où il trouva le Cardinal qui l'attendoit avec un ſuperbe cortège. Henri s'y rendit en perſonne; le conduiſit à Greenwick, & enſuite à Londres, où il fut traité avec la plus grande magnificence. Le Cardinal célébra la Meſſe devant les deux Monarques, avec toute la pompe d'un Souverain Pontife, enſuite le Roi invita Charles à paſſer à Windſor, & lui donna l'ordre de la Jarretière que ſon frère Ferdinand avoit également reçu.

LIX. Traité de Windſor.

Après cette cérémonie, les deux Monarques conférèrent ſur des ſujets plus importants, & ratifièrent le traité de Bruges de la manière la plus ſolemnelle. Dans le préambule, Henri ſe déclaroit libre de tous engagements envers François qui avoit commencé la guerre contre l'Empereur, & envoyé le Duc d'Albanie en Ecoſſe contre ſes engagements. Les parties contractantes convinrent: Que Charles épouſeroit la Princeſſe Marie auſſi-tôt

HENRI VIII. An. 1522.

auſſi-tôt qu'elle auroit atteint ſa douzième année : Qu'elle auroit pour dot quatre cents mille écus, ſur leſquels Henri déduiroit ce qu'il avoit prêté à Maximilien. Que ſi l'un des deux rompoit le mariage, il payeroit quatre cents mille écus à l'autre : Que dans un temps dont on conviendroit l'Empereur entreroit en France du côté de l'Eſpagne, avec une armée de quarante mille hommes, & que le Roi d'Angleterre entreroit en Picardie avec un pareil nombre : Qu'il ne ſeroit conclu ni paix ni trève ſans leur conſentement mutuel : Que les conquêtes qu'on feroit en France appartiendroient à celui qui auroit les plus juſtes prétentions ſur les places conquiſes ; & que pour éviter toute diſpute à ce ſujet, ils déclareroient leurs prétentions particulières avant le commencement de la campagne : Que les deux Puiſſances s'aideroient réciproquement, ſoit que le Roi d'Angleterre voulut ſoumettre l'Ecoſſe ou forcer l'Irlande à une plus parfaite obéiſſance : ſoit que l'Empereur eut deſſein de recouvrer la Gueldres ou le Frieſland : ſoit enfin que l'Angleterre fut attaquée par les Ecoſ-

HENRI VIII. An. 1522.

fois, ou la Flandre par le Duc de Gueldres : Qu'ils ſe ſoumettroient à la juriſdiction ſpirituelle du Cardinal d'York, en ſa qualité de Légat du Pape, & le requèreroient de prononcer la ſentence d'excommunication contre quiconque des Princes violeroit le traité. Ils convinrent encore qu'il ſeroit ſecret pour leur ennemi commun : Qu'on inviteroit le Pape à y accéder : Que les Vénitiens y ſeroient compris, pourvû qu'ils renonçaſſent à leurs engagements avec la France : Enfin que les deux principales Puiſſances feroient leurs efforts pour détacher les Suiſſes des intérêts des François, ou au moins pour les engager à demeurer neutres. Lorſque cette ligue eut été ſignée & confirmée, Charles s'obligea par des lettres patentes de payer à Henri les ſommes qui lui étoient dues par François I. s'il arrivoit que ce Prince, par rapport à leur alliance refusât de continuer les payements auxquels il s'étoit engagé par le précédent traité. L'Empereur promit auſſi de payer à Wolſey la penſion de douze mille livres, que François lui donnoit par dédommagement de l'adminiſtration

Rymer. Herbert. Stowe.

de Tournai, & de lui faire une nouvelle penſion de deux mille cinq cents ducats, pour tenir lieu des revenus du ſiège de Badajox. L'Empereur fut amplement dédommagé de ces libéralités par les ſommes conſidérables que Henri lui prêta avant ſon départ. HENRI VIII. An. 1522.

Charles-Quint demeura cinq ſemaines en Angleterre, & gagna l'amitié de toute la cour par ſon affabilité & ſes préſents. Il acquit auſſi l'affection de la nation en général, en nommant le Comte de Surry Amiral de ſa flotte. Pendant qu'il réſidoit à Londres, ce Seigneur qui commandoit les flottes combinées d'Angleterre & de Flandre fit deux deſcentes ſur les côtes de France, d'où il enleva un butin conſidérable, & il paſſa enſuite l'Empereur en Eſpagne. A ſon retour de cette expédition, il fut envoyé à Calais avec un corps de troupes pour joindre le Comte de Bute Général des Impériaux. Ils ravagèrent la Picardie : firent le ſiège d'Heſdin qu'ils ne purent cependant réduire : attaquèrent, prirent & brûlèrent Dourlens, ainſi que quelques autres places de peu d'importance ; mais à l'approche de l'hiver la diviſion ſe mit entre les

LX. Le Comte de Surry envoyé avec un corps de troupes en Picardie.

Herbert.

HENRI VIII. An. 1522. Généraux ; le Comte de Surry retira ſes troupes à Calais & repaſſa en Angleterre. François I. étoit encore plus malheureux en Italie, où Lautrec qui commandoit ſes troupes fut défait à la Bicoque par Proſper Colonne, Général des alliés, qui ſe rendit enſuite maître de Gènes par ſurpriſe ; enſorte qu'il ne reſta plus à François en Italie que les châteaux de Milan & de Crémône, qui furent bloqués par les Impériaux. Dans la Navarre les François gardèrent leur terrein avec ſuccès commandés par le Maréchal de Chabanne, qui força les Eſpagnols de lever le ſiège de Fontarabie, où il mit une bonne garniſon.

Guicciardini.

Mézerai.

LXI. Affaires du Parlement.

An. 1523.

Les moyens dont on s'étoit ſervi pour lever de l'argent avoient été ſi déſagréables au peuple, que le Cardinal Wolſey conſeilla au Roi de convoquer un Parlement. Il s'aſſembla dans la maiſon des Bénédictins le quinze Avril, & le Clergé tint en même temps ſa convocation. Wolſey leur demanda un ſubſide de la moitié de leurs revenus payable en cinq ans, & quoique Fox & Fisher, Evêques de Wincheſter & de Rocheſter s'oppoſaſſent à cette demande exhor-

bitante, l'assemblée craignoit tellement la puissance & le caractère vindicatif du Cardinal qu'elle lui fut accordée. Après avoir ainsi gagné la convocation, il harangua la chambre des communes sur les injures que le Roi avoit souffertes de François I. sur la nécessité d'entrer en guerre avec ce Monarque, & conclut par une demande du cinquième de tous les biens laïques payable en quatre ans. Cette demande excessive trouva de vives oppositions, quoique l'Orateur Thomas Morus la soutint dans sa harangue; cependant après quelques violents débats, les Communes convinrent que tous ceux qui possédoient vingt livres de rente annuelle, & au-dessus payeroient deux Shellings par livre: Que ceux qui posséderoient au dessus de deux livres donneroient un shelling par livre, & que tous ceux dont le bien seroit au dessous de cette somme, ou qui n'auroient pas atteint l'âge de seize ans, seroient taxés à quatre sols par tête, payable en deux ans. Le Cardinal irrité de ce que sa proposition avoit été rejettée se rendit à la chambre, & leur demanda les raisons de leur

HENRI VIII. An. 1522.

HENRI VIII An. 1523.

refus. Ils lui répondirent que jamais ils ne délibéroient en préſence des étrangers, & il fut obligé de ſe retirer exceſſivement mortifié. Cependant les Communes voulant marquer leur zèle pour le Roi, firent une augmentation conſidérable au ſubſide. Dans ce Parlement on fit un ſtatut en faveur des Deniſons * qui faiſoient commerce des mêmes marchandiſes que vendoient les étrangers : un autre pour règler l'argent monnoyé : un pour les ſoldats au ſervice du Roi : un pour l'attainder du Duc de Buckingham, & pour rétablir ſon fils le Lord Henri Stafford dans ſes biens & honneurs, ** enfin un pour donner pouvoir au Roi d'annuller les attainders par des lettres-patentes.

Herbert.

LXII. Chriſtian, Roi de Danemarck paſſe à la cour d'Angleterre.

Vers le même temps Henri inſtitua un Collège de Médecins, auxquels il accorda par une Chartre pluſieurs privilèges dont ils jouiſſent encore

* Les Deniſons ſont des ſerfs affranchis. Voy. *Dict de Johnſon.*

** M. Smollett a ſuivi Rapin Thoyras : mais M. Tindal a obſervé que le Lord Stafford fut ſeulement rétabli dans les biens, & non dans les honneurs de ſa famille. Ceux qu'il eut enſuite, lui furent accordés par une faveur ſpéciale du Roi.

aujourd'hui. Le Pape Adrien prolongea pour cinq ans la légation de Wolſey, & lui donna le riche Evêché de Durham, au lieu de celui de Bath & Wells qu'il réſigna. Chriſtian Roi de Suède & de Danemarck ayant été chaſſé de ſon Royaume pour ſes cruautés & ſes oppreſſions arriva en Angleterre avec ſa femme, ſœur de l'Empereur, ce qui le fit recevoir très favorablement. Henri affecta de renouveller le traité d'alliance entre l'Angleterre & le Danemarck, comme ſi ce Prince eut été en poſſeſſion de ſes Etats, & après qu'il lui eut fait des préſents conſidérables, Chriſtian repaſſa en Flandre.

HENRI VIII. An. 1523.

Herbert.

LXIII. Ligue contre François I.

L'expédition contre la France fut précipitée par un incident très fâcheux pour François I. Le Duc de Bourbon, Conétable du Royaume, perſécuté par la mère du Roi dont il avoit mépriſé l'affection, ſe jetta entre les bras de l'Empereur & du Roi d'Angleterre, avec leſquels il forma une ligue offenſive & défenſive. Il s'engagea d'attaquer François dans le cœur de ſes Etats, avec une armée de ſes propres vaſſaux, pendant que Charles & Henri l'attaqueroient

Mézerai.

HENRI VIII. An. 1523.

dans le Bearn & en Picardie. Il fut ſtipulé dans le traité, que lorſqu'ils auroient fait la conquête de la France, il auroit pour ſa part la Provence qu'on érigeoit en Royaume, & épouſeroit Eléonor ſœur de l'Empereur, & veuve de Dom Manuel Roi de Portugal. François qui n'avoit aucun ſoupçon de ces conventions, s'occupoit uniquement à faire les préparatifs néceſſaires pour recouvrer le Duché de Milan, pendant que de ſon côté le Pape ſongeoit à une guerre générale contre les Infidèles. Dans cette vûe il faiſoit ſes efforts pour porter les puiſſances Européennes à conclure une trève, & l'Empereur lui déclara qu'il y conſentiroit volontiers, pourvû que cette trève embraſſât un nombre d'années qui leur donnât le temps d'éxécuter quelque projet d'importance. Adrien le croyant ſincére, preſſa le Roi de France de conſentir que les hoſtilités ceſſaſſent pendant trois ans; mais le Monarque refuſa d'y conſentir, parce qu'il voyoit évidemment qu'une auſſi longue trève mettroit ſes ennemis en état de fortifier leur conquête du Milanois. L'Empereur & le Roi d'Angleterre

perſuadèrent au Pape d'employer l'autorité Apoſtolique, à l'imitation de ſes prédéceſſeurs, & Adrien publia une Bulle pour ordonner une trève de trois ans entre tous les Princes de l'Europe, ſous peine d'excommunication & d'interdit contre les réfractaires. François ſans avoir égard à cette cenſure, continua ſes préparatifs, & fit avancer ſes troupes vers les frontières d'Italie, enſorte que Sa Sainteté croyant que l'opiniâtreté du Monarque étoit le ſeul obſtacle qui s'oppoſoit à l'éxécution de ſon grand deſſein contre les Turcs, ſe laiſſa entraîner dans une ligue contre la France, avec l'Empereur, le Roi d'Angleterre, Ferdinand Archiduc d'Antriche, frère de l'Empereur, le Duc de Milan, les Gènois & les Florentins. L'intention des confédérés étoit d'attirer François en Italie, afin d'attaquer ſes Etats de trois différents côtés, pendant qu'il s'occuperoit de la conquête du Milanois. Suivant les ordres de Charles, une armée d'Eſpagnols devoit agir en Navarre : les troupes des Pays-bas, avec un corps d'Anglois, devoient entrer en Picardie ;

HENRI VIII. An. 1523.

HENRI VIII. An. 1523.

mais ils comptoient particulièrement ſur la révolte du Duc de Bourbon dans le cœur de la France, dont François n'avoit pas le plus leger ſoupçon.

LXIV. Le Duc de Bourbon ſe ſauve en Allemagne.

Ce Prince inſtruit que Milan étoit hors d'état de défenſe, d'autant que l'Empereur avoit à deſſein négligé d'y envoyer du ſecours, partit pour Lyon, dans l'intention de paſſer en Italie, & le Duc de Bourbon feignit de tomber malade à Moulins, pour avoir un prétexte de ne pas accompagner ſon Souverain. Le Roi fut enfin informé par deux domeſtiques du Conétable qu'il entretenoit des intelligences ſecrettes avec Charles, & il ſe rendit auſſi-tôt à Moulins, où il lui dit nettement qu'il étoit inſtruit de ſes liaiſons contraires à ſon devoir. Le Duc avoua avec une franchiſe apparente, que l'Empereur lui avoit fait faire quelques propoſitions par le Comte de Rœulx; mais qu'il les avoit rejettées, & s'étoit propoſé de les déclarer à Sa Majeſté, auſſi-tôt que ſa ſanté lui auroit permis de ſe rendre à ſa cour. Soit que François ajoutât foi à ſes diſcours, ſoit qu'il crut dangereux de le faire

arrêter au milieu de ſes partiſans, il ſe contenta de lui ordonner de le ſuivre à Lyon. Le Connétable ſe mit en litière pour commencer le voyage; mais informé que deux de ſes confidents avoient été arrêtés à la cour, il quitta ſecrettement ſa route avec un ſeul homme pour le ſuivre, prit des chemins détournés, & paſſa ſans aucun accident en Allemagne. Sa fuite fit juger au Roi qu'il y avoit quelque conſpiration dangereuſe en France, ce qui le détourna de ſe rendre en Italie, où il envoya ſeulement ſon armée commandée par l'Amiral Bonnivet. Elle traverſa les Alpes vers le commencement de Septembre, dans le temps que l'Empereur aſſembloit la ſienne en Eſpagne, & que les troupes Angloiſes débarquoient à Calais pour agir en Picardie conjointement avec les Flamands.

HENRI VIII. An. 1523.

Du Bellay.

Mézerai.

Le château de Milan s'étoit rendu à Proſper Colonne; mais les fortifications de cette place étoient en ſi mauvais état, que ſi Bonnivet avec ſes quarante mille hommes eut marché directement à cette capitale elle lui auroit ouvert ſes portes. Il perdit

LXV. Guerre en Italie, Béarn & Champagne.

HENRI VIII. An. 1523.

beaucoup de temps à réduire Novarre & Vigevanno, & le Général Impérial qui n'avoit que quinze mille hommes, rétablit les remparts de Milan avec tant de promptitude & d'intelligence, que lorſque Bonnivet parut devant la place, il la trouva en état de ſoutenir un ſiège. Ce contretemps l'obligea de camper à Cheravalla, dans l'eſpérance d'intercepter les convois de l'ennemi; mais il prit ſi mal ſes meſures qu'il fut forcé de ſe retirer faute de proviſions. Cependant Colonne étoit mort, & Lannoi, Viceroi de Naples lui avoit ſuccédé dans le commandement; mais il ne ſe paſſa rien de quelque importance juſqu'à ce que le Duc de Bourbon arrivât à l'armée, avec une commiſſion de Général en chef de l'Empereur. Dans le Béarn les Eſpagnols firent une entrepriſe infructueuſe ſur Bayonne, & formèrent enſuite le ſiège de Fontarabie, qu'ils réduiſirent par la trahiſon du Gouverneur nommé Frauget. En Champagne le Comte de Furſtemberg, avec huit mille Lanſquenets prit Coni & Monteclair, mais il fut défait à Neuchâtel par le Duc de Guiſe qui le força de ſe retirer précipitamment.

HENRI VIII. An. 1523.

LXVI. Grands progrès du Duc de Suffolk en France.

En Picardie, le Roi d'Angleterre envoya une armée de six cents demi-lances, deux cents Archers à cheval, trois mille à pied, cinq mille hommes pour abbatre les bois, & deux mille cinq cents pionniers. Ils arrivèrent à Calais sous les ordres du Duc de Suffolk, qui leur joignit dix-sept cents soldats de la garnison, se mit à leur tête & entra dans le pays ennemi. Le vingt Septembre il fut joint par le Comte de Bure, ensorte que les troupes qu'il avoit rassemblées, & les Anglois formoient en tout une armée de vingt mille combattants. Le Duc cotoya la Somme, assiègea Bray, qu'il emporta d'assaut, traversa la rivière & se rendit maître de Roye & de Montdidier. Il avança jusqu'à onze lieues de Paris sans trouver aucune opposition excepté dans une légère escarmouche avec un petit corps de François commandé par M. de Pontdormoi, qui ne se sauva que très difficilement. François I. excessivement allarmé de leurs progrès fit partir de Lyon le Duc de Vendôme, avec toutes les troupes qu'il put rassembler pour la défense de la Capitale; cependant la saison commençant à de-

HENRI VIII. An. 1523.

venir très rigoureuſe, les alliés jugèrent qu'ils devoient ſe retirer, & prirent Bouchain dans cette retraite; mais toutes les places où ils avoient mis garniſon furent repriſes par le Général François. Henri avoit ordonné au Lord Montjoy de conduire un renfort de ſix mille hommes au Duc de Suffolk, lorſqu'il apprit que ce Seigneur avoit laiſſé ſon artillerie à Valenciennes, & étoit retourné à Calais. Suffolk réſolut d'y reſter juſqu'à ce que la colère du Roi fut appaiſée, le Monarque ayant été très irrité de la diſperſion de l'armée des alliés.

Herbert. Du Bellay.

LXVII. Wolſey eſt encore trompé dans ſes eſpérances ſur la Papauté.

Pendant tous ces évènements le Pape Adrien étoit mort, non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonné, & le Conclave fut partagé entre le Cardinal Colonne, & Jules de Médicis, bâtard de l'oncle du Pape Léon. Après cinquante jours de débats, Médicis fut élu unanimement, & prit le nom de Clément VII. Auſſi-tôt que Wolſey avoit appris la mort d'Adrien, il avoit engagé le Roi à écrire de ſa propre main à l'Empereur, pour lui demander dans les termes les plus forts ſa protection, pour que ſon favori

parvînt à la Papauté : mais Charles avoit déja pris ſes meſures en faveur de Jules, & le Cardinal Anglois affecta de ſoutenir avec fermeté ſon excluſion. Il eſt vraiſemblable que ſon cœur étoit outré de reſſentiment ; cependant il crut devoir le diſſimuler, & le réſident du Roi à Rome eut ordre de complimenter de ſa part le nouveau Pape, dont il obtint la conceſſion du pouvoir de Légat pour toute ſa vie, ce qui n'avoit jamais été accordé auparavant.

HENRI VIII. An. 1523.

Herbert.

LXVIII. Affaires d'Ecoſſe.

La guerre de France n'occupoit pas tellement Henri, qu'elle put l'empêcher de prendre part aux affaires d'Ecoſſe. Il avoit formé le projet de profiter de la minorité de ſon neveu pour ſoumettre ce Royaume, & le plus grand obſtacle qui s'oppoſoit à ſes deſſeins étoit la vigilance & l'activité du Duc d'Albanie. Henri fit tous ſes efforts pour empêcher que ce Seigneur ne revint de France. Il ordonna à ſon Amiral de l'enlever s'il étoit poſſible dans les détroits, & en même temps envoya le Comte de Surry avec une armée pour intimider les partiſans du Duc en Ecoſſe. Les troupes Angloiſes entrèrent dans ce

HENRI VIII. An. 1523.

Royaume, prirent Jedburgh, & ravagèrent le voiſinage, pendant que le parti des Ecoſſois que Henri avoit gagné ne ceſſoit de repéter qu'il n'y avoit qu'une paix avec l'Angleterre qui put les garantir d'une ruine totale. Enfin le Régent trompa l'Amiral Anglois, & arriva à Edimbourg, où il aſſembla la nobleſſe, & les exhorta de s'oppoſer avec autant de vigueur que de vigilance aux deſſeins de Henri. Quoiqu'il les trouvât généralement oppoſés à ſes vues, il aſſembla une armée & marcha vers les frontières; mais la plus grande partie des Seigneurs refuſèrent de paſſer les bornes de l'Ecoſſe, diſant qu'il leur ſuffiſoit de défendre leur propre pays d'une invaſion. Le Duc exceſſivement mortifié de ce refus, ordonna aux François auxiliaires d'aſſiéger le château de Wark: ils pouſſèrent leurs opérations avec quelque ſuccès, & lorſque la brêche fut pratiquable, donnèrent un aſſaut furieux; mais ils furent repouſſés avec un grand carnage, & le Régent informé que le Comte de Surry étoit en marche avec une formidable armée pour l'attaquer, jugea à propos de ſe retirer. Pendant

que ces querelles agitoient les différentes Puiſſances de l'Europe, la réformation gagnoit du terrein en Allemagne : le canton de Zurich attiré par les ſermons de Zuingle, renonça à pluſieurs articles de la Religion Romaine, & Luther continuoit d'écrire pour la défenſe de ſa doctrine. Entre autres ouvrages il publia une réponſe à celui de Henri, & le Monarque s'y trouvant traité avec un mépris & des railleries indécentes, ſe plaignit aux Princes de Saxe de l'inſolence de Luther, les priant de l'empêcher de publier ſa traduction de la Bible en Hollandois, mais on n'eut aucun égard à ſes remontrances. HENRI VIII. An. 1523.

LXIX. Etat de la guerre d'Italie.

La guerre d'Italie continuoit avec différents ſuccès. Le nouveau Pape avoit refuſé de renouveller la ligue formée par ſon prédéceſſeur, mais il avoit promis d'obſerver la plus éxacte neutralité. Le Duc de Bourbon, renforcé par ſix mille Lanſquenets & par un corps de Venitiens, réduiſit le château de Crémone & força Bonnivet de repaſſer les Alpes, après que toutes les places poſſédées par la France dans le Milanois ſe furent rendues aux Impériaux. Le Duc par les. An. 1524.

HENRI VIII. An. 1524.

ordres de l'Empereur & du Roi d'Angleterre entra en Provence, où il ſe rendit maître d'Aix & de quelques autres places, après quoi il entreprit le ſiège de Marſeille, mais il fut obligé de le lever à l'approche de François qui s'avançoit au ſecours de cette place avec une armée de quarante mille hommes. Le Conétable ſe retira en Italie, & le Monarque François réſolut de marcher ſans perdre de temps dans le Milanois, par la route la plus courte; mais Bourbon inſtruit de ſon deſſein redoubla de diligence pour s'y oppoſer. Les deux armées entrèrent le même jour dans le Duché, & le Duc ayant été joint par le Viceroi de Naples à Pavie jetta de fortes garniſons dans la ville d'Aléxandrie. La peſte faiſoit alors de grands ravages à Milan, ce qui l'obligea de ſe retirer à Soncino. François I. ne trouvant donc aucune oppoſition ſe rendit maître de Milan & entreprit le ſiège de Pavie au commencement de Novembre. Il avoit réuſſi à détacher les Venitiens & les Florentins des intérêts de l'Empereur, & fit un traité ſecret avec le Pape, qui s'engagea à accorder un libre

passage aux troupes qu'il destinoit à la conquête du Royaume de Naples. Au printemps il y envoya un détachement de cinq à six mille hommes, commandés par le Duc d'Albanie qui avoit alors quitté l'Ecosse. Le Pape feignit de s'y opposer ; mais il les reçut ensuite dans le cœur de ses Etats & publia en même temps son traité avec la France, qu'il disoit avoir été forcé d'accepter. Charles-Quint, malgré son flegme naturel fut très irrité de la défection de Sa Sainteté, & jura même de s'en venger ; cependant la ligue de Clément avec François contribua beaucoup au succès des armes Impériales, en ce qu'elle porta le Roi de France à partager ses forces, ce qui affoiblit beaucoup son armée.

HENRI VIII. An. 1524.

Guicciardini.

LXX. Henri commence à se détacher des intérêts de l'Empereur.

La Cour d'Angleterre paroissoit avoir adopté de nouvelles maximes. Henri ne fit point de diversion en Picardie, il discontinua le payement du subside qu'il avoit accordé au Duc de Bourbon, & demanda même le remboursement de l'argent prêté à l'Empereur lorsqu'il étoit parti d'Angleterre. Charles fut allarmé de ce concours de circonstances qui paroissoient marquer une aliénation de

HENRI VIII. An. 1524.

la part de Henri, & pour confirmer ſes ſoupçons, il apprit qu'un député de la Ducheſſe d'Angoulême, Régente de France avoit eu de longues & fréquentes conférences avec le Cardinal Wolſey. Il ne douta plus que ce Prélat vindicatif, deux fois déſobligé dans l'affaire de la Papauté ne perſuadât au Roi d'Angleterre d'abandonner ſa cauſe, & de faire une ligue avec ſon ennemi. Il prévoyoit que le Cardinal ſeroit ſecondé dans ſes efforts par le Pape, qui marquoit alors les plus grands égards pour la Cour d'Angleterre. Sa Sainteté avoit confirmé le titre de défenſeur de la foi, donné par Léon au Monarque, & par complaiſance pour Wolſey il avoit ſupprimé le monaſtère de St. Frideſwide dans le Comté d'Oxford, ſur le terrein duquel le Cardinal avoit deſſein de fonder un collège & de le doter des revenus du Couvent. Dans le cours de la même année, Clément par une autre Bulle avoit donné pouvoir à Wolſey de ſupprimer autant de monaſtères qu'il le jugeroit à propos, de lever une rente annuelle de trois mille ducats pour le même objet, & au mois de Décembre, il avoit

Act. publ.

du consentement du Roi nommé le Cardinal Laurent Campegge, Evêque de Salisbury. HENRI VIII. An. 1524.

LXXI. François I. est défait & pris par les Impériaux à la bataille de Pavie.

Le Roi de France continuoit le siège de Pavie, quoique ses opérations fussent très retardées par la rigueur de la saison, & ses convois interrompus par l'armée Impériale, campée à Cassano. Enfin le Duc de Bourbon qui avoit passé en Allemagne, pour en amener du renfort, arriva avec onze mille hommes, ce qui rendit les Impériaux plus nombreux que les François. Le vingt-cinq Février ils attaquèrent leur camp, les mirent totalement en déroute, & firent le Roi François Premier prisonnier. Cet évènement inattendu causa un changement considérable dans les vues politiques des Puissances de l'Europe. Le Royaume de France plongé dans la consternation auroit été totalement ruiné si l'Empereur avoit profité de sa victoire, & que le Roi d'Angleterre eut agi en Picardie : mais Charles étoit devenu si formidable que les autres Princes commencèrent à vouloir former une ligue pour contrebalancer son pouvoir. Les Venitiens particulièrement aussi-tôt qu'ils furent An. 1525.

HENRI VIII. An. 1525.

informés de la bataille de Pavie proposèrent cette confédération au Pape; mais Sa Sainteté préféra ſon intérêt propre à la cauſe publique, & conclut un traité ſéparé avec le Viceroi de Naples, qui agiſſoit au nom de l'Empereur. Charles affecta de recevoir les nouvelles de ſa victoire avec grande modération, même de paroître fort touché du malheur de François I. qui fut conduit en Eſpagne & gardé très étroitement priſonnier dans le château de Madrid. On avoit commencé par lui faire quelques propoſitions pour la paix, mais il en rejetta les conditions qu'il jugea trop dures & trop honteuſes pour les pouvoir accepter. Sa ſœur, la Ducheſſe d'Alençon ſe rendit à Madrid avec de pleins pouvoirs de la Régente ſa mère pour négocier la paix : l'Empereur fit des demandes ſi exceſſives qu'il ne fut pas poſſible de rien conclure, & le Roi priſonnier donna à ſa ſœur un écrit ſigné de ſa main, pour ordonner aux Etats de France de décerner la couronne au Dauphin ſon fils. Le Parlement de Paris ne crut pas que cet ordre, qu'on nomma l'Edit de Madrid fut une autorité ſuffiſante

pour contrevenir aux Loix du Royaume, dans une affaire auſſi importante. Charles-quint étoit abſolument dépourvu de généroſité, d'intégrité & de compaſſion : il avoit hérité du flegme de Maximilien & du caractère artificieux de Ferdinand. Il amuſa François par des négociations vagues & refuſa de ratifier le traité que ſon Viceroi avoit conclu avec le Pape. Quoiqu'il eût rétabli Sforce dans la poſſeſſion de Milan, conformément à ce qu'il avoit ſtipulé avec ſes alliés, il réuſſit par ſon Général en Italie à le faire entrer dans une conſpiration qui lui fournit un prétexte pour le dépouiller de ſes Etats. Les Vénitiens réſolus de tout haſarder plutôt que de laiſſer ce Duché entre les mains de l'Empereur, dirent à ſon Ambaſſadeur qui les preſſoit de ſe réunir avec ſon maître que le retabliſſement de Sforce étoit un préliminaire, ſans lequel ils n'entreroient en aucune négociation. Le Pape ne ſe conduiſoit pas avec le même eſprit ni le même courage, & pendant qu'il paroiſſoit écouter avec plaiſir les propoſitions des Venitiens ſur une ligue générale contre la maiſon d'Autriche, il en

HENRI VIII. An. 1525.

Du Bellay.

Mézerai.

HENRI VIII. An. 1525.

formoit une en Eſpagne, & traitoit d'une alliance particulière. La négociation en fut cependant ſi longue, qu'il commençoit à déſeſpérer qu'elle pût être conduite à ſa perfection, ce qui le détermina à fixer un jour pour ſigner la ligue avec la France & les Vénitiens ; mais dans cet intervalle, il apprit enfin que le traité étoit conclu à Madrid & retracta la promeſſe qu'il avoit faite à ces deux Puiſſances. Lorſqu'il reçut ce traité, il le trouva conçu en termes ſi obſcurs & ſi ambigus qu'il refuſa de ratifier un engagement auſſi équivoque. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne l'aſſura que cette ambiguité n'avoit pas été volontaire, & pour gagner du temps le pria d'en dreſſer lui-même un autre tel qu'il le déſireroit avec promeſſe qu'il ſeroit ſigné dans deux mois par l'Empereur.

Guicciardini.

LXXII. Henri prend la réſolution de ſoutenir François I.

L'amitié de Charles & du Roi d'Angleterre paroiſſoit ſur ſon déclin, même avant la bataille de Pavie. Quoique la Princeſſe Marie eut été fiancée à l'Empereur, ſon père l'offrit en mariage au Roi d'Ecoſſe, & Charles de ſon côté ne ſe fit aucun ſcrupule de promettre d'épouſer Iſabelle

belle de Portugal, malgré ſes engagements avec la Princeſſe Angloiſe. Cependant il envoya au mois de Mars le Seigneur de Dure & le Préſident du Conſeil de Mechlin en Angleterre, pour demander qu'on lui envoyât ſans différer la Princeſſe & ſa dot, & que Henri ſuivant ſes engagements, entrât en Picardie avec une puiſſante armée. Il eſt vrai que Charles avoit ſujet de ſe plaindre de Henri, qui lui avoit promis de payer cent mille écus par mois pour l'expédition du Duc de Bourbon en France & n'avoit fait qu'un ſeul payement, après lequel non ſeulement il ceſſa de fournir ce ſubſide, mais encore demanda le rembourſement des ſommes prêtées à l'Empereur, quoiqu'il ne put douter que ce Prince n'étoit pas en état de les acquitter. Avant que les Ambaſſadeurs de Charles euſſent reçu la réponſe de la Cour de Londres, on y apprit la nouvelle de la bataille de Pavie & de la captivité de François I. par une lettre de la Gouvernante des pays-bas. Cet évènement ne pouvoit être agréable à Henri, cependant il diſſimula ſes ſentiments : fit chanter ſolemnellement

HENRI VIII. An. 1525.

HENRI VIII. An. 1525.

le *Te Deum* à Saint-Paul & assista en personne à la cérémonie. Peu de jours après il assembla son Conseil pour délibérer sur la situation des affaires de l'Europe, & l'on agita vivement la question si le Roi devoit saisir cette occasion pour faire la conquête de la France, & faire valoir ses droits sur ce Royaume, ou s'il devoit au contraire lui donner du secours pour contrebalancer le pouvoir exhorbitant de l'Empereur ? L'inclination du Roi & du Cardinal qui se trouvèrent alors d'accord avec la saine politique, déterminèrent le conseil en faveur du Roi captif, & l'on ne chercha plus qu'un prétexte pour rompre avec Charles-Quint.

LXXIII. Son Ambassade à l'Empereur.

Henri envoya aussi-tôt Cuthbert-Tonstal Evêque de Londres, & Sir Robert Wingfield avec le titre d'Ambassadeur en Espagne, pour représenter à l'Empereur que la guerre ayant été entreprise à frais communs, il n'étoit pas juste que le Roi d'Angleterre ne retirât aucun avantage de la victoire de Pavie En conséquence il demandoit que dans le traité qui seroit conclu avec le Roi captif, il fut stipulé que Henri rentreroit en

HENRI VIII. An. 1525.

poſſeſſion de ce qui lui appartenoit en France : Que ſi l'on ne pouvoit obtenir cette juſtice par la négociation, il demandoit que ſuivant ſon traité avec l'Angleterre, il entrât en France du côté de l'Eſpagne pendant que les Anglois agiroient en Picardie ; & que la guerre ne fut point diſcontinuée juſqu'à ce que Henri eut reçu une entière ſatisfaction. Il obſerva de plus que par le traité de Windſor, les parties contractantes s'étoient mutuellement engagées à livrer les priſonniers à celui dont il paroîtroit qu'ils auroient uſurpé les Etats, ſur quoi il demanda que Charles livrât le Roi aux Ambaſſadeurs Anglois, auſſi-tôt qu'il recevroit la Princeſſe Marie avec laquelle il avoit contracté. Henri ſavoit qu'il ne pouvoit remplir ſes engagements avec ſa fille, puiſqu'il étoit déterminé à épouſer Iſabelle de Portugal, & étoit bien convaincu qu'il ne ſe conduiroit pas contre ſes propres intérêts au point de livrer un tel priſonnier ; auſſi l'Empereur répondit en termes vagues & généraux qui furent regardés comme un refus. La cour d'Angleterre publia artificieuſement les

Id. Herbert. Act. publ.

HENRI VIII. An. 1525.

ſujets de plainte que Henri prétendoit avoir contre Charles, & le Roi réſolut de ſoutenir la France dans l'extrêmité où elle ſe trouvoit. Cependant ſon intention n'étoit pas de déclarer la guerre à l'Empereur : mais il ordonna à ſes Ambaſſadeurs en Eſpagne d'intercéder en faveur du Roi captif, & fit connoitre en même temps ſes ſentiments à la Régente de France. Elle nomma auſſi-tôt Jean Joachim de Paſſau, Seigneur de Vaux, & Jean Brinon, premier Préſident de Rouen, Ambaſſadeurs à la cour de Londres, munis de pleins pouvoirs pour traiter & conclure une alliance avec le Roi d'Angleterre.

LXXIV. Traité avec la Régente de France.

Henri chargea Wolſey de négocier ce traité comme il le chargeoit de toutes les autres affaires : Quoique l'amitié du Monarque Anglois fut alors ſi importante pour la France, qu'on auroit pû la lui faire acheter un très haut prix, il ne voulut point tirer avantage du malheur de François I. & toutes ſes demandes ſe bornèrent au payement des ſommes qui lui étoient légitimement dues par le Roi de France. Lorſque tous les articles furent convenus, on ſigna cinq

traités particuliers à Moore le treize Août. Le premier contenoit une ligue offenſive & défenſive entre la France & l'Angleterre, y compris les amis des deux Rois. Le ſecond concernoit le payement des ſommes dues à Henri par le Roi de France, telles qu'on les avoit ſpécifiées en divers traités. Pour tenir lieu de ces différentes ſommes, la Régente s'engagea au nom de ſon fils à payer deux millions d'écus d'or à différents termes, & que s'il arrivoit que Henri mourut avant que cette ſomme fut totalement acquittée, ce qui reſteroit ſeroit payé à ſes héritiers & ſucceſſeurs; mais que s'il vivoit au-delà du payement total il recevroit le reſte de ſa vie une penſion annuelle de cent mille écus. Par le troiſième traité, la Régente s'obligea de payer les arrérages du douaire dûs à Marie ſœur de Henri, Reine douairière de France, & de prendre les meſures convenables pour qu'ils fuſſent acquittés éxactement à l'avenir. Le quatrième portoit, que le Roi d'Ecoſſe comme allié de la France, ſeroit compris dans cet accommodement, pourvû que les Ecoſſois ne commiſſent aucuns actes d'hoſ-

HENRI VIII. An. 1525.

HENRI VIII. An. 1525.

tilité contre l'Angleterre, après le vingt-cinq Décembre. Dans le cinquième traité, la cour de France promit de ne consentir ni directement ni indirectement au retour du Duc d'Albanie en Ecosse pendant la minorité de Jacques V. Tous ces traités furent ratifiés avec serment par la Régente de France, & approuvés par les Parlements de Paris, Toulouse & Bordeaux. Les Seigneurs & les villes s'obligèrent par des lettres patentes à les observer, & François I. en envoya une ratification écrite de sa propre main, & dattée du vingt-sept Décembre. La Régente n'oublia pas les bons offices que le Cardinal Wolsey avoit rendus à la France en cette occasion. Elle s'obligea de lui payer les arrérages de la pension qui lui avoit été accordée pour le dédommager de l'administration de l'Evêché de Tournai, & pour d'autres bonnes raisons lui promit une gratification de cent mille écus d'or.

Rymer.

LXXV. Wolsey en danger d'être disgracié.

Ce présent contribua à consoler le Cardinal du chagrin que lui avoit causé le mécontentement du Roi. Le Monarque avoit eu besoin d'argent pour les affaires du gouvernement,

& Wolſey, au lieu d'avoir recours au Parlement qui lui avoit déja fait eſſuyer un refus, publia un decret au nom du Roi, pour lever ſur tout le Royaume le ſixième des revenus laïques, & le quart des biens Eccléſiaſtiques. Cette démarche fut regardée comme une violation manifeſte de la grande Chartre; elle excita une clameur univerſelle dans toute la nation, & fut prête à cauſer une révolte. Le Roi informé de ces mouvements du peuple, publia une proclamation pour déſavouer les commiſſions expédiées en ſon nom, déclarant que jamais il n'éxigeroit par force aucune ſomme de ſes ſujets, ſe bornant à leur demander qu'ils leur plût contribuer par forme de bienveillance, expédient pratiqué ſous le règne d'Edouard IV. Ce retour n'étoit qu'un artifice, pour tirer ſous un autre nom ce que le peuple refuſoit d'accorder ſous celui de decret ou de commiſſion: puiſque les ſommes étoient éxigées ſuivant le bon plaiſir du Roi, ce qui rendoit la bienveillance équivalente à une très-forte taxe. Les Magiſtrats de Londres refuſèrent le payement de cet impôt,

HENRI VIII. An. 1525.

HENRI VIII. An. 1525.

& dirent que l'expédient de la bienveillance avoit été aboli par Richard III. Le Cardinal répondit que Richard étoit un tyran & un uſurpateur dont les loix ne pouvoient porter aucun préjudice à la prérogative. Il eſſaya de gagner ſecrettement le Lord Maire & les Aldermans; mais avant qu'il eut pû réuſſir à les amener à ſes vûes, ſoit par careſſes ſoit par menaces, il s'éleva un ſoulèvement dans le voiſinage de Londres, qui fut cependant promptement appaiſé, & l'on mit en priſon quelques-uns des coupables. Le Roi jugea néceſſaire de prouver que ſon intention n'étoit point d'opprimer le peuple, & il déclara en plein conſeil, que perſonne ne ſeroit puni pour cette révolte. Les priſonniers furent renvoyés après avoir comparu à la barre de la Cour, & été fortement réprimandés de leur audace. Le Cardinal affecta d'être leur caution pour leur bonne conduite à venir, & voulant juſtifier lui-même celle qu'il avoit tenue, déclara qu'il n'avoit agi que par l'avis des Juges. Auſſi-tôt qu'on fut informé que le Roi n'approuvoit pas tout ce que le Cardinal avoit fait, il s'éleva

une multitude de plaintes contre ce Prélat. Allen ſon Chapelain, & l'inſtrument de ſes oppreſſions, fut pourſuivi ſi rigoureuſement dans une cour de judicature pour ſes extorſions, que cette affaire devint le ſujet général des converſations, & enfin parvint à Henri qui commença à ſe donner des ſoins pour être inſtruit de toutes les particularités. Dans le cours de cette recherche, il fut pleinement convaincu du peu de popularité de l'adminiſtration de Wolſey, & ſa colère monta à un tel degré, que le Miniſtre fut bien près d'être dépouillé de ſa faveur & de ſes emplois. Le Roi ignoroit la façon dont le Cardinal opprimoit ſes ſujets, & penſoit au contraire que ſes peuples s'eſtimoient très heureux par la douceur de ſon gouvernement : mais il fut alors déſabuſé, & tellement irrité que le Miniſtre ne le put appaiſer que par les plus baſſes ſoumiſſions. Il lui fit voir ſon teſtament par lequel il lui laiſſoit toutes ſes richeſſes, & enfin réuſſit à perſuader au Monarque que tous les excès qu'il avoit commis dans l'éxercice de ſon autorité, n'étoient que l'effet de ſon deſir d'aug-

HENRI VIII. An. 1529.

Hall. Hollingshed.

HENRI VIII. An. 1525.

menter les biens de Sa Majeſté. Auſſitôt que cette tempête fut appaiſée, le Cardinal écarta de la cour tous ceux qu'il ſoupçonnoit d'être peu affectionnés à ſes intérêts. Il avoit fait bâtir à ſes frais le palais de Hampton-cour, qui fut fini vers le même temps, & il en fit préſent à ſon maître, qui par forme d'échange lui donna celui de Richemond, ce qu'il accompagna des plus fortes aſſurances d'une affection perpétuelle. Le Roi avoit un fils naturel nommé Henri Fitz-Roi, qu'il créa alors Duc de Richemond & de Sommerſet, Comte de Nottingham, Lieutenant-Général des pays au-delà de la Trent, Gouverneur des Frontières, & enſuite Amiral d'Angleterre, quoiqu'il ne fut âgé que de ſix ans. N'ayant point de fils légitime il marquoit la plus grande tendreſſe pour cet enfant, qui étoit le fruit de ſes amours avec Miſtriſſ Eliſabeth Blount, jeune Demoiſelle pourvûe de qualités rares. Au commencement de cette année, le Gouvernement d'Ecoſſe, qui depuis le départ du Duc d'Albanie étoit demeuré entre les mains du Comte d'Angus, envoya le Comte de Carrik

Ed. Herbert.

avec d'autres Ambaſſadeurs, en Angleterre pour traiter du mariage entre leur jeune Roi & la Princeſſe Marie, dont Henri avoit depuis quelque temps amuſé l'adminiſtration Ecoſſoiſe. Comme il s'étoit élevé pluſieurs difficultés, la trêve entre les deux nations fut prolongée du mois de Janvier au mois de Mars, pour que le Comte pût avoir le temps de retourner en Ecoſſe, & d'y recevoir de nouvelles inſtructions : mais Henri n'avoit jamais eu réellement cette alliance en vûe, & la négociation ne produiſit aucun effet. HENRI VIII. An. 1525.

La Ligue de Moore releva le courage de la Régente de France, & influa beaucoup ſur la conduite du Pape & des Vénitiens : L'Empereur rappella ſes Ambaſſadeurs d'Angleterre, & peu de temps après termina ſon mariage avec Iſabelle de Portugal. Le Pape ſe voyant toujours trompé par Charles, lui déclara qu'il ne devoit point eſpérer de paix que Sforce ne fut rétabli dans le Milanois, & l'Empereur étoit bien près d'avoir à ſupporter une guerre où il auroit été hors d'état de ſe défendre contre un ſi grand nombre de Puiſſances for-

LXXVI. François I. conclut un traité avec l'Empereur à Madrid, & eſt mis en liberté

HENRI VIII. An. 1526.

midables. Tous ces mouvements lui cauſoient autant de chagrin que d'embarras, mais il en fut bien-tôt délivré par l'impatience de François I. qui ennuyé de plus en plus de ſa priſon, conſentit enfin à céder ce qui avoit juſqu'alors retardé la paix. Il abandonna à l'Empereur le Duché de Bourgogne, & la Souveraineté de la Flandre & de l'Artois, & s'obligea d'épouſer ſa ſœur Eléonore, de renoncer à ſes prétentions ſur Naples, Milan, Ath, Tournai, l'Iſle & Heſdin; de porter Henri d'Albret à céder le Royaume de Navarre à Charles; de rétablir le Duc de Bourbon, le Prince d'Orange, & Antoine de Saluces en poſſeſſion de leurs territoires; de payer deux millions d'écus pour ſa rançon, avec cinq cents mille écus que Charles devoit au Roi d'Angleterre; de fournir à l'Empereur douze galères, quatre grands vaiſſeaux de guerre, & une armée de terre, lorſqu'il paſſeroit à Rome pour recevoir la couronne Impériale, ou de lui payer deux cents mille écus s'il ne fourniſſoit pas d'armée, & de donner ſes deux fils en ôtages pour la ſureté de ces conditions. Il promit

Guicciar. ini.

encore ſur ſa foi & ſa parole de Roi de ratifier le traité lorſqu'il ſeroit en France, ou de retourner dans ſa priſon. Sous ces conditions François fut mis en liberté, & conduit ſur les Frontières d'Eſpagne par Launoi Viceroi de Naples, qui l'accompagna à Bordeaux, & le preſſa d'accomplir ſa promeſſe. Son premier ſoin fut de ratifier le traité de Moore, conclu avec le Roi d'Angleterre; mais il proteſta contre celui de Madrid comme ayant été fait par violence. Cependant il offrit de payer deux millions pour tenir lieu du Duché de Bourgogne qu'il déclara ne pouvoir aliéner, & de remplir les autres articles. Charles rejetta cette propoſition, dans l'eſpérance que François pour retirer ſes enfants reſtés en ôtages, accompliroit tôt ou tard toutes les conditions du traité.

HENRI VIII. An. 1526.

LXXVII. Il fait une ligue avec le Pape & les Vénitiens. Ses efforts pour engager Henri dans la même alliance.

Les Ambaſſadeurs du Pape & des Vénitiens joignirent François à Cognac, où les trois puiſſances conclurent une ligue contre l'Empereur, dans laquelle le Duc de Milan fut compris. Sa Sainteté, & la République de Veniſe, comptant ſur les ſecours de la France & de l'Angleterre,

HENRI VIII. An. 1526.

mirent une armée en campagne ſous les ordres du Duc d'Urbin, qui laiſſa prendre le château de Milan par les Impériaux, manqua une entrepriſe ſur Gènes, & ſe conduiſit avec la plus grande indifférence pour les Puiſſances qui lui avoient confié leurs armées. Cependant le Duc de Serro Ambaſſadeur d'Eſpagne à Rome, & Hughes de Moncada qui commandoit les troupes Impériales dans le Royaume de Naples, irritèrent Colonne contre le Pape, & entrèrent dans la ville de Rome par ſurpriſe, à la tête de ſix mille hommes. Clément effrayé de cette invaſion imprévûe, ſe ſauva dans le château Saint-Ange, & fut obligé de conclure une trève de quatre mois avec l'Empereur pour être délivré de ces hôtes incommodes. Le Pape & les Vénitiens eſpéroient qu'en conſéquence du traité de Cognac, les Rois de France & d'Angleterre agiroient vigoureuſement contre Charles; mais il furent la dupe du Monarque François, dont l'unique intention en faiſant & publiant ce traité, avoit été d'intimider l'Empereur, & de le porter à conſentir à ſes propoſitions. Lors même

Guicciardini.

que le Pape & les Vénitiens eurent déclaré la guerre à Charles, il envoya l'Archevêque de Bordeaux renouveller l'offre de deux millions pour la Bourgogne, ce que l'Empereur rejetta avec mépris, le chargeant de dire à ſon maître qu'il agiſſoit avec autant de baſſeſſe que de duplicité; & qu'il n'auroit pas dû oublier la dernière converſation qu'ils avoient eu enſemble à Madrid. Les affaires de Charles avoient repris le deſſus en Italie; le Baron de Frondsperg y étoit entré à la tête de quarante mille hommes levés en Allemagne, & Launoi étoit arrivé à Naples avec un corps de troupes Eſpagnolles. Clément & les Vénitiens employérent tout leur art & leur éloquence pour engager le Roi d'Angleterre dans la ligue de Cognac: ils eſſayèrent de le flatter par le titre de protecteur, dans l'eſpérance qu'il prodigueroit comme il avoit fait précédemment ſes richeſſes pour les intérêts de ſes voiſins, mais le temps & l'expérience avoient augmenté ſes connoiſſances; les tréſors de ſon père étoient déja épuiſés; il ne vouloit point ſortir de la tranquilité dont

HENRI VIII. An. 1526.

Sandoval.

Act. pub.

HENRI VIII. An. 1526.

il jouiſſoit, & ſon favori étoit alors totalement occupé de la fondation de ſon Collège d'Oxford. Cependant Henri informé des beſoins du Pape qui probablement auroient pû le forcer de faire la paix avec l'Empereur, lui envoya trente mille ducats ce qui le mit en état de conſerver les troupes que commandoit le Duc d'Urbin; mais en même temps il continua de négocier un traité particulier avec le Viceroi de Naples La maxime du ſaint Pêre fut d'avoir toujours deux cordes à ſon arc; mais dans cette occaſion il pouſſa trop loin les rafinements de politique.

LXXVIII. Le Pape eſt fait priſonnier, & Rome eſt ſaccagée par les Impériaux.

Le Duc de Bourbon qui manquoit d'argent pour la ſubſiſtance de ſes troupes, laiſſa ſept mille Allemands dans Milan, ſous les ordres d'Antoine de Leyva, & joignit Frondsperg dans le Plaiſantin, pendant que le Viceroi de Naples marchoit avec ſes Eſpagnols vers les frontières de l'Etat eccléſiaſtique, dans la vue de faire une diverſion, & d'obliger le Pape à rappeller les troupes commandées par le Duc d'Urbin. Clément informé de la marche de Bourbon, fit une trêve de huit mois avec

An. 1527.

le Viceroi, s'obligea à payer une somme au Conétable, & congédia enſuite la plus grande partie de ſon armée, avant de ſavoir les ſentiments de ce Général qui étoit en pleine marche pour Bologne. Bourbon refuſa de ratifier la trève, parce que la ſomme ſtipulée n'étoit pas ſuffiſante pour le payement de ſes troupes; enſorte qu'on fit un nouvel arrangement, & le Pape congédia le reſte des ſiennes, pour ne pas demeurer chargé d'une dépenſe inutile. Malgré cette convention, le Duc de Bourbon ſe mit ſoudain en marche pour Rome qui fut remplie de conſternation. Dans cette extrêmité, Rence de Céri entreprit de lever une armée dans la ville même pour la défendre de toute inſulte, & Clément ſe confiant en ſa promeſſe, ne prit aucune autre meſure pour ſa propre ſureté. Le Duc de Bourbon arriva dans le voiſinage de Rome, feignit de vouloir ſe rendre à Naples, & envoya un trompette au Pape demander le paſſage de la ville; il lui fut refuſé, & le lendemain matin s'en étant approché à la faveur d'un brouillard épais, il ordonna à

HENRI VIII, An. 1527.

HENRI VIII. An. 1527.

ſes troupes d'attaquer la brêche q
les Romains n'avoient pas encore
le temps de réparer. Il fut tué d'
coup de mouſquet dès le comme
cement de cette attaque ; mais
Prince d'Orange fit couvrir ſon cor
d'un manteau, & continua l'aſſa
juſqu'à ce que la brêche fut forcé
& que les Impériaux euſſent éta
un logement dans les fauxbourg
Alors le Pape ſe retira au châte
Saint-Ange avec treize Cardinaux
quelques Ambaſſadeurs étrangers,
pluſieurs autres perſonnes de diſtin
tion. Pendant que les troupes All
mandes ràvageoient la ville, où ell
commirent de grandes cruautés, l'a
mée des alliés commandée par
Duc d'Urbin arriva dans le voiſ
nage ; mais elle ſe retira ſans rie
entreprendre pour ſecourir Sa Sai
teté, qui ſe voyant en danger d
périr par la famine, capitula ave
le Prince d'Orange, & fut remis
la garde d'Alarçon, qui avoit auſ
été chargé de François I. après
priſe. Le malheur du Pape fut avanta
geux à pluſieurs Princes & Etats d'Ita
lie. Le Duc de Fèrare ſe rendit ma
tre de Modène, Les Vénitiens s'em

Guicciardini

parèrent de Ravenne & de la Servie : Sigiſmond-Malateſta ſurprit Rimini, & les Florentins recouvrèrent leur liberté, après avoir chaſſé le Légat du Pape. HENRI VIII. An. 1527.

Si l'armée Impériale avoit été employée auſſi-tôt à réduire Bologne, & toutes les villes de la Romagne, l'Empereur auroit été invincible en Italie ; mais ils s'amuſèrent ſi long-temps au pillage, qu'ils négligèrent les intérêts de leur maître, & donnèrent le temps à François de paſſer les Alpes pour s'oppoſer à leurs progrès. Le Monarque avoit enfin déterminé celui d'Angleterre à s'engager dans une ligue offenſive & défenſive contre Charles, & Henri avoit envoyé en France Sir Guillaume Fitz-Williams, tant pour donner ſon conſentement, que pour offrir ſa fille Marie en mariage à François I. qui accepta avec joie cette propoſition. La négociation fut entamée à Paris par l'Evêque de Bath & Wells, Ambaſſadeur d'Angleterre, aidé de Guillaume Fitz-Williams. Sur quelques difficultés qui ſe rencontrèrent avec le Cardinal, qui fut nommé Commiſſaire du Roi en cette partie, on

LXXIX. Nouveau traité entre la France & l'Angleterre.

HENRI VIII. An. 1527.

fit trois traités différents par lesqu
on convint : Que les deux Rois
voyeroient à l'Empereur des Amb
sadeurs qui lui feroient des off
convenables pour qu'il rendit les ô
ges, & lui demanderoient le pay
ment des sommes qu'il devoit
Roi d'Angleterre, avec ordre s'il
faisoit pas une réponse satisfaisa
dans vingt jours, de lui déclarer
guerre sans perdre plus de temp
Que la Princesse Marie seroit donn
en mariage à François I. ou à son f
le Duc d'Orléans, suivant ce que
Monarque jugeroit le plus conven
ble : Que la guerre se feroit conjoi
tement dans les Pays-bas, où ch
cun fourniroit le contingent do
on convint, & qu'on armeroit u
flotte à frais communs pour attaqu
l'ennemi par mer : Que le Roi
Portugal, ou tout autre Prince q
embrasseroit la cause de Charles serc
jugé & déclaré ennemi : Que le Pa
& les Vénitiens seroient compr
dans la ligue, à condition qu'i
pousseroient la guerre en Italie : Q
Henri renonceroit, tant pour lui q
pour ses successeurs, à tous droi
ou prétentions à la couronne & a

territoires de France : Qu'en considération de cette ceſſion, François & ſes ſucceſſeurs payeroient aux Rois d'Angleterre à venir une penſion perpétuelle de cinquante mille écus, pour commencer à la mort de Henri, auquel il étoit déja accordé deux millions par le traité de Moore : Qu'indépendamment de cette penſion, François fourniroit tous les ans au Roi d'Angleterre du ſel de Brouage pour la valeur de quinze mille écus : Que ce traité ſeroit approuvé & ſigné des Archevêques, Evêques, Princes, Ducs, Comtes, Barons, & autres Seigneurs des deux Royaumes, dont les noms furent énoncés dans cet article ; des Parlements de Paris, Toulouſe, Rouen, Bordeaux, ainſi que de toutes les Cours de judicature d'Angleterre, & confirmés par les Etats de l'un & l'autre Royaume, comme perpétuelle & inviolable Conſtitution. Auſſi-tôt après la concluſion de ces traités, on apprit la captivité du Pape, & les parties convinrent, qu'au lieu de porter la guerre dans les Pays-bas, on tourneroit ſes forces du côté de l'Italie ; mais comme les trou-

HENRI VIII. An. 1527.

Act. pub.

HENRI VIII. An. 1527.

pes Angloiſes ne pouvoient y é
tranſportées qu'avec beaucoup d'e
barras, de temps & de frais, le l
de France ſe chargea ſeul d'y faire
guerre, au moyen d'une ſomme c
Henri s'engagea de lui payer
mois.

LXXX. L'Empereur fait des propoſitions au Roi d'Angleterre.

Après la ratification de ces trait
le Roi d'Angleterre envoya Sir Fr
çois Poyntz en Eſpagne, pour
préſenter à Charles que puiſqu'il av
fourni la moitié des frais de la guer
il devoit avoir la moitié du butin f
à Pavie, avec un des ôtages de Fra
çois I. & le héraut Clarencieu
déguiſé, accompagna ce député pc
déclarer la guerre en cas de refi
Charles voyoit évidemment que He
ri ne cherchoit qu'un prétexte po
rompre, & il réſolut de gagner
temps autant qu'il lui ſeroit poſſib
Il répondit avec toute la gravité c
lui étoit particulière, que cette affai
étant de la plus grande importanc
il vouloit y reffléchir murement,
qu'il écriroit au Roi d'Angleterre
parti qu'il auroit pris. Ce retard f
regardé comme un refus: Franç
ordonna à Lautrec de ſe mettre
marche avec les troupes deſtiné

Id. Herbert.

pour l'Italie, & le Cardinal Wolſey passa au continent pour conférer avec le Monarque François à Amiens. Il arriva à Calais le onze Juillet, & ſe rendit enſuite à Abbeville avec une ſuite de mille chevaux richement caparaçonnés. On lui fit ſur les frontières de France les mêmes honneurs qu'on auroit pû faire au Roi d'Angleterre. François le complimenta par des lettres, dans leſquelles il donnoit pouvoir à ſon grand ami le Cardinal de mettre en liberté les priſonniers dans tous les endroits par leſquels il paſſeroit, à l'exception de ceux qui étoient détenus pour trahiſon, rapt ou meurtre. Pendant qu'il étoit à Abbeville à attendre que le Roi de France ſe rendit à Amiens, il reçut un mémoire de l'Empereur, qui paroiſſoit déſirer la paix. Le Roi de France avoit offert d'éxécuter le traité de Madrid, ſous les conditions: Que François Sforce ſeroit rétabli dans le Duché de Milan: Que Charles recevroit pour lui tenir lieu de la Bourgogne deux cents mille écus d'or: envoyeroit la Reine Eléonore avec les deux ôtages en France, lui donneroit une dot proportionnée aux ſommes qu'il

HENRI VIII. An. 1527.

HENRI VIII. An. 1527.

avoit reçues, & payeroit ce qu'il devoit au Roi d'Angleterre. L'Empereur ſur ces propoſitions, répondit que ſes droits ſur la Bourgogne demeureroient dans toute leur force tels qu'ils étoient avant le traité de Madrid : Que tous les articles de ce traité ſeroient éxécutés, à l'exception de ceux auxquels ils voudroit bien faire quelque changement : Qu'il eſpéroit que le Roi d'Angleterre & le Seigneur Légat détermineroient le Roi de France à augmenter la ſomme de deux millions qu'il avoit offerte : mais au moins qu'il inſiſtoit à en être éxactement payé, & en outre à être déchargé de ce que lui (Charles) devoit au Roi d'Angleterre, & que le Roi de France s'étoit obligé d'acquitter : Que les biens du dernier Duc de Bourbon ſeroient rendus à ſes héritiers, étant juſte qu'ils jouiſſent du bénéfice du traité : Que la Reine ſa ſœur paſſeroit en France avec les ôtages, auſſi-tôt que les autres articles ſeroient éxécutés : Que François Sforce ayant été accuſé de trahiſon, l'Empereur nommeroit des Juges compétens pour terminer cette affaire; & que s'il étoit déclaré innocent, il

ſeroit

HENRI VIII An. 1527.

ſeroit rétabli dans ſon Duché; mais que ſi on le trouvoit coupable, le Milanois demeureroit à la diſpoſition de l'Empereur, comme la juſtice & la raiſon le demandoient : Enfin que le Roi d'Angleterre ſeroit garant du traité. Il ajouta encore pour nouvelle demande : Que François I. l'indemniſeroit des dépenſes auxquelles il avoit été expoſé par la ligue que ce Monarque avoit formée contre lui, laiſſant l'eſtimation de ces dépenſes au Roi d'Angleterre qui étoit parfaitement inſtruit de toute la ſuite de cette affaire. Il dit de plus, qu'il regardoit toujours le Légat comme ſon ami; déclara qu'il étoit très diſpoſé à faire la paix, & que ſi le Roi d'Angleterre ne trouvoit pas ſes propoſitions raiſonnables, il lui feroit de plus grandes conceſſions qu'il n'en auroit fait à aucun autre Prince de l'Europe; & que par une marque de ſon eſtime ſingulière pour ce Monarque, il ſouhaitoit que toute la terre lui attribuât la gloire d'avoir fait cet accommodement.

Sandoval. Ld. Herbert

LXXXI. Nouvelles demandes de Henri à l'Empereur.

Ses avances furent rejettées par les Rois de France & d'Angleterre, réſolus de pouſſer la guerre avec vi-

HENRI VIII. AN. 1527.

gueur : Le Cardinal joignit François à Amiens, & ils conclurent trois traités, dont les conditions furent : Que le Duc d'Orléans épouseroit la Princesse Marie, & que le traité de Moor auroit son plein & entier effet : Que le Roi d'Angleterre ne formeroit aucunes prétentions envers le Roi de France pour l'argent qu'il dépenseroit dans la guerre d'Italie ; mais qu'il payeroit une certaine contribution proportionnée au nombre de troupes que François entretiendroit dans ce pays. Le second traité regardoit le commerce, & spécialement certains privilèges que le Roi de France accordoit aux Marchands Anglois. Par le troisième, les deux Monarques convinrent qu'ils ne consentiroient point à la convocation d'un Concile général pendant la captivité du Pape. Qu'ils ne recevroient aucune Bulle, aucun Bref ni Mandement de Sa Sainteté jusqu'à ce qu'Elle fut en liberté, & qu'en attendant ils éxécuteroient ponctuellement tout ce qui seroit déterminé en Angleterre par le Cardinal Légat avec le concours du Clergé, & en France par les principaux membres de l'Eglise Gallicane. Le

que ces conventions eurent été ratifiées, les parties contractantes jugèrent qu'elles devoient répondre aux propositions de l'Empereur. François insista toujours sur le rétablissement de Sforce, & à ce que les ôtages fussent remis en liberté, & Henri demanda dans les termes les plus pressants, le payement des sommes que Charles avoit empruntées de lui & de son père, avec celle de cinq cents mille écus qu'il s'étoit engagé de payer s'il manquoit à épouser la Princesse Marie. Il insista aussi pour que Charles le remboursât des arrérages de la pension qui lui étoit due par la France, conformément au traité de Windsor, & enfin demanda non-seulement que Sa Sainteté fut mise en liberté, mais encore que l'Empereur réparât le dommage que lui avoit causé les troupes Impériales. Charles fit réponse : Qu'il n'avoit jamais refusé de reconnoître les dettes qu'il avoit contractées envers le Roi d'Angleterre : Qu'il informeroit ce Monarque par une lettre particulière, des raisons qui le portoient à se croire libre de la convention portée par le contrat de mariage : & qu'il avoit

HENRI VIII An. 1527.

HENRI VIII. An. 1527.

envoyé des ordres en Italie pou mettre le Pape en liberté.

LXXXII. Négociation de Charles avec le Cardinal Wolsey.

Henri avoit déja ſollicité l'Empe reur en faveur du Pontife qui lu avoit écrit conjointement avec le treize autres priſonniers pour le prei ſer de leur accorder ſa protection Le Monarque Anglois avoit demand leur liberté ; mais l'Empereur avoi répondu en termes généraux, qu' feroit tout ce qui ſeroit en ſon pou voir pour la ſatisfaction du Roi d'An gleterre. Cependant il avoit réſol de faire conduire le Pape en Eſpagne où il eſpéroit qu'il en retireroit plu d'avantage pour ſes intérêts que s' le laiſſoit en Italie. En même temp par la plus ridicule duplicité, il fi faire des prières publiques pour l délivrance de Sa Sainteté. Il employoi tous ſes efforts pour exciter la jalou ſie ou le refroidiſſement entre le Rois de France & d'Angleterre. I fit propoſer au Cardinal un mariag entre le Duc de Richemond, fil naturel de Henri, & Iſabelle Prin ceſſe de Portugal, à laquelle il offroi de donner pour dot le Duché de Mi lan. Le Roi fit connoître que cett propoſition lui étoit très agréable

en ce qu'elle convenoit à ſes intérêts ; mais il ne fut pas poſſible à l'Empereur de détruire la bonne intelligence qui régnoit entre ce Monarque & celui de France ; François envoya alors en Angleterre Anne de Montmorenci porter l'ordre de Saint Michel à ſon nouvel allié, qui répondit à cette faveur par celui de la Jarretière qu'il envoya au Monarque par les mains d'Arthur Vicomte de Liſle, fils naturel d'Edouard IV. Charles eſſaya auſſi de gagner le Cardinal par des offres très avantageuſes ; mais Wolſey s'étoit engagé trop avant avec François pour s'en retirer. De plus il étoit réſolu à tous évènements de ſe venger de l'Empereur, qui l'avoit trompé deux fois, & peut-être que le divorce du Roi avec Catherine étoit déja réſolu, ce qui le mettoit dans l'impoſſibilité de prendre les intérêts de Charles. Il eſt certain que le Cardinal, dans une lettre au Roi, datée du trente-un Août, lui marque que le bruit s'étoit déja répandu en Eſpagne que Sa Majeſté avoit deſſein de demander le divorce, & lui conſeilloit d'envoyer ordre à ſes Ambaſſadeurs dans ce pays, de l'étouffer au-

HENRI VIII. An. 1527.

Act. publ.

HENRI VIII. An. 1527.

tant qu'il ſeroit poſſible, diſant qu
n'avoit d'autre fondement que que
ques ſcrupules de l'Evêque de Tarbe
au ſujet du mariage projetté entre
Duc d'Orléans & la Princeſſe Mari
comme s'il y avoit quelque lieu
douter de la légitimité de cette Pri
ceſſe.

LXXXIII. Affaires d'Italie.

Nous avons déja dit que l'arm
Impériale étoit reſtée dans l'inactic
à Rome & dans le voiſinage où l
maladies & la débauche la diminu
rent exceſſivement. Le Prince d'C
range qu'ils avoient choiſi pour G
néral après la mort du Conétable
Bourbon, avoit une peine extrême
la contenir dans la diſcipline, & no
avons encore rapporté que Franço
I. avoit envoyé Lautrec en Italie po
commander les troupes de la ligu
qu'il avoit faite avec les Venitien
André Doria Général des Galères
France réduiſit Gènes ſous la dom
nation du Monarque François au co
mencement de la campagne, & Lautr
ayant été joint par le Marquis de S
luces, ſe rendit maître de Vigevanc
Alexandrie & Pavie. Enſuite il ſe m
en marche pour Naples, fut reçu da
Parme & Plaiſance : le Duc de F

Herbert.

Guicciardini.

rare se déclara pour la France, & son éxemple fut bientôt suivi par le Duc de Mantoue. L'Empereur avoit donné ordre au Viceroi de Naples de rendre la liberté au Pape, à condition qu'il donneroit des suretés pour le payement de ce qui étoit dû à l'armée, & qu'il se détacheroit de la ligue : mais comme il n'avoit aucunes suretés à pouvoir donner, la négociation devint très longue. Cependant le Général François s'étoit avancé vers Naples : Moncade qui commandoit pour l'Empereur conclut enfin un traité, portant que le Pape n'agiroit en rien contre Sa Majesté Impériale dans ce qui concernoit Milan & Naples, mais qu'il accorderoit une croisade pour l'Espagne, avec une dîme dans les autres Etats de Charles, & consentiroit qu'il gardât Civita-Vecchia, Ostie, Cita-Castellana & le château de Forli : Que Sa Sainteté payeroit dans un terme très court soixante-sept mille écus aux Allemands, & la moitié de cette somme aux troupes Espagnoles, & acquitteroit dans un temps réglé le reste de ce qui étoit dû à l'Empereur, montant à trois cents cinquante mille écus : Qu'on le

HENRI VIII. An. 1527.

Sardi.

HENRI VIII. An. 1527.

conduiroit dans un lieu de ſureté hors des murs de Rome, & qu'il donneroit des ôtages pour ſureté de ces articles. Le traité ayant été ſigné, & les Cardinaux Céſi & Orſino livrés par forme d'ôtages, le Pape fut enlevé du château Saint-Ange pour être conduit dans une autre place; mais dans la crainte d'être encore retenu long-temps priſonnier, d'autant qu'il ſe trouvoit hors d'état de remplir les conventions, il ſe ſauva déguiſé à Orvietto, & proteſta contre le traité comme extorqué par violence.

Guicciardini.

Fin du Tome neuvième.

SBN
611751
Biblioteca Nazionale Napoli

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce neuvième Volume.

A

Annne, femme de Richard III. Son couronnement, 40. Sa mort, 76.
Anne de Bretagne, fille du Duc François II. succéde à son Père, 220. Elle épouse par procureur Maximilien, Roi des Romains, 227. Charles VIII. l'assiège dans Rennes, 237. Elle épouse ce Monarque, 240. Elle épouse Louis XII. après la mort de Charles, 291. Sa mort, 412.
Arthur, fils de Henri VII. Sa naissance, 184. Il épouse Catherine d'Arragon, 312. Sa mort, 313.

B

Bosworth (bataille de) où Richard III. est tué, 84.
Bourgogne (Marguerite de) soutient le faux Comte de Warwick, 193. Elle soutient ensuite Perkin Warbeck, 254.
Buckingham (Henri Stafford Duc de) est à la tête du parti contre Elisabeth, 5. Il harangue le peuple en faveur du Duc de Gloceſter, 35. Il se retire mécontent de la Cour, 43. Il assemble des troupes & se met à leur tête, 59. On met sa tête à prix, 61. Il est arrêté & décapité, 62.

C.

Campegge, Légat du Pape, en Angleterre, 445. Il est nommé Evêque de Salisbury, 501.
Catherine d'Arragon épou-

ſe Arthur Prince de Galles, 312. Elle devient veuve, 313. Elle épouſe le Roi Henri VIII. 350.

Charles VIII. ſuccède à la couronne de France, 48. Il fournit des troupes au Comte de Richemond, 80. Il remporte une victoire ſur le Duc de Bretagne à S. Aubin, 215. Il aſſiège la jeune Ducheſſe dans Rennes, 237. Elle eſt obligée de l'épouſer, 240. Son expédition en Italie, 273. Il eſt forcé de revenir en France 275. Sa mort, 290.

Charles Archiduc d'Autriche devient Roi de Caſtille & d'Arragon, 429. Il eſt élu Empereur ſous le nom de

Charles V. 448. Il fait un voyage en Angleterre, 454. Il eſt créé Chevalier de la Jarretière, 480. Ses Généraux prennent le Pape, 522. Le Pontife s'échape, 536.

D.

Dorset (le Marquis de) Sa mère le conduit dans l'aſyle de Weſtminſter, 13. Il ſe retire en tagne, 63. Il eſt 1 la tour de Lond 195. On lui rend berté, 202. On lui ne le commande des troupes pour l'I gne.

E.

Edouard V. eſt clamé Roi, 3. Le de Gloceſter s'em de lui, 12. Il eſt en mé dans la Tour, Il eſt détrôné, 38. mort.

Eliſabeth, veuve d douard IV. ſe la tromper par le Duc Gloceſter, 11. Elle ſauve avec ſes enfa dans un aſyle, 13. I entre dans les vues Comte de Richemon 54. Elle ſe laiſſe gag par Richard, 75. S gendre Henri VII. la f arrêter, 1

Eliſabeth, fille d'Edoua IV. rejette la propo tion d'épouſer Richar 76. Elle épouſe le R Henri VII. 180. S couronnement, 202. S mort, 31.

F.

FRANÇOIS I. Comte d'Angoulême succède à la couronne de France, 417. Il gagne la bataille de Marignan, 420. Son entrevue avec Henri VIII. 456. Il fait la guerre à Charles-Quint, 463. Henri VIII. lui déclare la guerre, 477. Forte ligue contre lui, 489. Il fait le siège de Pavie, 498. Il est fait prisonnier, 501. On le conduit à Madrid, 502. Il est mis en liberté, 517. Il fait une ligue avec le Roi d'Angleterre, 523.

François II. Duc de Bretagne protège le Comte de Richemond, 63. Il perd la bataille de Saint Aubin, 215. Sa mort, 220.

G.

GREY (Sir Richard) est arrêté par ordre du Duc de Gloceſter, 12. Il est décapité, 20.

H.

HASTINGS (le Lord) est trompé par le Duc de Gloceſter, 15. Le Duc le fait arrêter & lui fait trancher la tête, 29.

Henri Comte de Richemond. Projets pour le faire monter sur le trône, 50. Il part pour l'Angleterre, 63. Est forcé de retourner en Bretagne, 64. Il court risque d'être arrêté & se sauve en France, 71. Il descend dans le pays de Galles, 80. Il remporte une victoire à Bosworth, 88. Il est proclamé Roi sous le nom de

Henri VII. est couronné par l'armée sur le champ de bataille, 88. Son entrée dans Londres, 173. Son couronnement, 176. Il épouse la Princesse Elisabeth, 180. Conspiration de Simnel, Voy. *Simnel.* Il fait arrêter sa belle-mère, 189. Il remporte une victoire à Newark sur les révoltés, 198. Il fait une ligue contre la France, 231. Il fait la paix d'Etaples avec cette puissance, 247. Conspiration de Perkin Warbeck. Voy. *Perkin.* Il fait punir plusieurs conspirateurs, 260. Son avarice, 263. Il défait

les rébelles à Blackheath, 286. Sa douceur envers la femme de Perkin, 296. Il eſt fait Chevalier de la Toiſon d'or, 314. Le Roi de Caſtille eſt jetté dans ſes Etats, 329. Il l'oblige de lui livrer le Comte de Suffolk, 332. Il marie ſa fille à l'Archiduc Charles, 336. Sa mort & ſon portrait, 337.

Henri VIII. Sa naiſſance, 244. Il eſt nommé Duc d'York, 267. Il eſt nommé Prince de Galles, 313. Il ſuccède au trône d'Angleterre, 345. Il proteſte contre ſa promeſſe d'épouſer Catherine d'Arragon, 348. Il épouſe enſuite cette Princeſſe, 350. Il forme des ligues contre la France, 361. & 369: Il envoye des troupes en Eſpagne, 373. Il porte la guerre en France, 393. Il remporte une victoire, & ſe rend maître de Térouenne, 395. Il fait la paix avec la France, 413. Son entrevue avec François I. 456. Il écrit contre Luther, 461. Il reçoit le titre de défenſeur de la foi, 462. Il déclare la guerre à François I. Irruption en Frai 493. Il fait un traité la Régente, 509. une ligue avec Fi çois I. 5

J.

Jacques III. Roi d' coſſe eſt tué par ſes pr pres ſujets, 22

Jacques IV. ſuccède a trône d'Ecoſſe, 222. I ſoutient Perkin Warbeck, 272. Il l'abandonne & fait la paix avec Henri, 289. Il épouſe Marguerite fille de ce Monarque, 312. Il fait une ligue avec Louis XII. 384. Il fait une irruption en Angleterre, 399. Il eſt défait & tué à Flodden, 404.

Jacques V. ſuccède au trône d'Ecoſſe, 416.

L.

Lincoln (le Comte de) ſe déclare pour Simnel, 192. Il fait une deſcente en Irlande, 195. Il eſt tué à la bataille de Newark, 198.

Lollards, nom donné aux Partiſans de Wiclef &

des autres Novateurs, 97. Leurs erreurs, 98. Ils ſont perſécutés, 108.
Louis XI. Roi de France. Sa mort, 48.
Louis Duc d'Orleans engage Anne de Bretagne à épouſer Charles VIII. 240. Il ſuccède à la couronne ſous le nom de
Louis XII. 291. Il épouſe Anne de Bretagne, *ibid.* Ses progrès en Italie, 305. Il entre dans la ligue de Cambrai, 353. Il ſe ligue avec le Roi d'Ecoſſe, 384. Il fait la paix avec l'Angleterre, 413. Il épouſe Marie d'Angleterre, 416. Sa mort, 417.
Luther (Martin) prêche contre les indulgences, 435. Henri VIII. écrit contre lui, 461. Il répond amèrement, 497.

M.

Marguerite fille de Henri VII. épouſe Jacques III. Roi d'Ecoſſe, 312.
Marie ſœur de Henri VIII. épouſe le Roi de France Louis XII. 416. Elle épouſe le Duc de Suffolk, 418.
Marie Princeſſe d'Angleterre, ſa naiſſance, 429. Elle eſt fiancée au Dauphin de France, 445.

P.

Perkin Warbeck. Ses commencements, 251. Il deſcend en Irlande ſous le nom de Duc d'York, 253.
Charles VIII. le reçoit avec honneur à Paris, *ibid.* Il eſt reconnu par la Comteſſe de Flandre, 254. Il tente une deſcente en Angleterre, & eſt obligé de retourner en Flandre, 269. Il deſcend en Irlande, 271. Il paſſe en Ecoſſe & épouſe une parente du Roi, 272. Le Roi d'Ecoſſe l'abandonne, 289. Il repaſſe en Irlande, 290. Il fait une deſcente en Angleterre, 293. Il ſe retire dans un aſyle, 295. Il ſe rend & eſt mis à la Tour, 298. Il y forme un complot, 301. Il eſt éxécuté, 302.

R.

Richard, Duc de Gloceſter. Ses vues ambi-

rieuſes, 6. Il fait arrêter pluſieurs Seigneurs, 12. Il le fait déclarer Protecteur, 16. Il fait enfermer Edouard V. & le Duc d'York dans la Tour, 20. Sa conduite violente, 28. Il uſurpe la couronne ſous le nom de

Richard III. 39. Révolte contre lui, 59. Il projette d'épouſer la Reine douairière, 73. Il marche contre le Comte de Richemond, 81. Il eſt tué à la bataille de Boſworth, 87.

Rivers (le Comte de) eſt arrêté par ordre du Duc de Glocester, 12. Il eſt décapité, 20.

S.

Simnel (Lambert) fils d'un Ménuiſier, prend le nom de Comte de Warwick, 187. Il eſt proclamé Roi en Irlande, 188. Il eſt couronné à Dublin, 193. Il deſcend en Angleterre, 196. Il eſt pris à la bataille de Néwark & devient marmiton du Roi, 198.

Stafford (Humphroi & Thomas) ſe révolt contre Henri VII. 1 Le premier eſt décap Le Roi pardonne au cond, 183. Il eſt Comte de Wiltshir 3

Stanley (le Lord) ſe jo à l'armée du Comte Richemond, 84. Il nommé Comte de D by, 175. Son frère voriſe Perkin, 254. eſt décapité, 2

Suffolk (le Comte de) retire en Flandre, 3 Il forme une conſpi tion contre Henri V 319. Il obtient la vie eſt mis à la Tour, 33 Il eſt décapité, 3

W.

Warwick (le Com de) eſt renfermé da la Tour de Londre 172. On le promène da les rues de Londres 191. Perkin l'enga dans un complot, 30 Il eſt décapité, 30

Wiclef. Sa doctrine, 9 Il eſt condamné par Concile de Conſtance 12

Wolſey eſt fait aumôni de Henri VIII. 351.

eſt fait Conſeiller-privé, devient favori du Roi & premier Miniſtre, 389. Il eſt nommé Evêque de Lincoln & Adminiſtrateur de Tournai, 411. Il eſt fait Archevêque d'York, 416. Il eſt nommé Cardinal, 423. Il eſt nommé Légat en Angleterre, 445. Il obtient l'adminiſtration de l'Evêché de Bath & Wells, 446. Il aſpire à la Papauté, 453. On lui donne l'adminiſtration de l'Evêché de Badajox & une penſion ſur celui de Palencia, 470. Il eſt nommé Légat pour toute ſa vie, 495.

Y.

York (le Comte de) frère d'Edouard V. Sa mère le retire dans un aſyle, 13. Il eſt remis au Duc de Gloceſter, 19. Il eſt enfermé à la Tour, *ibid.* Sa mort, 44.

Fin de la Table du Tome IX.

ERRATA.
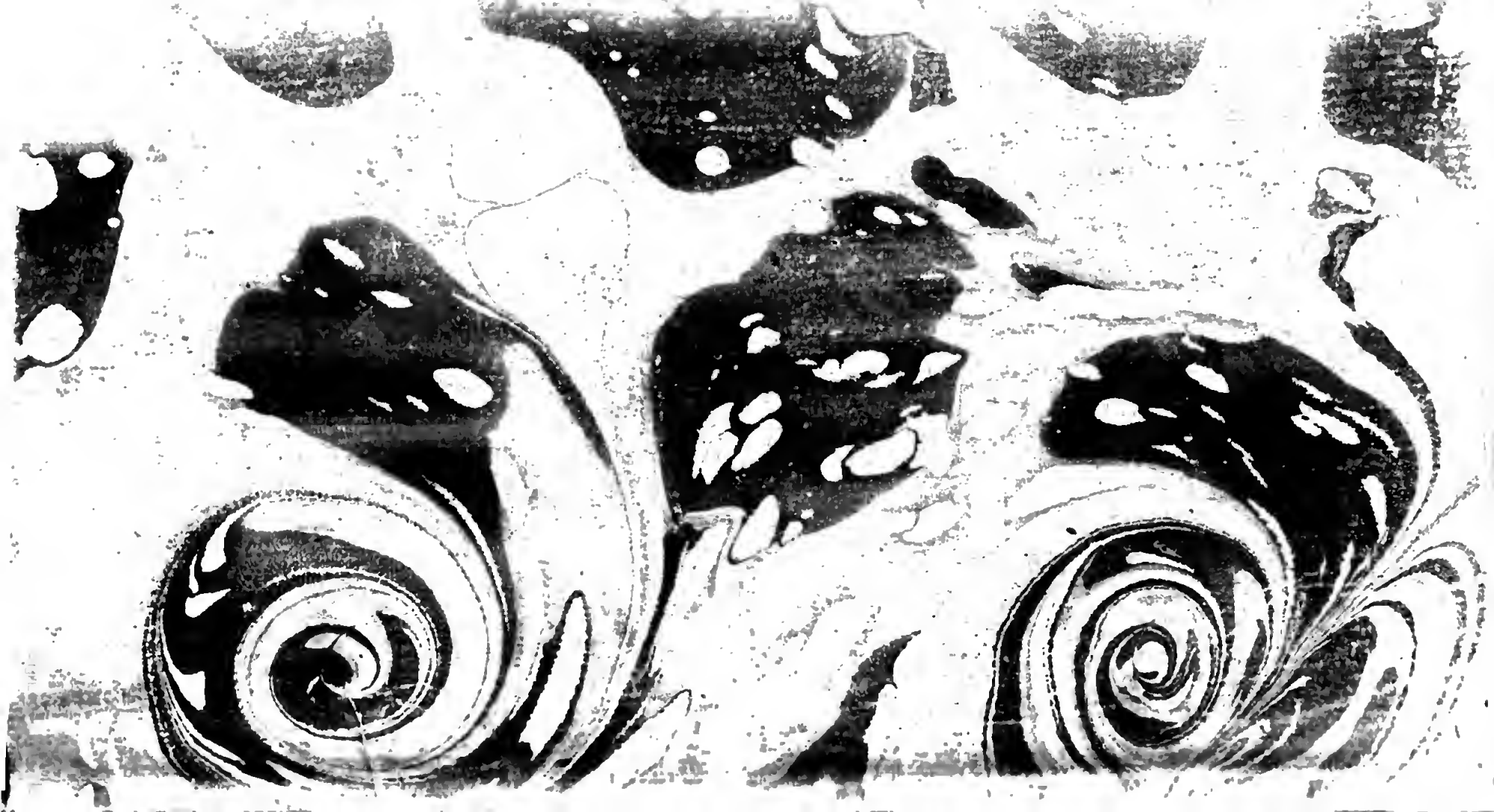
PAge 116. ligne 3. *à fine*, Youv, *liſez* Your.
Pag. 171. La Note qui eſt au bas de la page a été miſe par erreur, il faut la retrancher.
Pag. 293. lig. 14. troits, *liſez* trois.
Pag. 411. lig. 14. Boſwoth, *liſez* Boſworth.
Pag. 481. lig. 2. *à fine* Frierland, *liſez* Frieſland.